This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HB
163
.S21
1826

TRAITÉ

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

II.

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société, troisième édition; 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

LETTRES A MALTHUS SUR DIFFÉRENS SUJETS D'ÉCONOMIE POLITIQUE; 1 vol. in-8° de 190 pages. Prix : 3 fr. 50 c.

PETIT VOLUME, contenant quelques aperçus des hommes et de la société; 1 vol. in-18, imprimé par Didot. Prix. . . . . 1 fr. 80 c.

PARIS.— IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

Digitized by Google

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

SIMPLE EXPOSITION

DE LA MANIÈRE DONT SE FORMENT, SE DISTRIBUENT ET SE CONSOMMENT LES RICHESSES;

Cinquième Edition,

AUGMENTÉE D'UN VOLUME,

ET A LAQUELLE SE TROUVENT JOINTS

UN ÉPITOME

DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE,

ET

UN INDEX RAISONNÉ DES MATIÈRES;

PAR

JEAN-BAPTISTE SAY,

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Naples, de celle de Stockholm, de la Société royale de Madrid, de celles de Cordoue et d'Avila, de celle de Zurich, etc.; Professeur d'Économie industrielle au Conservatoire royal des Arts et Métiers de Paris.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ RAPILLY, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 43.

M DCCC XXVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pol. Ec.
Terz.
2-17878
16680

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME SECOND.

SUITE DU LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

(Les chapitres XXI à XXX traitent d'un produit particulier qui joue un grand rôle dans la formation et la circulation des richesses, c'est-à-dire des Monnaies.)

Pag.

CHAP. XXI. De la nature et de l'usage des Monnaies. 1

CHAP. XXII. De la matière dont les Monnaies sont faites. 11

CHAP. XXIII. Origine de la valeur des Monnaies. . . . 18

CHAP. XXIV. Que les monnaies faites de différens métaux ne peuvent pas conserver un rapport fixe dans leur valeur. 40

CHAP. XXV. De l'altération des Monnaies. 49

CHAP. XXVI. Des Papiers-monnaie. 63

CHAP. XXVII. Que la Monnaie n'est ni un signe ni une mesure. 82

CHAP. XXVIII. D'une attention qu'il faut avoir en évaluant les sommes dont il est fait mention dans l'histoire. 100

Digitized by Google

Pag

CHAP. XXIX. Ce que devraient être les Monnaies. . . 109

CHAP. XXX. Des signes représentatifs de la Monnaie. 126

§. Ier. Des Billets à ordre et des Lettres de change. *Ib.*

§. II. Des Banques de dépôt. 132

§. III. Des Banques d'escompte et des Billets au porteur. 137

LIVRE SECOND.

DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

(Les chapitres I à VI inclusivement traitent de l'importance et de la distribution des revenus, quels qu'ils soient.)

Pag.

CHAP. I. Des fondemens de la Valeur des choses. . 153

CHAP. II. Des variations relatives et des variations réelles dans les Prix. 176

CHAP. III. Du Prix en argent et du Prix nominal. . 195

CHAP. IV. De ce qui fait l'importance de nos Revenus. 216

CHAP. V. Comment les Revenus se distribuent dans la société. 229

CHAP. VI. Quels genres de production paient plus largement les Services productifs. . . . 247

Digitized by Google

(Les chapitres VII à X traitent de la proportion suivant laquelle les revenus se partagent entre les membres de la société.)

Pag.

CHAP. VII. Des Revenus industriels. 255

§. Ier. Des Profits de l'Industrie en général. . . . . *Ib.*

§. II. Des Profits du Savant. 266

§. III. Des Profits de l'Entrepreneur d'industrie. . . 269

§. IV. Des Profits de l'Ouvrier. 276

§. V. De l'indépendance née chez les modernes des progrès de l'Industrie. 295

CHAP. VIII. Du Revenu des Capitaux. 301

§. Ier. Du Prêt à intérêt. 302

§. II. Des Profits des Capitaux. 329

§. III. Quels sont les emplois de Capitaux les plus avantageux pour la société. 340

CHAP. IX. Des Revenus territoriaux. 345

§. Ier. Des Profits des Fonds de terre. . . . . *Ib.*

§. II. Du Fermage. 363

CHAP. X. Quels sont les effets des Revenus perçus d'une nation dans l'autre. 371

(Le chapitre XI a pour objet la population qui n'est qu'une conséquence de la distribution des richesses produites.)

CHAP. XI. De la Population dans ses rapports avec l'économie politique. 378

§. Ier. Comment la quantité des produits influe sur la population des états. . . . . *Ib.*

§. II. Comment la nature de la production influe sur la distribution des habitans. 399

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAITÉ

D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

SIMPLE EXPOSITION

DE LA MANIÈRE DONT SE FORMENT, SE DISTRIBUENT ET SE CONSOMMENT LES RICHESSES.

SUITE

DU LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE XXI.

De la nature et de l'usage des Monnaies.

Dans une société tant soit peu civilisée, chaque personne ne produit pas tout ce qui est nécessaire à ses besoins; il est rare même qu'une seule personne crée un produit complet; mais quand même chaque producteur ferait à lui

Digitized by Google

seul toutes les opérations productives nécessaires pour compléter un produit, ses besoins ne se bornent pas à une seule chose; ils sont extrêmement variés : chaque producteur est donc obligé de se procurer tous les autres objets de sa consommation, en échangeant ce qu'il produit en un seul genre au-delà de ses besoins, contre les autres produits qui lui sont nécessaires.

Et l'on peut remarquer ici en passant, que chaque personne ne conservant pour son usage que la plus petite partie de ce qu'elle produit, le jardinier la plus petite partie des légumes qu'il fait croître, le boulanger la plus petite partie du pain qu'il cuit, le cordonnier la plus petite partie des chaussures qu'il fabrique, et ainsi des autres; on peut remarquer, dis-je, que la plus grande partie, la presque totalité des produits de la société, n'est consommée qu'à la suite d'un échange.

C'est pour cette raison qu'on a cru faussement que les échanges étaient le fondement essentiel de la production des richesses. Ils n'y figurent qu'accessoirement; tellement que, si chaque famille (comme on en a des exemples dans quelques établissemens de l'Ouest, aux États-Unis) produisait la totalité des objets de sa consommation, la société pourrait marcher ainsi,

Digitized by Google

quoiqu'il ne s'y fît aucune espèce d'échanges.

Je ne fais au reste cette observation que pour ramener à des idées justes sur les premiers principes. Je sais apprécier tout ce que les échanges ont de favorable à l'extension de la production, et j'ai commencé par établir qu'ils sont indispensables dans l'état avancé des sociétés.

Après avoir établi la nécessité des échanges, arrêtons-nous un moment, et considérons combien il serait difficile aux différens membres dont nos sociétés se composent, et qui sont, le plus souvent, producteurs en un genre seulement, ou du moins dans un petit nombre de genres, tandis qu'ils sont consommateurs, même les plus indigens, d'une multitude de produits différens, combien il serait difficile, dis-je, qu'ils échangeassent ce qu'ils produisent contre les choses dont ils ont besoin, s'il fallait que ces échanges se fissent en nature.

Le coutelier irait chez le boulanger, et pour avoir du pain, il lui offrirait des couteaux; mais le boulanger est pourvu de couteaux; c'est un habit qu'il demande. Pour en avoir un, il donnerait volontiers du pain au tailleur; mais le tailleur ne manque point de cette denrée; il voudrait avoir de la viande, et ainsi de suite à l'infini.

Pour lever cette difficulté, le coutelier, ne

Digitized by Google

pouvant faire agréer au boulanger une marchandise dont celui-ci n'a pas besoin, cherchera du moins à lui offrir une marchandise que le boulanger puisse à son tour échanger facilement contre toutes les denrées qui pourront lui devenir nécessaires. S'il existe dans la société une marchandise qui soit recherchée non à cause des services qu'on en peut tirer par elle-même, mais à cause de la facilité qu'on trouve à l'échanger contre tous les produits nécessaires à la consommation, une marchandise dont on puisse exactement proportionner la quantité qu'on en donne avec la valeur de ce qu'on veut avoir, c'est celle-là seulement que notre coutelier cherchera à se procurer en échange de ses couteaux, parce que l'expérience lui a appris qu'avec celle-là il se procurera facilement, par un autre échange, du pain ou toute autre denrée dont il pourra avoir besoin.

Cette marchandise est la *monnaie* (1).

Les deux qualités qui, à égalité de valeur, font en général préférer la monnaie ayant cours

(1) Dans l'usage ordinaire on nomme souvent la monnaie, quand elle est composée de métaux précieux, du *numéraire*, de *l'argent* ou des *espèces*. Ici je n'entends parler que des monnaies en général, sans m'occuper encore de la matière dont elles sont faites.

Digitized by Google

dans le pays, à toute autre espèce de marchandise, sont donc :

1° De pouvoir, comme admise par l'usage et par les lois à servir d'intermédiaire dans les échanges, convenir à tous ceux qui ont quelque échange, quelque achat à consommer, c'est-à-dire à tout le monde. Chacun étant assuré, en offrant de la monnaie, d'offrir une marchandise qui conviendra à tout le monde, est assuré par là de pouvoir se procurer, par un seul échange, qu'on appelle un *achat*, tous les objets dont il pourra avoir besoin; tandis que s'il est nanti de tout autre produit, il n'est pas assuré que son produit convienne au possesseur du produit qu'il désire; il est obligé, pour se le procurer, de conclure deux échanges « une *vente* d'abord, et ensuite un *achat*, même en supposant toutes ces valeurs parfaitement égales.

2° La seconde qualité qui fait préférer la monnaie, est de pouvoir se subdiviser de manière à former tout juste une valeur égale à la valeur qu'on veut acheter; tellement qu'elle convient à tous ceux qui ont des achats à faire, quelle que soit la valeur de ces achats. On cherche donc à troquer le produit dont on a trop (qui est en général celui qu'on fabrique) contre du numéraire, parce que, outre le motif ci-dessus, on est assuré de pouvoir se procurer,

Digitized by Google

avec la valeur du produit vendu, un autre produit égal seulement à une fraction ou bien à un multiple de la valeur de l'objet vendu; et ensuite parce qu'on peut à volonté acheter, en plusieurs fois et en divers lieux, les objets qu'on veut avoir en échange de l'objet qu'on a vendu.

Dans une société très-avancée, où les besoins de chacun sont variés et nombreux, et où les opérations productives sont réparties entre beaucoup de mains, la nécessité des échanges est encore plus grande; ils deviennent plus compliqués, et il est par conséquent d'autant plus difficile de les exécuter en nature. Si un homme, par exemple, au lieu de faire un couteau tout entier, ne fait autre chose que des manches de couteaux, comme cela arrive dans les villes où la fabrique de coutellerie est établie en grand, cet homme ne produit pas une seule chose qui puisse lui être utile; car que ferait-il d'un manche de couteau sans lame? Il ne saurait consommer la plus petite partie de ce qu'il produit; il faut nécessairement qu'il en échange la totalité contre les choses qui lui sont nécessaires, contre du pain, de la viande, de la toile, etc.; mais ni le boulanger, ni le boucher, ni le bisserand n'ont besoin, dans aucun cas, d'un produit qui ne saurait convenir qu'au seul manufacturier en coutellerie, lequel ne saurait donner

Digitized by Google

en échange, de la viande ou du pain, puisqu'il n'en produit point; il faut donc qu'il donne une marchandise que, suivant la coutume du pays, on puisse espérer d'échanger facilement contre la plupart des autres denrées.

C'est ainsi que la monnaie est d'autant plus nécessaire que le pays est plus civilisé, que la séparation des occupations y est poussée plus loin. Cependant l'histoire offre des exemples de nations assez considérables où l'usage d'une marchandise-monnaie a été inconnu; tels étaient les Mexicains (1). Encore, à l'époque où des aventuriers espagnols les subjuguèrent, commençaient-ils à employer, comme monnaie, dans les menus détails du commerce, des grains de cacao.

J'ai dit que c'est la coutume et non pas l'autorité du gouvernement qui fait qu'une certaine marchandise est *monnaie* plutôt qu'une autre; car la monnaie a beau être frappée en écus, le gouvernement (du moins dans les temps où la propriété est respectée) ne force personne à donner sa marchandise contre des écus. Si, en fesant un marché, on consent à recevoir des écus en échange d'une autre denrée, ce n'est point par égard pour l'empreinte. On donne et

(1) Raynal, *Hist. philos. et polit.*, liv. VI.

Digitized by Google

l'on reçoit la monnaie aussi librement que toute autre marchandise, et l'on troque, toutes les fois qu'on le juge préférable, une denrée contre une autre, ou contre un lingot d'or ou d'argent non frappé en monnaie. C'est donc uniquement parce qu'on sait par expérience que les écus conviendront aux propriétaires des marchandises dont on pourra avoir besoin, que soi-même on reçoit des écus préférablement à toute autre marchandise. Cette libre préférence est la seule autorité qui donne aux écus l'usage de monnaie; et si l'on avait des raisons de croire qu'avec une marchandise autre que des écus, avec du blé, par exemple, on pût acheter plus aisément les choses dont on suppose qu'on pourra avoir besoin, on refuserait de donner sa marchandise contre des écus, on demanderait du blé en échange (1).

La même liberté qu'a tout homme de donner

---

(1) Lorsque les nègres des bords de la Gambie commencèrent à traiter avec les Européens, la chose dont ils fesaient le plus de cas était le fer, parce qu'il leur servait à fabriquer des instrumens de guerre et de labour. Le fer devint la valeur avec laquelle ils comparèrent toutes les autres; bientôt il n'intervint plus que par supposition dans les marchés, et l'on échangea, dans ces contrées, *une barre de tabac*, composée de 20 ou 30 feuilles, contre *une barre de rhum*, compo-

Digitized by Google

ou de ne pas donner sa marchandise contre de la monnaie, à moins d'une spoliation arbitraire, d'un vol, fait que la valeur de la monnaie ne saurait être déterminée par les lois; elle est déterminée par le libre accord qui se fait entre le vendeur et l'acheteur. Elle vaut plus quand le vendeur consent à livrer une plus grande quantité de quelque marchandise que ce soit pour la même somme de monnaie, ou bien à recevoir une moindre somme pour la même quantité de marchandise. Elle vaut moins dans le cas contraire. La loi ajoute cependant aux motifs qu'on a de recevoir de la monnaie et de lui accorder de la valeur, en déterminant certains cas où elle impose l'obligation de s'acquitter en monnaie; notamment dans le paiement des contributions publiques.

Tel est le fondement de l'usage de la monnaie. Il ne faut pas croire que ces considéra-

---

sée de 4 ou 5 pintes, suivant le plus ou moins d'abondance de la marchandise. Toutes les marchandises, en ce pays-là, font office de monnaie, l'une relativement à l'autre; mais cela ne sauve d'aucun des inconvéniens des échanges en nature, qui sont principalement de ne pouvoir offrir une marchandise qui soit toujours de facile défaite, et qui puisse se proportionner, en quantité et en valeur, à la valeur de tous les produits. (*Voyez* le *Voyage de Mungo-Park en Afrique*, tome I, ch. 2.)

Digitized by Google

tions soient une spéculation purement curieuse: tous les raisonnemens, toutes les lois, tous les réglemens, pour être bons, doivent prendre en considération la nature des choses auxquelles ils s'appliquent; or, telle me paraît être la nature des monnaies.

Afin d'entourer de clarté les qualités essentielles de la monnaie, et les principaux accidens qui peuvent y avoir rapport, je ferai de ces matières le sujet d'autant de chapitres particuliers, et je tâcherai que, malgré cette division, l'esprit du lecteur qui m'accordera quelque attention, suive aisément le fil qui les lie, et puisse les grouper ensuite de manière à comprendre le jeu total de ce mécanisme, et la nature des dérangemens qu'y apportent quelquefois les sottises des hommes ou le hasard des événemens.

Digitized by Google

CHAPITRE XXII.

De la matière dont les Monnaies sont faites.

Si, comme on l'a vu, l'usage des monnaies se borne à servir d'intermédiaire dans l'échange de la marchandise qu'on veut vendre contre la marchandise qu'on veut acheter, le choix de la matière des monnaies importe peu. Cette marchandise n'est point un objet de consommation. On ne la recherche pas pour s'en servir comme d'un aliment, d'un meuble, ou d'un abri; on la recherche pour la *revendre* pour ainsi dire, pour la redonner en échange d'un objet utile, de même qu'on l'a reçue en échange d'un objet utile. Et comme on la redonne sans altération sensible, comme il suffit qu'une autre personne consente à la recevoir sur le même pied qu'on l'a soi-même reçue, elle pourrait être indifféremment d'or, d'argent, de cuir ou de papier, et remplir également bien son office.

Cependant il est des matières plus propres que d'autres aux fonctions de la monnaie. Toute substance qui ne réunit pas les qualités qu'on

Digitized by Google

y désire, est d'un usage incommode; on ne peut dès-lors espérer que cet usage s'étende bien loin et dure bien long-temps.

Homère dit que l'armure de Diomède avait coûté neuf bœufs. Si un guerrier avait voulu acheter une armure qui n'eût valu que la moitié de celle-là, comment aurait-il fait pour payer quatre bœufs et demi (1)? Il faut donc que la marchandise servant de monnaie, puisse, sans altération, se proportionner aux divers produits qu'on peut vouloir acquérir en échange, et se

(1) Cet exemple m'est fourni par Adam Smith; mais Garnier observe à ce sujet, avec beaucoup de raison, ce me semble, qu'Homère entend parler ici, non de bœufs réels, mais de pièces de monnaie portant l'empreinte d'un bœuf. Thésée, au rapport de Plutarque, fit frapper dans Athènes des pièces d'argent portant cette empreinte. On appelait *talent attique*, ou *talent euboïque* (au bon bœuf), le talent qui était payé en cette monnaie, parce que le titre en était excellent. Nous avons encore, dans les cabinets de médailles, des pièces de cuivre des premiers temps de Rome, qui portent l'empreinte d'un bœuf. L'usage fait donner en général à la pièce un nom tiré de son empreinte: c'est ainsi que nous avons eu sous saint Louis des *agnels* d'or, de l'image d'un agneau qu'ils portaient; sous Louis XII des *testons*, à cause de la tête du roi; des *florins*, de l'empreinte d'une fleur; des *écus*, de la représentation d'un écu ou bouclier armorié, etc.

Digitized by Google

diviser en assez petites fractions pour que la valeur qu'on donne puisse s'égaliser parfaitement avec la valeur de ce qu'on achète.

En Abyssinie, le sel, dit-on, sert de monnaie. Si le même usage existait en France, il faudrait, en allant au marché, porter avec soi une montagne de sel pour payer ses provisions. Il faut donc que la marchandise servant de monnaie ne soit pas tellement commune, qu'on ne puisse l'échanger qu'en transportant des masses énormes de cette marchandise.

On dit qu'à Terre-Neuve on se sert de morues sèches en guise de monnaie, et Smith parle d'un village d'Écosse où l'on emploie pour cet usage des clous (1). Outre beaucoup d'inconvéniens auxquels ces matières sont sujettes, on peut en augmenter rapidement la masse presqu'à volonté, ce qui amènerait en peu de temps une grande variation dans leur valeur. Or on n'est pas disposé à recevoir couramment une marchandise qui peut, d'un moment à l'autre, perdre la moitié ou les trois quarts de son prix; il faut que la marchandise servant de monnaie soit d'une extraction assez difficile pour que ceux qui la reçoivent ne craignent pas de la voir s'avilir en très-peu de temps.

---

(1) *Rich. des Nat.*, liv. I, ch. 4.

Digitized by Google

Aux Maldives, et dans quelques parties de l'Inde et de l'Afrique, on se sert pour monnaie d'un coquillage nommé *cauri*, qui n'a aucune valeur intrinsèque, si ce n'est chez quelques peuplades, qui l'emploient en guise d'ornement. Cette monnaie ne pourrait suffire à des nations qui trafiqueraient avec une grande partie du globe; elles trouveraient trop incommode une marchandise-monnaie qui, hors des limites d'un certain territoire, n'aurait plus de cours. On est d'autant plus disposé à recevoir une marchandise par échange, qu'il y a plus de lieux où cette même marchandise est admise à son tour de la même façon.

On ne doit donc pas être surpris que presque toutes les nations commerçantes du monde aient fixé leur choix sur les métaux pour leur servir de monnaie; et il suffit que les plus industrieuses, les plus commerçantes d'entre elles l'aient fait, pour qu'il ait convenu aux autres de le faire.

Aux époques où les métaux maintenant les plus communs étaient rares, on se contentait de ceux-là. La monnaie des Lacédémoniens était de fer; celle des premiers Romains était de cuivre. A mesure qu'on a tiré de la terre une plus grande quantité de fer ou de cuivre, ces monnaies ont eu les inconvéniens attachés aux

Digitized by Google

produits de trop peu de valeur (1), et depuis long-temps les métaux précieux, c'est-à-dire l'or et l'argent, sont la monnaie la plus généralement adoptée.

Ils sont singulièrement propres à cet usage : ils se divisent en autant de petites portions qu'il est besoin, et se réunissent de nouveau sans perdre sensiblement de leur poids ni de leur valeur. On peut par conséquent proportionner leur quantité à la valeur de la chose qu'on achète.

En second lieu, les métaux précieux sont d'une qualité uniforme par toute la terre. Un gramme d'or pur, qu'il sorte des mines d'Amérique ou d'Europe, ou bien des rivières d'Afrique, est exactement pareil à un autre gramme d'or pur. Le temps, l'air, l'humidité, n'altèrent point cette qualité, et le poids de chaque partie de métal est par conséquent une mesure exacte de sa quantité et de sa valeur comparée

(1) Les lois de Lacédémone offrent une preuve de ce que j'ai dit, que l'autorité de la loi ne peut suffire pour établir le cours de la monnaie. Lycurgue voulut que la monnaie fût de fer, précisément pour qu'on ne pût pas en amasser ni en transporter aisément une grande quantité ; mais, comme cela même contrariait un des principaux usages de la monnaie, sa loi fut violée. Lycurgue fut pourtant le mieux obéi des législateurs.

Digitized by Google

à toute autre partie; deux grammes d'or ont une valeur justement double d'un gramme du même métal.

La dureté de l'or et de l'argent, surtout au moyen des alliages qu'ils admettent, les fait résister à un frottement assez considérable; ce qui les rend propres à une circulation rapide, quoique, sous ce rapport, ils soient inférieurs à plusieurs pierres précieuses.

Ils ne sont ni assez rares, ni par conséquent assez chers, pour que la quantité d'or ou d'argent équivalente à la plupart des marchandises, échappe aux sens par sa petitesse; et ils ne sont pas encore assez communs pour qu'il faille en transporter une immense quantité, pour transporter une grosse valeur. Ces avantages réunis sont tels que les hommes qui ont des marchandises à vendre, reçoivent volontiers en échange des métaux précieux, persuadés qu'ils seront ensuite reçus préférablement à toute autre valeur, en échange des marchandises qu'ils auront à acheter.

Cette préférence est fortement augmentée par l'empreinte dont la plupart des gouvernemens revêtent les pièces pour en faciliter la circulation, empreinte qui donne au vendeur une certaine sécurité relativement au poids et au degré de pureté des morceaux de métal. S'il fallait les

Digitized by Google

peser, des difficultés sans nombre naîtraient à l'occasion de la maladresse des gens et de l'imperfection de leurs instrumens. Ce serait peu. L'or et l'argent subissent, par leur mélange avec d'autres métaux, une altération qui n'est pas reconnaissable à la seule inspection. Il faut, pour s'en assurer, leur faire subir une opération chimique délicate et compliquée. L'art du monnayeur qui réduit les métaux à un titre connu, et qui les divise par pièces dont le poids est connu également, ajoute donc une qualité nouvelle à celles qui rendent les métaux précieux éminemment propres à servir de monnaie; ce sont ces qualités qui les font rechercher pour cet usage, et non, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, l'autorité des lois et du gouvernement.

Toutefois ces qualités seraient insuffisantes pour assurer la circulation des monnaies, si elles ne recelaient pas en elles-mêmes une valeur qui leur fût propre, une valeur que chacun de ceux qui les reçoivent supposât devoir se soutenir au moins jusqu'au moment où il doit s'en servir pour un achat. L'origine de cette valeur et les causes qui la font varier, donnent lieu à des considérations assez importantes pour en faire le sujet d'un autre chapitre.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII.

Origine de la valeur des monnaies (1).

La monnaie n'étant qu'un instrument qui sert à faciliter nos échanges, la quantité de monnaie dont un pays a besoin est déterminée par la somme des échanges que les richesses de ce pays et l'activité de son industrie entraînent nécessairement. Dans le cours ordinaire des choses, on ne troque pas des marchandises les unes contre les autres sans motif, et simplement pour faire un troc; mais pour faire servir les marchandises qu'on échange à la production ou à la consommation du pays. Quand la production est plus active, quand la consommation est plus étendue, on a plus d'échanges à con-

(1) Les variations survenues dans le système monétaire d'Angleterre, et les bons écrits qu'elles ont provoqués, ont rendu nécessaires d'assez grands changemens dans cette partie du Traité d'Économie politique, ouvrage que l'auteur a toujours cherché à mettre au niveau des progrès bien constatés de la science.

Digitized by Google

clure, on a besoin d'une plus forte somme de monnaie. En d'autres mots, ce n'est pas la somme des monnaies qui détermine le nombre et l'importance des échanges; c'est le nombre et l'importance des échanges qui déterminent la somme de monnaie dont on a besoin.

De cette nature des choses il résulte que, rien n'étant changé d'ailleurs aux circonstances du pays, la valeur de la monnaie décline d'autant plus qu'on en verse davantage dans la circulation. En effet, admettant que le numéraire qui circule actuellement en France s'élève à deux milliards de francs, si, par une cause quelconque, on portait tout à coup ce nombre de francs à quatre milliards, la quantité de produits, de marchandises qui se présenteraient en vente, étant ce qu'elle était, il devient évident qu'on n'offrirait pas plus de marchandises à vendre, tandis qu'on offrirait, pour chaque objet à vendre, un nombre de francs double de ce qu'on en offre à présent; les quatre milliards ne vaudraient pas plus que les deux milliards, valeur actuelle; chaque franc ne vaudrait que cinquante centimes. On sent que cette supposition est extrême et inadmissible; mais ce qui ne l'est pas, c'est une augmentation ou une diminution moins considérable et plus graduelle de la somme des uni-

Digitized by Google

tés monétaires, et un effet proportionnel relativement à la valeur de chaque unité.

Par une suite du même principe, si la population du pays devenait plus nombreuse, sa production et sa consommation plus considérables, et si par conséquent le pays se trouvait avoir plus de transactions à conclure, plus d'échanges à terminer, sans que le nombre des unités monétaires fût accru, étant plus demandées et n'étant pas offertes en plus grande quantité, la valeur de chaque unité monétaire croîtrait d'autant plus que cette disparité deviendrait plus sensible. De ces deux effets contraires peuvent naître des combinaisons diverses à l'infini.

Appliquons ces vérités fondamentales aux monnaies qui peuvent être faites de différentes matières, et d'abord aux monnaies d'argent. Les observations qu'elles nous fourniront pourront nous éclairer sur les autres monnaies, en y fesant les corrections nécessaires.

Une pièce de 5 francs d'une part, et un petit lingot du même métal et du même poids d'autre part, sont deux marchandises un peu différentes entre elles; elles diffèrent comme un produit fabriqué diffère de la matière première dont il est fait. Si cette fabrication était libre pour tout le monde, et si l'autorité publique se bornait à fixer le titre, le poids et l'empreinte

Digitized by Google

que chaque pièce doit recevoir, il s'élèverait des manufactures de monnaie jusqu'à ce que les besoins qu'on a de cet instrument fussent satisfaits. La matière première, l'argent, a, dans chaque pays, une valeur quelconque, déterminée par les mêmes causes qui agissent sur les autres marchandises; la concurrence des fabricans réduirait les frais de fabrication au taux le plus bas; et à ce taux, les besoins de la circulation détermineraient le nombre de pièces qu'on pourrait fabriquer avec profit. Si les manufacturiers en produisaient davantage, ils aviliraient leur marchandise et perdraient; s'ils en fabriquaient trop peu, la valeur des monnaies s'élèverait au-dessus des frais de production, et provoquerait une fabrication plus considérable. Mais le monnayage n'est pas abandonné à une libre concurrence. On sait que dans tous les pays l'autorité publique s'est réservée l'exercice exclusif de ce genre de manufacture; soit qu'à la faveur du monopole, elle ait voulu se procurer un bénéfice extraordinaire, comme celui qu'elle tire en certains lieux du monopole du tabac; soit plutôt qu'elle ait voulu offrir à ses sujets une garantie plus digne de leur confiance que celle que leur donnerait une manufacture appartenant à des particuliers. En effet, la garantie des gouvernemens, toute fraudu-

Digitized by Google

leuse qu'elle a été trop souvent, convient encore mieux aux peuples qu'une garantie privée, tant à cause de l'uniformité qu'une fabrication homogène permet de donner aux pièces, que parce que la fraude serait peut-être plus difficile encore à reconnaître, exercée par des particuliers.

Quoi qu'il en soit, cette circonstance introduit une proportion jusqu'à un certain point arbitraire entre le prix du lingot et le prix des pièces. Quelquefois le gouvernement juge à propos de les fabriquer gratuitement, comme en Angleterre et en Russie, où l'on donne, à ceux qui portent des lingots à la monnaie, un poids égal en pièces monnayées, sans rien retenir pour la façon. Aussi, dans ces pays, les pièces monnayées ne vaudraient pas plus que le lingot, sans une circonstance qui fait que le monnayage, qui ne rapporte rien au gouvernement, n'est pas tout-à-fait gratuit pour le particulier. Celui-ci perd les intérêts de sa matière première depuis l'instant où il confie son argent aux ateliers monétaires, jusqu'à celui où on le lui rend. Sans la perte qui en résulte, il est évident que l'on se servirait de l'hôtel des monnaies, non-seulement pour avoir des monnaies, mais pour avoir, sans frais, un métal réduit à un titre uniforme, et portant une étiquette

Digitized by Google

digne de confiance; ce qui en faciliterait l'emploi, même dans le cas où l'on ne voudrait pas s'en servir comme monnaie. Malgré même cette perte d'intérêts qu'on subit à l'hôtel des monnaies d'Angleterre, il a très-souvent convenu aux spéculateurs de porter à l'étranger des monnaies anglaises où elles ne remplissaient pas l'office de monnaie, mais de lingots réduits à un titre uniforme et connu. Avant la révolution française, on voyait constamment des guinées dans le commerce des métaux précieux qui se fesait en France. Le gouvernement anglais, par conséquent, fesait supporter à ses contribuables les frais de fabrication, et ne les fesait pas jouir de la totalité de la monnaie qui résultait de ces frais, dont une partie tournait au profit des marchands étrangers. Le même effet s'est renouvelé depuis que les Anglais ont fait une nouvelle monnaie d'or appelée *souverains*. Les Anglais sont dupes en ceci de leur respect chinois pour leurs anciens usages.

Le même inconvénient se manifeste jusqu'à un certain point en France : non que le monnayage y soit entièrement gratuit; mais le profit en est abandonné, dans chaque hôtel des monnaies, à un entrepreneur à façon, que l'on nomme improprement *directeur;* et le gouvernement demeure chargé des frais d'administra-

Digitized by Google

tion et de surveillance, de l'entretien des bâtimens et des grosses machines, ainsi que de l'intérêt du capital que ces choses représentent.

Dans les cas que je viens de citer, la valeur de la monnaie ne s'élève pas aussi haut que si elle était fabriquée par des particuliers ; car nul d'entre eux ne voudrait subir les pertes que les gouvernemens consentent à supporter. En France, la différence de valeur entre l'argent en lingot et l'argent monnayé n'est guère, en temps ordinaire, que d'un pour cent en faveur de l'argent monnayé ; différence trop légère pour couvrir les frais de fabrication.

Dans d'autres temps et dans d'autres pays, les gouvernemens ont cru pouvoir retenir sur les métaux qu'on portait à leurs ateliers, outre leurs frais de fabrication, un droit régalien qu'ils ont nommé *droit de seigneuriage*. Mais, dans le cas dont il est ici question, le gouvernement n'est autre chose qu'un manufacturier. Son bénéfice ne peut naître que de la différence de valeur qui se manifeste entre la matière première et le produit fabriqué ; valeur qui dépend, non de ses lois et d'une fixation de valeur qui ne dépend pas de lui, mais des circonstances de la société et de la volonté libre des contractans et du prix courant des marchandises. On

Digitized by Google

voit que les droits de fabrication, les droits de seigneuriage, dont on a tant discouru, sont absolument illusoires, et que les gouvernemens ne peuvent avec des ordonnances déterminer le bénéfice qu'ils feront sur les monnaies.

Sans doute le gouvernement peut décider qu'il ne frappera aucune monnaie, à moins que le particulier qui lui apporte du métal à transformer en monnaie ne lui abandonne cinq onces d'argent sur cent qui passeront sous son balancier; mais on doit bien penser que si, au cours du marché, les cent onces fabriquées ne valent pas à leur possesseur autant que cent cinq onces en lingots, il gardera ses lingots, et les ateliers monétaires resteront oisifs. Et si le gouvernement, pour occuper ses balanciers, achète lui-même des matières, et qu'après avoir frappé cent onces, ces cent onces monnayées ne puissent acheter que cent deux onces en lingots il ne gagnera que deux pour cent sur sa fabrication, quelle que soit la loi (1).

---

(1) Si l'on objectait ici le droit de 11 $\frac{1}{2}$ pour cent, que le gouvernement espagnol, ainsi que l'affirme M. de Humboldt, se fesait payer au Mexique sur la fabrication des piastres, droit qui excédait de beaucoup les frais de monnayage, et procurait un ample revenu à la couronne d'Espagne, je prierais de remarquer qu'il n'est

Digitized by Google

Le seul moyen qu'aient les gouvernemens d'accroître leurs profits sur le monnayage, est de se prévaloir du privilége qu'ils ont de fabriquer seuls, pour diminuer l'approvisionnement du marché, en suspendant la fabrication jusqu'à ce que les monnaies, devenues plus rares, aient acquis plus de valeur relativement aux autres marchandises. De cette manière le besoin d'argent monnayé le fesant plus vivement rechercher, sa valeur croît, on en offre moins pour un kilogramme d'argent, de même que pour toute autre marchandise, et il est alors possible qu'on obtienne pour 190 francs en écus, pour 180 francs, et même pour moins, un kilogramme d'argent dont on pourra faire 200 francs d'écus.

---

pas question dans cet exemple d'un droit de monnayage seulement, mais d'un droit d'extraction. Les mines étant nombreuses et presque toutes exploitées par des particuliers, le gouvernement, ne sachant aucun moyen d'empêcher que beaucoup de métal d'argent ne fût soustrait aux droits qu'on prétendait mettre sur son extraction, avait trouvé plus simple d'en proscrire complétement le commerce, à moins que le métal ne fût réduit en piastres. Tout argent en lingot était réputé contrebande. Force était dès-lors de le faire frapper en piastres à l'hôtel des monnaies pour n'être pas en fraude; c'était une loi fiscale comme celle qui assujettit les journaux à un timbre, et non une loi monétaire.

Digitized by Google

Le profit ne consistera toujours que dans la différence qui se manifestera entre le prix du lingot et celui de la monnaie.

Il ne paraît cependant pas que les gouvernemens se prévalent de ce privilége qu'ils ont d'approvisionner imparfaitement d'espèces, la circulation du pays. Cela ne peut avoir lieu sans occasioner une certaine pénurie de monnaie, qui provoque dans le public l'emploi de signes représentatifs dont nous nous occuperons bientôt. Les employés des monnaies sont toujours de leur côté pressés de fabriquer, soit pour paraître utiles, soit pour profiter d'un *tant pour cent*, accordé à plusieurs d'entre eux sur les métaux qui passent dans les creusets ou sous les balanciers. Peut-être encore les gouvernemens sont-ils trop mauvais négocians pour évaluer complétement leurs frais de production, et notamment la valeur capitale des hôtels des monnaies; et, après avoir regardé comme perdues les sommes qu'ils y ont consacrées, et peut-être les nombreux traitemens de leurs employés, courent-ils après le bénéfice qui résulte de la fabrication courante, tout insuffisant qu'il est pour rembourser les traitemens et l'intérêt des capitaux versés dans l'entreprise. En fait, il ne paraît pas que la valeur de l'argent monnayé surpasse, dans aucun pays, la valeur de l'argent

Digitized by Google

en lingot, de manière à excéder les frais de fabrication.

Si les gouvernemens étaient complétement indemnisés des frais de fabrication, si le monnayage ne coûtait absolument rien aux contribuables, il n'y aurait jamais lieu de gémir sur l'exportation des espèces. Elle serait même aussi favorable à la richesse nationale que l'exportation de tout autre produit manufacturé. C'est une branche de l'orfévrerie ; et il n'est pas douteux qu'une monnaie qui serait assez bien frappée pour ne pouvoir être aisément contrefaite, une monnaie essayée et pesée avec précision, pourrait devenir d'un usage courant en plusieurs lieux du monde, et que l'état qui la fabriquerait en tirerait un profit qu'on ne devrait nullement mépriser. Les ducats d'Hollande sont recherchés dans tout le Nord pour une valeur supérieure à leur valeur intrinsèque, et les piastres d'Espagne ont été fabriquées d'une manière si constante et si fidèle, qu'elles ont cours de monnaie, non-seulement dans toute l'Amérique, mais encore dans la république des États-Unis, dans une partie considérable de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie (1).

---

(1) Si le monnayage en France ne coûtait pas plus qu'il ne rapporte, la France pourrait s'applaudir de

Digitized by Google

Les piastres offrent même un exemple curieux de la valeur que l'empreinte donne au métal. Lorsque les Américains des États-Unis ont voulu fabriquer leurs dollars, qui ne sont autres que des piastres, ils se contentèrent de faire passer les piastres sous leur balancier; c'est-à-dire que, sans rien changer à leur poids et à leur titre, ils effacèrent l'empreinte espagnole pour y imprimer la leur. Dès ce moment, les Chinois et les autres peuples d'Asie ne voulurent plus les recevoir sur le même pied : cent dollars n'achetaient plus la même quantité de marchandise qu'on obtenait pour cent piastres. Le gouvernement américain, qui, très-éclairé d'ailleurs, était encore imbu du préjugé de la

---

voir les écus de cinq francs qu'elle a frappés depuis la révolution, grâce à leur régularité, circuler en plusieurs pays étrangers comme monnaie courante. La faveur dont ils jouissent serait plus marquée encore, si les diverses révolutions survenues en France n'avaient pas fréquemment fait changer l'effigie de ces écus. Une empreinte différente fait craindre aux peuples qui ne connaissent pas nos lois, qu'il n'y ait quelque chose de changé au poids ou au titre des pièces. Un pays qui, sur ce point, consulterait les intérêts généraux plus que la vanité du monarque, donnerait à ses monnaies des empreintes qu'il ne fût pas nécessaire de changer; tels seraient des emblêmes tirés du commerce.

Digitized by Google

balance du commerce, se prévalut de cette circonstance pour faire cesser l'exportation des espèces en Asie. Il ordonna qu'on n'exporterait plus que les dollars de la façon des États-Unis; de manière qu'après avoir fait des frais pour diminuer la valeur d'une partie des piastres d'Espagne, il voulut qu'on les employât à l'usage auquel le gouvernement avait empêché qu'elles ne fussent propres : celui de s'en servir dans les relations commerciales qu'on avait avec les peuples qui n'y mettaient pas le prix.

Il fallait laisser porter au dehors la valeur, sous quelque forme que ce fût, qui devait amener les plus gros retours; et là-dessus on pouvait s'en rapporter à l'intérêt privé.

Et que dire du gouvernement espagnol, dont la fidélité dans l'empreinte de ses piastres leur donnait au dehors une valeur fort supérieure à leur valeur intrinsèque, qui, en vertu de l'espèce de monopole dont jouissaient ses états d'Amérique, relativement à cette marchandise, pouvait charger de gros droits son extraction, et qui néanmoins prohibait une exportation si profitable pour ses peuples et pour lui?

Le gouvernement, quoique fabricant de monnaie, et n'étant point tenu de la fabriquer gratuitement, ne peut pas néanmoins, avec justice, retenir les frais de fabrication sur les som-

Digitized by Google

mes qu'il paie en exécution de ses engagemens. S'il s'est engagé à payer, je suppose, pour des fournitures qui lui ont été faites, une somme d'un million, il ne peut équitablement dire au fournisseur : « Je me suis engagé à vous payer « un million, mais je vous paie en monnaie qui « sort de dessous le balancier, et je vous retiens « vingt mille francs, plus ou moins, pour frais « de fabrication. »

Le sens de tous les engagemens pris par le gouvernement ou par les particuliers est celui-ci : *Je m'engage à payer telle somme en monnaie fabriquée*, et non pas *telle somme en lingots ;* l'échange qui sert de base à ce marché a été fait en conséquence de ce que l'un des contractans donnait pour sa part une denrée un peu plus chère que l'argent, c'est-à-dire de l'argent frappé en écus. Le gouvernement doit donc de l'argent monnayé ; il a dû acheter en conséquence, c'est-à-dire, obtenir plus de marchandise que s'il s'était engagé à payer en argent-lingots ; dans ce cas, il bénéficie des frais de fabrication au moment où il conclut le marché, au moment où il obtient une plus grande quantité de marchandise que s'il eût fait ses paiemens en lingots. C'est quand on lui porte du métal à fabriquer en monnaie, qu'il doit faire payer ou retenir en argent les frais de fabrication.

Digitized by Google

Nous avons vu de quelle manière et jusqu'à quel point les gouvernemens, en vertu du privilége qu'ils se sont attribué, avec raison je crois, de fabriquer seuls les monnaies, peuvent en faire un objet de lucre; nous avons vu en même temps qu'ils ne s'en prévalent guère, et que par tout pays la valeur d'une pièce de monnaie excède peu celle d'un petit lingot égal en poids et en finesse. C'est de quoi l'on peut se convaincre en voyant quel est le prix courant du lingot payé en pièces de monnaie. D'un autre côté, nous pouvons regarder comme un fait constant que jamais les pièces monnayées ne tombent au-dessous de la valeur de leur matière première. La raison en est simple. Si, par l'effet d'une surabondance d'espèces, un écu de 5 francs déclinait en valeur jusqu'à valoir un peu moins qu'un petit lingot du même poids et de la même finesse, les spéculateurs réduiraient, par la fonte, l'écu en lingot; ce qui diminuerait le nombre des écus jusqu'au moment où, devenus plus rares et plus précieux, il n'y aurait plus d'avantage à les fondre.

Si la valeur d'une monnaie d'argent ne tombe jamais au-dessous de la valeur d'un lingot de même poids et de même finesse, et si, par des motifs que nous avons pu apprécier, elle ne s'élève guère au-dessus, nous conclurons que la

Digitized by Google

valeur du métal règle, gouverne la valeur de la monnaie, et que les causes qui déterminent la valeur du métal, déterminent par suite la valeur des pièces de monnaie qui en sont faites. Aussi arrive-t-il très-souvent que l'on confond la variation des valeurs monétaires avec la variation des valeurs métalliques. Une altération dans le poids et dans le titre des monnaies cause toujours une altération dans leur valeur.

Or, quelles sont les causes de la valeur du métal? Les mêmes que celles qui déterminent la valeur de tous les autres produits : le besoin qu'on en a, restreint par les frais de sa production. L'utilité du métal d'argent, qui est le premier fondement de la demande qu'on en fait, consiste dans les services qu'il peut rendre, soit comme monnaie, soit comme métal propre à former des ustensiles et des ornemens. Les avantages qu'on lui a reconnus dans l'emploi qu'on en fait comme monnaie, l'ont fait adopter en cette qualité par toutes les nations tant soit peu riches et commerçantes. Celles mêmes dont la monnaie est principalement en or ou en papier, se servent de l'argent pour les coupures de l'instrument de leurs échanges. Ce double usage du métal d'argent, détermine l'étendue de la demande qu'on en fait au prix où le portent ses frais de production. Toutes les cir-

Digitized by Google

constances qui tendent à diminuer la demande, tendent à diminuer sa valeur; tel serait un déclin dans l'industrie et la population du monde. La société humaine, dans ce cas, en réclamerait une moins grande quantité, et ne pourrait plus faire les mêmes sacrifices pour s'en procurer : on cesserait d'exploiter les mines les plus coûteuses. Si d'une autre part, on découvrait d'autres mines plus riches que celles où l'on puise maintenant, si les procédés d'exploitation se perfectionnaient et devenaient moins dispendieux, la valeur du métal baisserait; mais comme cette circonstance en étendrait l'usage, et permettrait à un plus grand nombre de familles d'employer des ustensiles d'argent, ou du moins d'en employer en plus grand nombre; comme les monnaies devenant moins précieuses, on les multiplierait pour répondre aux besoins de la circulation, la demande du métal d'argent augmenterait à mesure que son prix deviendrait plus bas; sa baisse serait combattue par cette demande, et s'arrêterait au point où elle viendrait rencontrer les frais de production nécessaires pour procurer cette quantité de métal (1).

(1) MM. Ricardo, Garnier, et quelques autres, soutiennent que les frais d'extraction déterminent seuls le prix des métaux, c'est-à-dire la quantité plus ou moins

Digitized by Google

On peut appliquer aux monnaies composées avec d'autres matières que l'argent, les raisonnemens dont je me suis servi en parlant de l'argent. Leur valeur est toujours en proportion de la quantité de monnaie qu'on verse dans la circulation, comparée avec la quantité que la cir-

---

grande qu'on en offre en échange de toute autre chose. Ils méconnaissent conséquemment l'influence du besoin sur la valeur du métal. C'est contredire la mieux constatée de toutes les expériences, celle qui nous montre chaque jour que la valeur des choses s'accroît par la demande. La valeur d'un produit n'excède pas, à la vérité, les frais de sa production; mais quand le public éprouve le besoin de consommer une plus grande quantité d'un produit, il consent à payer plus cher les services productifs qui le procurent, et les frais de sa production deviennent plus considérables. Il n'est pas douteux que si, par des circonstances quelconques, le besoin qu'on a d'argent augmentait, son prix s'élèverait par rapport à celui de toutes les autres marchandises; on chercherait à exploiter des mines qu'on n'exploite pas en ce moment, parce que leur produit n'indemnise pas des frais d'extraction. Les frais d'extraction deviendraient plus considérables; les propriétaires des mines actuelles, les entrepreneurs de toutes, et leurs fournisseurs, gagneraient davantage; et ce renchérissement serait dû à l'augmentation de la demande. Le besoin qu'on éprouverait de cette marchandise ferait que l'on consentirait à payer de plus gros frais de production.

Digitized by Google

culation en réclame. Si les besoins de la circulation n'augmentent pas, et si l'on augmente le nombre des unités monétaires, leur valeur décline. Si leur valeur baisse au-dessous de celle de leurs frais de production, la matière première comprise, le fabricateur perd à leur fabrication. Quand la matière première est de nulle valeur, comme lorsqu'on fait de la monnaie de papier, la valeur de la monnaie peut décliner à l'excès; car alors on peut en fabriquer sans beaucoup de frais de production; mais le papier-monnaie donnant lieu à des considérations particulières, quoique sa valeur dérive des mêmes principes, j'en ferai un chapitre à part. Il me suffira dans ce moment d'avertir que les monnaies faites d'une matière influent sur celles qui sont autrement composées, et qu'en multipliant la quantité des unités monétaires, qui sont en or, on fait décliner la valeur de celles qui sont en argent ou en cuivre. On en peut dire autant des signes représentatifs de la monnaie, qui, sans être monnaie eux-mêmes, font un effet pareil à la multiplication des unités monétaires, parce qu'ils satisfont aux mêmes besoins.

Dans les monnaies métalliques, le métal le plus précieux est le seul qui soit compté comme ayant une valeur intrinsèque; l'alliage ne conserve aucune valeur, parce que si l'on voulait

Digitized by Google

en faire le départ, il ne vaudrait pas les frais de l'opération (1).

La monnaie en circulation dans un pays, quelle que soit sa matière, ayant une valeur qui lui est propre, une valeur qui naît de ses usages, fait partie des richesses de ce pays, aussi bien que le sucre, l'indigo, le froment, et toutes les marchandises qui sont en sa possession (2). Elle varie de valeur comme les autres marchan-

---

(1) Dans notre monnaie d'argent actuelle, il y a un dixième de cuivre sur neuf dixièmes d'argent fin; la valeur du cuivre est à celle de l'argent environ comme 1 est à 80. La valeur du cuivre contenu dans notre monnaie d'argent est donc à peu près la huit centième partie de la valeur totale de nos pièces d'argent : cinq huitièmes de centime sur 5 francs. En supposant qu'on voulût en séparer le cuivre, il ne paierait pas les frais de départ, sans parler du prix de la façon de la monnaie qu'on perdrait. On le compte donc pour rien dans l'évaluation de la monnaie. On ne voit dans une pièce de 5 francs que 22 $\frac{1}{2}$ grammes d'argent fin qui s'y trouvent, quoique son poids total soit de 25 grammes, le cuivre compris.

(2) Il est ici question de la valeur réelle de la monnaie déterminée par la quantité des choses qu'elle peut acheter. Quand les unités monétaires sont en nombre double, cette portion de richesses n'est pas double, si la valeur des unités monétaires a décliné.

Digitized by Google

dises, et se consomme comme elles, quoique plus lentement que la plupart d'entre elles. On ne saurait donc approuver la manière dont la représente M. Garnier, lorsqu'il dit que « tant « que l'argent reste sous la forme de monnaie, « il n'est pas proprement une richesse, dans le « sens strict de ce mot, puisqu'il ne peut direc- « tement et immédiatement *satisfaire un besoin* « ou une jouissance. » Une foule de valeurs ne sont pas susceptibles de satisfaire un besoin ou une jouissance sous leur forme actuelle. Un négociant possède un magasin entier rempli d'indigo qui ne peut servir en nature, ni à nourrir, ni à vêtir, et qui n'en est pas moins une richesse; richesse qu'il transformera, dès qu'il le voudra, en une autre valeur immédiatement propre à l'usage. L'argent en écus est donc une richesse aussi bien que l'indigo en barils. D'ailleurs la monnaie, par ses usages, ne satisfait-elle pas un des besoins des nations civilisées?

Le même auteur avoue, à la vérité, dans un autre endroit, que « dans les coffres d'un par- « ticulier le numéraire est une vraie richesse, « une partie intégrante des biens qu'il possède, « et qu'il peut consacrer à ses jouissances; mais « que, sous le rapport de l'économie publique, « ce numéraire n'est autre chose qu'un instru- « ment d'échange, totalement distinct des ri-

Digitized by Google

« chesses qu'il sert à faire circuler (1). » Je crois en avoir dit assez pour prouver au contraire l'analogie complète qu'il y a entre le numéraire et toutes les autres richesses. Ce qui est richesse pour un particulier, l'est pour une nation, qui n'est que la réunion des particuliers; l'est aux yeux de l'économie publique, qui ne doit pas raisonner sur des valeurs imaginaires, mais sur ce que chaque particulier, ou tous les particuliers réunis, regardent, non dans leurs discours, mais dans leurs actions, comme des valeurs.

C'est une preuve de plus qu'il n'y a pas deux ordres de vérités dans cette science non plus que dans les autres; ce qui est vrai pour un individu, l'est pour un gouvernement, l'est pour une société. La vérité est une; les applications seules diffèrent.

---

(1) *Abrégé des Principes d'Économie publique*, première partie, chap. 4, et dans l'avertissement.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIV.

Que les monnaies faites de différens métaux ne peuvent pas conserver un rapport fixe dans leur valeur.

Les causes qui influent sur la valeur des choses, et notamment la quantité qu'on en demande au prix où les portent leurs frais de production, n'influent pas au même degré sur différentes marchandises, ni à différentes époques sur la même marchandise. Or, différens métaux sont des marchandises différentes; leurs propriétés, leurs usages sont divers. On ne peut pas employer l'or dans tous les cas où l'on emploie l'argent; il a une pesanteur, une ductilité qui lui sont propres; sa rareté et les frais de son extraction le portent à un prix qui excède la dépense que beaucoup de familles peuvent consacrer à se pourvoir de cuillères, de fourchettes, et de beaucoup d'autres ustensiles d'argent. L'argent est en conséquence beaucoup plus demandé que l'or en proportion de la quantité qu'en fournissent les mines. M. de Humboldt prétend que la quantité d'argent fournie, tant

Digitized by Google

par les mines d'Europe que par celles d'Amérique, est à la quantité d'or recueillie, comme 45 est à 1 (1). Cependant la valeur de l'argent n'est pas 45 fois moindre que celle de l'or, mais seulement 15 fois environ; et ce meilleur marché, joint à ses autres qualités, suffit pour qu'on porte la demande qu'on fait de l'argent jusqu'à un prix qui permet aux entrepreneurs des mines les moins fécondes d'être dédommagés par ce prix de leurs frais de production.

Des circonstances différentes entraîneraient d'autres rapports. Par exemple, la découverte de nouvelles mines d'or plus abondantes et d'une exploitation moins dispendieuse, pourrait faire beaucoup baisser la valeur de l'or relativement à toutes les autres marchandises, et par conséquent relativement à l'argent.

Ces considérations n'ont point arrêté les gouvernemens lorsqu'ils ont fabriqué leurs monnaies de plusieurs métaux différens. Ils ont déclaré constant un fait variable. Ils ont dit : Une certaine quantité d'argent, toujours la même, vaudra 20 francs, et une certaine quantité d'or, toujours la même, vaudra également 20 francs. Mais la nature des choses est plus

(1) *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, édition in-8°, tome IV, page 222.

Digitized by Google

forte que les lois. Sous l'ancien régime, la pièce d'or à laquelle les lois attribuaient une valeur de 24 livres tournois, se vendait couramment 25 livres 8 sous (1). Aussi se gardait-on bien, en France, de faire en or les paiemens auxquels on était engagé.

En Angleterre, une fixation différente a produit des effets contraires. En 1728, le cours naturel des échanges avait établi la valeur relative de l'argent fin et de l'or fin dans la proportion de 1 à $15\frac{9}{124}$ (ou, pour faire une fraction plus simple, à $15\frac{6}{14}$). Avec une once d'or on achetait $15\frac{1}{14}$ onces d'argent, et réciproquement. C'est à ce taux que fut fixé le rapport des monnaies d'or et d'argent; c'est-à-dire qu'une once d'or monnayé s'appelait 3 livres 17 sous 10 $\frac{1}{2}$ deniers sterling, et que $15\frac{1}{14}$ onces d'argent monnayé s'appelaient de même 3 livres 17 sous 10 $\frac{1}{2}$ deniers sterling. Mais c'était fixer une proportion variable de sa nature. L'argent éprouva successivement plus de demandes que l'or : le goût de la vaisselle et des ustensiles d'argent se répandit; le commerce de l'Inde prit un plus grand

(1) L'arrêt du 30 octobre 1785, ordonna une refonte des louis d'or qui, diminuant la quantité d'or fin qu'ils contenaient, réduisit leur valeur, à très-peu près, à la valeur de 24 livres tournois en argent.

Digitized by Google

essor, et emporta de l'argent de préférence à l'or, parce qu'en Orient il vaut plus, relativement à l'or, qu'en Europe (1); finalement la valeur relative de l'argent était devenue, à la fin du siècle dernier, par rapport à celle de l'or, comme 1 est à 14 $\frac{3}{4}$ seulement. Tellement que la quantité de monnaie d'argent qui, frappée en espèces, valait 3 livres 17 sous 10 $\frac{1}{2}$ deniers sterling, pouvait, si elle était fondue en lingots, se vendre 4 livres sterling contre de la monnaie d'or. Il y avait donc à gagner à la fondre en lingots, et l'on perdait en fesant des paiemens en espèces d'argent. C'est pour cela que, jusqu'au moment où la banque d'Angleterre fut autorisée, en 1797, à suspendre ses paiemens en espèces, tous les paiemens se fesaient en or.

Ensuite on n'a plus payé qu'en papier, parce qu'une livre sterling de papier valait moins encore qu'une livre sterling d'or telle que les lois monétaires la voulaient.

---

(1) Les voyageurs prétendent qu'à la Chine la valeur de l'or est, relativement à celle de l'argent, comme 12 à 13 est à 1; et au Japon, comme 8 à 9 est à 1. Mais ces proportions ont dû changer, et, dans tous les cas, se rapprocheront de celles d'Europe et d'Amérique, par suite des transports considérables de métal d'argent qui se font en Asie.

Digitized by Google

Ce qui vient d'être dit de l'or et de l'argent, peut être dit de l'argent et du cuivre, et en général de la valeur relative de tous les autres métaux. Il n'est pas plus sage de dire que la quantité de cuivre contenue dans cent centimes vaut autant que l'argent contenu dans un franc, qu'il ne l'est de dire que la quantité d'argent contenue dans quatre écus de 5 francs vaut autant que l'or contenu dans une pièce de 20 francs.

Cependant la proportion fixée par la loi entre le cuivre et les métaux précieux, n'a pas eu de très-grands inconvéniens, en ce que la loi n'a pas autorisé à payer indifféremment en cuivre ou en métaux précieux les sommes stipulées en *livres sterling* ou en *francs;* de manière que la seule monnaie avec laquelle on puisse acquitter légalement les sommes qui surpassent la valeur des pièces d'argent, c'est l'argent ou l'or. On peut dire que ces deux métaux sont les seules monnaies légales. Les pièces de cuivre ou de billon (1) sont seulement considérées comme des coupures, des espèces de billets de confiance, de signes représentant une pièce

(1) On appelle *billon* un alliage dans lequel il entre un quart ou moitié d'argent fin, et où le reste est du cuivre.

Digitized by Google

d'argent trop petite pour être frappée en monnaie. Je ne connais guère que la Chine où la monnaie légale soit de cuivre, et où l'argent dont on fait usage représente du cuivre.

Le gouvernement, qui met en circulation des coupures qui ne sont autre chose que des billets de confiance, devrait toujours les échanger, à bureau ouvert, contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au-delà de ce qu'en réclament les menus échanges et les appoints. S'il en restait plus, les pièces de cuivre ne pouvant avoir les mêmes avantages pour leur possesseur que l'or ou l'argent qu'elles représentent, mais qu'elles ne valent pas, il chercherait à s'en défaire, soit en les vendant à perte, soit en payant de préférence avec cette monnaie les menues denrées, qui renchériraient en raison de cela, soit enfin en plaçant ces pièces dans les paiemens qu'il a à faire, en plus grande proportion que ne l'exigent les appoints.

Le gouvernement, qui est intéressé à ce qu'on ne les vende pas à perte, attendu qu'il disposerait moins avantageusement de celles qu'il met en circulation, autorise ordinairement le dernier parti. Avant 1808, par exemple, on

Digitized by Google

était autorisé à Paris à payer en monnaie de cuivre $\frac{1}{40}$ des sommes qu'on devait; ce qui produisait un effet pareil à une altération dans le titre des monnaies. Une somme de monnaie valant un peu moins, en raison de cette circonstance, les vendeurs de toute espèce de marchandises, qui, sans savoir les causes qui influent sur la valeur des monnaies, connaissent très-bien ce que les monnaies valent, fesaient leur prix en conséquence.

Chaque vendeur, armé d'une balance et d'un creuset, ne s'arrête pas à vérifier le titre et le poids des monnaies; mais les gens qui font le commerce des matières d'or et d'argent, ou d'autres métiers analogues, sont perpétuellement occupés à comparer la valeur des métaux précieux contenus dans les monnaies avec la valeur courante de ces mêmes monnaies, pour tirer parti des bénéfices que peut laisser leur différence; et les opérations mêmes qu'ils font pour obtenir ce bénéfice, tendent toujours à établir la valeur courante des monnaies au niveau de leur valeur réelle.

La quantité de cuivre qu'on est forcé de recevoir influe de même sur le change avec l'étranger. Une lettre de change payable en francs à Paris, se vend certainement moins cher à Amsterdam, lorsqu'une partie de sa valeur doit

Digitized by Google

être payée en cuivre; de même qu'elle vaudrait moins si le franc contenait une moindre quantité d'argent fin et plus d'alliage.

Il faut pourtant remarquer que cette circonstance ne fait pas baisser la valeur de la monnaie en général autant que l'alliage, qui n'a aucune valeur par lui-même, tandis que la monnaie de cuivre qui entrait pour un quarantième dans nos paiemens, avait une légère valeur intrinsèque, inférieure cependant au quarantième de la somme en argent; autrement on n'aurait pas été forcé de faire une ordonnance pour contraindre à la recevoir.

Si le gouvernement remboursait à bureau ouvert, en argent, les pièces de cuivre qu'on viendrait lui rapporter, il pourrait, presque sans inconvénient, leur donner extrêmement peu de valeur intrinsèque; les besoins de la circulation en absorberaient toujours une fort grande quantité, et elles conserveraient leur valeur aussi complétement que si elles valaient la fraction de monnaie qu'elles représentent; de même qu'un billet de banque qui n'a point de valeur intrinsèque, circule néanmoins, et même plusieurs années de suite, comme s'il valait intrinsèquement ce que porte sa valeur nominale. Cette opération vaudrait au gouvernement plus que ce qu'il peut faire passer de force

Digitized by Google

dans la circulation, et la valeur des monnaies n'en serait point altérée.

Il n'y aurait à craindre que les contrefacteurs, dont la cupidité serait d'autant plus excitée, qu'il y aurait plus de différence entre la valeur intrinsèque et la valeur courante. L'avant-dernier roi de Sardaigne, ayant voulu retirer une monnaie de billon que son père avait fabriquée dans des temps malheureux, en retira trois fois plus que le gouvernement n'en avait jamais fait. Le roi de Prusse éprouva une semblable perte, par une semblable cause, lorsqu'il fit retirer, sous le nom emprunté du juif *Éphraïm*, le bas billon qu'il avait forcé les Saxons de recevoir, dans la détresse où l'avait réduit la guerre de sept ans (1).

---

(1) Mongez, *Considérations sur les Monnaies*, p. 31.

Digitized by Google

CHAPITRE XXV.

De l'altération des Monnaies.

Du droit attribué au gouvernement seul de fabriquer la monnaie, on a fait dériver le droit d'en déterminer la valeur. Nous avons vu combien est vaine une semblable prétention, la valeur de l'unité monétaire étant déterminée uniquement par l'achat et la vente, qui sont nécessairement libres. Il était impossible de ne pas s'apercevoir qu'une pièce de monnaie achetait tantôt plus, tantôt moins de marchandise; mais comme la valeur de toutes les marchandises est variable de son côté, on s'imaginait que c'était la marchandise qui variait et non la monnaie, même au milieu des circonstances les plus propres à la faire varier, telles que les changemens survenus dans sa composition, ou bien sa multiplication plus ou moins considérable.

Ainsi, quand Philippe Ier, roi de France, mêla un tiers d'alliage dans la livre d'argent de Charlemagne, qui pesait 12 onces d'argent (1),

(1) La livre de poids était de 12 onces au temps de Charlemagne.

Digitized by Google

et qu'il appela du même nom de *livre* un poids de 8 onces d'argent fin seulement, il crut néanmoins que sa livre valait autant que celle de ses prédécesseurs. Elle ne valut cependant que les deux tiers de la livre de Charlemagne. Pour une livre de monnaie, on ne trouva plus à acheter que les deux tiers de la quantité de marchandise que l'on avait auparavant pour une livre. Les créanciers du roi et ceux des particuliers ne retirèrent plus de leurs créances que les deux tiers de ce qu'ils devaient en retirer; les loyers ne rendirent plus aux propriétaires de biens-fonds que les deux tiers de leur précédent revenu, jusqu'à ce que de nouveaux contrats remissent les choses sur un pied plus équitable.

On commit et l'on autorisa, comme on voit, bien des injustices; mais on ne fit pas valoir une livre de 8 onces d'argent pur autant qu'une livre de 12 onces (1).

---

(1) Suivant ce qui a été dit au précédent chapitre, on serait fondé à croire que la valeur de la livre, qui contenait 8 onces d'argent fin, devait conserver la même valeur, pourvu qu'on n'augmentât pas la *quantité* de la monnaie frappée. Mais comme l'élévation du prix des marchandises suivit la dégradation des espèces, on peut présumer que le gouvernement, pour tirer parti de ses opérations monétaires, ordonnait des refontes, et avec 8 pièces d'argent en fesait 12, en augmentant

Digitized by Google

Dans l'année 1113, ce qu'on appelait *livre* ne contenait plus que six onces d'argent fin; au commencement du règne de Louis VII, elle ne contenait plus que 4 onces. Saint Louis appela du nom de *livre* une quantité d'argent pesant 2 onces 6 gros 6 grains (1). Enfin, à l'époque de la révolution française, ce qu'on appelait du même nom n'était plus que la sixième partie d'une once; tellement que la livre tournois n'avait plus que la 72e partie de la quantité d'argent fin qu'elle contenait du temps de Charlemagne.

Je ne m'occupe point en ce moment de la diminution qui a eu lieu dans la valeur de l'argent fin, qui, à égalité de poids, ne vaut guère, échangé contre des choses utiles, que le sixième de ce qu'il valait alors. Cette considération sort du sujet de ce chapitre; j'en parle ailleurs.

On voit que le nom de *livre tournois* a successivement été appliqué à des quantités fort di-

---

l'alliage. L'augmentation dans la quantité suivait la diminution du titre; autrement le gouvernement n'aurait rien gagné à altérer le titre.

(1) On voit, dans les Prolégomènes de Le Blanc, page 25, que le sou d'argent de saint Louis pesait 1 gros 7 ½ grains, ce qui, multiplié par 20, fait bien pour la livre 2 onces 6 gros 6 grains.

Digitized by Google

verses d'argent fin. Tantôt ce changement s'est opéré en diminuant la grandeur et le poids des pièces d'argent de même dénomination, tantôt en altérant leur titre, c'est-à-dire, en mettant sous le même poids plus d'alliage et moins d'argent fin; tantôt en augmentant la dénomination d'une même pièce, et nommant, par exemple, 4 livres tournois une pièce qui n'était auparavant que de trois livres. Comme il n'est ici question que de l'argent fin, puisque c'est la seule marchandise ayant quelque valeur dans la monnaie d'argent, de toutes ces manières l'altération a eu le même effet, puisqu'elle a diminué la quantité d'argent qu'on a appelée du nom de *livre tournois*. C'est ce que nos écrivains, d'après les ordonnances, appellent fort ridiculement *augmentation des monnaies*, parce qu'une telle opération augmente la valeur nominale des espèces, et ce qu'il serait plus raisonnable d'appeler *diminution des monnaies*, puisqu'elle diminue la quantité du métal qui seul fait la monnaie.

Bien que cette quantité ait été en diminuant depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, plusieurs rois l'ont cependant augmentée à diverses époques, notamment depuis saint Louis. Les raisons qu'ils avaient de la diminuer sont bien évidentes : il est plus commode de payer ce qu'on

Digitized by Google

doit avec une moindre quantité d'argent. Mais les rois ne sont pas seulement débiteurs; ils sont, dans beaucoup de cas, créanciers; ils sont, relativement aux contribuables, dans la situation du propriétaire relativement au fermier. Or, quand tout le monde était autorisé à s'acquitter avec une moindre quantité d'argent, le contribuable payait ses contributions, de même que le fermier son fermage, avec une moindre quantité de ce métal.

Tandis que le roi recevait moins d'argent, il en dépensait autant qu'auparavant; car les marchandises haussaient nominalement de prix en proportion de la diminution de la quantité d'argent contenue dans la livre. Quand on appelait 4 livres la quantité d'argent nommée auparavant 3 livres, le gouvernement payait 4 livres ce qu'il aurait eu pour 3 auparavant. Il se voyait forcé d'augmenter les impôts ou d'en établir de nouveaux, c'est-à-dire que, pour lever la même quantité d'argent fin, on demandait aux contribuables un plus grand nombre de *livres*. Mais ce moyen, toujours odieux, même lorsqu'il ne fait réellement pas payer davantage, était quelquefois impraticable. Alors on revenait à ce qu'on appelait la *forte monnaie*. La livre contenant un plus grand poids d'argent, les peuples, en payant le même nombre de livres,

Digitized by Google

donnaient en effet plus d'argent (1). Aussi voyons-nous que les augmentations de métal fin contenu dans les monnaies, datent à peu près de la même époque que l'établissement des impôts permanens. Auparavant, les rois n'avaient pas d'intérêt à accroître la valeur intrinsèque des pièces qu'ils frappaient.

On se tromperait, si l'on supposait que, dans l'exécution, ces nombreuses variations dans la quantité de métal fin contenue dans les monnaies, fussent aussi simples, aussi claires que je les présente ici pour la commodité du lecteur. Quelquefois l'altération n'était pas avouée, et on la cachait le plus long-temps qu'on pouvait; de là le jargon barbare adopté dans ce genre de manufacture (2). D'autres fois on altérait une espèce de monnaie et l'on ne changeait rien aux autres; à la même époque, la livre représentée par certaines pièces de mon-

(1) C'est ce qu'avait déjà fait à Rome l'empereur Héliogabale, noté dans l'histoire pour ses épouvantables profusions. Les citoyens romains devant payer, non un certain poids en or, mais un certain nombre de pièces d'or (*aurei*), l'empereur, pour recevoir davantage, en fit fabriquer qui pesaient jusqu'à 2 livres (24 onces). Le vertueux Alexandre-Sévère, animé par des motifs opposés, les réduisit de beaucoup.

(2) Philippe de Valois, dans le mandement qu'il

Digitized by Google

naie contenait plus d'argent fin que la livre représentée par d'autres pièces. Enfin presque toujours, pour rendre la matière plus obscure, on obligeait les particuliers à compter tantôt par livres et par sous, tantôt par écus, et à payer en pièces qui n'étaient ni des livres, ni des sous, ni des écus, mais seulement des fractions ou des multiples de ces monnaies de compte. Il est impossible de voir dans tous les princes qui ont eu recours à ces misérables ressources, autre chose que des faussaires armés de la puissance publique.

On comprend le tort qui devait en résulter pour la bonne foi, pour l'industrie, pour toutes les sources de la prospérité ; il a été tel, qu'à plusieurs époques de notre histoire, les opérations monétaires ont mis complétement en fuite toute espèce de commerce. Philippe le Bel fit déserter nos foires par tous les marchands étrangers

---

adressa aux officiers des monnaies, en 1350, leur ordonne le secret sur l'affaiblissement des monnaies, et le leur fait jurer sur l'Évangile, afin que les marchands y soient trompés. « Faites savoir aux marchands, dit-il, « le cours du marc d'or *de la bonne manière*, en sorte « qu'ils ne s'aperçoivent qu'il y a mutation de pied. » On voit, sous le roi Jean, plusieurs exemples semblables. (Le Blanc, *Traité historique des Monnaies*, p. 251.)

Digitized by Google

en les forçant à recevoir en paiement sa monnaie décriée, et en leur défendant de contracter en une monnaie qui leur inspirait plus de confiance (1). Philippe de Valois fit de même à l'égard des monnaies d'or. Pareil effet s'ensuivit. Un historien de son temps (2) dit que presque tous les marchands étrangers cessèrent de venir trafiquer dans le royaume; que les Français mêmes, ruinés par ces fréquens changemens dans les monnaies et l'incertitude de leurs valeurs, se retirèrent en d'autres pays; et que les autres sujets du roi, nobles et bourgeois, ne se trouvèrent pas moins appauvris que les marchands; ce qui fesait, ajoute l'historien, que le roi n'était pas du tout aimé.

J'ai puisé mes exemples dans les monnaies françaises; les mêmes altérations ont eu lieu chez presque tous les peuples anciens et modernes. Les gouvernemens populaires n'ont pas agi mieux que les autres. Les Romains, dans les plus belles époques de leur liberté, firent banqueroute en changeant la valeur intrinsèque de leurs monnaies. Dans la première guerre punique, l'*as*, qui devait être de douze onces de

(1) Le Blanc, *Traité histor. des Monnaies*, page 27.

(2) Matthieu Villani.

Digitized by Google

cuivre, n'en pesa plus que deux; et dans la seconde, il ne fut plus que d'une (1).

La Pensylvanie, qui, bien que ce fût avant la révolution d'Amérique, agissait en cela comme état indépendant, ordonna en 1722 qu'une livre sterling passerait pour 1 livre 5 sous sterling (2); et les États-Unis, la France même, après s'être déclarés républiques, ont depuis fait pis encore. « Si l'on voulait, dit Steuart, entrer dans le « détail de tous les artifices inventés pour brouil- « ler les idées des nations relativement aux mon- « naies, dans le but de déguiser ou de faire « paraître utiles, justes ou raisonnables, les « altérations qu'en ont faites presque tous les « princes, on en composerait un gros livre (3). » Steuart aurait pu ajouter que ce gros livre aurait peu d'utilité, et n'empêcherait pas qu'un artifice nouveau ne pût être pratiqué dès le lendemain. Ce qu'il faut éclaircir, c'est la fange au sein de laquelle germent ces abus; car si l'on parvient à la transformer en une eau limpide, chaque abus, dès sa naissance, pourra être découvert et déconcerté.

Et qu'on ne s'imagine pas que les gouverne-

---

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXII, ch. 11.
(2) Smith, *Rich. des Nat.*, liv. II, ch. 2.
(3) Steuart, tome Ier, page 553.

Digitized by Google

mens perdent un avantage précieux en perdant le pouvoir de tromper. L'astuce ne leur sert que pendant un temps bien court, et finit par leur causer plus de préjudice qu'elle ne leur a fait de profit. Nul sentiment dans l'homme ne tient son intelligence éveillée autant que l'intérêt personnel; il donne de l'esprit aux plus simples. De tous les actes de l'administration, ceux en conséquence dont on est le moins la dupe, sont ceux qui touchent à l'intérêt personnel. S'ils tendent à procurer, par la finesse, des ressources à l'autorité, les particuliers ne s'y laisseront pas prendre; s'ils font un tort dont les particuliers ne puissent se garantir, comme lorsqu'ils renferment un manquement de foi, quelque artistement déguisé qu'on le suppose, on s'en apercevra bientôt; dans l'opinion qu'on se formera d'un tel gouvernement, l'idée de la ruse se joindra à celle de l'infidélité, et il perdra la confiance, avec laquelle on fait de bien plus grandes choses qu'avec un peu d'argent acquis par la fraude. Souvent même ce sont les seuls agens du gouvernement qui tirent parti de l'injustice qu'on a commise envers les peuples. Le gouvernement perd la confiance, et ce sont eux qui font le profit; ils recueillent le fruit de la honte qu'ils ont fait rejaillir sur l'autorité.

Digitized by Google

Ce qui convient le mieux aux gouvernemens, c'est de se procurer, non des ressources factices et malfesantes, mais des ressources réellement fécondes et inépuisables. C'est donc les bien servir que de les écarter des unes, et de leur indiquer les autres.

L'effet immédiat de l'altération des monnaies est une réduction des dettes et des obligations payables en monnaie, des rentes perpétuelles ou remboursables, payables par l'état ou par les particuliers, des traitemens et des pensions, des loyers et fermages, de toutes les valeurs enfin qui sont exprimées en monnaie; réduction qui fait gagner au débiteur ce qu'elle fait perdre au créancier. C'est une autorisation donnée à tout débiteur dont la dette est exprimée en une certaine quantité de monnaie, de faire banqueroute du montant de la diminution du métal fin employé sous cette même dénomination.

Ainsi, un gouvernement qui a recours à cette opération, ne se contente pas de faire un gain illégitime; il excite tous les débiteurs de sa domination à faire le même gain.

Cependant nos rois, en diminuant ou en augmentant la quantité de métal fin contenue sous une même dénomination, n'ont pas toujours voulu que leurs sujets, dans les relations qu'ils avaient entre eux, se prévalussent de cette cir-

Digitized by Google

constance pour leur profit particulier. Le gouvernement a bien toujours entendu payer moins ou recevoir plus d'argent fin qu'il ne devait en payer ou en recevoir; mais il a quelquefois obligé les particuliers, au moment d'un changement, à payer et à recevoir en monnaie ancienne, ou bien en monnaie nouvelle au cours qui s'établissait entre les deux monnaies (1).

Les Romains en avaient donné l'exemple lorsque, dans la seconde guerre punique, ils réduisirent à une once de cuivre l'*as* qui en pesait deux. La république paya en *as*, c'est-à-dire, la moitié de ce qu'elle devait. Quant aux particuliers, leurs obligations étaient stipulées en *deniers :* le denier jusque-là n'avait valu que 10 as; l'ordonnance porta qu'il en vaudrait 16. Il fallut payer 16 as ou 16 onces de cuivre pour un denier : auparavant on en aurait payé 20, c'est-à-dire, pour chaque denier, 10 as à 2 onces chaque. La république fit banqueroute de moitié, et n'autorisa les particuliers à la faire que d'un cinquième.

On a quelquefois regardé une banqueroute faite par l'altération des monnaies comme une

(1) *Voyez* l'ordonnance de Philippe le Bel, de 1302; celles de Philippe de Valois, de 1329 et de 1343; celle du roi Jean, de 1354; celle de Charles VI, de 1421.

Digitized by Google

banqueroute simple et franche, portant réduction de la dette. On a cru qu'il était moins dur pour un créancier de l'état de recevoir une monnaie altérée, qu'il peut donner pour la même valeur qu'il l'a reçue, que de voir sa créance réduite d'un quart, de moitié, etc. Distinguons.

Des deux manières, le créancier supporte la perte quant aux achats qu'il fait postérieurement à la banqueroute. Que ses rentes soient diminuées de moitié, ou qu'il paie tout le double plus cher, cela revient exactement au même pour lui.

Quant aux créanciers qu'il a, il les paie à la vérité sur le même pied qu'il est payé lui-même par le trésor public ; mais sur quel fondement croit-on que les créanciers de l'état soient toujours débiteurs relativement aux autres citoyens ? Leurs relations privées sont les mêmes que celles des autres personnes ; et tout porte à croire qu'en somme totale, il est dû autant aux créanciers de l'état par les autres particuliers, qu'il est dû à ceux-ci par les créanciers de l'état. Ainsi l'injustice qu'on les autorise à exercer est compensée par celle à laquelle on les expose, et la banqueroute provenant de l'altération des monnaies ne leur est pas moins fâcheuse que toute autre.

Mais elle a de plus de très-graves inconvé-

Digitized by Google

niens. Elle occasionne un bouleversement dans les prix des denrées, qui a lieu de mille manières, suivant chaque circonstance particulière, ce qui dérange les spéculations les plus utiles et les mieux combinées; elle détruit toute confiance pour prêter et emprunter. On ne prête pas volontiers là où l'on est exposé à recevoir moins qu'on n'a prêté, et l'on emprunte à regret là où l'on est exposé à rendre plus qu'on n'a reçu. Les capitaux en conséquence ne peuvent pas chercher les emplois productifs. Les *maximum* et les taxes de denrées, qui marchent souvent à la suite des dégradations des monnaies, portent à leur tour un coup funeste à la production.

La morale d'un peuple ne souffre pas moins des variations monétaires; elles confondent toujours pendant un certain temps ses idées relativement aux valeurs, et, dans tous les marchés, donnent l'avantage au fripon adroit sur l'honnête homme simple; enfin elles autorisent, par l'exemple et par le fait, le vol et la spoliation, mettent aux prises l'intérêt personnel avec la probité, et l'autorité des lois avec les mouvemens de la conscience.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVI.

Des Papiers-monnaies.

Il n'est point ici question des engagemens contractés par l'état ou par les particuliers d'acquitter en numéraire une certaine somme, et qui sont en effet acquittés à présentation, ou à leur échéance. On applique le nom de papier-monnaie à une véritable monnaie de papier qui ne stipule pas son remboursement, ou qui ne stipule qu'un remboursement illusoire qu'on n'exécute pas. Le gouvernement autorise alors à acquitter en papier-monnaie les engagemens contractés en espèces; mais c'est autoriser une violation de foi; et, sous ce rapport, une monnaie de papier peut passer pour le dernier terme de l'altération des monnaies.

Il semble qu'une monnaie de cette espèce, ne tirant aucune valeur de la matière dont elle est faite, ni d'un remboursement dont l'époque est indéfinie, et qui par conséquent n'engage à rien, ne devrait avoir aucune valeur, et qu'avec un tel papier, quelle que fût la somme qui s'y trouvât spécifiée, on ne devrait pouvoir rien

Digitized by Google

acheter. L'expérience prouve le contraire, et il s'agit d'expliquer cet effet au moyen de la connaissance que nous pouvons avoir acquise de la nature et de l'usage des monnaies.

Le gouvernement, en autorisant les débiteurs à s'acquitter avec du papier, en recevant lui-même ce papier de la main de ses débiteurs et de ses contribuables, lui confère déjà une certaine valeur en lui assignant des usages qui dépendent de l'autorité publique, soit qu'elle fasse ou non un usage légitime de la force; mais ce n'est pas tout. Le nombre des unités monétaires devient nécessairement plus considérable; car en jetant dans la circulation un papier non-remboursable, cumulativement avec les espèces qui s'y trouvaient déjà, la masse des monnaies, de cette marchandise, papier ou métal, propre à servir d'intermédiaire dans les échanges, est augmentée, et, par une loi constante que j'ai essayé d'expliquer au chapitre XXIII, la valeur de chaque unité décline dans la même proportion, jusqu'à ce que les pièces de monnaie métallique tombent à un taux inférieur à celui de la même quantité de métal en lingots; de là la fusion ou l'exportation des monnaies métalliques (1). Le papier-monnaie seul reste; et com-

(1) La différence qui s'établit entre la valeur du pa-

Digitized by Google

me dans une société avancée en civilisation, où la production est en pleine activité et la consommation considérable, un pareil instrument est d'un usage indispensable, le besoin qu'on a de celui-ci fait qu'on le reçoit à défaut d'un autre.

Remarquons que ce n'est pas la confiance qu'on a dans le remboursement d'un papier-monnaie qui fait qu'on l'accepte en paiement; car on sait qu'il n'existe aucun bureau ouvert pour le rembourser. Sa valeur (car il en a, puisque l'on consent à donner des valeurs très-réelles en échange d'un papier-monnaie) lui vient uniquement de la possibilité que chacun croit avoir, de le don-

---

pier-monnaie dans l'intérieur où il a des usages, et sa valeur au dehors où il n'est bon à rien, est le fondement des spéculations qui se sont faites, et des fortunes qui ont été acquises à toutes les époques où il y a eu un papier-monnaie.

En 1811, avec cent guinées en or, on pouvait acheter à Paris une lettre de change sur Londres, de 140 liv. sterling, c'est-à-dire qu'on y pouvait acheter pour 140 liv. sterling de papier-monnaie anglais, puisque les lettres de change étaient acquittées en papier-monnaie (*bank notes*). Or, ces mêmes cent guinées, ou un lingot équivalent, n'avaient coûté, à Londres, que 120 liv. st. en papier-monnaie. C'est ainsi qu'il faut entendre cette expression, que le papier-monnaie anglais avait plus de valeur en Angleterre que dans l'étranger.

Aussi, d'après des relevés qui ont été faits à Dunker-

Digitized by Google

ner en paiement dans les achats qu'on se propose de faire. Or cette valeur qui lui est propre, qui naît de l'office qu'il remplit, en fait une véritable monnaie, et non le signe représentatif d'une monnaie métallique qu'il est incapable de procurer. Les personnes qui ont des achats à faire n'ont pas de meilleure monnaie à offrir; les personnes qui ont besoin de vendre en demanderaient en vain une autre. Leurs besoins réciproques suffisent pour faire circuler celle-là, pourvu que chacun puisse se flatter de la placer à peu près au même taux auquel il l'a prise : à cet effet on la garde peu; on fait volontiers des

---

que, pendant les années 1810, 1811, 1812 et 1813, il est entré en fraude, par les seuls ports de Dunkerque et Gravelines, des guinées, ou lingots d'or, pour une somme de 182,124,444 francs.

La même spéculation se fesait avec toutes sortes de marchandises, mais moins facilement qu'avec l'or, parce que si la sortie d'Angleterre en était favorisée, l'introduction en fraude sur le continent en était fort difficile.

Quoi qu'il en soit, la demande que cela occasionait sur le continent des lettres de change sur Londres, en aurait bien vite fait remonter la valeur au pair de ce qu'elles valaient en Angleterre, si les payeurs de subsides anglais à leurs alliés sur le continent, n'avaient pas eu constamment des traites à fournir sur Londres.

Digitized by Google

achats, soit pour satisfaire aux besoins des familles, soit pour travailler à une nouvelle production. Aussi a-t-on pu observer, à l'origine de tous les papiers-monnaie, une certaine activité dans la circulation très-favorable aux développemens de l'industrie. Les commencemens du système de Law, sous la régence, furent brillans; on en put dire autant des premiers temps des assignats dans la révolution française; et l'agriculture, les manufactures et le commerce de la Grande-Bretagne, prirent un grand essor dans les années qui suivirent la suspension des paiemens en espèces de la banque d'Angleterre (1).

---

(1) Un habile économiste anglais, M. Th. Tooke, a fait la même remarque dans son ouvrage intitulé : *On the state of the Currency*, page 23. Voici sommairement l'explication qu'il en donne. Quand on augmente par des billets de confiance ou un papier quelconque la masse des monnaies, c'est ordinairement en fesant des avances au gouvernement ou aux particuliers; ce qui augmente la somme des capitaux en circulation, fait baisser le taux de l'intérêt, et rend la production moins dispendieuse. Il est vrai que l'augmentation de la masse des monnaies en fait décliner la valeur, et que lorsque ce déclin se manifeste par le prix élevé où montent les marchandises et les services productifs, des capitaux plus considérables nominalement, ne le sont bientôt plus en réalité; mais ce dernier effet est postérieur à

Digitized by Google

Le vice de la monnaie de papier n'est pas dans la matière dont elle est faite; car la monnaie ne nous servant pas en vertu de ses qualités physiques, mais en vertu d'une qualité morale qui est sa valeur, elle peut être indifféremment composée de toute espèce de matière, pourvu qu'on réussisse à lui donner de la valeur. C'est là sa qualité essentielle, puisqu'elle est destinée à faire passer une valeur et rien de plus d'une main dans une autre. Or, nous avons vu qu'on peut donner de la valeur à une monnaie de papier. Si cette valeur s'altère promptement, c'est à cause de l'abus qu'il est facile de faire d'une marchandise qui ne coûte presque point de frais de production, et qu'on peut en conséquence multiplier au point de l'avilir complétement.

Les gouvernemens qui ont mis en circulation des papiers-monnaie l'ont bien senti. Aussi les ont-ils toujours présentés comme des billets de

---

l'autre : les intérêts ont baissé avant que le prix des marchandises ait haussé, et que les emprunteurs aient fait leurs achats. D'où il suit qu'une monnaie dont la masse s'accroît et dont la valeur diminue graduellement, est favorable à l'industrie. (On peut consulter sur ce point ce qui a déjà été dit au premier volume de cet ouvrage, page 231, en note.)

Digitized by Google

confiance, de purs effets de commerce, qu'ils affectaient de regarder comme des signes représentatifs d'une matière pourvue de valeur intrinsèque. Tels étaient les billets de la banque formée, en 1716, par l'écossais Law, sous l'autorité du régent. Ces billets étaient ainsi conçus :

« *La banque promet de payer au porteur à* « *vue..... livres, en monnaie* DE MÊME POIDS ET « AU MÊME TITRE *que la monnaie de ce jour, va-* « *leur reçue, à Paris*, etc. »

La banque, qui n'était encore qu'une entreprise particulière, payait régulièrement ses billets chaque fois qu'ils lui étaient présentés. Ils n'étaient point encore un papier-monnaie. Les choses continuèrent sur ce pied jusqu'en 1719, et tout alla bien (1). A cette époque, le roi ou plutôt le régent remboursa les actionnaires, prit l'établissement entre ses mains, l'appela *banque royale*, et les billets s'exprimèrent ainsi :

« *La banque promet de payer au porteur à* « *vue..... livres*, EN ESPÈCES D'ARGENT, *valeur re-* « *çue, à Paris*, etc. »

Ce changement, léger en apparence, était

(1) *Voyez* dans Dutot, volume II, page 200, quels furent les très-bons effets du Système dans ses commencemens.

Digitized by Google

fondamental. Les premiers billets stipulaient une quantité fixe d'argent, celle qu'on connaissait au moment de la date sous la dénomination d'une livre. Les seconds, ne stipulant que des *livres*, admettaient toutes les variations qu'il plairait au pouvoir arbitraire d'introduire dans la forme et la matière de ce qu'il appellerait toujours du nom de *livres*. On nomma cela rendre le papier-monnaie *fixe :* c'était au contraire en faire une monnaie infiniment plus susceptible de variations, et qui varia bien déplorablement. Law s'opposa avec force à ce changement : les principes furent obligés de céder au pouvoir, et les fautes du pouvoir, lorsqu'on en sentit les fatales conséquences, furent attribuées à la fausseté des principes.

Les *assignats* créés dans le cours de la révolution française valaient encore moins que le papier-monnaie de la régence. Celui-ci promettait au moins un paiement en argent; ce paiement aurait pu être considérablement réduit par l'altération des monnaies; mais enfin, si le gouvernement avait été plus mesuré dans l'émission de son papier-monnaie, et plus scrupuleux à tenir ses engagemens, ce papier aurait pu être remboursé un peu plus tôt ou un peu plus tard; tandis que les assignats ne donnaient aucun droit au remboursement en argent, mais

Digitized by Google

seulement à un achat de biens nationaux; or, on va voir ce que valait ce droit-là.

Les premiers assignats portaient qu'ils étaient payables, à vue, à la caisse de l'extraordinaire, où, dans le fait, ils n'étaient point payés. On les recevait, à la vérité, en paiement des domaines nationaux que les particuliers achetaient à l'enchère; mais la valeur de ces domaines ne suffisait point pour déterminer celle des assignats, parce que leur prix nominal augmentait dans la même proportion que celui de l'assignat déclinait. Le gouvernement n'était pas même fâché que le prix des domaines s'élevât nominalement; il y voyait un moyen de retirer une plus grande quantité d'assignats, et par conséquent un moyen d'en émettre d'autres sans en augmenter la somme. Il ne sentait pas que ce n'était pas le prix des biens nationaux qui augmentait, mais bien celui des assignats qui diminuait; et plus celui-ci diminuait, plus il était forcé d'en émettre pour acheter les mêmes denrées.

Les derniers *assignats* ne portaient plus qu'ils étaient payables à vue. A peine s'aperçut-on de ce changement; car les derniers n'étaient pas moins payés que les précédens, qui ne l'étaient pas du tout.

Mais le vice de leur institution s'en découvre

Digitized by Google

mieux; en effet, on lisait sur une feuille de papier : *Domaines nationaux, assignat de cent francs*, etc. Or, que voulaient dire ces mots *cent francs?* De quelle valeur donnaient-ils l'idée? De la quantité d'argent qu'auparavant on appelait *cent francs?* Non, puisqu'il était impossible de se procurer cette quantité d'argent avec un assignat de cent francs. Donnaient-ils l'idée d'une étendue de terre égale à celle qui aurait valu cent francs en argent? Pas davantage, puisque, par l'effet des enchères, cette quantité de terre ne pouvait pas plus être obtenue avec un assignat de cent francs, même des mains du gouvernement, qu'on ne pouvait obtenir cent francs d'espèces. Il fallait, assignats en main, acheter à l'enchère les domaines nationaux; et la valeur de l'assignat était tombée au point qu'un assignat de cent francs ne pouvait, à l'enchère, obtenir un pouce carré de terrain.

De façon que, tout discrédit à part, une somme en assignats ne présentait l'idée d'aucune valeur; et le gouvernement aurait joui de toute la confiance qu'il n'avait pas, que les assignats ne pouvaient éviter de tomber à rien.

On sentit cette erreur dans la suite, et lorsqu'il ne fut plus possible d'acheter la moindre denrée pour quelque somme en assignats qu'on en offrît. Alors on créa des *mandats*, c'est-à-

Digitized by Google

dire un papier avec lequel on pouvait se faire délivrer, sans enchère, une quantité déterminée de biens nationaux; mais on s'y prit mal dans l'exécution, et d'ailleurs il était trop tard.

Le papier-monnaie que l'Angleterre mit en circulation de 1798 en 1818 (*bank notes*), ne subit pas une aussi forte dépréciation, parce qu'il fut émis avec quelque mesure; ce qui tint à plusieurs causes, et principalement au frein de l'opinion publique et au concours, nécessaire pour cette opération, des directeurs de la banque d'Angleterre et de l'administration de l'état, ces deux intérêts divers se trouvant différemment compromis par les émissions successives. Elles excédèrent néanmoins les besoins de la circulation, assez pour faire tomber la valeur de l'unité monétaire aux deux tiers environ de la valeur de la même unité en or (1). Et lorsque les directeurs de la banque, de concert avec le gouvernement, voulurent faire remonter la valeur des billets au niveau de l'or, ils n'eurent qu'à en diminuer la masse. Le gou-

(1) Elle ne serait pas tombée à beaucoup près autant sans les émissions des billets des banques provinciales. Quoique ces billets n'eussent pas un cours forcé, et que les banques provinciales fussent obligées de les acquitter à présentation en monnaie légale (en *bank notes*),

Digitized by Google

vernement remboursa à la banque une partie des avances qu'il avait reçues d'elle, ce qui fit rentrer une partie des billets; et la banque cessa de prendre des effets à l'escompte, en même temps qu'elle encaissa ceux de son porte-feuille dont l'échéance arrivait journellement; ce qui en fit rentrer encore. L'agent des échanges, devenant plus rare sur le marché, reprit sa valeur; et les spéculateurs, obligés de payer l'or aussi cher en livres sterling de papier qu'en livres sterling d'or, n'eurent plus rien à gagner en exigeant le remboursement en espèces des billets dont ils étaient porteurs.

Cette circonstance fut très-fâcheuse pour l'industrie anglaise. De nombreux engagemens avaient été contractés en une monnaie dépréciée, notamment les baux dont la durée est fort longue. Les fermiers, par suite de la dépréciation, s'étaient obligés à payer de plus fortes sommes nominales, et les acquittaient aisément, parce que les denrées, payées en une monnaie de moindre valeur, étaient payées nominalement plus cher. Lorsque la valeur de la monnaie a été réin-

---

ils contribuaient à rendre l'instrument des échanges plus abondant par rapport aux besoins de la circulation; car les signes représentatifs de la monnaie servent exactement aux mêmes usages.

Digitized by Google

tégrée, les prix ont baissé en proportion, et l'on a été obligé de payer, en valeurs réelles, des obligations qui avaient été contractées en valeurs nominales. Les impôts, qui s'étaient accrus en raison de la dépréciation des monnaies, durent de même être payés en valeurs réelles, et les charges de l'état, notamment la dette publique, qui avaient été allégées lorsqu'on en avait payé les intérêts en monnaie dépréciée, devinrent plus lourdes qu'auparavant. Il fallut payer en une monnaie valant de l'or, les intérêts d'emprunts publics contractés pendant 12 à 15 années, et dont les fonds avaient été fournis en une monnaie qui valait un quart ou un tiers de moins. Les traitemens d'emplois publics, et, ce qui est pire, les pensions et les sinécures, nominalement augmentés pendant la dépréciation, furent payés en valeurs réelles après la restauration de la valeur. Ce fut une banqueroute ajoutée à une banqueroute; car on ne viole pas moins ses engagemens lorsqu'on fait payer aux contribuables plus qu'ils ne doivent, que lorsqu'on ne paie pas à des créanciers tout ce qui leur est dû.

En 1800, les billets de banque étant au pair, avec 3 livres 17 sous 10 deniers $\frac{1}{2}$ sterling, on pouvait se procurer une once d'or; en 1814, on fut obligé de la payer 5 livres 6 sous 4 de-

Digitized by Google

niers (1). Cent livres sterling en papier ne valaient plus que 73 livres 4 sous 9 deniers en or, et cette dépréciation fut accompagnée d'une assez grande prospérité. La valeur des billets remonta dans les années qui suivirent jusqu'en 1821, où ils furent de nouveau au pair, et cette restauration fut accompagnée d'une fort grande détresse. On proposa, entre autres expédiens, de réduire la livre sterling à la quantité de métal que les billets de banque pouvaient réellement acheter (2); et si ce parti eût été adopté, en prenant des précautions pour que la banque n'augmentât pas la somme de ses billets en circulation, elle aurait pu les payer à bureau ouvert; il est probable que les marchandises n'auraient pas baissé de prix; les mêmes facilités se seraient offertes à l'industrie; les engagemens contractés auraient été acquittés sur le même pied auquel ils avaient été contractés, et l'état n'aurait pas été tenu d'acquitter, comme

(1) Voyez *A Series of tables exhibiting the gain and loss of the fundholder*, par *Robert Mushet*, 1821, table 1.

(2) Voyez *A Letter to the earl of Liverpool on the present distresses of the country, and the efficacy of reducing the standard of our silver currency*, 1816, par *C. R. Prinsep*. L'auteur propose de réduire la livre sterling à ce qu'il y a d'argent dans 16 shillings, au lieu de ce qu'il en faut pour faire 20 shillings.

Digitized by Google

il a fait depuis, une dette, des pensions et des traitemens d'un tiers plus considérables qu'ils n'étaient alors. Les intérêts privilégiés s'y opposèrent, et la masse de la nation, outre les maux que souffrirent alors les classes laborieuses, se trouvera long-temps encore accablée d'une dette dont les trois quarts peuvent être attribués à une lutte qu'il est permis à l'orgueil national d'appeler glorieuse, mais qui coûte cher à la nation, sans lui avoir fait aucun profit (1).

La possibilité de se servir d'une monnaie dépourvue de toute propriété physique, pourvu qu'elle soit aisément transmissible, et qu'on trouve le moyen d'en soutenir la valeur à un

(1) La cherté des objets de consommation équivaut à la réduction des revenus des particuliers; ce qui, dans les classes pauvres et laborieuses, constitue la misère. Si les charges de l'Angleterre étaient moins lourdes, le blé pourrait y être produit à des prix plus rapprochés des blés étrangers; la libre importation de ceux-ci pourrait être permise, au grand soulagement des classes manufacturières. L'énormité de la dette, les gros traitemens, et l'impossibilité de réformer les abus avec une représentation dérisoire, rendent plus difficile un remède efficace. L'Angleterre souffrira encore long-temps de la guerre impolitique qu'elle a faite à la révolution française. La France souffrira aussi dans un autre genre. Chacun souffre de ses fautes.

Digitized by Google

taux, sinon invariable, du moins difficilement et lentement variable, a fait présumer à de très-bons esprits qu'on pourrait sans inconvénient y employer une matière beaucoup moins précieuse que l'or et l'argent, qui, pour cet usage, pourraient être suppléés avantageusement. David Ricardo a proposé dans ce but un moyen fort ingénieux, et qui consiste à obliger la banque, ou toute autre corporation qu'on autoriserait à mettre en circulation de la monnaie de papier, à la rembourser, à bureau ouvert, en lingots. Un billet stipulant un certain lingot d'or ou d'argent qu'on serait autorisé à se faire délivrer à volonté, ne pourrait pas tomber au-dessous de la valeur de ce lingot; et d'un autre côté, si la quantité des billets émise n'excédait pas les besoins de la circulation, les porteurs de billets n'exigeraient pas leur conversion en métal, parce que des lingots ne se prêtent pas aux besoins de la circulation. Si, par défiance, on se fesait trop rembourser de billets de banque, comme il n'y aurait pas d'autre monnaie, les billets augmenteraient de valeur, et il conviendrait sans doute alors au public de porter des lingots à la banque pour avoir des billets (1).

(1) Voyez *Ricardo's Proposals for an economical and secure Currency*, 1816.

Digitized by Google

Il est possible que dans une nation passablement éclairée, sous un gouvernement qui offrirait toutes les garanties désirables, et au moyen d'une banque indépendante dont les intérêts seraient en concurrence avec ceux du gouvernement pour assurer les droits du public, il est possible, dis-je, qu'une pareille monnaie pût être établie avec beaucoup d'avantages; mais il restera toujours un fâcheux cortége pour toute espèce de papier-monnaie; je veux dire le danger des contrefaçons, qui, indépendamment de l'inquiétude qu'elles laissent toujours dans l'esprit des possesseurs de billets, ont en Angleterre, pendant 25 ans, coûté la vie à plus de cinq mille condamnés, et en ont fait déporter un bien plus grand nombre.

On ne saurait se dissimuler d'ailleurs que la substitution du papier à la monnaie métallique, ne soit toujours accompagnée de certains risques que Smith représente par une image hardie et ingénieuse. Le sol d'un vaste pays figure, selon lui, les capitaux qui s'y trouvent. Les terres cultivées sont les capitaux productifs; les grandes routes sont l'agent de la circulation, c'est-à-dire la monnaie, par le moyen de laquelle les produits se distribuent dans la société. Une grande machine est inventée, qui transporte les produits du sol au travers des airs; ce sont les bil-

Digitized by Google

lets de confiance. Dès-lors on peut mettre en culture les grands chemins.

« Toutefois, poursuit Smith, le commerce et « l'industrie d'une nation, ainsi suspendus sur « les ailes icariennes des billets de banque, ne « cheminent pas d'une manière si assurée que « sur le solide terrain de l'or et de l'argent. Ou- « tre les accidens auxquels les expose l'impru- « dence ou la maladresse des directeurs d'une « banque, il en est d'autres que toute l'habileté « humaine ne saurait prévoir ni prévenir. Une « guerre malheureuse, par exemple, qui ferait « passer entre les mains de l'ennemi le gage « qui soutient le crédit des billets, occasione- « rait une bien plus grande confusion que si la « circulation du pays était fondée sur l'or et « l'argent. L'instrument des échanges perdant « alors toute sa valeur, les échanges ne pour- « raient plus être que des trocs difficiles. Tous « les impôts ayant été acquittés jusque-là en « billets, le prince ne trouverait plus rien dans « ses coffres pour payer ses troupes ni pour rem- « plir ses magasins. Un gouvernement jaloux de « défendre en tout temps, avec avantage, son « territoire, doit donc se tenir en garde contre « une multiplication de billets qui tendrait... « à remplacer dans ses états une trop grande « partie de l'agent naturel des échanges. »

Digitized by Google

M. Th. Tooke, qui n'a point, comme plusieurs de ses compatriotes, transformé l'économie politique en une métaphysique obscure, incapable de servir de guide dans la pratique, et qui demeure attaché à la méthode expérimentale d'Adam Smith, après avoir observé les fluctuations survenues en Angleterre dans le prix des choses et dans l'intérêt des capitaux, de même que les bouleversemens de fortune et les banqueroutes dont ce pays a été le théâtre depuis l'année 1797, est convenu dernièrement (en 1826) « qu'un système monétaire où le « papier joüe un si grand rôle, est exposé à « des inconvéniens tellement graves, qu'ils doi- « vent l'emporter sur l'avantage de se servir « d'un agent de la circulation peu dispen- « dieux (1). »

Des principes trop absolus mis en pratique, exposent aux mêmes inconvéniens qu'une machine que l'on construirait selon les lois de la mécanique, mais sans tenir compte des frottemens et de la qualité des matériaux.

(1) *Considerations on the state of the currency*, p. 85.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVII.

Que la Monnaie n'est ni un signe ni une mesure.

Un signe représentatif n'a de valeur que celle de l'objet qu'il représente, et qu'on est forcé de délivrer sur la présentation du titre. La monnaie tire sa valeur de ses usages, et personne n'est obligé de délivrer sa marchandise quand on lui présente de la monnaie. Il l'échange librement; il débat la valeur de sa marchandise, ce qui revient au même que de débattre la valeur de la monnaie qu'on lui offre; valeur qui n'est pas stipulée d'avance, et qui en fait une marchandise de même nature que les instrumens quelconques dont les hommes se servent.

Ce qui est un *signe*, c'est un billet de banque payable à la première réquisition; il est le signe de l'argent qu'on peut recevoir au moment qu'on veut, sur la présentation de cet effet; et il n'a de valeur qu'en vertu de l'argent qu'il donne droit de recevoir et qu'on ne peut refuser de payer. Mais quant à la monnaie d'argent qu'on reçoit à la caisse, elle n'est pas le *signe* : elle est la chose signifiée.

Digitized by Google

Quand on vend sa marchandise, on ne l'échange donc pas contre un signe, mais contre une autre marchandise appelée *monnaie*, à laquelle on suppose une valeur égale à celle qu'on vend.

Quand on achète, on ne donne pas seulement un signe : on donne une marchandise ayant une valeur réelle égale à celle qu'on reçoit.

Cette première erreur a été le fondement d'une autre erreur souvent reproduite. De ce que la monnaie était le *signe* de toutes les valeurs, on a conclu que les monnaies représentaient toutes les marchandises, et que leur valeur totale en chaque pays égalait la valeur totale de tous les autres biens : opinion qui reçoit une apparence de vraisemblance de ce que la valeur relative de la monnaie diminue quand sa masse va en augmentant, et de ce qu'elle augmente quand sa masse diminue.

Mais qui ne voit que cette variation a lieu de même pour toutes les autres marchandises qui ne sont évidemment pas des signes ? Quand la récolte du vin a été double dans une certaine année, son prix tombe à moitié de ce qu'il était l'année précédente ; par une raison semblable, on peut supposer que, si la masse des espèces qui circulent venait à doubler, le prix de toutes choses doublerait, c'est-à-dire que pour avoir le même objet il faudrait donner le

Digitized by Google

double d'argent. Or, cet effet n'indique pas plus que la valeur totale de l'argent est toujours égale à la valeur totale des autres richesses, qu'il n'indique que la valeur totale des vins est égale à toutes les autres valeurs réunies. La variation survenue dans la valeur de l'argent et du vin, dans les deux suppositions, est une conséquence du rapport de ces denrées avec elles-mêmes, et non de leur rapport avec la quantité des autres denrées.

Nous avons déjà vu que la valeur totale de la monnaie d'un pays, même en y ajoutant la valeur de tous les métaux précieux qu'il renferme, est peu de chose, comparée avec la masse entière de ses valeurs. La valeur représentée serait donc supérieure au signe qui la représente, et le signe ne suffirait point pour se procurer la chose signifiée (1).

---

(1) On ne peut tirer avantage de ce qu'on joint à la valeur de la monnaie celle des papiers de crédit. L'agent de la circulation, qu'il soit sous forme d'espèces ou sous forme de papier de crédit, n'excède jamais en valeur les besoins de la circulation. Quand la masse de la monnaie, de métal ou de papier, vient à augmenter, sa valeur diminue de manière à n'acheter toujours que la même quantité de marchandises, et la valeur que la circulation emploie comme agent de circulation, est toujours peu de chose, comparée avec l'ensemble des

Digitized by Google

C'est avec aussi peu de fondement que Montesquieu prétend que le prix des choses dépend du rapport qu'il y a entre la quantité totale des denrées et la quantité totale des monnaies (1). Un vendeur et un acheteur savent-ils ce qui existe d'une denrée qu'on ne met pas en vente? Et quand ils le sauraient, cela changerait-il, relativement à cette même denrée, quelque chose à la quantité offerte et à la quantité demandée? Toutes ces opinions naissent évidemment de l'ignorance où l'on a été, jusqu'à notre temps, de la nature des choses et de la marche des faits dans ce qui tient à l'économie politique.

Avec un peu plus d'apparence de raison, mais non pas avec plus de fondement, on a nommé le numéraire, ou la monnaie, une *mesure des valeurs*. On peut apprécier la valeur des choses; on ne peut pas la mesurer, c'est-à-dire la comparer avec un type invariable et connu, parce qu'il n'y en a point.

C'est de la part de l'autorité une entreprise insensée que de vouloir fixer une unité de valeur pour déterminer quelle est la valeur des choses. Elle peut commander que *Charles*, possesseur

---

valeurs d'un pays. *Voyez* ci-après ce qui a rapport aux billets de banque.

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXII, chap. 7.

Digitized by Google

d'un sac de blé, le donne à *Martial* pour 24 francs; mais elle peut commander de même que *Charles* le donne pour rien. Par cette ordonnance, elle aura peut-être dépouillé *Charles* au profit de *Martial;* mais elle n'aura pas plus établi que 24 francs soient la mesure de la valeur d'un sac de blé, qu'elle n'aurait établi qu'un sac de blé n'a point de valeur, en forçant son possesseur à le donner pour rien.

Une toise ou un mètre sont de véritables mesures, parce qu'elles me présentent toujours à l'esprit l'idée d'une même grandeur. Fussé-je au bout du monde, je suis certain qu'un homme de cinq pieds six pouces (mesure de France) a la même taille qu'un homme de cinq pieds six pouces en France. Si l'on me dit que la grande pyramide de Ghizé a cent toises de largeur à sa base, je peux à Paris mesurer un espace de cent toises, et me former une idée exacte de cette base; mais si l'on me dit qu'un chameau vaut au Caire 50 sequins, qui font environ 2,500 grammes d'argent, ou 500 francs, je n'ai pas une idée précise de la valeur de ce chameau, parce que les 500 francs d'argent valent indubitablement moins à Paris qu'au Caire, sans que je puisse dire de combien ils sont inférieurs en valeur.

Tout ce qu'on peut faire se réduit donc à

Digitized by Google

comparer entre elles les valeurs de différentes choses, c'est-à-dire à déclarer que celle-ci vaut autant, ou plus, ou moins que celle-là, dans le moment et au lieu où l'on est, sans pouvoir déterminer quelle est absolument la valeur des unes et des autres. On dit qu'une maison vaut 20,000 francs; mais quelle idée de valeur me donne une somme de 20,000 francs? L'idée de tout ce que je peux acheter pour ce prix; et quelle idée de valeur me donnent toutes ces choses achetées pour ce prix? L'idée d'une valeur égale à celle de cette maison, mais non l'idée d'aucune grandeur de valeur fixe qui soit indépendante de la valeur comparée de ces choses.

Quand on compare deux choses d'inégales valeurs à diverses fractions d'un produit de même nature, on ne fait encore qu'évaluer le rapport de leurs valeurs. Quand on dit : *Cette maison vaut* 20,000 *francs, et cette autre vaut* 10,000 *francs*, la phrase au fond ne dit autre chose que : *Cette maison vaut deux fois autant que celle-là.* Comme on les compare l'une et l'autre à un produit qui peut se partager en plusieurs portions égales (à une somme d'argent), on peut plus aisément, à la vérité, se faire une idée du rapport de valeur des deux maisons, parce que l'esprit saisit avec facilité le rapport de 20,000 unités avec 10,000 unités;

Digitized by Google

mais on ne peut, sans tourner dans un cercle vicieux, dire ce que vaut chacune de ces unités.

Qu'on appelle cela *mesurer*, j'y consens; mais je ferai remarquer que la même propriété se rencontre dans toute autre marchandise divisible, quoiqu'elle ne remplisse pas l'office de la monnaie. On aura la même idée du rapport qui existe entre la valeur des deux maisons, lorsqu'on dira : L'une vaut mille hectolitres de froment, et l'autre n'en vaut que cinq cents.

Cette matière une fois comprise, j'observerai que la mesure commune de deux valeurs (si on lui accorde ce nom) ne donne aucune idée du rapport de ces deux valeurs, pour peu qu'elles soient séparées par quelque distance ou par quelque espace de temps; 20,000 francs ou mille hectolitres de froment, ne peuvent me servir pour comparer la valeur d'une maison d'autrefois à celle d'une maison d'à présent, parce que la valeur des écus et du froment n'est plus rigoureusement à présent ce qu'elle était autrefois.

Une maison à Paris, de 10,000 écus, au temps de Henri IV, valait bien plus qu'une maison qui vaudrait à présent 10,000 écus. Une maison de 20,000 francs en Basse-Bretagne, a plus de valeur qu'une maison de 20,000 francs à Paris; de même qu'un revenu de 10,000 francs

Digitized by Google

en Basse-Bretagne, est bien plus considérable qu'un revenu de pareille somme à Paris.

C'est ce qui rend impossible la comparaison qu'on a quelquefois tenté de faire des richesses de deux époques ou de deux nations différentes. Ce parallèle est la quadrature du cercle de l'économie politique, parce qu'il n'y a point de mesure commune pour l'établir.

L'argent, et même la monnaie, de quelque matière qu'elle soit composée, n'est qu'une marchandise dont la valeur est variable, comme celle de toutes les marchandises, et se règle à chaque marché qu'on fait, par un accord entre le vendeur et l'acheteur. L'argent vaut *plus* quand il achète beaucoup de marchandises que lorsqu'il en achète peu. Il ne peut donc faire les fonctions d'une mesure, qui consiste à conserver l'idée d'une grandeur. Ainsi, lorsque Montesquieu a dit en parlant des monnaies : « Rien ne doit être si exempt de variation que ce « qui doit être la mesure commune de tout (1) », il a renfermé trois erreurs en deux lignes. D'abord on ne peut pas prétendre que la monnaie soit la mesure de tout, mais de toutes les valeurs; en second lieu, elle n'est pas même la mesure des valeurs; et, enfin, il est impossi-

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXII, chap. 3.

Digitized by Google

ble de rendre sa valeur invariable. Si Montesquieu voulait engager les gouvernemens à ne pas altérer les monnaies, il devait employer de bonnes raisons, parce qu'il y en a, et non des traits brillans qui trompent et accréditent de fausses idées.

Cependant il serait bien souvent curieux, et, dans certains cas, il serait utile de pouvoir comparer deux valeurs séparées par les temps et par les lieux, comme dans les cas où il s'agit de stipuler un paiement à effectuer au loin, ou bien une rente qui doit durer de longues années.

Smith propose la valeur du travail comme moins variable, et par conséquent plus propre à donner la mesure des valeurs dont on est séparé; et voici les raisons sur lesquelles il se fonde :

« Deux quantités de travail, dit-il, quel que « soit le temps, quel que soit le lieu, sont d'égale « valeur pour celui qui travaille. Dans l'état or- « dinaire de sa santé et de son courage, de son « aptitude et de sa dextérité, l'avance qu'il fait, « dans les deux cas, de sa peine, doit être pour « lui la même. Le prix qu'il paie est donc le « même, quelle que soit la quantité des choses « qu'il reçoive en retour. S'il en reçoit une plus « ou moins grande quantité, c'est la valeur de « ces choses qui varie, et non la valeur du tra-

Digitized by Google

« vail avec lequel il les achète. Partout, dans « tous les temps, ce qu'on n'obtient qu'avec « beaucoup de peines et de travail, est cher; « ce qui en coûte peu est à bon marché. Le « travail, ne variant jamais dans sa valeur, est « donc la seule mesure réelle avec laquelle la « valeur de toutes les marchandises peut, en « tout temps, en tous lieux, être comparée et « estimée (1). »

N'en déplaise à Smith, de ce qu'une certaine quantité de travail a toujours la même valeur pour celui qui fournit ce travail, il ne s'ensuit pas qu'elle ait toujours la même valeur échan-

(1) *Rich. des Nat.*, liv. I, chap. 5. Smith dit, au sujet de cette question, que « le travail est le prix originel « payé pour toutes choses; que ce n'est pas avec de l'or « et de l'argent, mais avec du travail, que toute la ri- « chesse du monde a été acquise. » Smith abonde ici dans le sens de ceux qui soutiennent que le travail est la source de toutes les valeurs, opinion qu'il m'est impossible d'admettre. La faculté de pouvoir nous servir est communiquée aux choses par le service d'un fonds de terre et d'un capital, en même temps que par le service des industrieux ou par le travail. Le produit, et par conséquent sa valeur, n'existent qu'autant que le consommateur y trouve une utilité suffisante pour qu'il veuille payer tous ces frais de production. La valeur du produit comprend donc le prix du service des capitaux et des terres, aussi bien que le prix du travail.

Digitized by Google

géable. De même que toute autre marchandise, le travail peut être plus ou moins offert, plus ou moins recherché; et sa valeur, qui, ainsi que toute valeur, se fixe par le débat contradictoire qui s'élève entre le vendeur et l'acheteur, varie selon les circonstances.

La qualité du travail n'influe pas moins sur sa valeur. Le travail de l'homme fort et intelligent vaut plus que celui de l'homme faible et stupide. Le travail vaut plus dans un pays qui prospère, et où les travailleurs manquent, que dans un pays surchargé de population. La journée d'un manouvrier aux États-Unis (1) se paie en argent trois fois autant qu'en France; peut-on croire que l'argent y vaut trois fois moins? Une preuve que le manouvrier des États-Unis est réellement mieux payé, c'est qu'il se nourrit mieux, se vêtit mieux, se loge mieux. Le travail est peut-être une des denrées dont la valeur varie le plus, parce qu'il est, dans certains cas, extraordinairement recherché, et, dans d'autres cas, offert avec une instance qui fait peine, comme dans une ville dont l'industrie est tombée.

---

(1) Humboldt (*Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, tome III, in-8°, page 105) l'estime à 3 fr. 50 c. ou 4 fr. de notre monnaie.

Digitized by Google

Sa valeur ne peut donc servir mieux que la valeur de toute autre denrée, à mesurer deux valeurs séparées par de grandes distances ou par un long espace de temps. Il n'y a réellement point de mesure des valeurs, parce qu'il faudrait pour cela qu'il y eût une valeur invariable, et qu'il n'en existe point.

A défaut de mesure exacte, il faut se contenter d'évaluations approximatives; alors la valeur de plusieurs marchandises, lorsqu'elle est bien connue, peut donner une idée plus ou moins approchée de la valeur de telle autre. Pour savoir, à peu près, ce qu'une chose valait chez les anciens, il faudrait connaître quelle marchandise, à la même époque, devait valoir à peu près autant que chez nous, et savoir ensuite quelle quantité de cette denrée on donnait en échange de celle dont on veut savoir le prix. Il ne faudrait point prendre pour objet de comparaison la soie, par exemple, parce que cette marchandise, qu'on était obligé, du temps de César, de tirer de la Chine d'une manière dispendieuse, et qui ne se produisait point en Europe, devait être beaucoup plus chère que chez nous. N'est-il aucune marchandise qui ait dû moins varier depuis ce temps jusqu'au nôtre? Combien donnait-on de cette marchandise pour avoir une once de soie? voilà ce qu'il faudrait

Digitized by Google

savoir. S'il était une denrée dont la production fût à peu près également perfectionnée aux deux époques, une denrée dont la consommation fût de nature à s'étendre à mesure qu'elle est plus abondante, cette denrée aurait probablement peu varié dans sa valeur, laquelle pourrait en conséquence devenir un moyen terme de comparaison assez passable des autres valeurs.

Depuis les premiers temps historiques, le blé est la nourriture du plus grand nombre, chez tous les peuples de l'Europe; et la population des états a dû par conséquent se proportionner à sa rareté et à son abondance plutôt qu'à la quantité de toute autre denrée alimentaire : la demande de cette denrée, relativement à sa quantité offerte, a donc dû être, dans tous les temps, à peu près la même. Je n'en vois point en outre dont les frais de production doivent avoir aussi peu varié. Les procédés des anciens, dans l'agriculture, valaient les nôtres à beaucoup d'égards, et peut-être les surpassaient en quelques points. L'emploi des capitaux était plus cher, à la vérité; mais cette différence est peu sensible, en ce que, chez les anciens, les propriétaires cultivaient beaucoup par eux-mêmes et avec leurs capitaux; ces capitaux, engagés dans des entreprises agricoles, pouvaient réclamer des profits moindres que dans d'autres emplois, d'autant

Digitized by Google

plus que, les anciens attachant plus d'honneur à l'exercice de l'industrie agricole qu'à celui des deux autres, les capitaux, de même que les travaux, devaient s'y porter avec plus de concurrence que vers les fabriques et le commerce.

Dans le moyen âge, où tous les arts ont tant dégénéré, la culture du blé s'est soutenue à un point de perfection qui n'est pas fort au-dessous de celui où nous la voyons actuellement.

De ces considérations je conclus que la valeur d'une même quantité de blé a dû être à peu près la même chez les anciens, dans le moyen âge, et de notre temps. Mais comme l'abondance des récoltes a toujours prodigieusement varié d'une année à l'autre, qu'il y a eu des famines dans un temps, et que les grains ont été donnés à vil prix dans un autre, il ne faut évaluer le grain que sur sa valeur moyenne, toutes les fois qu'on la prend pour base d'un calcul quelconque.

Voilà pour ce qui est de l'estimation des valeurs à des époques différentes.

Quant à leur estimation en deux endroits éloignés l'un de l'autre, elle n'est pas moins difficile. La nourriture la plus générale, et par conséquent celle dont la demande et la quantité restent plus communément dans une même proportion relative, varie d'un climat à l'autre. En Europe, c'est le blé; en Asie, c'est le riz : la

Digitized by Google

valeur d'une de ces denrées n'a aucun rapport en Asie et en Europe ; la valeur du riz en Asie n'a même aucun rapport avec la valeur du blé en Europe. Le riz a incontestablement moins de valeur aux Indes que le blé parmi nous : sa culture est moins dispendieuse, ses récoltes sont doubles. C'est en partie ce qui fait que la main-d'œuvre est à si bon marché aux Indes et à la Chine.

La denrée alimentaire de l'usage le plus général est donc une mauvaise mesure des valeurs à de grandes distances. Les métaux précieux n'en sont pas une bien parfaite non plus : ils valent incontestablement moins en Amérique et aux Antilles qu'ils ne valent en Europe, et incontestablement plus dans toute l'Asie, puisqu'ils s'y rendent constamment. Cependant la grande communication qui existe entre ces parties du monde, et la facilité de les transporter, peuvent faire supposer que c'est encore la marchandise qui varie le moins dans sa valeur en passant d'un climat dans l'autre.

Heureusement qu'il n'est pas nécessaire, pour les opérations commerciales, de comparer la valeur des marchandises et des métaux dans deux climats éloignés, et qu'il suffit de connaître leur rapport avec les autres denrées dans chaque climat. Un négociant envoie à la Chine une

Digitized by Google

demi-once d'argent : que lui importe que cette demi-once vaille plus ou moins qu'une once en Europe ? La seule chose qui l'intéresse est de savoir qu'avec cet argent il pourra acheter à Canton une livre de thé d'une certaine qualité, qui, rapportée en Europe, se vendra une once et demie d'argent. D'après ces données, sachant qu'il aura sur cet objet, quand l'opération sera terminée, un gain d'une once d'argent, il calcule si ce gain, après avoir couvert les frais et les risques de l'allée et du retour, lui laisse un bénéfice suffisant. Il ne s'inquiète pas d'autre chose.

S'il envoie des marchandises au lieu d'argent, il lui suffit de savoir le rapport entre la valeur de ces marchandises et celle de l'argent en Europe, c'est-à-dire *ce qu'elles coûtent ;* le rapport entre leur valeur et celle des denrées chinoises en Chine, c'est-à-dire *ce qu'on obtiendra en échange ;* et finalement le rapport entre ces dernières et l'argent en Europe, ou *ce qu'elles se vendront* quand elles seront arrivées. On voit qu'il n'est question là-dedans que de comparer les valeurs relatives de deux ou de plusieurs objets, au même temps et au même lieu, dans chaque occasion.

Dans les usages ordinaires de la vie, c'est-à-dire, lorsqu'il ne s'agit que de comparer la valeur

Digitized by Google

de deux choses qui ne sont séparées ni par un long espace de temps, ni par une grande distance, presque toutes les denrées qui ont quelque valeur peuvent servir de mesure; et si, pour désigner la valeur d'une chose, même lorsqu'il n'est question ni de vente ni d'achat, on emploie plus volontiers dans cette appréciation la valeur des métaux précieux, ou de la monnaie, c'est parce que la valeur d'une certaine quantité de monnaie est une valeur plus généralement connue que toute autre (1). Mais quand on stipule pour des temps éloignés, comme lorsqu'on se réserve une rente perpétuelle, il vaut mieux stipuler en blé; car la découverte d'une seule mine pourrait faire tomber la valeur de l'argent fort au-dessous de ce qu'elle est, tandis que la cultivation de toute l'Amérique septentrionale ne ferait pas sensiblement baisser la valeur du blé en Europe; car alors l'Amérique se peuplerait de consommateurs en même temps

(1) Pour apprécier les différentes valeurs des choses, je les compare, dans le cours de cet ouvrage, au prix auquel elles peuvent se vendre contre de la monnaie; c'est que je n'ai nul besoin, dans mes exemples, d'une exactitude rigoureuse. Le géomètre lui-même ne trace des lignes que pour rendre sensibles ses démonstrations, et il n'a besoin d'exactitude rigoureuse que dans ses raisonnemens et dans ses conséquences.

Digitized by Google

qu'elle se couvrirait de moissons. De toute manière, une stipulation de valeurs pour un terme éloigné est nécessairement vague, et ne peut donner aucune assurance de la valeur qu'on recevra.

La plus mauvaise de toutes les stipulations serait celle qui stipulerait en monnaie nominale ; car ce nom pouvant s'appliquer à des valeurs diverses, ce serait stipuler un mot plutôt qu'une valeur, et s'exposer à payer ou à être payé en paroles.

Si je me suis arrêté à combattre des expressions inexactes, c'est qu'elles m'ont semblé trop répandues, qu'elles suffisent quelquefois pour établir des idées fausses, que les idées fausses deviennent souvent la base d'un faux système, et que d'un faux système enfin naissent les mauvaises opérations.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVIII.

D'une attention qu'il faut avoir en évaluant les sommes dont il est fait mention dans l'histoire.

Les écrivains les plus éclairés, lorsqu'ils évaluent en monnaies de notre temps les sommes dont il est fait mention dans l'histoire, se contentent de réduire en monnaie courante la quantité d'or ou d'argent contenue dans la somme ancienne. Cela donne au lecteur une très-fausse idée de la valeur de cette somme; car l'argent et l'or ont beaucoup perdu de leur valeur.

Comme, d'après les observations qui se trouvent dans le précédent chapitre, on a lieu de croire que la valeur du blé, année commune, a moins varié que celle d'aucune autre marchandise, et bien sûrement beaucoup moins que celle des métaux précieux, les auteurs transmettraient une idée bien plus juste d'une valeur ancienne en nous disant ce qu'elle pouvait acheter de blé; et si cette quantité de blé ne portait pas à notre esprit une idée assez nette de la valeur ancienne, on pourrait la traduire en monnaie cou-

Digitized by Google

rante au prix moyen du blé à l'époque où nous sommes.

Des exemples feront mieux sentir la nécessité de ce moyen de réduction.

Démocède, médecin de Crotone, s'étant retiré à Égine, y déploya tant d'habileté dans sa profession, que les Éginètes, pour l'attacher à leur ville, lui assignèrent, sur le trésor public, une pension annuelle d'un talent. Si nous voulons connaître l'étendue de cette munificence, et en même temps la valeur de la somme appelée du nom de *talent*, nous chercherons d'abord à savoir ce qu'un talent pouvait acheter de blé. Jusqu'à Démosthènes on n'a pas de document sur le prix du blé; mais dans le plaidoyer de Démosthènes contre Phormion, on lit : « Le blé « étant fort cher, et tandis qu'il se vendait jus- « qu'à 16 drachmes, nous en avons fait venir « plus de cent mille médimnes *au prix ordi-* « *naire* de la taxe, à cinq drachmes. »

Voilà donc le prix *le plus ordinaire* du blé à Athènes : cinq drachmes par médimne. Le talent attique contenait 6,000 drachmes. A cinq par médimne, le talent pouvait donc acheter 1,200 médimnes de blé. Il s'agit maintenant de réduire 1,200 médimnes en mesures de notre temps. Or, on sait par d'autres voies que chaque médimne équivalait à 52 de nos litres, ou

Digitized by Google

(à très-peu de chose près) un demi-hectolitre. Douze cents médimnes feraient donc 600 hectolitres, qui, au prix moyen de notre temps, qui ne s'éloigne pas beaucoup de 19 francs l'hectolitre, vaudraient, de nos jours, 11,400 francs. Ces matières n'admettent pas une exactitude extrême; cependant nous sommes assurés d'arriver, par cette méthode, beaucoup plus près de la vérité que l'abbé Barthélemy, qui, dans son *Voyage d'Anacharsis*, n'évalue le talent attique que 5,400 francs.

On lit dans Suétone que César fit présent à Servilie d'une perle de six millions de sesterces, et les traducteurs (1) évaluent cette somme à douze cent mille francs de notre monnaie. Mais le passage de Suétone réveillait dans l'esprit des lecteurs de son temps, l'idée d'une valeur bien plus forte. En effet, combien six millions de sesterces pouvaient-ils acquérir de froment? Deux millions de modius ou *modii;* car le modius était une mesure qui, du temps de César, se vendait communément trois sesterces (2). Quelle était la capacité du modius? Les antiquaires ne diffèrent pas beaucoup sur ce point :

(1) La Harpe, Lévêque.

(2) *Voyez* Garnier, *Histoire des monnaies*, tome II, page 334.

Digitized by Google

les uns le disent égal à 8 $\frac{68}{100}$ litres, les autres à 8 $\frac{84}{100}$. Prenons le terme moyen de 8 $\frac{70}{100}$, c'est-à-dire 870 modius pour un hectolitre. Alors deux millions de modius équivaudront à 174,000 hectolitres, qui, à 19 francs l'hectolitre, ont une valeur de 3,306,000 francs. Telle fut la valeur du présent que César fit à Servilie. Il fut peut-être exagéré par un bruit populaire dont l'historien romain se rendit l'écho; mais on peut être curieux de savoir quelle idée on se formait à Rome de la munificence de César.

Si, d'après la même évaluation de trois sesterces par modius de blé, nous voulons évaluer le sesterce romain sous les premiers empereurs, nous chercherons à quelle quantité de blé répond chez nous le tiers du modius; nous trouverons que le tiers de 8 $\frac{7}{10}$ litres est 2 $\frac{9}{10}$ litres, et qu'à 19 francs l'hectolitre, cette quantité de blé équivaut à 55 centimes (1). C'est plus d'une moitié en sus des évaluations qui ont été faites jusqu'ici du sesterce, et cela donne une idée plus juste des sommes dont il est fait mention dans les auteurs de cette époque célèbre (2).

---

(1) Dans les précédentes éditions de cet ouvrage, le sesterce romain est évalué plus haut. J'ai préféré la présente évaluation, parce que j'en crois les bases meilleures.

(2) Horace (Ép. 2, liv. II) parle d'une terre consi-

Digitized by Google

Il y a plus d'incertitude dans l'estimation des sommes historiques après le désastre de l'empire romain, soit à cause de la diversité des monnaies et de leurs fréquentes altérations, soit en raison de l'ignorance où nous sommes de la véritable capacité des mesures des grains. Pour estimer avec approximation une somme sous la première race des rois de France; pour savoir, par exemple, ce que valaient 400 écus d'or que le pape saint Grégoire sut tirer du royaume de France dès l'année 593, il faudrait savoir ce que 400 écus d'or pouvaient acheter de blé. Mais en supposant que l'on possédât quelque

---

dérable (le sens exige qu'elle le soit), et qu'il porte à la valeur de 300 mille sesterces. Elle devait valoir autant que cent mille modius de blé, et, d'après la méthode ci-dessus, cette valeur peut être représentée à nos yeux par celle de 165,300 francs. Dacier, traducteur peu philosophe du poëte-philosophe, l'évalue 22,500 francs; ce qui forme un véritable contre-sens.

On prétend que Caligula absorba en moins d'un an les trésors amassés par Tibère, qui se montaient à 2 milliards 700 millions de sesterces, que La Harpe traduit par 540 de nos millions; tandis que, d'après l'évaluation de 3 sesterces par modius, et de 870 modius par hectolitre de blé, cette somme équivaut à près de 1,500 millions de francs. En effet, on ne voit pas trop comment Caligula eût pu exécuter à moins ses dispendieuses folies.

Digitized by Google

renseignement tolérable sur le prix du blé vers la fin du sixième siècle, son prix ne serait probablement pas établi en écus d'or; il faudrait donc savoir en même temps le rapport de la monnaie en laquelle l'estimation serait faite avec les écus d'or; il faudrait savoir la contenance de la mesure de blé dont on nous donnerait le prix, afin de connaître son rapport avec nos mesures de capacité actuelles; et, malgré tout cela, il serait encore facile de se tromper du double au simple dans toutes ces réductions.

Dupré de Saint-Maur (1) croit que depuis le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire depuis environ l'an 1200 de l'ère vulgaire, la capacité du setier de Paris est restée à peu près la même; or, cette quantité de blé approche beaucoup d'un hectolitre et demi. Et prenant 19 fr. pour le prix moyen actuel de l'hectolitre de blé, le prix moyen du setier est 28 francs 50 c. En conséquence, chaque fois que nous voyons dans l'histoire de France, depuis Philippe-Auguste, que le setier de blé est à un certain prix, nous pouvons traduire ce prix, quel qu'il soit, par 28 francs 50 centimes d'aujourd'hui.

Ainsi nous savons qu'en 1514, sous Louis XII, le froment valait, année commune, 26 sous le

(1) *Essai sur les Monnaies.*

Digitized by Google

setier; 26 sous valaient donc autant que 28 francs 50 centimes à présent; et quand les historiens portent, pendant le règne de ce prince, le montant des contributions publiques à 7,650,000 liv. tournois, nous devons les estimer égales à plus de 167 millions de francs, valeur actuelle. Raynal en donne donc une bien fausse idée quand il ne les évalue que 36 de nos millions. Son erreur vient, je le répète, de ce qu'il s'est borné à chercher ce que cette somme contenait de métal d'argent, pour réduire cet argent en monnaie actuelle, sans faire attention que la valeur de l'argent a fort déchu depuis cette époque.

Sully, dans ses *Mémoires*, rapporte qu'il avait amassé dans les caves de la Bastille jusqu'à 36 millions de livres tournois, pour servir à l'accomplissement des grands desseins d'Henri IV contre la maison d'Autriche. Comme il y eut une très-forte dégradation dans la valeur de l'or et de l'argent, précisément pendant la durée de ce règne, ces métaux perdaient graduellement de leur prix tandis que l'économe surintendant les entassait à la Bastille. Quoi qu'il en soit, nous pouvons connaître la valeur qu'avait encore ce trésor, l'année de la mort de ce prince. En 1610, le setier de Paris, qui vaut actuellement 28 francs 50 centimes, se vendait 8 livres

Digitized by Google

1 sou 9 deniers, et c'est dans cette dernière monnaie que sont évalués les 36 millions dont parle Sully. Or, 36 millions, en comptant 8 livres 1 sou 9 deniers pour 28 francs 50 centimes, vaudraient aujourd'hui plus de 126 millions; somme qui offrait une ressource importante, surtout si l'on considère que la guerre se fesait alors bien différemment que de nos jours. Avec cinquante mille hommes et des munitions de guerre et de bouche proportionnées, Henri IV aurait exécuté ce qu'on n'accomplirait pas aujourd'hui avec trois cent mille hommes et un milliard. Sully eut le chagrin de voir de son vivant ces puissantes économies dissipées par de vils courtisans.

On peut être curieux de comparer la dette publique de Louis XIV, dans les désastres qui signalèrent la fin de son règne, avec nos dettes publiques actuelles. Le contrôleur général Desmarets remit au duc d'Orléans, régent, un mémoire où l'on trouve un état de la dette mobile en 1708 (1). Elle se montait alors, en principal, à 685 millions. Il ne donne pas le montant des rentes sur l'hôtel-de-ville; mais on voit un peu plus loin qu'on y consacrait la totalité du pro-

(1) *Voyez* les *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre, année 1716.

Digitized by Google

duit des fermes générales, qui rapportèrent 31 millions en 1709, et que ce produit ne permit pas de payer au-delà de six mois dans une année. On peut donc supposer que la dette constituée s'élevait à 62 millions de rentes au principal de 1,240 millions (1). En les joignant aux 685 millions du montant des engagemens à terme, on aura 1,925 millions qu'il s'agit, à l'aide du blé, de réduire en valeur actuelle.

Le prix moyen du blé extrait des années 1685 à 1716, en excluant les années extraordinaires du plus haut et du plus bas prix, donne pour le setier de Paris 17 livres 16 sous. En traduisant par 28 francs 50 centimes chaque somme de 17 livres 16 sous qui se trouve dans la dette de Louis XIV, elle nous donnera un total de 3 milliards et 82 millions de francs; triste résultat de la gloriole militaire du prince et des nombreux abus de sa cour.

---

(1) Le roi n'avait certainement pas reçu ce principal de la main des prêteurs, car l'état du crédit à cette époque ne permettait pas d'emprunter à 5 pour cent : on était obligé d'emprunter au denier douze, c'est-à-dire qu'on recevait en principal, douze fois seulement la rente qu'on prenait l'engagement de payer. Le public ne restait pas moins grevé d'une rente perpétuelle qui équivalait à un principal au denier vingt.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIX.

Ce que devraient être les Monnaies.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent des monnaies peut faire pressentir ce qu'il faudrait qu'elles fussent.

L'extrême convenance des métaux précieux pour servir de monnaie, les a fait préférer presque partout pour cet usage. Nulle autre matière n'y est plus propre; ainsi nul changement à cet égard n'est désirable (1).

On en peut dire autant de la division des métaux précieux en portions égales et maniables. Il convient donc de les frapper, comme on a fait jusqu'à présent chez la plupart des peuples ci-

(1) L'adoption d'un papier-monnaie, tel que l'a proposé Ricardo (*voyez* le chap. 26), aurait l'avantage de remplacer un instrument coûteux par un instrument économique; mais cette économie entraîne des risques et des inconvéniens qui outre-passent peut-être ses avantages; d'ailleurs un bon système de monnaies métalliques rend plus sûr l'emploi des billets de confiance, qui ont une partie des avantages du papier-monnaie.

Digitized by Google

vilisés, en pièces d'un poids et d'un titre pareils.

Il est au mieux qu'elles portent une empreinte qui soit la garantie de ce poids et de ce titre, et que la faculté de donner cette garantie, et par conséquent de fabriquer les pièces de monnaies, soit exclusivement réservée au gouvernement; car une multitude de manufacturiers qui les fabriqueraient concurremment, n'offriraient point une garantie égale.

C'est ici que devrait s'arrêter l'action de l'autorité publique sur les monnaies.

La valeur d'un morceau d'argent se règle de gré à gré dans les transactions qui se font entre les particuliers, ou entre le gouvernement et les particuliers : il convient d'abandonner la sotte prétention de fixer d'avance cette valeur et de lui donner arbitrairement un nom. Qu'est-ce qu'une piastre, un ducat, un florin, une livre sterling, un franc? Peut-on voir autre chose en tout cela que des morceaux d'or ou d'argent ayant un certain poids et un certain titre? Si l'on ne peut y voir autre chose, pourquoi donnerait-on à ces lingots un autre nom que le leur, que celui qui désigne leur nature et leur poids?

Cinq grammes d'argent, dit-on, *vaudront un franc :* cette phrase n'a aucun autre sens que

Digitized by Google

celui-ci : *Cinq grammes d'argent vaudront cinq grammes d'argent;* car l'idée qu'on a d'un franc ne vient que des cinq grammes d'argent dont il se compose. Le blé, le chocolat, la cire, prennent-ils un nom différent lorsqu'ils sont divisés suivant leur poids? Une livre pesant de pain, de chocolat, de bougie, s'appelle-t-elle autrement qu'une livre de pain, de chocolat, de bougie? Pourquoi n'appellerait-on pas une pièce d'argent du poids de 5 grammes, par son véritable nom? Pourquoi ne l'appellerait-on pas simplement *cinq grammes d'argent?*

Cette légère rectification, qui semble consister dans un mot, dans un rien, est immense dans ses conséquences. Dès qu'on l'admet, il n'est plus possible de contracter en valeur nominale; il faut, dans chaque marché, balancer une marchandise réelle contre une autre marchandise réelle, une certaine quantité d'argent contre une certaine quantité de grains, de viande ou d'étoffe. Si l'on prend un engagement à terme, il n'est plus possible d'en déguiser la violation; si l'on s'engage à me payer tant d'onces d'argent fin, et si mon débiteur est solvable, je suis assuré de la quantité d'argent fin que je recevrai quand le terme sera venu.

Dès-lors s'écroule tout l'ancien système monétaire; système tellement compliqué, qu'il n'est

Digitized by Google

jamais compris entièrement, même de la plupart de ceux qui en font leur occupation habituelle; système qui varie d'un pays à l'autre, et d'où découlent perpétuellement la mauvaise foi, l'injustice et la spoliation. Dès-lors il devient impossible de faire une fausse opération sur les monnaies sans battre de la fausse monnaie, de composer avec ses engagemens sans faire une banqueroute. La fabrication des monnaies se trouve être la chose la plus simple : une branche de l'orfévrerie.

Les poids dont on s'est servi jusqu'à l'introduction du système métrique en France, c'est-à-dire, les onces, gros, grains, avaient l'avantage de présenter des quantités pondérantes, fixes depuis plusieurs siècles, et applicables à toutes les marchandises; de manière qu'on ne pouvait changer l'once pour les métaux précieux, sans la changer pour le sucre, le miel, et toutes les denrées qui se mesurent au poids; mais combien, sous ce rapport, les poids du nouveau système métrique n'ont-ils pas plus d'avantages encore? Ils sont fondés sur une quantité donnée par la nature, et qui ne peut varier tant que notre globe subsistera. Le *gramme* est le poids d'un centimètre cubique d'eau; le centimètre est la centième partie du mètre, et le mètre est la dix millionième partie de

Digitized by Google

l'arc que forme la circonférence de la terre du pôle à l'équateur. On peut changer le nom de *gramme*, mais il n'est pas au pouvoir des hommes de changer la quantité pesante de ce qu'on entend actuellement par *gramme;* et quiconque s'engagerait à payer, à une époque future, une quantité d'argent égale à *cent grammes d'argent*, ne pourrait, quelque opération arbitraire qui intervînt, payer moins d'argent sans violer sa promesse d'une manière évidente.

La facilité que le gouvernement peut donner pour l'exécution des échanges et des contrats où la marchandise-monnaie est employée, consiste à diviser le métal en différentes pièces, d'un ou de plusieurs grammes, d'un ou de plusieurs centigrammes, de manière que, sans balance, on puisse compter quinze, vingt, trente grammes d'or ou d'argent, selon les paiemens qu'on veut faire.

Des expériences faites par l'Académie des Sciences prouvent que l'or et l'argent purs résistent moins au frottement que lorsqu'ils contiennent un peu d'alliage; les monnayeurs disent, de plus, que, pour les épurer complétement, il faudrait des manipulations très-dispendieuses, qui renchériraient beaucoup la fabrication des monnaies. Qu'on mêle donc à l'or et à l'argent une certaine quantité d'alliage; mais que cette

Digitized by Google

quantité soit annoncée par l'empreinte, qui ne doit être autre chose qu'une étiquette certifiant le poids et la qualité du métal.

On voit qu'il n'est ici aucunement question de *francs*, de *décimes*, de *centimes*. C'est qu'en effet de tels noms ne devraient point exister, attendu qu'ils ne sont le nom de rien. Nos lois veulent qu'on frappe des pièces d'*un franc* qui pèseront cinq grammes d'argent : elles devraient ordonner simplement qu'on frappât des pièces de 5 *grammes*.

Alors, au lieu de faire un billet ou une lettre de change de 400 francs, par exemple, on les ferait de 2,000 grammes d'argent au titre de $\frac{9}{10}$ de fin, ou, si l'on aimait mieux, de 130 grammes d'or au titre de $\frac{9}{10}$ de fin; et rien ne serait plus facile à acquitter; car les pièces de monnaie, soit en or, soit en argent, seraient toutes des multiples ou des fractions de grammes au titre de $\frac{9}{10}$ de métal fin mêlé avec $\frac{1}{10}$ d'alliage.

Il faudrait, à la vérité, qu'une loi statuât que toute convention stipulant un certain nombre de grammes d'argent ou d'or, ne pourrait être soldée qu'en pièces frappées (à moins de stipulation contraire), afin que le débiteur ne pût s'acquitter avec des lingots qui auraient un peu moins de valeur que des pièces frappées. Ce pourrait être l'objet d'une loi rendue une fois

Digitized by Google

pour toutes, et qui pourrait porter en outre que les mots *d'or* ou *d'argent*, sans autre désignation, désigneraient de l'or et de l'argent à $\frac{9}{10}$ de fin. Cette loi, de pure précaution, n'aurait d'autre but que d'éviter sur chaque acte l'énonciation de plusieurs clauses, qui dès-lors seraient sous-entendues.

Le gouvernement ne frapperait les lingots des particuliers qu'autant qu'on lui paierait les frais et même le bénéfice de la fabrication. Ce bénéfice pourrait être porté assez haut, en vertu du privilége exclusif de fabriquer. Rien n'empêcherait qu'à l'empreinte énonciative du poids et du titre ne fussent joints tous les signes qu'on jugerait propres à prévenir la contrefaçon.

Je n'ai point parlé de proportion entre l'or et l'argent, et je n'avais nul besoin d'en parler. Ne me mêlant point d'énoncer la valeur des métaux dans une dénomination particulière, les variations réciproques de cette valeur ne m'occupent pas plus que les variations de leur valeur relativement à toutes les autres marchandises. Il faut la laisser s'établir d'elle-même, puisqu'on chercherait en vain à la fixer. Quant aux obligations, elles seraient payées suivant qu'elles auraient été contractées; un engagement de donner cent grammes d'argent serait acquitté au moyen de cent grammes d'argent; à moins

Digitized by Google

que d'un consentement mutuel, à l'époque du paiement, les parties contractantes ne préférassent de le solder avec un autre métal ou avec une autre marchandise, suivant une évaluation dont elles tomberaient d'accord.

Une monnaie qui ne serait que de l'argent ou de l'or étiqueté, qui n'aurait point une valeur nominale, et qui par conséquent échapperait au caprice de toutes les lois, serait tellement avantageuse pour tout le monde et dans tous les genres de commerce, que je ne doute nullement qu'elle ne devînt courante même parmi les étrangers. La nation qui la frapperait deviendrait alors manufacturière de monnaie pour la consommation extérieure, et pourrait faire un fort bon bénéfice sur cette branche d'industrie. Nous voyons dans le *Traité historique des monnaies de France* de Le Blanc (Prolégomènes, page 4), qu'une certaine monnaie que fit battre saint Louis, et dont les pièces s'appelaient *agnels d'or*, à cause de la figure d'un agneau qui y était empreinte, fut recherchée même des étrangers, et qu'*ils aimaient fort à contracter en cette monnaie*, seulement parce qu'elle contint toujours la même quantité d'or depuis saint Louis jusqu'à Charles VI.

En supposant que la nation qui ferait cette bonne affaire fût la France, je ne pense pas

Digitized by Google

qu'aucun de ceux qui me font l'honneur de lire cet ouvrage, regrettât de voir ainsi *sortir notre numéraire*, suivant l'expression de certaines gens qui n'entendent rien et ne veulent rien entendre à toutes ces matières. L'argent ou l'or monnayé ne s'en iraient certainement pas sans être bien payés, et avec eux la façon qu'on y aurait mise. Les fabriques et le commerce de bijouteries ne sont-ils pas considérés comme très-lucratifs, bien qu'ils envoient de l'or et de l'argent? La beauté des dessins et des formes ajoute à la vérité un grand prix aux métaux qu'ils expédient au dehors; mais l'exactitude des essais et des pesées, et surtout la permanence des mêmes poids et des mêmes titres dans les monnaies, sont des mérites qui ne manqueraient pas d'être appréciés aussi.

Si l'on disait qu'un pareil système a été suivi par Charlemagne, qui a appelé *livre* une livre d'argent; que cependant il n'a pas empêché la dégradation des monnaies, et qu'on n'appelât dans la suite une livre ce qui ne pesait réellement que 96 grains, je répondrais :

1° Qu'il n'y a jamais eu du temps de Charlemagne, ni depuis, des pièces d'argent d'une livre; que la livre a toujours été une monnaie de compte, une mesure idéale. Les pièces d'argent étaient alors des *sols d'argent* (*solidi*), et

Digitized by Google

le sol n'était pas une fraction de la livre de poids.

2° Aucune monnaie ne portait sur son empreinte le poids du métal dont elle était faite. Il nous reste dans les cabinets de médailles plusieurs pièces de monnaie du temps de Charlemagne. On n'y voit que le nom du prince, et quelquefois celui des villes où la pièce avait été frappée, écrits en lettres grossièrement formées, ce qui est peu surprenant dans un royaume dont le monarque, tout protecteur des lettres qu'il était, ne savait pas écrire.

3° Les monnaies portaient encore moins le titre ou le degré de fin du métal, et ce fut la première cause de leur dégradation; car, sous Philippe Ier, les sols d'argent formant une livre de compte, pesaient bien encore une livre de poids; mais cette livre de poids était composée de 8 onces d'argent allié avec 4 onces de cuivre, au lieu de contenir, comme sous la seconde race, 12 onces d'argent fin, poids de la livre d'alors.

4° Enfin, la livre de poids elle-même était une grandeur arbitraire qui pouvait être changée par le législateur, tandis qu'une mesure fondée sur la grandeur de la terre est une quantité invariable.

L'usure des pièces de monnaies, ou ce qu'on

Digitized by Google

nomme en terme de l'art, le *frai*, est proportionnée à l'étendue de leur surface. Entre deux morceaux de métal de même poids, celui qui s'usera le moins sera celui qui offrira le moins de surface au frottement. La forme sphérique, la forme d'une boule, serait par conséquent celle qui s'userait le moins; mais elle a été rejetée, parce qu'elle est trop incommode.

Après cette forme-là, celle qui offre le moins de surface, est celle d'un cylindre qui serait aussi long que large; cette forme serait presque aussi incommode : on s'est donc en général arrêté à la forme d'un cylindre fort aplati. Mais il résulte de ce qui vient d'être dit, qu'il convient de l'aplatir aussi peu que l'admet l'usage qu'on en doit faire, c'est-à-dire, de faire les pièces de monnaie plutôt épaisses qu'étendues.

Quant à l'empreinte, voici quelles doivent être ses principales qualités : la première de toutes est de constater le poids de la pièce et son titre. Il faut donc qu'elle soit très-visible et très-intelligible, afin que les plus ignorans puissent comprendre ce qu'elle signifie. Il faut de plus que l'empreinte s'oppose, autant qu'il est possible, à l'altération de la pièce, c'est-à-dire qu'il convient que la circulation naturelle ou la friponnerie ne puissent pas altérer

Digitized by Google

le poids de la pièce sans altérer son empreinte. Une torsade pratiquée dans l'épaisseur de la tranche, qui ne l'occupe pas tout entière, et l'affleure sans l'excéder, empêche les pièces d'être rognées sans qu'il y paraisse.

L'empreinte, quand elle est saillante, doit l'être peu, pour que les pièces se tiennent facilement empilées, et surtout pour qu'elles soient moins exposées à l'action du frottement. Par la même raison, les traits d'une empreinte saillante ne doivent pas être déliés : le frottement les emporterait trop aisément. On a proposé, dans ce but, de faire des empreintes en creux. Elles auraient l'inconvénient de se remplir de malpropretés. On pourrait néanmoins en essayer.

Les motifs pour donner en général aux pièces de monnaie le moins de surface possible doivent engager à faire les pièces aussi grosses qu'on le peut sans incommodité; car plus elles sont divisées, plus elles présentent de surface. Il ne faut fabriquer de petites pièces de métal précieux, que ce qui est absolument nécessaire pour les petits échanges et les appoints, et avoir de grosses pièces pour tous les gros paiemens.

C'est une question de savoir par qui doit être supportée la perte résultante du frai des pièces de monnaie. Dans l'exacte justice, cette usure devrait être, comme en toute autre espèce de mar-

Digitized by Google

chandise, supportée par celui qui s'est servi de la monnaie. Un homme qui revend un habit après l'avoir porté, le revend moins cher qu'il ne l'a acheté. Un homme qui vend un écu contre de la marchandise, devrait le vendre moins cher qu'il ne l'a acheté, c'est-à-dire, recevoir en échange moins de marchandise qu'il n'en a donné.

Mais la portion de l'écu usée en passant par les mains d'un seul honnête homme, est si peu de chose, qu'il est presque impossible de l'évaluer. Ce n'est qu'après avoir circulé pendant plusieurs années, que son poids a sensiblement diminué, sans qu'on puisse dire précisément entre les mains de qui cette diminution a eu lieu. Je sais fort bien que chacun de ceux entre les mains de qui l'écu a passé, a supporté, sans s'en apercevoir, la dégradation occasionée dans sa valeur échangeable par l'usure; je sais que chaque jour l'écu a dû acheter un peu moins de marchandise; je sais que cette diminution, qui n'est pas sensible d'un jour à l'autre, le devient au bout d'un certain nombre d'années, et qu'une monnaie usée achète moins de marchandises qu'une monnaie neuve. Je crois en conséquence que, si une espèce entière de pièces de monnaie se dégradait successivement, au point d'exiger une refonte, les possesseurs de ces pièces, au moment de la refonte, ne pourraient raisonna-

Digitized by Google

blement exiger que leur monnaie dégradée fût échangée contre une monnaie neuve, pièce pour pièce et troc pour troc. Leurs pièces ne devraient être prises, même par le gouvernement, que pour ce qu'elles valent réellement; elles contiennent moins d'argent que dans leur origine, mais aussi les ont-ils eues à meilleur compte, puisque, pour les avoir, ils n'ont donné qu'une quantité de marchandise inférieure à ce qu'ils auraient donné dans l'origine.

Telle est en effet la rigueur du principe; mais deux considérations doivent empêcher de s'y tenir.

1° Les pièces de monnaie ne sont pas une marchandise individuelle, si je peux ainsi m'exprimer. Leur valeur dans les échanges s'établit, non pas précisément sur le poids et la qualité des pièces actuellement offertes, mais sur le poids et la qualité qu'on sait, par expérience, exister dans la monnaie du pays prise au hasard et par grandes masses. Un écu un peu plus ancien, un peu plus usé, passe sur le même pied qu'un plus entier : l'un compense l'autre. Chaque année les hôtels des monnaies frappent de nouvelles pièces, qui contiennent tout le métal pur qu'elles doivent avoir; et dans cet état de choses, la valeur de la monnaie n'éprouve pas, même au bout d'un grand nombre d'années, du

Digitized by Google

moins pour cause d'usure, une diminution dans sa valeur.

C'est ce qui pouvait s'observer dans nos pièces de 12 et de 24 sous, qui, par la facilité qu'elles avaient de passer concurremment avec les écus de six livres, conservaient une valeur égale aux écus, quoique dans la même somme nominale il y eût environ un quart moins d'argent dans les pièces usées de 12 et 24 sous, que dans les écus.

La loi qui intervint et qui autorisa les caisses publiques et particulières à ne plus les recevoir que pour 10 et 20 sous, ne les estima pas au-dessous de ce qu'elles valaient intrinsèquement, mais les estima au-dessous de la valeur pour laquelle le dernier possesseur les avait reçues; car cette valeur, soutenue pour ainsi dire par celle des écus, était restée jusqu'à lui de 12 et de 24 sous, comme si les pièces n'avaient rien perdu par le frottement. On fit donc perdre au dernier porteur seul le frai opéré par les milliers de mains dans lesquelles elles avaient passé.

2° L'empreinte, la façon de la pièce, sert précisément au même degré jusqu'au dernier moment, quoique sur la fin elle soit à peine visible, ou même ne le soit plus du tout, comme sur les anciens shillings d'Angleterre. Nous avons vu que la pièce de monnaie a une certaine

Digitized by Google

valeur en raison de cette empreinte; cette valeur a été reconnue jusqu'à l'échange qui l'a fait passer dans les mains du dernier possesseur : celui-ci l'a reçue, par cette raison, à un taux un peu supérieur à celui d'un petit lingot du même poids. La valeur de la façon serait donc perdue pour lui seul, quoiqu'il soit peut-être la cent millième personne à qui la pièce a servi.

Ces considérations me portent à croire que ce devrait être à la société tout entière, c'est-à-dire au trésor public, à supporter dans ces cas-là la perte de l'usure et la perte de la façon; c'est la société tout entière qui a usé la monnaie, et l'on ne peut faire supporter cette perte à chaque particulier, proportionnellement à l'avantage qu'il a retiré de la monnaie.

Ainsi l'on peut faire payer à tout homme qui porterait des lingots à l'hôtel des monnaies, pour y être façonnés, les frais de fabrication; et même, si l'on veut, les bénéfices du monopole; il n'y a point là d'inconvénient : le monnayage élève la valeur de son lingot de tout le prix qu'il paie à la monnaie; et si cette façon ne l'élevait pas à ce point, il n'aurait garde de l'y porter. Mais en même temps je pense que l'hôtel des monnaies devrait changer une pièce vieille contre une pièce neuve toutes les fois

Digitized by Google

qu'il en serait requis ; ce qui n'empêcherait pas au surplus qu'on ne prît toutes les précautions possibles contre les rogneurs d'espèces. L'hôtel des monnaies ne recevrait que sur le pied des lingots, les pièces auxquelles il manquerait certaines portions de l'empreinte que l'usure naturelle ne doit pas enlever : la perte porterait alors sur le particulier assez négligent pour recevoir des pièces privées de signes faciles à reconnaître. La promptitude avec laquelle on aurait soin de reporter à l'hôtel des monnaies une pièce altérée, fournirait au ministère public des moyens de remonter plus aisément à la source des altérations frauduleuses.

Sous une administration diligente, la perte supportée par le trésor public pour cette cause-là, se réduirait à peu de chose ; l'état pourrait s'en indemniser facilement au moyen des bénéfices de la fabrication ; et le système général des monnaies, de même que le change avec l'étranger, en seraient sensiblement améliorés.

Digitized by Google

CHAPITRE XXX.

Des signes représentatifs de la Monnaie.

§ Ier.

Des Billets à ordre et des Lettres de change.

Un billet à ordre, une lettre de change, sont des obligations contractées de payer ou de faire payer une somme, soit dans un autre temps, soit dans un autre lieu.

Le droit attaché à ce mandat (quoique sa valeur ne soit pas exigible à l'instant et au lieu où l'on est) lui donne néanmoins une valeur actuelle plus ou moins forte. Ainsi un effet de commerce de cent francs, payable à Paris dans deux mois, se négociera, ou, si l'on veut, se vendra pour le prix de 99 francs; une lettre de change de pareille somme, payable à Marseille au bout du même espace de temps, vaudra actuellement à Paris peut-être 98 francs.

Dès-lors qu'une lettre de change ou un billet, en vertu de leur valeur future, ont une valeur actuelle, ils peuvent être employés en guise de

Digitized by Google

monnaie dans toute espèce d'achats; aussi la plupart des grandes transactions du commerce se règlent-elles avec des lettres de change.

Quelquefois la qualité qu'a une lettre de change d'être payable dans un autre lieu, loin de diminuer sa valeur, l'augmente. Cela tient aux convenances et à la situation du commerce. Si le commerce de Paris a beaucoup de paiemens à faire à Londres, on consentira à donner à Paris, pour une lettre de change sur Londres, plus d'argent qu'on n'en touchera à Londres au moyen de ce papier. — Ainsi, quoiqu'une livre sterling ne contienne qu'autant d'argent fin qu'il s'en trouve dans 24 $\frac{24}{100}$ de nos francs, on pourra bien payer 25 francs, plus ou moins, pour chaque livre sterling qu'on acquerra payable à Londres (1).

C'est ce qu'on appelle le *cours du change*, qui n'est autre chose que la quantité de métal précieux que l'on consent à donner, pour acquérir le droit de toucher une certaine quantité du même métal dans un autre lieu. La qualité

(1) Si la lettre de change sur Londres doit y être payée, non en espèces, mais en papier-monnaie, son cours tombera, à Paris, à 21 fr., à 18 fr., peut-être à moins, pour chaque livre sterling, à proportion du décri où sera le papier-monnaie d'Angleterre.

Digitized by Google

qu'a le métal d'exister dans tel endroit, lui donne ou lui ôte de la valeur, comparativement au même métal qui existe dans un autre endroit.

Un pays, la France, par exemple, a le change en sa faveur, lorsqu'on donne en France un peu moins de métal précieux qu'on n'en recevra dans l'étranger avec la lettre de change qu'on acquiert; ou bien lorsqu'on donne dans l'étranger un peu plus de métal qu'on n'en touchera en France, au moyen d'une lettre de change sur la France. La différence n'est jamais bien considérable; elle ne peut pas excéder les frais du transport des métaux précieux; car, si la personne étrangère qui a besoin d'une somme à Paris pour y faire un paiement, pouvait y faire parvenir cette somme en nature à moins de frais que le cours du change ne lui donne de perte, elle enverrait la somme en nature (1).

Quelques personnes s'imaginent qu'il est possible de payer tout ce qu'on doit aux étrangers avec des lettres de change; et en conséquence

(1) Dans les frais, je comprends le transport, les risques du transport et les frais de contrebande, s'il y a prohibition. Les frais de contrebande sont d'autant plus élevés, que la communication est plus difficile. Tous ces risques s'évaluent par des assurances.

Digitized by Google

on a vu adopter ou provoquer des mesures pour favoriser cette prétendue manière de s'acquitter. C'est une pure folie. Une lettre de change n'a aucune valeur intrinsèque. On ne tire une lettre de change sur une ville qu'autant que la somme vous est due dans cette ville, et la somme ne vous y est due qu'autant que vous y avez fait parvenir une valeur réelle équivalente. Ainsi les importations d'un état ne peuvent être soldées que par des exportations, et réciproquement. Les lettres de change ne sont que le signe de ce qui est dû : c'est-à-dire, que les négocians d'un pays ne peuvent tirer des lettres de change sur ceux d'un autre pays, que pour le montant des marchandises, l'or et l'argent compris, qu'ils y ont envoyées directement ou indirectement. Si un pays, la France, par exemple, a envoyé dans un autre pays, comme l'Allemagne, des marchandises pour une valeur de dix millions, et que l'Allemagne nous en ait envoyé pour douze millions, nous pouvons nous acquitter jusqu'à concurrence de dix millions avec des lettres de change représentant la valeur de ce que nous avons envoyé; mais nous ne saurions nous acquitter de la même manière des deux millions qui restent, à moins que ce ne soit en lettres de change sur un troisième pays, sur l'Italie, par exemple, où nous au-

Digitized by Google

rions envoyé des marchandises pour une valeur équivalente.

Il y a, à la vérité, des traites que les banquiers appellent *papier de circulation*, dont le montant ne représente aucune valeur réelle. Un négociant de Paris s'entend avec un négociant de Hambourg, et fournit sur lui des lettres de change, que ce dernier acquitte en vendant à son tour à Hambourg des lettres de change sur son correspondant de Paris. Tout le temps que ces traites ont été entre les mains d'un tiers, cette tierce personne a fait l'avance de leur valeur. Négocier des lettres de change de circulation est une manière d'emprunter, et une manière assez coûteuse; car elle force à payer, outre l'escompte, c'est-à-dire, la perte que subit ce papier en raison de l'éloignement de son échéance, une autre perte résultante de la commission du banquier, du courtage et des autres frais de cette opération. De semblables lettres de change ne peuvent en aucune manière solder les dettes d'un pays envers un autre : les traites sont réciproques et se balancent mutuellement. Celles de Hambourg doivent égaler celles de Paris, puisqu'elles doivent servir à les payer; les secondes détruisent les premières, et le résultat est nul.

On voit qu'un pays n'a de moyen de s'acquit-

Digitized by Google

ter envers un autre, qu'en lui envoyant des valeurs réelles, c'est-à-dire des marchandises (et sous cette dénomination, je comprends toujours les métaux précieux) pour une valeur égale à celle qu'il en a reçue. S'il n'envoie pas directement des valeurs effectives en quantité suffisante pour solder ce qu'il a acheté, il les envoie à une troisième nation, qui les fait passer à la première en produits de son industrie. Comment acquittons-nous les chanvres et les bois de construction que nous tirons de Russie? En envoyant des vins, des eaux-de-vie, des étoffes de soie, non-seulement en Russie, mais encore à Amsterdam, à Hambourg, qui, à leur tour, envoient en Russie des denrées coloniales et d'autres produits de leur commerce.

L'ambition ordinaire des gouvernemens est que les métaux précieux entrent pour le plus possible dans les envois de marchandises faits par les étrangers, et pour le moins possible dans les envois qu'on fait aux étrangers. J'ai déjà eu occasion de remarquer, en parlant de ce qu'on nomme improprement *balance du commerce*, que s'il convient au négociant de notre pays d'envoyer des métaux précieux dans l'étranger plutôt que toute autre marchandise, il est aussi de l'intérêt de notre pays que ce négociant en envoie; car l'état ne gagne et ne perd que par

Digitized by Google

le canal de ses citoyens; et, par rapport à l'étranger, ce qui convient le mieux au citoyen, convient par conséquent mieux à la nation (1); ainsi, quand on met des entraves à l'exportation que les particuliers seraient tentés de faire de métaux précieux, on ne fait autre chose que les forcer à remplacer cet envoi par un autre moins profitable pour eux et pour l'état.

§. II.

Des Banques de dépôts.

Les fréquentes communications d'un petit pays avec les pays environnans y versent perpétuellement des monnaies frappées par tous ses voisins. Ce n'est pas que le petit pays n'ait sa monnaie; mais la nécessité de recevoir souvent en paiement des pièces étrangères, fait qu'on détermine, pour chacune d'elles, un certain taux basé sur le parti qu'en peut tirer le commerce, et suivant lequel on les reçoit communément.

---

(1) Qu'on fasse bien attention que je dis seulement *dans ce qui a rapport au commerce avec l'étranger;* car les gains que font les négocians sur leurs compatriotes, par un monopole, ne sont pas en totalité des gains pour l'état. Dans le commerce entre compatriotes, il n'y a de gain pour tout le monde que la valeur d'une utilité produite.

Digitized by Google

L'usage de ces monnaies étrangères est accompagné de plusieurs inconvéniens : il y a une grande variété dans leur poids et dans leur qualité. Elles sont quelquefois très-anciennes, très-usées, très-rognées, n'ayant pas toujours participé aux refontes opérées dans le pays qui les a vues naître; quelquefois même elles n'y ont plus cours; et quoiqu'on ait tenu compte de ces circonstances dans la valeur courante qu'on leur attribue, elles n'en forment pas moins une monnaie assez décriée.

Les lettres de change tirées de l'étranger sur un tel pays, devant être payées avec cette monnaie devenue courante, se négocient en conséquence dans l'étranger avec quelque désavantage; et celles qui sont tirées sur l'étranger, et par conséquent payables en monnaie dont la valeur est plus fixe et mieux connue, se négocient dans le pays à plus haut prix, en raison de ce que l'homme qui les acquiert ne peut donner en échange qu'une monnaie courante dégradée. En deux mots, la monnaie courante ne se compare et ne s'échange jamais contre la monnaie étrangère qu'avec désavantage.

Or, voici le remède imaginé par les petits états, dont il est ici question (1).

---

(1) Il y a eu de ces établissemens à Venise, à Gênes,

Digitized by Google

Ils ont établi des banques où chaque négociant a déposé, soit en monnaie de l'état bonne et valable, soit en lingots, soit en pièces étrangères qui y sont reçues comme lingots, une valeur quelconque exprimée en monnaie nationale ayant le titre et le poids voulus par la loi. La banque a en même temps ouvert un compte à chaque déposant, et a passé au crédit de ce compte la somme ainsi déposée. Lorsqu'un négociant a voulu ensuite faire un paiement, il a suffi, sans toucher au dépôt, de transporter le montant de la somme ou d'une portion de la somme, du compte d'un créancier de la banque à celui d'une autre personne. De cette façon les transports de valeurs ont pu se faire perpétuellement par un simple transfert sur les livres de la banque. Et remarquez qu'en toute cette opération, aucune monnaie n'étant transportée matériellement d'une main dans l'autre, la monnaie originairement déposée, la monnaie

---

à Amsterdam, à Hambourg. La guerre, qui a bouleversé tant d'états, n'en a rien laissé subsister; mais il peut être utile de faire connaître la nature de tels établissemens, qui peuvent se renouveler. On en comprendra mieux d'ailleurs l'histoire des pays qui les ont admis, et l'histoire du commerce en général; enfin il fallait embrasser tous les moyens dont les hommes se sont avisés pour suppléer aux usages de la monnaie.

Digitized by Google

qui avait alors la valeur intrinsèque qu'elle devait avoir, la monnaie servant de gage à la créance qu'on transporte de l'un à l'autre, cette monnaie, dis-je, n'a pu subir aucune altération, soit par l'usure, soit par la friponnerie, soit même par la mobilité des lois.

La monnaie restée en circulation doit donc, lorsqu'elle est échangée contre la monnaie de banque, c'est-à-dire, contre des inscriptions à la banque, perdre en proportion de la dégradation qu'elle a éprouvée. De là l'agio, ou la différence de valeur qui s'établissait à Amsterdam, par exemple, entre l'argent de banque et l'argent courant. Ce dernier, échangé contre de l'argent de banque, perdait communément 3 à 4 pour cent.

On conçoit que des lettres de change payables en une monnaie si sûre et si invariable doivent mieux se négocier que d'autres; aussi remarquait-on, en général, que le cours des changes était favorable aux pays qui payaient en monnaie de banque, et contraire à ceux qui n'avaient à offrir en paiement que de la monnaie courante.

Le dépôt qu'on fait de cette manière à une banque y reste perpétuellement; on perdrait trop à le retirer. En effet, on retirerait une monnaie bonne et entière, ayant sa pleine va-

Digitized by Google

leur originaire; et lorsqu'on viendrait à la donner en paiement, on ne la ferait plus passer que comme monnaie courante et dégradée; car la pièce la plus neuve et le plus entière, jetée dans la circulation avec d'autres, se prend au compte et non pas au poids; on ne peut pas, dans les paiemens, la faire passer pour plus que les pièces courantes. Tirer de la monnaie de la banque pour la mettre en circulation, ce serait donc perdre gratuitement le surplus de valeur que la monnaie de banque a par-dessus l'autre.

Tel est le but de l'établissement des banques de dépôts : la plupart ont ajouté quelques opérations à celles qui découlaient de l'objet principal de leur institution; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Le bénéfice des banques de dépôt se tire d'un droit qu'on leur paie sur chaque transfert, et de quelques opérations compatibles avec leur institution, comme des prêts sur dépôts de lingots.

On voit qu'une des conditions essentielles à la fin qu'elles se proposent, est l'inviolabilité du dépôt qui leur est confié. A Amsterdam, les quatre bourgmestres, ou officiers municipaux, en étaient garans. Chaque année, à la fin de l'exercice de leurs fonctions, ils le remettaient à leurs successeurs, qui, après l'avoir vérifié, en le comparant avec les registres de la banque, s'obli-

Digitized by Google

geaient sous serment à le remettre intact aux magistrats qui devaient les remplacer. Ce dépôt fut respecté depuis l'établissement de la banque, en 1609, jusqu'en 1672, époque où l'armée de Louis XIV pénétra jusqu'à Utrecht. Alors il fut rendu aux dépositeurs. Il paraît que postérieurement le dépôt de la banque ne fut pas si religieusement gardé; car lorsque les Français s'emparèrent d'Amsterdam, en 1794, et qu'il fallut déclarer l'état des caisses, il se trouva que sur ce dépôt on avait prêté, soit à la ville d'Amsterdam, soit à la compagnie des Indes, soit aux provinces de Hollande et de West-Frise, une somme de 10,624,793 florins, que ces corporations étaient hors d'état de restituer.

On pourrait craindre qu'un semblable dépôt fût moins respecté encore dans un pays où l'autorité publique s'exercerait sans responsabilité ni contrôle.

§. III.

Des Banques d'escompte, et des billets au porteur.

Il y a d'autres banques fondées sur des principes tout différens : ce sont des associations de capitalistes qui fournissent par actions des fonds avec lesquels elles font divers services utiles au public et dont elles retirent un profit. Leur

Digitized by Google

principale opération consiste à escompter des lettres de change; c'est-à-dire à en payer le montant par anticipation, en retenant un escompte ou intérêt proportionné à l'éloignement de leur échéance.

Si les banques d'escompte se bornaient à escompter des lettres de change à terme, au moyen seulement du capital de leurs actionnaires, les avances qu'elles pourraient faire se borneraient à l'étendue de ce capital. Elles en accroissent ordinairement la somme en mettant en circulation des billets au porteur, payables à vue, qui tiennent lieu de monnaie, aussi long-temps que le public leur accorde sa confiance et les reçoit comme argent comptant. Le public trouve dans cet arrangement des avances pour une somme plus forte, et la banque y gagne, outre l'intérêt des capitaux fournis par ses actionnaires, l'intérêt de ses billets en circulation. Il s'agit de savoir quelles sont les bornes de ce double avantage et l'abus qu'on en peut faire. C'est une des plus belles démonstrations de Smith; mais elle n'a pas été comprise de tout le monde. Essayons de la rendre usuelle.

Quelle cause fait que le public accorde sa confiance aux billets d'une banque et les reçoit en paiement à l'égal de la monnaie? C'est la persuasion où chacun est qu'il peut à chaque ins-

Digitized by Google

tant et sans peine les échanger, s'il veut, contre de la monnaie. Je dis *sans peine, à chaque instant;* car autrement on préférerait la monnaie, puisque celle-ci a, pour celui qui la possède, sans qu'il se donne aucune peine, et à tous les instans, valeur de monnaie. Pour qu'il jouisse des mêmes avantages, il faut que la caisse où il peut toucher au besoin l'argent de ses billets, soit à sa portée, et qu'elle ait les moyens de les acquitter à présentation. Pour les acquitter ainsi, il faut que la banque ait en sa possession, non-seulement des valeurs de toute solidité, mais des valeurs toujours disponibles et qui puissent se résoudre sur-le-champ en argent; car un porteur de billets qui se croirait exposé à être remboursé en terres ou en maisons, ne consentirait pas à recevoir des billets comme de l'argent comptant.

Or, quand une banque a fait des avances égales à son capital, et qu'elle fait de nouvelles avances en ses billets, quel gage a-t-elle en sa possession, qui lui fournisse les moyens de rembourser à présentation les billets dont le paiement est réclamé? Elle a les lettres de change qu'elle a prises à l'escompte, et que je suppose ici souscrites par des personnes solvables; mais ces lettres de change, précisément parce qu'elle les a prises à l'escompte et en a avancé le paiement

Digitized by Google

avant le terme de leur échéance, elle ne peut pas les convertir en argent à l'instant même. Comment surmonte-t-elle cette difficulté? Une banque bien administrée a toujours entre ses mains une certaine somme de numéraire en réserve, égale, par exemple, au tiers de ses billets en circulation, et qui la met à même de faire face aux premières demandes de remboursement qui peuvent lui être faites; pendant qu'elle satisfait, à l'aide de cette somme, aux premiers remboursemens, les lettres de change de son porte-feuille viennent successivement à échoir, et lui fournissent le moyen de satisfaire les porteurs de billets qui se présentent ensuite (1). C'est pour se ménager la possibilité de pourvoir à de tels remboursemens, que les directeurs d'une banque sagement administrée, ne prennent jamais à l'escompte des engagemens à longue échéance, et encore moins ceux qui ne sont pas remboursables à des époques fixes.

Il résulte de tout ce qui précède une consé-

(1) Une banque qui prend journellement des lettres de change à l'escompte, en a dans son porte-feuille à toutes sortes d'échéances, en deçà du terme qu'elle s'est prescrit pour ses avances. Chaque jour voit donc arriver l'échéance d'un certain nombre d'effets, dont le paiement fait rentrer la banque dans une portion de ses avances.

Digitized by Google

quence fatale à bien des systèmes et à bien des projets; c'est que les billets de confiance ne peuvent remplacer, et encore en partie, que cette portion du capital national qui fait office de monnaie, qui circule d'une poche dans une autre pour servir à l'échange des autres biens; et qu'une banque d'escompte, ou toute autre qui met en circulation des billets au porteur, ne saurait par conséquent fournir aux entreprises agricoles, manufacturières ou commerciales, aucuns fonds pour construire des bâtimens et des usines, creuser des mines et des canaux, défricher des terres incultes, entreprendre des spéculations lointaines, aucuns fonds, en un mot, destinés à être employés comme *capitaux engagés*, qu'on ne peut pas résoudre en monnaie au moment qu'on veut. La nature des billets au porteur est d'être perpétuellement exigibles; lorsque la totalité de leur valeur ne se trouve pas en argent dans les coffres de la banque, elle doit donc au moins s'y trouver en effets dont le terme soit très-rapproché; or, une entreprise qui verse les fonds qu'elle emprunte dans un emploi d'où ils ne peuvent pas être retirés à volonté, ne saurait fournir de tels engagemens.

Rendons ceci plus sensible au moyen d'un exemple.

Digitized by Google

Je suppose qu'une banque de circulation prête en billets de confiance valant de l'argent, à un propriétaire de terre, trente mille francs hypothéqués sur sa terre : le gage est de toute solidité. Le propriétaire fait construire avec ces fonds un bâtiment d'exploitation dont il a besoin ; pour cet effet, il conclut un marché avec un entrepreneur de bâtimens, et lui paie les trente mille francs en billets de la banque. Supposé maintenant que l'entrepreneur, au bout de quelque temps, veuille toucher le montant des billets, il est évident que la banque ne peut se servir du gage qu'elle a pour les payer. Elle n'a pour gage de cette somme de billets qu'une obligation très-solide à la vérité, mais qui n'est pas exigible.

J'observe que les obligations que possède une banque, pourvu qu'elles soient souscrites par des gens solvables, et que l'échéance n'en soit pas trop éloignée, doivent être aux yeux du public un gage suffisant de tous les billets qu'elle a émis. Pour pouvoir les acquitter tous, il lui suffit de n'en plus émettre de nouveaux, c'est-à-dire de cesser ses escomptes, et de laisser arriver l'échéance des effets de commerce qui remplissent ses porte-feuilles ; car ces effets seront acquittés, soit avec de l'argent, soit avec des billets de la banque. Dans le premier cas,

Digitized by Google

la banque reçoit de quoi acquitter ses billets; dans le second, elle en est dispensée.

On comprend maintenant pourquoi mille projets de banques agricoles, où l'on a prétendu pouvoir fonder des billets remplissant l'office de monnaie, sur de solides hypothèques territoriales, et d'autres projets de même nature, se sont toujours écroulés en peu de temps, avec plus ou moins de perte pour leurs actionnaires ou pour le public (1). La monnaie équivaut à un billet de toute solidité et payable à l'instant; elle ne peut en conséquence être remplacée que par un billet non-seulement d'une solidité parfaite, mais payable à vue; et de tels billets, la meilleure de toutes les hypothèques ne peut servir à les acquitter.

Par la même raison, les lettres de change, appelées *papier de circulation*, ne sont pas un gage suffisant pour des billets de confiance. Ces lettres de change, lorsque leur échéance est venue, se paient avec d'autres lettres de change payables à une époque plus éloignée, et qu'on

(1) En 1803, la banque territoriale établie à Paris fut, par cette cause, obligée de suspendre le paiement en numéraire de ses billets, et de déclarer qu'elle ne les rembourserait qu'à mesure qu'on réussirait à vendre les immeubles sur lesquels ils étaient hypothéqués.

Digitized by Google

négocie en fesant le sacrifice de l'escompte. L'échéance de ces dernières arrivée, on les paie avec d'autres payables plus tard, et qu'on escompte également. On sent qu'une semblable opération, lorsque c'est une banque qui prend ce papier à l'escompte, n'est qu'un moyen de lui emprunter à perpétuité, puisqu'on ne s'acquitte du premier emprunt qu'avec un second, du second qu'avec un troisième, et ainsi de suite. Un engagement auquel l'engagé ne peut satisfaire qu'en le renouvelant, équivaut à un titre non remboursable; son auteur ne peut offrir aucune valeur réelle dont la vente puisse fournir des ressources à la banque pour acquitter les billets qu'elle a avancés en escomptant de semblables lettres de change (1).

Le même inconvénient se présente lorsqu'une banque fait au gouvernement des avances per-

(1) Une lettre de change, pour inspirer la confiance, doit toujours être le signe d'une valeur réelle dont l'auteur de la lettre de change a droit de disposer plus tard ou dans un autre lieu. Lorsqu'un manufacturier fournit une traite sur un marchand qui lui a acheté des étoffes, c'est parce qu'il a droit à la valeur des étoffes, et le marchand a les moyens d'acquitter la traite au moyen de la vente de cette marchandise. Il n'a donc pas besoin de recevoir d'une banque de nouvelles avances pour rembourser les premières.

Digitized by Google

pétuelles, ou même à long terme. Elle peut bien prêter au gouvernement le capital de ses actionnaires : nul n'est en droit d'en réclamer le remboursement, sinon les actionnaires, qui, dans ce cas, consentent à la destination que lui donnent leurs directeurs; mais du moment qu'ils prêtent au gouvernement des billets au porteur, et que le gouvernement livre ces billets au public par ses dépenses, les porteurs de ces billets peuvent se présenter aux caisses de la banque pour être remboursés; et dans ce cas la banque n'a point de fonds pour les payer. C'est ce qui arriva à l'ancienne caisse d'escompte de Paris, en 1785, et ce qui a causé depuis la banqueroute de la banque d'Angleterre. Sa créance sur le gouvernement n'étant pas exigible, la banque n'a pu acquitter les billets qui ont servi à faire cette avance. Ses billets n'ont plus été des billets de confiance; ils ont eu un cours forcé. Le gouvernement, ne pouvant lui fournir les moyens de les payer, l'en a dispensée (1).

---

(1) Thornton, dans un écrit dont le but est de justifier cette suspension des paiemens de la banque d'Angleterre, attaque les principes de Smith. Il dit que la demande excessive de remboursemens de billets qui détermina la suspension, était causée, non par une trop grande émission, mais au contraire par le retirement

Digitized by Google

Si une banque ne peut pas sans de graves inconvéniens faire des prêts en ses billets contre des obligations qui ne sont pas prochainement exigibles, elle peut y appliquer, avec de grands avantages pour le public, les capitaux de ses actionnaires, lorsqu'on les lui emprunte pour les employer à des usages reproductifs. Si la banque actuelle de France, au lieu de prêter au gouvernement d'alors son capital de 90 millions qui fut dissipé en conquêtes désastreuses, l'eût prêté sur de solides hypothèques à des propriétaires fonciers pour améliorer leurs terres, elle serait rentrée successivement dans ses avances, elle aurait fait des prêts semblables à d'au-

---

d'une partie des billets. « Une réduction dans la masse « des billets circulans, dit cet auteur, produit des fail- « lites; les faillites répandent la consternation, et la « consternation fait courir à la banque pour avoir des « guinées. » Ce sont des conséquences forcées, mises en avant pour soutenir un paradoxe. Quand un papier de confiance, par sa multiplication, a déprécié l'agent de la circulation, et, par suite, fait disparaître le numéraire métallique, c'est une folie de s'imaginer que l'agent de la circulation sera moins déprécié si on le multiplie davantage. Les billets de banque d'Angleterre ont, au contraire, conservé de la valeur, parce qu'on a mis un terme à leur multiplication au moment où ils remplissaient seuls l'office de monnaie.

Digitized by Google

tres propriétaires, et aurait ainsi fertilisé des provinces entières sans compromettre les capitaux de ses actionnaires qui n'ont, au lieu de cela, pour gage de leurs fonds, que la bonne volonté du gouvernement.

Toute banque émettant des billets de confiance, si elle est bien administrée et hors des atteintes du pouvoir, ne fait courir presque aucun risque aux porteurs de ces billets. Le plus grand malheur qui puisse leur arriver, en supposant qu'un défaut absolu de confiance fasse venir à la fois tous ses billets à remboursement, est d'être payés en bonnes lettres de change à courte échéance, avec la bonification de l'escompte, c'est-à-dire, d'être payés avec ces mêmes lettres de change que la banque a achetées au moyen de ses billets. Si la banque a un capital à elle, c'est une garantie de plus; mais dans un pays soumis à un pouvoir sans contrôle, ou qui n'a qu'un contrôle illusoire (1), ni cette garantie, ni celle des lettres de change en porte-feuille, ne sont d'aucune valeur. En de tels pays il n'y a d'autre garantie que la politique

(1) En Angleterre, à l'époque où ceci est écrit, le parlement ne représente pas les intérêts nationaux : il représente le ministère, qui est une espèce d'oligarchie élue par le roi.

Digitized by Google

du cabinet dirigeant, et il n'y a point de confiance qui ne soit une imprudence.

Une banque d'escompte, au moyen des avances qu'elle fait au commerce et des facilités qu'elle procure à la circulation, offre des avantages qu'on ne saurait contester, mais qui ont été exagérés par ignorance ou dans des vues d'intérêt personnel. Le lecteur a pu voir au chapitre XXVI, sur les papiers-monnaie, que dans la supposition même où l'instrument des échanges serait en entier de papier, et permettrait de disposer autrement de toutes les valeurs métalliques, un pays n'y gagnerait qu'une augmentation de capital égale à la somme des monnaies, laquelle est bornée par les besoins de la circulation, et ne forme qu'une médiocre portion des capitaux productifs d'une nation. Quant à la somme qu'un pays peut admettre en billets de confiance, loin d'égaler la somme des monnaies, elle n'en peut remplacer qu'une assez faible partie. Leur circulation n'est fondée que sur la confiance du public dans la solvabilité des banques; or, la confiance du public est facile à s'alarmer. Les banques ont besoin d'être fort multipliées pour rapprocher les caisses de remboursement de tous les porteurs de billets. En Angleterre, les billets des banques de province n'ont pas cours hors de la province dont

Digitized by Google

l'étendue n'est jamais considérable (1); en France, des succursales de la banque de France n'ont pu parvenir à faire passer dans la circulation des billets au porteur dans les villes considérables, centre d'un grand commerce, telles que Lyon et Rouen. Les réserves en monnaie métallique que la prudence les oblige de garder en caisse, et qui se montent quelquefois à un tiers ou moitié de leurs billets en circulation, sont un capital dormant qui borne d'autant la somme des capitaux qu'elles procurent à l'industrie. Enfin la valeur d'un billet au porteur ne peut se soutenir qu'autant qu'il reste dans la circulation des masses importantes de monnaies conservant une valeur propre supérieure à la valeur du métal dont elles sont faites; or, des billets au porteur trop multipliés déprécient les monnaies en général; et pour peu que la valeur d'un billet de mille francs tombe un peu plus bas que le métal qu'il donne le droit de recevoir, le public se précipite à la banque pour échanger un signe qui a perdu de sa valeur

(1) Les billets de la banque d'Angleterre, dont le siége est à Londres, ont eu cours dans toutes les îles Britanniques; mais ce n'était pas en qualité de billets de confiance, c'était comme papier-monnaie. (Voyez-en les raisons au chap. 26.)

Digitized by Google

contre des pièces de métal qui ont conservé la leur (1).

Telles sont les bornes que la nature des choses met aux capitaux supplémentaires que fournissent des banques. Celles qui font des opérations forcées s'exposent à perdre et à faire perdre les personnes dont on a su gagner la confiance sans la mériter. Les billets qu'elles émettent au-delà de la somme que comportent les besoins du commerce et la mesure de confiance qu'on leur accorde, reviennent continuellement pour être remboursés, et obligent les banques à faire des frais dans le but de ramener dans leurs caisses un argent qui en sort sans cesse. Les banques d'Écosse, qui ont pourtant été si utiles, n'ayant pas toujours su se retenir dans un pas si glissant, ont été forcées, à certaines époques, d'en-

(1) C'est ce qui est arrivé en Angleterre, en 1825, où des banques multipliées ayant porté trop loin leurs escomptes, et jeté dans la circulation une trop grande masse de billets, les billets sont partout revenus au remboursement; ce qui a mis toutes les banques dans l'impossibilité de continuer leurs escomptes, et de soutenir les nombreuses et vastes entreprises qui marchaient à l'aide de ces escomptes; d'autant plus que plusieurs de ces entreprises s'étaient exagéré les besoins de la société en divers genres, et avaient abusé de la facilité d'entreprendre.

Digitized by Google

tretenir à Londres des agens dont tout l'emploi consistait à leur rassembler de l'argent qui leur coûtait jusqu'à 2 pour cent par opération, et qui s'évaporait en peu d'instans. La banque d'Angleterre, dans des circonstances pareilles, était obligée d'acheter des lingots d'or, de les faire frapper en monnaie qu'on fondait à mesure qu'elle les donnait en paiement, à cause du haut prix qu'elle-même était obligée de mettre aux lingots, pour subvenir à l'abondance des remboursemens exigés d'elle. Elle perdait ainsi chaque année 2 ½ à 3 pour cent, sur environ 850 mille livres sterling (plus de 20 millions de France) (1).

Une trop grande multiplication de billets au porteur a d'autres inconvéniens. Les signes représentatifs de la monnaie, la remplaçant complétement jusqu'à concurrence des sommes qu'on en verse dans la circulation, augmentent réellement le nombre des unités monétaires et en déprécient la valeur. Cette dépréciation peut aller au point d'empêcher le gouvernement d'être indemnisé de ses frais de fabrication. On peut élever la question de savoir jusqu'à quel point on peut laisser à des particuliers ou à des

(1) Smith, livre II, chap 2. Pareil effet s'est renouvelé en 1825 et 1826.

Digitized by Google

entreprises particulières, le pouvoir de faire varier à leur gré la valeur d'une marchandise dans laquelle sont stipulées toutes les obligations entre particuliers.

Mais un gouvernement a-t-il le droit d'empêcher des établissemens particuliers d'émettre tout autant de billets que le public veut bien en recevoir, toutes les fois que ces établissemens remplissent exactement leurs promesses? Un gouvernement peut-il violer ainsi la liberté des transactions qu'il est appelé à défendre, ou du moins peut-il lui imposer des restrictions dictées par la prudence? Peut-être, de même qu'il est autorisé à condamner la construction d'un édifice privé qui menace la sûreté publique.

FIN DU LIVRE PREMIER.

Digitized by Google

LIVRE SECOND.

DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

Des fondemens de la valeur des choses.

Dans le livre qui précède, j'ai exposé les principaux phénomènes de la production. On a pu voir que nous devons à l'industrie humaine, aidée des capitaux et des fonds de terre, toutes les utilités créées, premiers fondemens des valeurs. On a pu voir de plus dans ce premier livre en quoi les circonstances sociales et l'action du gouvernement sont favorables ou nuisibles à la production.

Dans ce livre-ci, sur la distribution des richesses, après avoir fixé nos idées sur les causes qui déterminent le taux de la valeur produite, nous chercherons à connaître la manière et les proportions suivant lesquelles elle se distribue dans la société, et forme les revenus des personnes qui la

Digitized by Google

composent. Je serai obligé de revenir en commençant sur quelques principes élémentaires dont je n'ai dit, en tête de cet ouvrage, que ce qui était absolument nécessaire pour que l'on pût comprendre le mécanisme de la production. Les développemens que j'y ajoute ici confirment ces principes, loin de les ébranler.

Évaluer une chose, c'est déclarer qu'elle doit être estimée autant qu'une certaine quantité d'une autre chose qu'on désigne. Toute autre chose, pourvu qu'elle ait une valeur, peut servir de terme de comparaison. Ainsi, une maison peut être évaluée en blé comme en argent. Si, lorsqu'on évalue une maison *vingt mille francs* en argent, on a une idée un peu plus précise de sa valeur que lorsqu'on l'évalue *mille hectolitres* de froment; c'est uniquement parce que l'habitude d'apprécier toute chose en numéraire, nous permet de nous former une idée assez exacte de ce que peuvent valoir vingt mille francs, c'est-à-dire, l'idée des choses qu'on peut avoir pour vingt mille francs, plus vite et plus exactement que nous ne pouvons nous former une idée des choses qu'on peut avoir en échange de mille hectolitres de froment. Néanmoins, en supposant que le prix de chaque hectolitre de froment soit de *vingt francs*, ces deux évaluations sont pareilles.

Digitized by Google

Dans toute évaluation, la chose qu'on évalue est une quantité donnée, à laquelle rien ne peut être changé. Une maison désignée est une quantité donnée ; c'est la quantité d'*une* chose appelée *maison*, située dans tel lieu, et conditionnée de telle sorte. L'autre terme de la comparaison est variable dans sa quantité, parce que l'évaluation peut être portée plus ou moins haut. Quand on évalue une maison vingt mille francs, on porte à vingt mille la quantité des francs qu'on suppose qu'elle vaut, dont chacun pèse 5 grammes d'argent mêlé d'un dixième d'alliage. Si l'on juge à propos de porter l'évaluation à vingt-deux mille francs, ou de la réduire à dix-huit mille, on fait varier *la quantité* de la chose qui sert à l'évaluation. Il en serait de même si l'on évaluait le même objet en blé. Ce serait *la quantité* du blé qui déterminerait le montant de l'évaluation.

L'évaluation est vague et arbitraire tant qu'elle n'emporte pas la preuve que la chose évaluée est généralement estimée autant que telle quantité d'une autre chose. Le propriétaire d'une maison l'évalue 22 mille francs ; un indifférent l'évalue 18 mille francs : laquelle de ces deux évaluations est la bonne ? Ce peut n'être ni l'une ni l'autre. Mais lorsqu'une autre personne, dix autres personnes, sont prêtes à

Digitized by Google

céder en échange de la maison, une certaine quantité d'autres choses, 20 mille francs, par exemple, ou mille hectolitres de blé, alors on peut dire que l'évaluation est juste. Une maison qu'on peut vendre, si l'on veut, 20 mille francs, *vaut* 20 mille francs (1). Si une seule personne est disposée à la payer ce prix; s'il lui est impossible, après l'avoir acquise, de la revendre ce qu'elle lui a coûté, alors elle l'a payée au-delà de sa valeur. Toujours est-il vrai qu'une valeur incontestable est *la quantité de toute autre chose qu'on peut obtenir, du moment qu'on le désire, en échange de la chose dont on veut se défaire.*

Sachons maintenant quelles sont les lois qui fixent, pour chaque chose, sa valeur courante

---

(1) M. Louis Say, de Nantes, mon frère, a attaqué ce principe dans un petit ouvrage intitulé : *Principales causes de la Richesse et de la Misère des peuples et des particuliers*, in-8° de 156 pages. Paris, *Déterville*. Il pose que les choses ne sont des richesses qu'en raison de l'utilité qu'elles ont, et non en raison de celle que le public leur reconnaît en les payant plus ou moins cher. Il est très-vrai que les hommes devraient toujours en juger ainsi; mais en économie politique il ne s'agit pas d'apprendre ce qui devrait être, mais ce qui est; de constater un fait, d'en assigner les causes, et d'en montrer les conséquences.

Digitized by Google

ou son prix courant, quand c'est en monnaie courante que sa valeur est désignée.

Les besoins que nous éprouvons nous font désirer de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Ces besoins sont très-divers, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque. Ils dépendent de la nature physique et morale de l'homme, du climat qu'il habite, des mœurs et de la législation de son pays. Il a des besoins du corps, des besoins de l'esprit et de l'âme; des besoins pour lui-même, d'autres pour sa famille, d'autres encore comme membre de la société. Une peau d'ours et un renne sont des objets de première nécessité pour un Lapon; tandis que le nom même en est inconnu au porte-faix de Naples. Celui-ci, de son côté, peut se passer de tout, pourvu qu'il ait du macaroni. De même, les cours de judicature, en Europe, sont regardées comme un des plus forts liens du corps social; tandis que les habitans indigènes de l'Amérique, les Tartares, les Arabes, s'en passent fort bien. Nous ne considérons encore ces besoins que comme des *quantités données*, sans en rechercher les causes.

De ces besoins, les uns sont satisfaits par l'usage que nous fesons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons

Digitized by Google

nommer ces choses des *richesses naturelles*, parce que la nature seule en fait les frais. Comme elle les DONNE indifféremment à TOUS, personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.

D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage d'une multitude de choses que l'on n'obtient point gratuitement, et qui sont le fruit de la production. Comme ce sont de véritables biens, et que l'échange qui en constate la valeur, de même que les conventions au moyen desquelles ils deviennent des propriétés exclusives, ne sauraient se rencontrer autre part que dans l'état de société, on peut les nommer des *richesses sociales*.

Les richesses sociales sont les seules qui puissent devenir l'objet d'une étude scientifique, parce que ce sont les seules dont la valeur n'est pas arbitraire, les seules qui se forment, se distribuent et se détruisent suivant des lois que nous pouvons assigner (1).

(1) Les objets dont se composent les richesses, qui sont étudiés par l'économiste sous le rapport de leur utilité et de leur valeur, sont étudiés par d'autres savans sous le rapport de leurs propriétés physiques ou sous le rapport de l'art qui les crée. L'économiste consi-

Digitized by Google

La valeur relative de deux produits se connaît par la quantité de chacun d'eux, que l'on peut obtenir pour le même prix. Si pour une somme de 4 francs je peux acheter 15 kilogrammes de froment et 1 kilogramme de café, je dirai que le café est 15 fois plus cher que le froment, ou que la valeur de l'un et de l'autre est en raison inverse de la quantité de chacun d'eux que l'on consent à donner et à recevoir. Mais ces deux quantités sont un effet de la valeur qu'ont les choses, et n'en sont pas la cause. Le motif qui détermine les hommes à faire un sacrifice quelconque pour se rendre possesseurs d'un produit, est le besoin que ce produit peut satisfaire, la jouissance qui peut naître de son usage (1). Or, l'action de cette cause première reçoit plusieurs modifications importantes.

---

dère un animal domestique comme un produit qui peut devenir un fonds productif; aux yeux du naturaliste, c'est un objet d'histoire naturelle.

(1) Remarquons en passant que ce n'est pas sans un sentiment quelconque de peine que nous éprouvons des besoins, et sans un sentiment correspondant de plaisir, que nous parvenons à les satisfaire; d'où il résulte que les expressions : *pourvoir à nos besoins*, *multiplier nos jouissances*, et même *contenter nos goûts*, présentent des idées du même genre, et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances.

Digitized by Google

Les facultés des consommateurs sont très-diverses ; ils ne peuvent acquérir les produits dont ils ont envie qu'en offrant d'autres produits de leur propre création, ou plutôt de la création de leurs fonds productifs, qui se composent, on doit s'en souvenir, de la capacité industrielle des hommes, et des propriétés productives de leurs terres et de leurs capitaux; l'ensemble de ces fonds compose leur fortune. Les produits qui résultent du service qu'ils peuvent rendre, ont des bornes, et chaque consommateur ne peut acheter qu'une quantité de produits proportionnée à ce que lui-même peut produire. De ces facultés individuelles résulte une faculté, une possibilité générale en chaque nation d'acheter les choses qui sont propres à satisfaire les besoins de cette nation. En d'autres mots, chaque nation ne peut consommer qu'en proportion de ce qu'elle produit.

Ce qu'elle peut produire ne dépend pas uniquement de l'étendue de ses fonds productifs, mais encore de ses goûts. Pour une nation apathique et paresseuse, les jouissances qui naissent du développement de nos facultés physiques et intellectuelles, et celles que procurent les richesses, ne valent pas le bonheur de ne rien faire. Les hommes n'y produisent pas autant qu'on les voit produire chez une nation

Digitized by Google

plus développée. Quoi qu'il en soit, chaque individu, ou chaque famille (car en économie politique on peut considérer les familles comme des individus, puisqu'elles ont des goûts, des ressources et des intérêts communs), sont obligés de faire une sorte de classement de leurs besoins pour satisfaire ceux auxquels ils attachent plus d'importance, préférablement à ceux auxquels ils en attachent moins. Ce classement exerce une fort grande influence sur le bonheur des familles et de l'humanité en général. La morale la plus utile est peut-être celle qui fournit aux hommes des notions pour le faire judicieusement; mais cette considération n'est pas ce qui doit nous occuper ici; nous ne considérons encore ce classement que comme une chose de fait et d'observation. Or, il est de fait que chaque homme, soit en vertu d'un plan arrêté d'avance, soit pour obéir aux habitudes prises, ou aux impulsions du moment, au moyen du revenu dont il dispose et quelle qu'en soit la source, fait telle dépense préférablement à telle autre; et lorsqu'il est arrivé ainsi aux bornes de ses facultés, il s'arrête et ne dépense plus rien, à moins qu'il ne dépense le revenu d'une autre personne; alors cette autre personne dépense d'autant moins : la conséquence est forcée.

De là naît pour chaque produit une certaine

Digitized by Google

quantité recherchée et demandée en chaque lieu, quantité qui est modifiée par le prix auquel il peut être fourni; car plus il revient cher au producteur en raison des frais de production dont il est le résultat, et plus, dans la classification qu'en font les consommateurs, il est reculé et se voit préférer tous les produits capables de procurer une satisfaction plus grande pour le même prix.

En même temps que la quantité demandée de chaque produit est modifiée par ses frais de production, elle l'est par le nombre de ses consommateurs, par le nombre des personnes qui éprouvent le besoin de le consommer et qui ont en même temps les moyens de se satisfaire. Les fortunes, en tout pays, s'élèvent par gradations insensibles, depuis les plus petites fortunes, qui sont les plus multipliées, jusqu'à la plus grande qui est unique. Il en résulte que les produits, qui sont tous désirables pour la plupart des hommes, ne sont néanmoins demandés réellement, et avec la faculté de les acquérir, que par un certain nombre d'entre eux; et par ceux-ci, en plus ou moins grande abondance. Il en résulte encore que le même produit ou plusieurs produits, sans que leur utilité intrinsèque soit devenue plus grande, sont plus demandés à mesure qu'ils sont à plus bas prix, parce qu'alors

Digitized by Google

ils se répandent dans une région où la pyramide des fortunes est plus large, et qu'ils se trouvent à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs. Les classes qui demandent sont au contraire d'autant moins nombreuses, que la valeur du produit va en s'élevant.

Si, dans un hiver rigoureux, on parvient à faire des gilets de laine tricotée qui ne reviennent qu'à six francs, il est probable que tous les gens auxquels il restera six francs, après qu'ils auront satisfait à tous les besoins qui sont ou qu'ils regardent comme plus indispensables qu'un gilet de laine, en achèteront. Mais ceux auxquels, quand tous leurs besoins plus indispensables auront été satisfaits, il ne restera que 5 francs, n'en pourront acheter. Si l'on parvient à fabriquer les mêmes gilets pour 5 francs, le nombre de leurs consommateurs s'accroîtra de toute cette dernière classe. Ce nombre s'accroîtra encore si l'on parvient à les donner pour 4 francs; et c'est ainsi que des produits qui jadis n'étaient qu'à l'usage des plus grandes fortunes, comme les bas, se sont maintenant répandus dans presque toutes les classes.

L'effet contraire a lieu lorsqu'une marchandise hausse de prix, soit à cause de l'impôt, soit par tout autre motif. Elle cesse d'avoir le même nombre de consommateurs; car on ne peut ac-

Digitized by Google

quérir en général que ce qu'on peut payer, et les causes qui élèvent le prix des choses, ne sont pas celles qui augmentent les facultés des acquéreurs. C'est ainsi que presque partout le bas peuple est obligé de se passer d'une foule de produits qui conviennent à une société civilisée, par la nécessité où il est de se procurer d'autres produits plus essentiels pour son existence.

En pareil cas, non-seulement le nombre des consommateurs diminue, mais chaque consommateur réduit sa consommation. Il est tel consommateur de café qui, lorsque cette denrée hausse de prix, peut n'être pas forcé de renoncer entièrement aux douceurs de ce breuvage. Il réduira seulement sa provision accoutumée : alors il faut le considérer comme formant deux individus; l'un disposé à payer le prix demandé, l'autre se désistant de sa demande.

Dans les spéculations commerciales, l'acheteur, ne s'approvisionnant pas pour sa propre consommation, proportionne ses achats à ce qu'il espère de pouvoir vendre; or, la quantité de marchandises qu'il pourra vendre étant proportionnée au prix où il pourra les établir, il en achètera d'autant moins que le prix en sera plus élevé, et d'autant plus que le prix sera moindre.

Dans un pays pauvre, des choses d'une utilité

Digitized by Google

bien commune et d'un prix peu élevé excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple. On voit des provinces où les souliers sont au-dessus de la portée de la plupart des habitans. Le prix de cette denrée ne baisse pas au niveau des facultés du peuple : ce niveau est au-dessous des frais de production des souliers. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer, portent des sabots, ou bien vont les pieds nus. Quand malheureusement cela arrive pour une denrée de première nécessité, une partie de la population périt, ou tout au moins cesse de se renouveler. Telles sont les causes générales qui bornent la quantité de chaque chose qui peut être demandée. Et comme cette quantité varie suivant le prix auquel elle peut être offerte, on voit que l'on ne doit jamais parler de *quantité demandée* sans exprimer ou supposer convenue cette restriction : au prix où l'on peut se la procurer.

Quant à la quantité offerte, ce n'est pas seulement celle dont l'offre est formellement exprimée; c'est la quantité d'une marchandise que ses possesseurs actuels sont disposés à céder en échange d'une autre, ou, si l'on veut, à vendre au cours. On dit aussi de cette marchandise qu'elle est *dans la circulation*.

A prendre ces derniers mots dans leur sens ri-

Digitized by Google

gourreux, une marchandise ne serait dans la circulation qu'au moment où elle passe des mains du vendeur à celles de l'acheteur. Ce temps est un instant, ou du moins peut être considéré comme instantané. Il ne change rien aux conditions de l'échange, puisqu'il est postérieur à la conclusion du marché. Ce n'est qu'un détail d'exécution. L'essentiel est dans la disposition où est le possesseur de la marchandise de la vendre. Une marchandise est dans la circulation chaque fois qu'elle cherche un acheteur; et elle cherche un acheteur, souvent même avec beaucoup d'activité, sans changer de place.

Ainsi toutes les denrées qui garnissent les magasins de vente et les boutiques, sont dans la circulation.

Ainsi, quand on parle de terres, de rentes, de maisons, qui sont dans la circulation, cette expression n'a rien qui doive surprendre. Une certaine quantité d'industrie même peut être dans la circulation, et telle autre n'y être pas, lorsque l'une cherche son emploi, et que l'autre l'a trouvé.

Par la même raison, une chose sort de la circulation du moment qu'elle est placée, soit pour être consommée, soit pour être emportée autre part, soit enfin lorsqu'elle est détruite par accident. Elle en sort de même lorsque son pos-

Digitized by Google

sesseur change de résolution et l'en retire, ou lorsqu'il la tient à un prix qui équivaut à un refus de vendre.

Comme il n'y a de marchandise réellement offerte que celle qui est offerte au cours, au prix courant, celle qui, par ses frais de production, reviendrait plus cher que le cours, ne sera pas produite, ne sera pas offerte. Ces produits ne pouvant entrer dans la circulation, leur concurrence n'est point à redouter pour les produits déjà existans.

Indépendamment de ces causes générales et permanentes qui bornent les quantités offertes et demandées, il y en a de passagères et accidentelles, dont l'action se combine toujours plus ou moins avec l'action des causes générales.

Quand l'année s'annonce pour être bonne et fertile en vins, les vins des récoltes précédentes, et même avant qu'on ait pu livrer à la consommation une seule goutte de la récolte nouvelle, baissent de prix, parce qu'ils sont plus offerts et moins demandés. Les marchands redoutent la concurrence des vins nouveaux, et se hâtent de mettre en vente. Les consommateurs, par la raison contraire, épuisent leurs provisions sans les renouveler, se flattant de les renouveler plus tard à moins de frais. Quand plusieurs navires arrivent à la fois des pays lointains, et

Digitized by Google

mettent en vente d'importantes cargaisons, l'offre des mêmes marchandises devenant plus considérable relativement à la demande, leur prix se fixe plus bas.

Par une raison contraire, lorsqu'on a lieu de craindre une mauvaise récolte, ou que des navires qu'on attendait ont fait naufrage, les prix des produits existans s'élèvent au-dessus des frais qu'ils ont coûté.

L'espérance, la crainte, la malice, la mode, l'envie d'obliger, toutes les passions et toutes les vertus, peuvent influer sur les prix qu'on donne ou qu'on reçoit. Ce n'est que par une estimation purement morale qu'on peut apprécier les perturbations qui en résultent dans les lois générales, les seules qui nous occupent en ce moment.

Nous ne nous occuperons point non plus des causes purement politiques qui font qu'un produit est payé au-delà de son utilité réelle. Il en est de cela comme du vol et de la spoliation qui jouent un rôle dans la distribution des richesses, mais qui rentrent dans le domaine de la législation criminelle. Ainsi l'administration publique, qui est un travail dont le produit se consomme à mesure par les administrés, peut être trop chèrement payée quand l'usurpation et la tyrannie s'en emparent, et contrai-

Digitized by Google

gnent les peuples à contribuer d'une somme plus forte qu'il ne serait nécessaire pour entretenir une bonne administration. C'est à la science politique, et non à l'économie politique, à enseigner les moyens de prévenir ce malheur.

De même, quoique ce soit à la science morale, à la science de l'homme moral, à enseigner les moyens de s'assurer de la bonne conduite des hommes dans leurs relations mutuelles, quand l'intervention d'une puissance surnaturelle paraît nécessaire pour parvenir à ce but, on paie les hommes qui se donnent pour les interprètes de cette puissance. Si leur travail est utile, cette utilité est un produit immatériel qui n'est point sans valeur; mais si les hommes n'en sont pas meilleurs, ce travail n'étant point productif d'utilité, la portion des revenus de la société qu'elle sacrifie pour l'entretien du sacerdoce, est en pure perte; c'est un échange qu'elle fait sans recevoir aucun retour.

J'ai dit que le prix des produits s'établissait en chaque endroit au taux où les portent leurs frais de production, pourvu que l'utilité qu'on leur donne fasse naître le désir de les acquérir. Cette conception nous fait connaître une partie des lois qui déterminent la quantité de produits qu'on donne pour en avoir une autre. Il nous reste à connaître les bases qui déterminent leurs

Digitized by Google

frais de production, c'est-à-dire, qui déterminent le prix des services productifs (1).

Si tous les produits étaient le résultat seulement du travail de l'homme, et d'un travail de pareille valeur, comme, par exemple, d'un certain nombre de journées de travail de la valeur de trois francs chacune, leurs frais de production seraient entre eux comme le nombre des journées que leur production a exigées. Mais non-seulement les produits résultent du concours des capitaux et des terres, comme du travail de l'homme, mais ces différens services ont des qualités fort diverses, et sont dans des positions à pouvoir se faire payer leur concours à des prix fort différens entre eux. Un entrepreneur d'industrie est obligé de payer le temps et le travail d'un collaborateur éminent par son talent plus cher que lorsqu'il ne fournit qu'un travail médiocre. Le propriétaire du fonds de terre et celui du capital qui ont concouru à la production seulement par le moyen de leur ins-

(1) Les personnes qui pensent, avec David Ricardo et d'autres, que le travail (et non le concours du travail, des capitaux et des terres) est le seul élément des valeurs, peuvent substituer, dans cette démonstration, le mot *travail* aux *services productifs*; elle sera également concluante.

Digitized by Google

trument, en retirent des rétributions fort diverses, suivant les circonstances; car un terrain situé dans l'enceinte d'une ville, et les constructions qu'on y élève, rapportent beaucoup plus que la même étendue de terrain et les mêmes constructions moins favorablement situées. Un produit sera donc moins cher, selon que sa production réclamera non-seulement plus de services productifs, mais des services productifs plus fortement rétribués. Il faudra, pour que ce produit puisse être créé, que ses consommateurs aient la volonté et le pouvoir d'y mettre le prix; autrement il ne sera pas produit.

Ce prix s'élèvera d'autant plus que les consommateurs sentiront plus vivement le besoin de jouir du produit, qu'ils auront plus de moyens de le payer, et que les marchands de services productifs seront dans une situation à exiger une rétribution plus forte. Le prix du produit sera dès-lors la somme nécessaire pour payer les services indispensables pour sa création. Ainsi, lorsque quelques auteurs, comme David Ricardo, ont dit que c'étaient les frais de production qui réglaient la valeur des produits, ils ont eu raison en ce sens, que jamais les produits ne sont vendus d'une manière suivie à un prix inférieur à leurs frais de production; mais quand ils ont dit que la

Digitized by Google

demande qu'on fait des produits n'influait pas sur leur valeur, ils ont eu, ce me semble, tort en ceci, que la demande influe sur la valeur des services productifs, et, en augmentant les frais de production, élève la valeur des produits sans pour cela qu'elle dépasse les frais de production (1).

Quelques économistes pensent que la valeur des produits, non-seulement ne dépasse pas le prix du travail qu'on y a consacré, mais que partout où il n'y a pas monopole, le travail est également payé; car, disent-ils, s'il était plus payé dans un emploi que dans l'autre, les travailleurs s'y porteraient de préférence et rétabliraient l'équilibre. Ces auteurs sont d'avis qu'une rétribution plus forte suppose toujours une plus grande quantité ou une plus grande intensité de travail. « Un homme, dit M. Macculloch, « qui exécute un ouvrage difficile, perd tout le « temps qu'il a dû passer à son apprentissage, de « même que la nourriture et le vêtement qu'il « a consommés dans cet espace de temps (2). »

---

(1) *Voyez* les notes que j'ai ajoutées à la traduction française que M. Constancio a faite de l'ouvrage de David Ricardo, tome II, page 294.

(2) *Encyclopedia britannica*, supplément, article *Économie politique*.

Digitized by Google

Il en conclut que le salaire de son travail est non-seulement le salaire de son travail actuel, mais celui de tous les travaux qui l'ont mis en état d'exécuter son travail actuel, et que *les salaires gagnés en différens emplois sont, tout compensé, parfaitement égaux*. D'autres économistes qui soutiennent le même système, quoique moins absolument, regardent comme des exceptions les phénomènes qui le contrarient; mais ces prétendues exceptions tiennent à des causes qu'il faudrait assigner. Si l'on rejette dans les exceptions les avantages qu'un producteur retire de la supériorité de son jugement, de son talent ou bien des circonstances plus ou moins favorables dans lesquelles agissent ses terres et ses capitaux, alors les exceptions l'emporteront sur la règle; celle-ci se trouvera contredite tantôt dans un point, tantôt dans un autre; ses hypothèses ne représenteront jamais un fait réel; elle ne sera jamais applicable; elle n'aura aucune utilité (1).

---

(1) L'économie politique n'est une science qu'en tant qu'elle fait connaître les lois générales qu'on observe dans l'économie des sociétés. Les lois générales sont l'expression commune qui convient à plusieurs faits particuliers; elles ne peuvent conséquemment être déduites que de l'observation des faits particuliers. Pour

Digitized by Google

Les rétributions obtenues par les services productifs forment les revenus des producteurs, et je mets au nombre des producteurs les hommes qui concourent à la production par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres, de même que ceux qui y contribuent par leurs travaux. Les circonstances diverses qui influent sur ces revenus déterminent les proportions suivant lesquelles les richesses produites sont distribuées dans la société. Elles seront l'objet de notre étude dans ce livre II.

Je les ferai précéder de quelques considérations sur la manière dont s'opère cette distribution, et j'examinerai ensuite l'influence qu'elle exerce sur la population des états.

Quant aux richesses que les hommes acquièrent sans avoir concouru, directement ou indirectement, à une production quelconque, un homme n'en peut jouir qu'au détriment d'un

---

avancer la science, il faut donc voir des faits nouveaux ou mieux caractériser les faits connus; il faut rattacher des conséquences naturelles à des causes réelles, ou remonter d'un phénomène bien observé à une cause naturelle. Mais ce n'est pas avancer la science que fonder un principe absolu sur un raisonnement abstrait. On peut disputer pendant des siècles sur de pareils principes, comme on l'a fait sur la grâce, sans établir une seule vérité.

Digitized by Google

autre, de même qu'il jouit des gains du jeu, et de tous les biens que la fraude ou l'adresse obtiennent aux dépens d'autrui. De telles acquisitions ne contribuent en rien au maintien de la société, puisqu'elles ravissent autant de ressources d'un côté qu'elles en procurent d'un autre, et même elles en procurent moins qu'elles n'en ravissent, ainsi qu'on a pu le voir, et qu'on le verra dans plusieurs parties de cet ouvrage.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Des variations relatives et des variations réelles dans les prix.

Les variations relatives dans la valeur des produits, sont les variations qu'ils éprouvent l'un relativement à l'autre. Leurs variations réelles sont celles que subissent les frais que coûte leur production (1). Les variations relatives influent considérablement sur les richesses des particuliers; elles ne changent rien à la richesse nationale. Si la même qualité de drap, qui se vendait 40 francs l'aune, ne se vend plus que 30 francs, la richesse de tous les possesseurs de cette espèce de drap est diminuée de 10 francs pour chacune des aunes qu'ils ont à vendre; mais en même temps la richesse des consommateurs de ce même drap est augmentée de 10 fr. pour chacune des aunes qu'ils ont à acheter.

Il n'en est pas de même quand c'est le prix

(1) C'est ce qu'Adam Smith appelle le *prix naturel*, par opposition avec le prix courant (*market price*).

Digitized by Google

originel d'un produit qui vient à baisser. Si les frais de production nécessaires pour produire une aune de drap, et qui s'élevaient à 40 francs, ne s'élèvent plus qu'à 30 francs; si, par exemple, cette aune qui exigeait 20 journées de travail à 40 sous, au moyen de quelques procédés plus expéditifs se trouve n'en exiger plus que 15, le producteur voit sa richesse augmentée de 10 francs pour chaque aune qu'il vend, et personne n'en est plus pauvre; car s'il achète cinq journées de travail de moins, il laisse à l'ouvrier la disposition de son temps; l'ouvrier vend son travail à un autre producteur, au lieu de le vendre au premier. Quand la concurrence des producteurs oblige celui-ci à baisser son prix au niveau des frais de production, ce sont alors les consommateurs du produit qui font leur profit de cette baisse; ils gagnent 10 francs pour chacune des aunes de drap qu'ils doivent acheter; cette somme peut être appliquée par eux à la satisfaction de quelque autre besoin, et il n'en résulte aucune perte pour personne.

Cette variation de prix est absolue; elle n'entraîne pas un renchérissement équivalent dans l'objet avec lequel l'échange est consommé; on peut la concevoir, et elle a lieu véritablement, sans que ni les services productifs, ni les produits dont on les achète, ni les produits dont

Digitized by Google

on achète le produit qui a varié, aient eux-mêmes changé de prix.

Que si l'on demandait où se puise cette augmentation de jouissances et de richesses qui ne coûte rien à personne, je répondrais que c'est une conquête faite par l'intelligence de l'homme sur les facultés productrices et gratuites de la nature. Tantôt c'est l'emploi d'une force qu'on laissait se perdre sans fruit, comme dans les moulins à eau, à vent, dans les machines à vapeur; tantôt c'est un emploi mieux entendu des forces dont nous disposions déjà, comme dans les cas où une meilleure mécanique nous permet de tirer un plus grand parti des hommes et des animaux. Un négociant qui, avec le même capital, trouve le moyen de multiplier ses affaires, ressemble à l'ingénieur qui simplifie une machine, ou la rend plus productive.

La découverte d'une mine, d'un animal, d'une plante qui nous fournissent une utilité nouvelle, ou bien remplacent avec avantage des productions plus chères ou moins parfaites, sont des conquêtes du même genre. On a perfectionné les moyens de produire, on a obtenu sans plus de frais des produits supérieurs, et par conséquent une plus grande dose d'utilité, lorsqu'on a remplacé la teinture du pastel par l'indigo, le miel par le sucre, la pourpre par la cochenille.

Digitized by Google

Dans tous ces perfectionnemens et dans tous ceux que l'avenir suggèrera, il est à remarquer que les moyens dont l'homme dispose pour produire, devenant réellement plus puissans, la chose produite augmente toujours en quantité, à mesure qu'elle diminue en valeur. On verra tout à l'heure les conséquences qui dérivent de cette circonstance (1).

La baisse réelle peut être générale, et affecter tous les produits à la fois, comme elle peut être partielle, et n'affecter que certaines choses

(1) Depuis une centaine d'années, les progrès de l'industrie, dus au progrès de l'intelligence humaine, et surtout à une connaissance plus exacte de la nature, ont procuré aux hommes d'immenses économies dans l'art de produire; mais en même temps les hommes ont été trop retardés dans les sciences morales et politiques, et surtout dans l'art de l'organisation des sociétés, pour tirer parti, à leur profit, de ces découvertes. On aurait tort de croire néanmoins que les nations n'en ont nullement profité. Elles paient, à la vérité, des contributions doubles, triples, quadruples, de ce qu'elles payaient; mais cependant la population de tous les états de l'Europe s'est accrue; ce qui prouve qu'une partie du moins de cet accroissement de produit, a tourné au profit des peuples; et non-seulement la population s'est accrue, mais l'on est généralement mieux pourvu, mieux logé, mieux vêtu, et, je crois, moins frugalement nourri, qu'on ne l'était il y a un siècle.

Digitized by Google

seulement. C'est ce que je tâcherai de faire comprendre par des exemples.

Je supposerai que, dans le temps qu'on était obligé de faire des bas à l'aiguille, une paire de bas de fil, d'une qualité donnée, revenait au prix que nous désignons maintenant par six francs la paire. Ce serait pour nous la preuve que les revenus fonciers de la terre où le lin était recueilli, les profits de l'industrie et des capitaux de ceux qui le cultivaient, les profits de ceux qui le préparaient et le filaient, les profits enfin de la personne qui tricotait les bas, s'élevaient en somme totale à six francs pour chaque paire de bas.

On invente le métier à bas : dès-lors je suppose qu'on obtient pour six francs deux paires de bas au lieu d'une. Comme la concurrence fait baisser le prix courant au niveau des frais de production, ce prix est une indication que les frais causés par l'emploi du fonds, des capitaux et de l'industrie nécessaires pour faire deux paires de bas, ne sont encore que de six francs. Avec les mêmes moyens de production, on a donc obtenu deux choses au lieu d'une.

Et ce qui démontre que cette baisse est réelle, c'est que tout homme, quelle que soit sa profession, peut acheter une paire de bas en donnant moitié moins de ses services productifs.

Digitized by Google

En effet, un capitaliste qui avait un capital placé à cinq pour cent, était obligé, lorsqu'il voulait acheter une paire de bas, de donner le revenu annuel de 120 francs : il n'est plus obligé de donner que le revenu de 60 francs. Un commerçant à qui le sucre revenait à deux francs la livre, était obligé d'en vendre trois livres pour acheter une paire de bas : il n'est plus obligé d'en vendre qu'une livre et demie ; il n'a par conséquent fait le sacrifice que de la moitié des moyens de production qu'il consacrait auparavant à l'achat d'une paire de bas.

Jusqu'à présent c'est ce seul produit qui, dans notre hypothèse, a baissé. Fesons une supposition pareille pour le sucre. On perfectionne les relations commerciales, et une livre de sucre ne coûte plus qu'un franc au lieu de deux. Je dis que tous les acheteurs de sucre, en y comprenant même le fabricant de bas, dont les produits ont baissé aussi, ne seront plus obligés de consacrer à l'achat d'une livre de sucre, que la moitié des services productifs par le moyen desquels ils achetaient le sucre auparavant.

Il est aisé de s'en convaincre. Lorsque le sucre était à deux francs la livre et les bas à six francs, le fabricant de bas était obligé de vendre une paire de bas pour acheter trois livres de sucre ; et comme les frais de production de

Digitized by Google

cette paire de bas avaient une valeur de six francs, il achetait donc en réalité trois livres de sucre au prix de six francs de services productifs, tout comme le négociant achetait une paire de bas au prix de trois livres de sucre, c'est-à-dire de six francs de services productifs également. Mais quand l'une et l'autre denrée ont baissé de moitié, il n'a plus fallu qu'une paire, c'est-à-dire une dépense en frais de production égale à trois francs, pour acheter trois livres de sucre, et il n'a plus fallu que trois livres de sucre, c'est-à-dire, des frais de production égaux à trois francs, pour acheter une paire de bas.

Or, si deux produits que nous avons mis en opposition, et que nous avons fait acheter l'un par l'autre, ont pu baisser tous les deux à la fois, n'est-on pas autorisé à conclure que cette baisse est réelle, qu'elle n'est point relative au prix réciproque des choses, que les choses peuvent toutes baisser à la fois, les unes plus, les autres moins, et que ce que l'on paie de moins dans ce cas, ne coûte rien à personne?

Voilà pourquoi dans les temps modernes, quoique les salaires, comparés à la valeur du blé, soient à peu près les mêmes, les classes pauvres du peuple sont néanmoins pourvues de bien des utilités dont elles ne jouissaient pas il y a quatre ou cinq cents ans, comme de plu-

Digitized by Google

sieurs parties de leur vêtement et de leur ameublement, qui ont réellement baissé de prix; c'est aussi pourquoi elles sont moins bien pourvues de certaines autres choses qui ont subi une hausse réelle, comme de viande de boucherie et de gibier (1).

Une économie dans les frais de production indique toujours qu'il y a moins de services productifs employés pour donner le même produit; ce qui équivaut à plus de produit pour les mêmes services productifs. Il en résulte toujours une augmentation de quantité dans la chose produite. Il semblerait que cette augmentation de quantité pouvant n'être pas suivie d'une aug-

(1) Je trouve dans les *Recherches* de Dupré de Saint-Maur, qu'en 1342 un bœuf se vendait 10 à 11 livres tournois. Cette somme contenait alors 7 onces d'argent fin, qui avaient à peu près la même valeur que 42 onces de nos jours. Or, 42 onces, exprimées en notre monnaie, valent 245 francs, prix au-dessous de celui que vaut maintenant un bœuf ordinaire. Un bœuf qu'on achète maigre, en Poitou, 300 francs, après avoir été engraissé dans la Basse-Normandie, se vend, à Paris, de 450 à 500 francs. La viande de boucherie a donc augmenté de prix depuis le quatorzième siècle, et probablement aussi plusieurs autres denrées alimentaires, mais non pas celles probablement qui composent le fond de la nourriture du peuple; car la population s'est accrue.

Digitized by Google

mentation de besoin de la part des consommateurs, il pourrait en résulter un avilissement du produit qui en ferait tomber le prix courant au-dessous des frais de production, tout amoindris qu'ils pourraient être. Crainte chimérique! La moindre baisse d'un produit étend tellement la classe de ses consommateurs, que toujours, à ma connaissance, la demande a surpassé ce que les mêmes fonds productifs, même perfectionnés, pouvaient produire; et qu'il a toujours fallu, à la suite des perfectionnemens qui ont accru la puissance des services productifs, en consacrer de nouveaux à la confection des produits qui avaient baissé de prix.

C'est le phénomène que nous a déjà présenté l'invention de l'imprimerie. Depuis qu'on a trouvé cette manière expéditive de multiplier les copies d'un même écrit, chaque copie coûte vingt fois moins qu'une copie manuscrite ne coûtait. Il suffirait, pour que la valeur de la demande s'élevât à la même somme, que le nombre de livres fût seulement vingtuple de ce qu'il était. Je croirais être fort en deçà de la vérité en disant qu'il a centuplé.

De sorte que là où il y avait un volume valant 60 francs, valeur d'aujourd'hui, il y en a cent qui, étant vingt fois moins chers, valent néanmoins 300 francs. La baisse des prix, qui procure

Digitized by Google

un enrichissement réel, n'occasionne donc pas une diminution, *même nominale*, des richesses (1).

Par la raison contraire, un renchérissement réel, provenant toujours d'une moins grande quantité de choses produites au moyen des mêmes frais de production (outre qu'il rend les objets de consommation plus chers par rapport aux revenus des consommateurs, et par conséquent les consommateurs plus pauvres), ne compense point par l'augmentation de prix des choses produites, la diminution de leur quantité.

Je suppose qu'à la suite d'une épizootie ou d'un mauvais régime vétérinaire, une race de bestiaux, les brebis, par exemple, deviennent de plus en plus rares; leur prix haussera, mais non pas en proportion de la réduction de leur nombre : car à mesure qu'elles renchériront, la demande de cette denrée diminuera. S'il venait à

(1) Nous avons trop peu de données sur la quantité de marchandises produites dans les temps antérieurs, pour pouvoir en déduire un résultat précis; mais ceux qui ont quelques notions en ce genre, savent que le résultat ne peut différer que du plus au moins. Nos descendans, au moyen des recherches statistiques de notre siècle, pourront donner quelques résultats plus positifs, qui ne rendront pas les principes plus indubitables.

Digitized by Google

y avoir cinq fois moins de brebis qu'il n'y en a actuellement, on pourrait bien ne les payer que le double plus cher : or, là où il y a actuellement cinq brebis produites qui peuvent valoir ensemble 100 francs à 20 francs pièce, il n'y en aurait plus qu'une qui vaudrait 40 francs. La diminution des richesses consistant en brebis, malgré l'augmentation du prix, serait dans ce cas diminuée dans la proportion de 100 à 40, c'est-à-dire de plus de moitié, malgré le renchérissement (1).

On peut donc dire que la baisse des prix, lorsqu'elle est réelle, loin d'entraîner une diminution dans la valeur nominale des choses produites, augmente cette valeur ; et que la hausse réelle, loin d'augmenter la somme des richesses nominales, la diminue, sans parler des jouissances qui, dans le premier cas, se multiplient, et qui sont réduites dans le second (2).

---

(1) C'est l'espèce de tort que font les impôts (surtout lorsqu'ils sont un peu forts) à la richesse générale, indépendamment du dommage qu'ils portent au contribuable. En élevant les frais de production, et par conséquent le prix réel des choses, ils en diminuent la valeur totale.

(2) J'ai vu des gens qui s'imaginent augmenter les richesses nationales, en favorisant de préférence la production des choses chères. Suivant eux, il vaut mieux

Digitized by Google

. Et si l'on était porté à croire qu'une baisse réelle, c'est-à-dire des services productifs moins chers, diminuent les avantages des producteurs précisément autant qu'ils augmentent ceux des acheteurs; on serait dans l'erreur. La baisse réelle des choses produites tourne au profit des consommateurs, et n'altère point les revenus des producteurs. Le fabricant de bas, qui fournit deux paires au lieu d'une pour six francs, a autant de profit sur cette somme qu'il en aurait eu si c'eût été le prix d'une seule paire. Le propriétaire foncier reçoit le même fermage lorsqu'un meilleur assolement multiplie les produits de sa terre et en fait baisser le prix. Et lorsque, sans augmenter les fatigues d'un manouvrier, je trouve le moyen de doubler la quantité d'ouvrage qu'il exécute, le manou-

---

faire une aune d'une étoffe de soie richement brochée, qu'une aune de simple taffetas. Ils ne font pas attention que si l'étoffe brochée coûte quatre fois autant que le taffetas, c'est qu'elle a exigé quatre fois autant de services productifs, qui auraient fait quatre aunes unies, au lieu d'une aune brochée. La valeur totale n'est pas plus considérable, mais la société n'est pas si bien pourvue; car une aune de brocart ne procure pas autant de vêtement que quatre aunes d'étoffe unie. C'est le mal qu'entraîne le luxe; la nudité marche toujours à côté de la magnificence.

Digitized by Google

vrier gagne toujours la même journée, quoique le produit devienne moins cher.

Nous trouvons là-dedans l'explication et la preuve d'une vérité qu'on ne sentait que bien confusément, et qui même était contestée par plusieurs sectes et par un grand nombre d'écrivains : c'est qu'un pays est d'autant plus riche et mieux pourvu, que le prix des denrées y baisse davantage (1).

Mais je suppose qu'on insiste, et que, pour mettre à l'épreuve la justesse du principe, on pousse la supposition à l'extrême : *Si d'économies en économies*, dira-t-on, *les frais de production se réduisaient à rien, il est clair qu'il n'y aurait plus ni rente pour les terres, ni intérêts*

---

(1) Dupont de Nemours (*Physiocratie*, page 117) dit : « Qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple; car le bas prix « des denrées fait baisser le salaire des gens du peuple, « diminue leur aisance, leur procure moins de travail « et d'occupations lucratives. » Le raisonnement et les faits prouvent précisément le contraire. Une baisse dans les salaires, qui ne provient que d'une baisse dans les denrées, ne diminue point l'aisance des ouvriers; et la baisse des salaires, permettant à l'entrepreneur de produire à moins de frais, favorise puissamment le débit des produits du travail.

Melon, Forbonnais, et tous les écrivains du système

Digitized by Google

pour les capitaux, ni profits pour l'industrie : dès-lors plus de revenus pour les producteurs. Dans cette supposition, je dis qu'il n'y aurait plus même de producteurs. Nous serions, relativement à tous les objets de nos besoins, comme nous sommes relativement à l'air, à l'eau, que nous consommons sans que personne soit obligé de les produire, et sans que nous soyons obligés de les acheter. Tout le monde est assez riche pour payer ce que coûte l'air; tout le monde serait assez riche pour payer ce que coûteraient tous les produits imaginables : ce serait le comble de la richesse. Il n'y aurait plus d'économie politique; on n'aurait plus besoin d'apprendre par quels moyens se forment les richesses : on les aurait toutes formées.

Quoiqu'il n'y ait pas de produits dont le prix soit tombé à rien et ne vaille pas plus que l'eau commune, il y en a néanmoins dont le prix a

---

exclusif, ou de la balance du commerce, sont en ceci d'accord avec les économistes pour se tromper.

M. de Sismondi a reproduit les mêmes erreurs dans ses *Nouveaux principes d'Économie politique*, liv. IV, chap. 8, où il regarde la baisse du prix des produits comme un profit fait sur le producteur par le consommateur; il ne fait pas attention que celui-ci, l'ouvrier compris, ne perd rien à donner à meilleur marché s'il a moins de frais à faire.

Digitized by Google

éprouvé des baisses prodigieuses, comme le combustible aux lieux où l'on a découvert des houillères; et toute baisse analogue est sur le chemin de l'état d'abondance complète dont je viens de parler.

Si diverses choses ont baissé diversement, les unes plus, les autres moins, il est évident qu'elles ont dû varier dans leurs valeurs réciproques. Celle qui a baissé, comme les bas, a changé de valeur relativement à celle qui n'a pas baissé, comme la viande; et celles qui ont baissé autant l'une que l'autre, comme les bas et le sucre dans notre supposition, quoiqu'elles aient changé de valeur *réelle*, n'ont pas changé de valeur *relative*.

Telle est la différence qu'il y a entre les variations réelles et les variations relatives. Les premières sont celles où la valeur des choses change avec les frais de leur production; les secondes sont celles où la valeur des choses change par rapport à la valeur des autres marchandises.

Les baisses réelles sont favorables aux acheteurs sans être défavorables aux vendeurs, et les hausses réelles produisent un effet opposé; mais dans les variations relatives, ce que le vendeur gagne est perdu par l'acheteur, et réciproquement. Un marchand qui a dans ses magasins cent milliers de laines à un franc la livre, pos-

Digitized by Google

sède cent mille francs : si, par l'effet d'un besoin extraordinaire, les laines montent à deux francs la livre, cette portion de sa fortune doublera ; mais toutes les marchandises appelées à s'échanger contre de la laine perdront autant de leur valeur relative que la laine en a gagné. En effet, celui qui a besoin de cent livres de laine, et qui aurait pu les obtenir en vendant quatre setiers de froment, pour cent francs, sera désormais obligé d'en vendre huit. Il perdra les cent francs que gagnera le marchand de laine ; la nation n'en sera ni plus pauvre ni plus riche (1).

(1) Le comte de Lauderdale a publié en 1807 un livre intitulé : *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique, et sur les causes qui concourent à son accroissement*. Il est tout entier fondé sur cette proposition erronée, que la disette d'une denrée qui diminue les ressources de la société, prise en masse, augmente celle des particuliers, en augmentant la valeur de cette denrée entre les mains de ceux qui en possèdent. L'auteur en tire la fausse conséquence que les principes de la richesse générale sont différens des principes de la richesse des particuliers. Il ne s'aperçoit pas que chaque fois qu'un acheteur est obligé, pour acquérir une chose, de sacrifier une plus grande valeur, il perd autant que le vendeur gagne ; et que toute opération qui tend à procurer des gains de ce genre, fait perdre aux uns ce qu'elle fait gagner aux autres.

Il fonde aussi cette prétendue diversité entre la ri-

Digitized by Google

Lorsque de telles ventes ont lieu d'une nation dans l'autre, la nation vendeuse de la marchandise qui a haussé, gagne le montant de l'augmentation, et la nation qui achète perd précisément autant. Il n'existe pas, en vertu d'une telle hausse, plus de richesses dans le monde; car il faudrait pour cela qu'il y eût eu quelque nouvelle utilité produite à laquelle on eût mis un prix. Dès-lors il faut bien que l'un perde ce que l'autre gagne; c'est aussi ce qui arrive dans toute espèce d'agiotage fondé sur les variations des valeurs entre elles.

Un jour viendra probablement où les états

---

chesse publique et les richesses privées, sur ce que l'accumulation des capitaux, qui est favorable aux richesses des particuliers, est funeste à la richesse nationale, en nuisant à la consommation qui encourage l'industrie. Son erreur vient de ce qu'il s'imagine faussement, avec beaucoup d'autres, qu'un capital accumulé est soustrait à la consommation; tandis qu'au contraire il est consommé, mais reproductivement, et qu'il procure ainsi le moyen de recommencer à perpétuité des achats qui n'auraient eu lieu qu'une fois, s'il eût été consommé improductivement. (*Voyez* le livre III de cet ouvrage-ci.) C'est ainsi qu'un seul principe établi fait crouler tout un livre; celui dont je parle dans cette note porte sur une fausse base, et embrouille les idées au lieu de les éclaircir.

Digitized by Google

européens, plus éclairés sur leurs vrais intérêts, renonceront à toutes leurs colonies sujettes, et jetteront des colonies indépendantes dans les contrées équinoxiales les plus voisines de l'Europe, comme en Afrique. Les vastes cultures qui s'y feront des denrées que nous appelons *coloniales*, les procureront à l'Europe avec une abondance extrême, et probablement à des prix très-modiques. Les négocians qui auront des approvisionnemens faits aux prix anciens perdront sur leurs marchandises; mais tout ce qu'ils perdront sera gagné par les consommateurs, qui jouiront pendant un temps de ces produits à un prix inférieur aux frais qu'ils auront occasionés; peu à peu les négocians remplaceront des marchandises chèrement produites, par des marchandises pareilles provenant d'une production mieux entendue; et les consommateurs jouiront alors d'une douceur de prix et d'une multiplication de jouissances qui ne coûtera plus rien à personne : car les marchandises reviendront moins cher aux négocians, qui les vendront à plus bas prix; et il en résultera au contraire un grand développement d'industrie, et de nouvelles voies ouvertes à la fortune (1).

(1) C'est ce que Bonaparte aurait pu opérer avec les vastes moyens dont il a disposé. Il aurait civilisé, en-

Digitized by Google

richi et peuplé le monde, au lieu de le ravager ; mais, pour réussir, une semblable entreprise devait être conçue sans esprit de conquête et de domination. Elle se réalisera plus tard. Une politique plus éclairée se gardera de mettre obstacle à l'établissement d'états indépendans d'origine européenne, dans la partie habitable de l'Afrique; car de pareils établissemens sont dans l'intérêt de toutes les nations. Elles seront heureuses de trouver sur les côtes de Barbarie, au lieu de peuples féroces, ennemis nés des Européens et vivans de brigandages, des nations essentiellement pacifiques et commerçantes, comme les États-Unis, mais beaucoup plus rapprochées de nous et sous un plus riche climat. La Méditerranée ne sera plus alors qu'un vaste lac sillonné en tout sens par les industrieux habitans qui peupleront ses rives.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Du prix en argent et du prix nominal.

Quand on paie un objet 20 francs, son prix *en argent* est 100 grammes à 9 deniers de fin, ou 90 grammes d'argent pur.

Son prix *nominal* est 20 francs; c'est le nom que l'on donne à cette quantité d'argent frappée en monnaie.

Comme la valeur de la monnaie n'est pas dans le nom, mais dans la chose qui sert de monnaie, lorsque le nom vient à changer, le prix nominal change aussi, quoique le prix en argent ne change pas. A une certaine époque trois livres tournois contenaient une once d'argent; à une autre époque il fallait six livres tournois de monnaie pour faire une once. Un objet qui coûtait trois livres à la première époque, et six livres à la seconde, coûtait le même prix en argent : nominalement il avait doublé.

Le prix en argent d'une chose dépend du rapport qui se trouve entre les frais de production de l'argent et ceux de la chose. Si cinq

Digitized by Google

hectolitres de blé coûtent cent grammes d'argent, c'est probablement parce que cent grammes d'argent coûtent autant à produire que cinq hectolitres de blé; car s'ils coûtaient moins, en achetant le blé avec de l'argent, on l'aurait à moins de frais que le cultivateur n'en fait pour le produire. Le cultivateur perdrait à ce marché; il ne continuerait pas un métier où il donnerait plus pour recevoir moins.

C'est pour cette raison qu'à mesure que le métal d'argent est devenu plus abondant et que les frais de sa production ont diminué, il en a fallu donner une plus grande quantité pour obtenir une même quantité de blé.

Et si, comme on a lieu de le croire, le blé a toujours coûté à peu près les mêmes frais de production (*voyez* le Liv. I, chap. 27), la quantité d'argent plus grande qu'il a fallu, à différentes époques, donner pour obtenir une même quantité de blé, est pour nous une indication de la dépréciation de l'argent, de ce qu'il a perdu en valeur réelle.

La dépréciation de l'argent et de l'or depuis l'antiquité jusqu'à nous, jouant un fort grand rôle dans l'économie des nations, cherchons à nous en former quelque idée d'après la quantité qu'ils ont pu acheter à chaque époque, d'une denrée dont il est probable que

Digitized by Google

la valeur réelle a moins varié que la plupart des autres. J'ai déjà, d'après cette méthode, cherché à donner des idées plus exactes de la valeur de quelques sommes historiques. Elle nous servira en ce moment à évaluer la perte de valeur que les métaux précieux ont subie jusqu'à nos jours.

La mesure grecque appelée *médimne*, est, suivant les antiquaires, égale à 52 litres; et l'on voit, dans un plaidoyer de Démosthènes, que j'ai déjà cité (Livre I, chap. 28), que le prix ordinaire du blé était de 5 drachmes par médimne. Or 5 drachmes, suivant les médailles athéniennes que l'on possède encore, contenaient 157 $\frac{1}{2}$ grains d'argent pur. Par conséquent 52 de nos litres coûtaient 157 $\frac{1}{2}$ grains d'argent, et notre hectolitre qui contient cent litres, en coûtait 303.

A Rome, au temps de César, la mesure de blé appelée *modius* valait communément trois sesterces, et trois sesterces, selon les antiquaires, contenaient 23 $\frac{5}{8}$ grains d'argent fin (1). Le blé contenu dans un modius pesait 14 de nos livres de 16 onces; 14 livres, poids de marc, s'é-

(1) On en trouvera la preuve dans les ouvrages spécialement consacrés à ce genre d'érudition, notamment dans Garnier, *Histoire des Monnaies*, tom. II, p. 333 et 341.

Digitized by Google

changeaient donc communément à Rome contre 23 $\frac{5}{8}$ grains d'argent; et par conséquent notre hectolitre de froment, qui pèse 160 livres, se payait en argent 270 grains, environ un septième de moins qu'à Athènes, ce qui peut s'expliquer par les circonstances particulières aux deux capitales.

Comme il ne peut être question en ceci que d'approximations, pour avoir le prix du blé en argent dans l'antiquité, nous prendrons le prix moyen entre ces deux-là, qui est 289 grains.

Passons au moyen âge :

Charlemagne fit un réglement qui défendit de jamais vendre le *modius* de blé au-dessus de quatre deniers. Or, le denier de Charlemagne était une monnaie d'argent du poids de 28 $\frac{4}{5}$ grains d'argent, poids de marc, portant un vingt-quatrième d'alliage (1). Mais quelle était la capacité du *modius?* nous l'ignorons. Ce n'était pas le *modius* des Romains qui ne pesait que 14 de nos livres, et qui, taxé à 4 deniers ou 115 $\frac{1}{5}$ grains d'argent fin, aurait fait revenir le prix de notre hectolitre à plus de 1,200 grains d'argent fin. Ce n'était pas notre ancien muid de 12 setiers qui pesait 2,880 livres; ce qui aurait réduit le

(1) Garnier, *Histoire des Monnaies*, tome II, p. 342.

Digitized by Google

prix en argent de notre hectolitre à 60 grains.

Cherchons par une autre voie la capacité de ce modius de Charlemagne.

On voit dans ce même réglement que le pain de froment est taxé à raison d'un denier pour douze pains, de deux livres chaque; ce qui fait un denier pour 24 livres de pain. On sait par l'expérience que le poids de l'humidité qu'on introduit dans le pain, balance les frais de panification et les déchets de la mouture. Une livre de pain et une livre de froment vont ordinairement de pair pour le prix. Or, en même temps que l'on fixait le prix du pain à un denier les 24 livres, on fixait le prix du froment à 4 deniers le modius; le modius devait donc peser, à peu de chose près, quatre fois 24 livres, ou 96 livres de poids du temps de Charlemagne, qui équivalent à 72 livres, poids de marc. Telle est la quantité de blé taxée quatre deniers.

Le denier de Charlemagne pesait 28 $\frac{4}{5}$ grains, dont il faut déduire $\frac{1}{24}$ d'alliage; il y reste donc 27 $\frac{3}{5}$ grains d'argent fin. Quatre deniers par conséquent en contenaient 110 $\frac{2}{5}$. Voilà le prix en argent de 72 livres de froment, poids de marc. A ce compte notre hectolitre, qui pèse 160 de ces livres, aurait coûté 245 $\frac{1}{3}$ grains d'argent fin.

Dans l'antiquité, il en valait 289; sous Char-

Digitized by Google

lemagne, 245 : on donnait moins d'argent pour la même quantité de blé; il semble dès-lors que l'argent était devenu plus précieux. Je ne peux pas répondre que cette différence ne vienne pas en partie de l'imperfection des bases sur lesquelles nous nous sommes appuyés, à défaut de meilleures; néanmoins, après tous les pillages qui suivirent l'invasion de l'empire romain et les destructions qui en résultèrent, après l'abandon probable des mines de l'Attique et de l'Espagne pendant six ou sept cents ans, après les spoliations commises par les Normands d'un côté et par les Arabes de l'autre, avec la déperdition constante subie par les ustensiles d'argent, l'argent tombé dans les rivières et dans la mer; celui qui fut caché sans être retrouvé, etc., peut-on s'étonner que le métal d'argent fût devenu plus rare et plus précieux d'un sixième environ ?

Près de 700 ans plus tard, sous Charles VII, le prix moyen du blé, suivant Dupré de Saint-Maur, étant de 12 sous 10 deniers le setier, et cette somme contenant 328 grains d'argent fin, l'hectolitre revient à 219 grains; ce qui est 26 grains de moins encore que sous Charlemagne, où le même hectolitre valait 245 grains. Il semble que l'argent est devenu encore un peu plus rare et plus précieux. Mais voici le

Digitized by Google

moment où il va se montrer avec une abondance que rien ne pouvait faire présager, et produire des effets qui surprenaient les gouvernemens et le vulgaire, sans que les uns plus que les autres fussent en état de les expliquer.

L'Amérique fut découverte en 1492. Les premières dépouilles des peuples du Mexique et du Pérou, apportées en Europe, y firent paraître des quantités d'or et d'argent trop peu considérables pour en affecter sensiblement la valeur durant quelques années, mais par cela même fort profitables pour les aventuriers espagnols et leur gouvernement, parce qu'ils en tirèrent parti au plus haut terme de leur valeur. Bientôt les entrailles des Cordilières furent déchirées par les malheureux Péruviens; et chaque année de nouveaux galions, lestés par les trésors du Nouveau-Monde, arrivaient dans les ports espagnols, sans compter ce qui se répandait de métaux précieux par la contrebande.

C'est par les dépenses que firent les conquérans de ces trésors qu'ils se répandirent dans l'Europe et dans le monde.

Déjà, en 1514, le setier de blé étant à 26 sous, et le marc d'argent fin à 12 livres tournois, on donnait 333 grains d'argent pour la quantité

Digitized by Google

de froment contenue dans ce que nous appelons maintenant un hectolitre (1).

En 1536, sous François Ier, le prix du setier étant de 3 livres 1 sou 11 deniers, et le marc d'argent fin s'appelant 13 livres tournois, l'hectolitre de froment se fesait payer 731 grains d'argent pur.

En 1610, année de la mort d'Henri IV, le prix commun du blé étant de 8 livres 1 sou 9 deniers, et le marc d'argent fin se nommant 22 livres tournois, l'hectolitre de froment valait autant que 1,130 grains d'argent.

En 1640, le prix du setier étant de 12 livres 10 sous, et le marc d'argent fin contenant 30 livres tournois, l'hectolitre valait 1,280 grains d'argent.

En 1789, le prix commun du setier de blé étant, suivant Lavoisier, de 24 livres tournois, et le marc d'argent fin à 54 livres 19 sous, l'hectolitre valait 1,342 grains d'argent.

Enfin, en 1820, en supposant le prix commun du blé froment à 19 francs l'hectolitre (2),

---

(1) Le setier de blé est ici compté pour peser 240 liv., poids de marc, et l'hectolitre 160 livres. Le rapport entre ces deux mesures est, à très-peu de chose près, comme 3 à 2.

(2) Le prix moyen de l'hectolitre de froment, relevé

Digitized by Google

nous trouvons qu'un hectolitre vaut autant que 1,610 grains d'argent fin.

Il semblerait donc que l'argent, à partir du temps d'Alexandre, a graduellement augmenté de valeur jusque vers le temps de Charles VII et de la pucelle d'Orléans. Cette époque est celle où l'on a donné le moins de grains d'argent fin pour une même quantité de froment. A partir de cette époque, on a commencé à en

---

sur les mercuriales du marché de Roye en Picardie, depuis les années 1796 à 1816, en retranchant les deux années de plus grande cherté et de plus grande abondance, m'a donné 16 fr. 20 c.

Le prix moyen du même hectolitre à la halle de Paris, de 1801 à 1819, en retranchant de même les deux plus fortes et les deux plus faibles années, est de 19 francs 79 cent.

Le prix moyen du même hectolitre pour toute la France, pendant les années 1799 à 1810, suivant un rapport du ministre de l'intérieur, du 25 juillet 1811, est de 19 fr. 82 c.

Le marché de Roye, situé au centre d'une province à blé, et constatant son prix avant qu'il ait subi un transport, qui presque partout fait une partie de sa valeur, donne un prix commun trop bas. Les autres, embrassant des cantons où il fut fait des approvisionnemens pour les armées, donnent un prix probablement un peu trop élevé. Je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité en fixant le prix ordinaire du blé à 19 fr. Ce prix fait revenir le pain à 3 $\frac{1}{4}$ sous la livre.

Digitized by Google

donner un peu plus; et, sauf probablement des oscillations qui nous échappent à cause du peu d'exactitude qu'on a mise à nous conserver le prix courant des blés, et les différences de prix d'un lieu à l'autre, la quantité d'argent offerte pour acheter du blé a constamment augmenté jusqu'à nos jours.

En corrigeant les unes par les autres les données plus ou moins imparfaites qu'il a été possible de recueillir sur le prix en argent du blé jusqu'à la fin du quinzième siècle, nous aurons, pour tous les temps qui ont précédé la découverte du Nouveau-Monde, un prix commun de 268 grains d'argent fin pour l'hectolitre de froment. Il en faut donner aujourd'hui six fois autant; d'où nous pouvons conclure que la valeur propre de l'argent a décliné dans la proportion de six à un (1).

---

(1) Garnier, qui a fait des recherches fort étendues sur les monnaies des anciens, arrive au même résultat par des calculs différens. Il montre que chez les anciens l'argent achetait 6,000 fois son poids en blé, tandis que chez nous il n'achète qu'environ mille fois son poids. (*Voyez* son *Histoire des Monnaies*, tome II, pages 328 et 355.)

Dans les premières éditions de ce Traité, j'avais cru pouvoir établir que l'argent avait baissé seulement dans le rapport de 4 à 1. Le nouveau résultat que j'annonce

Digitized by Google

Si, par suite de la dépréciation de l'argent, sa valeur relativement au blé est devenue six fois moindre, il ne faut pas croire qu'elle ait changé dans la même proportion relativement à toutes les autres marchandises. S'il y en avait qui fussent devenues six fois moins chères, de même que l'argent, la valeur relative de l'argent et de ces marchandises-là serait demeurée la même. C'est ce qui est arrivé au métal d'or; car il paraît que l'on donnait autrefois comme aujourd'hui 15 parties d'argent pur, ou à peu près, pour une d'or pur (1) : ce qui suffit pour établir que la dépréciation de l'or a été la même que celle de l'argent, et que tout ce que j'ai dit du premier de ces métaux peut aussi s'appliquer au second.

Il est probable qu'il est arrivé quelque chose de pareil à l'égard des épiceries, que nous tirons des îles de l'Asie à beaucoup meilleur marché que ne fesaient les anciens. En supposant que

---

tient d'abord au choix des nouvelles données que j'ai prises pour bases, et qui me semblent meilleures, et de plus à la grande dépréciation de l'argent depuis 1789, époque où je m'étais arrêté pour le prix du blé dans les temps modernes, n'ayant pas alors des données pour établir un prix commun plus récent.

(1) Dans les premières éditions de cet ouvrage, j'avais admis, d'après Adam Smith, l'abbé Barthélemy et d'au-

Digitized by Google

l'on donne encore, pour avoir une certaine quantité de poivre, la même quantité d'argent que l'on donnait anciennement, le poivre est six fois moins cher qu'il n'était; car la même quantité d'argent vaut six fois moins.

La soie a beaucoup plus baissé de prix que l'or et l'argent. Autrefois, disent les historiens, elle valait autant que son poids en or. Il est à présumer qu'ils disent cela de la soie tissue en étoffes que les Romains tiraient de l'Orient; car ils n'avaient point de manufactures d'étoffes de soie. Aujourd'hui, pour un kilogramme d'or qui vaut 3,400 francs, on aurait 27 kilogrammes d'étoffes de soie unies; et comme l'or a lui-même baissé au sixième de son ancienne valeur, la multiplication de 27 par 6 nous montre que les soieries valent chez nous cent soixante-deux

---

tres, que le rapport de l'or à l'argent, chez les anciens, était comme 12 à 1. Depuis ce temps, Garnier, dans son *Histoire des Monnaies* (tome I, page 114; et tome II, pages 82 et suivantes), a combattu Barthélemy et les autres antiquaires qui paraissent n'avoir pas tenu assez de compte de l'alliage de l'or qui leur servait de point de comparaison. Les raisons de Garnier m'ont semblé prépondérantes, et elles établissent la proportion de 15 à 1. Le même auteur a reproduit les mêmes preuves et leurs longs développemens dans ses notes ajoutées à la traduction de Smith : deuxième édition, 1822, tom. V, pages 632 et 649.

Digitized by Google

fois moins qu'elles ne valaient chez les Romains; d'où l'on peut conclure le luxe des personnes qui se montraient à Rome en vêtemens de soie.

Locke, et après lui les auteurs de la première Encyclopédie, ont évalué différemment la baisse survenue dans les métaux précieux. Présumant qu'à l'époque où ils écrivaient il y avait dans la circulation dix fois plus d'argent qu'avant le seizième siècle, ils ont cru qu'il fallait nécessairement en donner dix fois plus pour acheter les mêmes marchandises; et qu'une famille qui aurait conservé la même quantité de vaisselle d'argent, ne possèderait plus en vaisselle que la dixième partie de la valeur qu'elle possédait alors. Leur opinion ne s'accorde pas avec les faits précédens, et c'est, je crois, parce que ces auteurs méconnaissaient la source de la valeur. Elle n'est point, ainsi qu'ils l'imaginaient, dans le rapport qui existe entre les quantités diverses d'argent que l'on avait à différentes époques, mais dans le rapport entre la quantité d'argent que l'on a pu, à différentes époques, absorber à un certain prix, et la quantité d'argent que l'on a pu, aux mêmes époques, apporter sur le marché à ce prix-là (1).

---

(1) C'est, en d'autres termes, la cause assignée à la valeur de l'argent au commencement de ce chapitre.

Digitized by Google

Avec quoi le monde paie-t-il les producteurs d'argent? Avec d'autres produits. S'il y a eu plus de métal d'argent offert d'un côté, il y a eu plus de produits offerts d'un autre. La découverte des mines et les grands développemens de l'industrie datent de la même époque, sans que l'on puisse dire qu'un de ces deux événemens ait dépendu de l'autre. La chaîne des Cordilières n'aurait renfermé que des pierres brutes, que les mêmes développemens auraient probablement eu lieu dans l'industrie du globe. On aurait seulement donné alors, en échange de la même quantité de métaux précieux, une beaucoup plus grande quantité de toute espèce de marchandise. Les produits de l'industrie seraient devenus moins chers en argent; ou, ce qui est la même chose, l'argent serait devenu plus cher, plus précieux, étant payé en produits.

L'abondance des mines a permis d'en extraire les métaux précieux avec des frais égaux au sixième seulement de ceux qu'ils coûtaient auparavant; dès-lors, avec une même quantité de blé qui est supposée coûter à produire autant qu'autrefois, on a pu obtenir six fois autant de métaux précieux qu'on en obtenait alors. Car si l'on n'en avait pas obtenu cette quantité en offrant du blé en échange, on l'aurait obtenue en consacrant à faire venir de l'argent,

Digitized by Google

une partie des avances consacrées à la production du blé. En admettant cette donnée (des frais de production de l'argent devenus six fois moindres), la quantité de l'argent fût-elle décuple, fût-elle vingtuple de ce qu'elle était, sa valeur ne devait pas tomber au dixième, au vingtième de sa valeur ancienne, mais seulement au sixième (1).

Nous venons de voir que la valeur propre des

(1) Locke estimait que la découverte de l'Amérique avait décuplé la quantité de métaux précieux qui étaient entre les mains des hommes. Si cela était vrai de son temps (vers l'année 1700), cette quantité serait maintenant non pas dix fois, mais vingt-deux fois aussi grande; car, suivant M. de Humboldt, la quantité de métaux précieux versés par les mines d'Amérique jusqu'en l'année 1700, peut être évaluée à 2,458 millions de piastres. Si le neuvième de cette somme existait dans l'ancien monde avant la découverte de l'Amérique, il y en avait donc une quantité égale à 273 millions de piastres. Or, en l'année où M. de Humboldt écrivait (1804), on avait, selon lui, extrait jusqu'alors des mines d'Amérique 5,731 millions de piastres, auxquels il faudrait ajouter les 273 millions déjà existans, qui porteraient la quantité totale à 6,004 millions, dont 273 ne sont que la vingt-deuxième partie. Mais sur quelles données Locke pouvait-il présumer qu'il n'y avait dans le vieux monde que la neuvième partie des métaux précieux qui circulaient de son temps ?

Digitized by Google

métaux précieux, a toujours été en déclinant depuis la découverte de l'Amérique jusqu'au commencement de ce siècle. Il est probable qu'elle continue à décroître journellement : le prix de toute chose en argent, du moins en France, ne cesse d'augmenter, si ce n'est lorsqu'une cause accidentelle, comme une cessation de guerre, une diminution de droits, un procédé de production plus expéditif, ne change cette marche, et ne fait baisser le prix *réel* de certains objets en particulier, plus que n'augmente leur prix en argent.

Je sais que l'augmentation du loyer des terres, que l'on remarque généralement, dépend aussi des progrès qui ont lieu dans les procédés de culture : le fermier qui parvient à tirer plus de produits du terrain, peut en payer un plus gros fermage, et le prix du fonds lui-même s'en accroît; mais puisque le prix en argent de la plupart des autres objets, va en augmentant, il est à présumer qu'une partie au moins du renchérissement des baux, est due à la dépréciation de l'argent lui-même; et comme la même dénomination est actuellement, du moins en France, en Angleterre, en Espagne et ailleurs, conservée à la même quantité d'argent, les variations du prix nominal des choses donnent assez fidèlement la mesure des variations de leur prix en argent.

Il ne serait pas sans utilité de pouvoir présa-

Digitized by Google

ger les révolutions futures que subira la valeur des métaux précieux; malheureusement une partie des événemens destinés à influer sur cette valeur, excèdent toute prévoyance humaine. Quelles nouvelles veines métalliques, quelles nouvelles mines seront découvertes? M. de Humboldt affirme (1) que l'abondance de l'argent est telle, dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes de minerais qui sont restés intacts ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de leurs riches produits. D'heureux hasards, des progrès dans l'art de sonder, peuvent amener des découvertes capables de produire une révolution comparable à celle du seizième siècle. Les seuls progrès probables de l'art d'exploiter les mines peuvent diminuer à un très-haut point les frais de production. Il paraît, d'après le même auteur, que dans les mines les plus riches, des armées de mineurs sont encore occupées à transporter à dos d'homme le minerai, c'est-à-dire une matière qui ne contient pas un quart pour cent de métal (2); transport qui pourrait, si

(1) *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, in-8°, tome IV, page 149.

(2) *Ibid.*, t. III, pag. 366.

Digitized by Google

les puits et les galeries étaient bien disposés, être opéré dans des chariots par des animaux et même par des moteurs inanimés. Des économies pareilles pourraient avoir lieu dans presque toutes les autres parties de l'exploitation, et les frais de production être considérablement diminués.

On ne doit pas s'imaginer cependant que la valeur du produit diminuât autant que les frais de production, surtout si ces frais diminuaient par la découverte de nouveaux filons d'une puissance extraordinaire. A mesure que l'argent baisserait de prix, et que l'on pourrait en obtenir davantage en donnant en échange moins de travail et moins de tout autre produit, la demande qu'on en ferait deviendrait bien plus considérable; on en consommerait plus en ustensiles; il en faudrait une plus grande quantité pour faire des sommes de monnaie de même valeur.

Ce n'est pas tout. Les nations qui se croient complétement civilisées peuvent le devenir davantage; une population plus nombreuse, une production plus active, rendent nécessaire une plus grande quantité de métaux précieux. Des contrées désertes se peupleront d'habitans; des hordes sauvages deviendront des nations policées; et le marché qui absorbe l'or et l'argent,

Digitized by Google

déjà si vaste, d'année en année, de siècle en siècle, deviendra plus étendu.

Néanmoins ces progrès, faciles à prévoir, peuvent ne pas marcher d'un pas aussi rapide que la production des mines. M. de Humboldt (1) estime que les mines réunies de l'Amérique, de l'Europe et de l'Asie, fournissent annuellement 19,126 kilogrammes d'or pur, et 869,960 kilogrammes d'argent pur. Ces deux quantités, réduites en notre monnaie, feraient une somme de 259,202,888 francs; d'où il convient de déduire ce qui est détruit tous les ans par la consommation et par l'usure; car pour ce qui est des métaux précieux employés pour faire des ustensiles, ils ne sont pas détruits; la matière d'un plat d'argent peut servir à en faire un autre : l'or même des broderies et des galons se retrouve en partie par la fonte. En songeant combien les matières d'or et d'argent sont durables par nature, et combien les hommes, à quelque titre qu'ils s'en trouvent possesseurs, sont intéressés à ménager des objets si précieux, on trouvera peut-être que c'est accorder beaucoup à la déperdition qui s'en fait annuellement, que la porter à 59 millions. A ce compte, néan-

(1) *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. IV, pag. 220.

Digitized by Google

moins, chaque année verrait s'accroître de plus de deux cents millions de francs, la quantité de métaux précieux répandus dans la grande société du genre humain, quantité que les progrès des diverses nations du globe devraient absorber chaque année, pour que le prix des métaux précieux ne déclinât pas.

Il paraît que tel n'a pas été le cas, puisqu'ils ont décliné. Déjà, dans le cours des siècles précédens, le gouvernement espagnol, tandis qu'il dominait encore sur le Mexique et le Pérou, a été forcé de baisser successivement les droits qu'il prélevait sur les métaux précieux. Quand il ne baissait pas les droits, on abandonnait tantôt une mine, tantôt une autre; ce qui prouve que la circulation ne pouvait pas absorber les supplémens qui lui étaient offerts au prix où l'impôt les élevait. Après avoir encore réduit les droits, après les avoir supprimés tout-à-fait, si les consommateurs ne voulaient pas payer les frais de production nécessaires, nous verrions abandonner successivement les exploitations les plus dispendieuses, et conserver celles où les frais de production seraient moindres.

Du reste, quel que soit le gouvernement qui s'y établira, le Mexique et le Pérou continueront vraisemblablement à nous fournir nos principaux approvisionnemens de métaux précieux.

Digitized by Google

L'or et l'argent sont des marchandises de leur crû ; leurs peuples sont intéressés à les donner, et nous à les recevoir en échange de beaucoup d'autres produits que nous pouvons leur fournir. Plus les Péruviens et les Mexicains seront nombreux, libres et civilisés, et plus ils nous fourniront d'or et d'argent, parce que les procédés pour exploiter les mines seront alors chez eux plus perfectionnés, parce qu'ils auront besoin d'une plus grande quantité de nos produits. C'est une circonstance favorable que ces deux nations n'obéissent plus au même gouvernement : leur concurrence convient au reste de la terre. Si des troubles politiques doivent troubler encore l'exercice de l'industrie et les communications du commerce, ces troubles n'ont qu'un temps ; les nations retombent toujours sous l'empire de leurs intérêts, et d'autant plus promptement qu'elles sont plus éclairées, et les comprennent mieux.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

De ce qui fait l'importance de nos revenus.

Dans le premier livre de cet ouvrage, j'ai dit comment les produits sortent des fonds productifs que nous possédons, c'est-à-dire de nos facultés industrielles, de nos capitaux et de nos terres. Ces produits forment le revenu des propriétaires des fonds, et leur procurent les choses nécessaires à leur existence, qui ne leur sont pas gratuitement données par la nature ou par leurs semblables.

Le droit exclusif qu'on a de disposer d'un revenu naît du droit exclusif qu'on a sur le fonds; car le maître du fonds peut le laisser oisif, et détruire ainsi d'avance le revenu qui peut en provenir. Là où le droit exclusif sur le fonds n'existe pas, il n'y a ni fonds ni revenus; il n'y a pas de richesses; car les richesses sociales sont les biens dont on a la possession exclusive: or, *on n'a rien* là où la possession n'est pas reconnue et garantie, là où la propriété n'existe pas de fait.

Digitized by Google

Il n'est pas nécessaire, pour étudier la nature et la marche des richesses sociales, de connaître l'origine des propriétés, ou leur légitimité. Que le possesseur actuel d'un fonds de terre, ou celui qui le lui a transmis, l'aient eu à titre de premier occupant, ou par une violence, ou par une fraude, l'effet est le même par rapport au revenu qui sort de ce fonds.

On peut seulement remarquer que la propriété du fonds que nous avons nommé facultés industrielles, et la propriété de ceux qui composent nos capitaux, a quelque chose de plus incontestable et de plus sacré que la propriété des fonds de terre. Les facultés industrielles d'un homme, son intelligence, sa force musculaire, son adresse, sont des dons que la nature a faits incontestablement à lui et à nul autre. Et quant à ses capitaux, à ses accumulations, ce sont des valeurs qu'il a épargnées sur ses consommations. S'il les eût consommées, détruites, elles n'auraient jamais été la propriété de personne; nul ne peut donc avoir des droits sur elles. L'épargne équivaut à la création, et la création donne un droit incontestable.

Les fonds productifs sont, les uns aliénables comme les terres, les ustensiles des arts; les autres non, comme les facultés personnelles. Les uns peuvent se consommer, comme les capitaux

Digitized by Google

mobiliers; les autres ne peuvent pas se consommer, comme les biens-fonds. D'autres ne s'aliènent pas, ne se consomment pas, à proprement parler; mais ils peuvent se détruire, comme les talens qui meurent avec l'homme.

Les valeurs mobilières qui servent à la production sont incessamment consommées et ne demeurent fonds productifs, ne se perpétuent, que par la reproduction. La consommation qu'on en fait dans les opérations productives, n'est qu'une avance.

Quoique les richesses d'un particulier se composent aussi bien de ses revenus que de ses fonds productifs, on ne le considère pas comme altérant sa fortune lorsqu'il consomme ses revenus, pourvu qu'il n'entame pas ses fonds. C'est que les revenus consommés peuvent être remplacés à mesure, puisque les fonds conservent à perpétuité, tant qu'ils existent, la faculté de donner de nouveaux produits.

La valeur courante des fonds productifs susceptibles de s'aliéner s'établit sur les mêmes principes que la valeur de toutes les autres choses, c'est-à-dire en proportion de l'offre et de la demande. Il convient seulement de remarquer que la quantité demandée ne peut avoir pour motif la satisfaction qu'on peut tirer de l'usage d'un fonds : un champ ou une usine

Digitized by Google

ne procurent directement aucune satisfaction appréciable à leur possesseur; leur valeur vient donc de la valeur du produit qui peut en sortir, laquelle est fondée sur l'usage qu'on peut faire de ce produit, sur la satisfaction qu'on en peut tirer.

Et quant aux fonds inaliénables, tels que les facultés personnelles, comme ils ne peuvent devenir l'objet d'un échange, leur valeur ne peut de même s'apprécier que par la valeur qu'ils sont susceptibles de produire. Ainsi le fonds de facultés industrielles d'où un ouvrier peut tirer un salaire de 3 francs par jour, ou environ mille francs par an, peut être évalué autant qu'un capital placé à fonds perdu, et rapportant un revenu comme celui-là.

Après nous être fait des idées générales, et, pour ainsi dire, superficielles et extérieures, des fonds et des revenus, si nous voulons pénétrer plus intimement dans leur nature, nous rencontrerons et nous surmonterons quelques-unes des principales difficultés que présente l'économie politique.

Le premier produit d'un fonds productif n'est pas un produit proprement dit; c'est seulement un *service productif* dont nous achetons un produit. Les produits ne doivent donc être considérés que comme les fruits d'un échange dans

Digitized by Google

lequel nous *donnons* des services productifs pour *obtenir* des produits. C'est alors seulement que le revenu primitif paraît sous la forme de produits; et si nous échangeons encore une fois ces premiers produits contre d'autres, le même revenu se montre sous la forme des nouveaux produits que ce nouvel échange nous a procurés.

Ainsi, pour fixer nos idées par des images sensibles, quand un cultivateur retire de sa terre, de son capital et de son travail, cent setiers de blé, son premier revenu se compose des services rendus par ces fonds productifs, et sa production équivaut à un échange dans lequel il aurait *donné* les services rendus par ces fonds productifs et dans lequel il aurait *obtenu* les produits qui en sont résultés. S'il transforme ces mêmes produits en argent, c'est toujours le même revenu, mais sous une autre forme.

Cette analyse nous était nécessaire pour parvenir à connaître la véritable valeur du revenu. Qu'est-ce en effet que la valeur suivant les définitions déjà données? C'est *la quantité de toute autre chose*, qu'on peut obtenir en échange de *la chose dont on veut se défaire*. Dans cet échange que nous appelons production, quelle est la chose que nous donnons? Nos services productifs. En quoi consiste leur importance?

Digitized by Google

Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? C'est la quantité des produits que nous recevons en échange, c'est-à-dire la quantité des produits qu'ils nous procurent. D'après les principes qui déterminent la valeur des choses, nos services ont donc d'autant plus de valeur qu'ils nous procurent non des produits plus chers, mais des produits en plus grande quantité. Or, des produits reçus en plus grande quantité, équivalent exactement à des produits qui sont à meilleur marché par rapport aux services dont ils sont les résultats. Pour présenter cet effet dans sa plus grande simplicité, si, possesseur d'un bien de campagne que je cultive avec mes propres capitaux, je recueille annuellement pour ma consommation une récolte double, ne suis-je pas plus riche que si je ne tire de mon bien que la moitié de ce produit ? Et comme l'importance du revenu fait l'importance du fonds, mon fonds ou l'ensemble de mes fonds productifs, c'est-à-dire ma terre, mon capital et mon travail, n'ont-ils pas pour ainsi dire grandi avec mon revenu, et ne suis-je pas devenu plus riche ?

C'est ainsi que se rattachent les principes relatifs aux revenus des particuliers avec la maxime, que les revenus des nations sont d'autant plus considérables, que les produits y sont à

Digitized by Google

meilleur marché; proposition qui, au premier abord, semble, mais qui n'est pas contradictoire avec celle qui fait consister la richesse dans la valeur des choses qu'on possède. Le fonds de notre fortune se compose de nos fonds productifs; le premier revenu qui en sort, ce sont les services productifs. Lorsque peu de services suffisent pour procurer beaucoup de produits, ceux-ci sont à meilleur marché, non-seulement par rapport aux services qui les ont créés, mais par rapport aux revenus des autres particuliers. Or, des produits moins chers par rapport à tous les revenus, rendent tous les revenus plus considérables; car on est d'autant plus riche que l'on peut acheter plus de choses.

Les mêmes principes nous font voir combien on a des idées peu justes de la richesse respective de deux nations quand on se contente de comparer la somme de leurs revenus. La plus riche est celle dont les revenus peuvent acheter le plus de choses. Son aisance dépend du rapport de deux quantités qui sont dans la nation même, et non de deux quantités dont l'une est en elle-même et l'autre au dehors. Pour avoir, je ne dis pas une comparaison exacte de l'aisance de deux nations (comparaison que je crois impossible), mais une estimation approximative de leur aisance respective, il faudrait pouvoir

Digitized by Google

comparer la quantité de produits qu'on peut obtenir chez l'une et chez l'autre d'une même quantité de services productifs.

Dans une société un peu avancée, chaque particulier consomme beaucoup moins les produits qu'il a créés que ceux qu'il achète avec ceux qu'il a créés. Ce qu'il y a de plus important pour chaque producteur, c'est donc la quantité des produits qui ne sont pas de sa création, et qu'il pourra obtenir avec ceux qui sortiront de ses mains. Si mes terres, mes capitaux et mes facultés sont engagés, par exemple, dans la culture du safran, ma consommation de safran étant nulle, mon revenu se compose de la quantité de choses que je pourrai acheter avec ma récolte de safran; et cette quantité de choses sera plus considérable si le safran renchérit, mais aussi le revenu des acheteurs de safran sera diminué de tout l'excédant de prix que je parviendrai à leur faire payer.

L'effet contraire aura lieu si je suis forcé de vendre mes produits à bas prix. Alors le revenu des acheteurs devient plus considérable, mais c'est aux dépens du mien.

Il ne faut pas perdre de vue que lorsque je parle ici de bas prix, de prix élevé, je n'entends parler que du rapport entre les produits que l'on vend et ceux que l'on achète, et nulle-

Digitized by Google

ment du prix en monnaie qui ne sert que comme un moyen d'évaluer les uns et les autres, et qui n'a aucune influence sur l'importance des revenus. Si l'argent est précieux et cher, on m'en donnera moins pour le produit qui est de ma création ; mais aussi je n'aurai pas tant à en donner pour le produit qui doit satisfaire à mes besoins; tandis que si je suis obligé de donner beaucoup du produit que je fais pour recevoir peu de ceux que je consomme, quelle que soit la valeur de l'argent, mon revenu est moins considérable.

C'est seulement sous ce rapport que la valeur relative des produits affecte les revenus des particuliers; et les gains qu'un changement accidentel qui survient dans cette valeur, procure aux uns, est compensé par la perte qui en résulte pour les autres. Quant au revenu général de la nation, il n'est affecté que par un changement dans la quantité de services que je fournis par rapport à la quantité de produits que j'obtiens. Quand j'économise sur mes frais de production, et que je trouve le moyen, par exemple, de faire venir sur un arpent ce qui en exigeait deux, de terminer en deux jours ce qu'on ne pouvait exécuter qu'en quatre, etc., dès ce moment le revenu de la société est accru de tout ce que j'épargne. Mais au profit de qui cet accroissement de revenu tourne-t-il? A mon profit

Digitized by Google

aussi long-temps que je réussis à tenir mes procédés secrets; au profit du consommateur, lorsque la publicité des procédés me force, par la concurrence qu'elle établit, à baisser mon prix au niveau des frais de production.

Quelles que soient les transformations que les échanges font subir à la valeur des services productifs qui composent primitivement tout revenu, ce revenu est toujours existant jusqu'à ce qu'il soit détruit par la consommation. Si mon revenu est le service productif d'une terre, il existe encore après qu'il est, par la production, changé en sacs de blé; il existe encore quand ces sacs de blé sont changés en écus, quoique l'acheteur de mon blé l'ait consommé. Mais lorsque j'ai acheté une chose avec ces écus, et que j'ai consommé ou fait consommer cette chose, dès ce moment la valeur qui composait mon revenu a cessé d'exister; mon revenu est consommé, détruit, bien que les écus dans lesquels il a été passagèrement transformé subsistent encore. Il ne faut pas croire qu'il soit perdu pour moi seul, et qu'il continue à exister pour ceux entre les mains de qui ont passé les écus. Il est perdu pour tout le monde. Le possesseur des mêmes écus n'a pu les obtenir qu'au prix d'un autre revenu, ou d'un fonds dont il a disposé.

Lorsqu'on ajoute à un capital des valeurs qui

Digitized by Google

proviennent d'un revenu, elles cessent d'exister comme revenu, et ne peuvent plus servir à la satisfaction des besoins de leur possesseur; elles existent comme capital; elles sont consommées à la manière des capitaux, consommation qui n'est qu'une espèce d'avance dont on est remboursé par la valeur des produits.

Quand on loue son capital, ou sa terre, ou son temps, on abandonne au locataire ou entrepreneur, les services de ces fonds productifs, moyennant une somme ou une quantité de produits déterminée d'avance. C'est une espèce de marché à forfait, sur lequel le locataire peut perdre ou gagner, selon que le revenu réel (les produits qu'il a obtenus au moyen des fonds dont on lui a laissé l'usage) vaut moins ou vaut plus que le prix qu'il en paie. Mais il n'y a pas pour cela double revenu produit. Quand même un capital prêté à un entrepreneur, rapporterait à ce dernier 10 pour cent par an, au lieu de 5 pour cent qu'il paie peut-être à son prêteur, le revenu provenant du service rendu par le capital ne serait pas néanmoins de 10 pour cent; car ce revenu comprend à la fois une rétribution pour le service productif du capital, et une autre rétribution pour le service productif de l'industrie qui le met en action.

En me résumant, le revenu réel d'un par-

Digitized by Google

ticulier est proportionné à la quantité de produits dont il peut disposer, soit directement par ses fonds productifs, soit après avoir effectué les échanges qui mettent son revenu primitif sous une forme consommable. Cette quantité de produits, ou, si l'on veut, l'utilité qui réside en eux, ne peut être évaluée que par le prix courant que les hommes y mettent. C'est en ce sens que le revenu d'une personne est égal à la valeur qu'elle tire de ses fonds productifs; mais cette valeur est d'autant plus grande par rapport aux objets de sa consommation, que ceux-ci sont à meilleur marché, puisque alors cette même valeur la rend maîtresse d'une plus grande quantité de produits.

Par la même raison, le revenu d'une nation est d'autant plus considérable que la valeur dont il se compose (c'est-à-dire la valeur de tous ses services productifs) est plus grande, et la valeur des objets qu'il est destiné à acheter plus petite. La valeur des services productifs est même nécessairement considérable, quand celle des produits l'est peu; car la valeur se composant *de la quantité* de choses qu'on peut obtenir dans un échange, les revenus (les services des fonds productifs de la nation) valent d'autant plus, que les produits qu'ils obtiennent sont abondans et à bas prix.

Digitized by Google

Après les considérations contenues dans ce chapitre et dans les trois précédens, qui étaient nécessaires pour fixer nos idées sur les valeurs produites, il nous reste à comprendre la manière et les proportions suivant lesquelles elles se distribuent dans la société.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Comment les Revenus se distribuent dans la société.

Les raisons qui déterminent la valeur des choses, et qui agissent de la manière indiquée dans les chapitres précédens, s'appliquent indifféremment à toutes les choses qui ont une valeur, même aux plus fugitives; elles s'appliquent par conséquent aux services productifs que rendent l'industrie, les capitaux et les terres dans l'acte de la production. Ceux qui disposent de l'une de ces trois sources de la production sont marchands de cette denrée que nous appelons ici *services productifs;* les consommateurs des produits en sont les acheteurs. Les entrepreneurs d'industrie ne sont, pour ainsi dire, que des intermédiaires qui réclament les services productifs nécessaires pour tel produit en proportion de la demande qu'on fait de ce produit (1).

(1) On a déjà vu que la demande est d'autant plus grande pour chaque produit, qu'il a plus d'utilité, et que les consommateurs possèdent une plus grande quantité d'autres produits à pouvoir donner en échange. En

Digitized by Google

Le cultivateur, le manufacturier ou le négociant, comparent perpétuellement le prix que le consommateur veut et peut mettre à telle ou telle marchandise, avec les frais qui seront nécessaires pour qu'elle soit produite ; s'ils en décident la production, ils établissent une demande de tous les services productifs qui devront y concourir, et fournissent ainsi une des bases de la valeur de ces services.

D'un autre côté, les agens de la production, hommes et choses, terres, capitaux, ou gens industrieux, s'offrent plus ou moins, suivant divers motifs auxquels nous remonterons dans les chapitres qui suivent, et forment ainsi l'autre base de la valeur qui s'établit pour ces mêmes services (1).

---

d'autres mots, l'utilité d'une chose et la richesse des acheteurs déterminent l'étendue de la demande.

(1) J'ai long-temps hésité si, dans le plan de cet ouvrage, je développerais ce qui a rapport à la *valeur* avant ce qui a rapport à la *production* : ce qui montre la nature de la qualité produite, avant ce qui développe la manière de la produire. Il m'a semblé que, pour bien connaître les fondemens de la valeur, il fallait savoir en quoi peuvent consister les frais de production, et pour cela, se former d'avance des idées étendues et justes des agens de la production, et des services qu'on en peut attendre.

Digitized by Google

Chaque produit achevé acquitte, par la valeur qu'il a acquise, la totalité des services qui ont concouru à sa création. Plusieurs de ces services ont été acquittés avant l'achèvement du produit, et il a fallu que quelqu'un en fît l'avance; d'autres ont été acquittés après l'achèvement du produit et sa vente : dans tous les cas, ils l'ont été avec la valeur du produit.

Veut-on un exemple de la manière dont la valeur d'un produit se distribue entre tous ceux qui ont concouru à sa production? qu'on observe une montre; qu'on suive, depuis l'origine, la manière dont on s'est procuré ses moindres parties, et comment leur valeur a été acquittée entre les mains d'une foule de producteurs.

On verra d'abord que l'or, le cuivre et l'acier qui entrent dans sa composition, ont été achetés à des exploitateurs de mines, qui ont trouvé dans ce produit le salaire de leur industrie, l'intérêt de leurs capitaux, le revenu foncier de leur mine.

Les marchands de métaux qui les ont obtenus de ces premiers producteurs, les ont revendus à des ouvriers d'horlogerie; ils ont ainsi été remboursés de leurs avances, et payés des profits de leur commerce.

Les ouvriers qui dégrossissent les différentes

Digitized by Google

pièces dont se compose une montre, les ont vendues à un horloger, qui, en les payant, a remboursé les avances faites de leur valeur, ainsi que l'intérêt de ces avances, et acquitté les profits du travail exécuté jusque-là. Une seule somme égale à ces valeurs réunies, a suffi pour opérer ce paiement complexe. L'horloger a fait de même à l'égard des fabricans qui lui ont fourni le cadran, le cristal, etc.; et, s'il y a des ornemens, à l'égard de ceux qui lui ont fourni les diamans, les émaux, ou tout ce qu'on voudra imaginer.

Enfin, le particulier qui achète la montre pour son usage, rembourse à l'horloger toutes les avances qu'il a faites, avec leurs intérêts, et, de plus, le profit de son talent et de ses travaux industriels.

La valeur entière de cette montre s'est, comme on voit, avant même qu'elle fût achevée, disséminée entre tous ses producteurs, qui sont bien plus nombreux que je ne l'ai dit et qu'on ne l'imagine communément, et parmi lesquels peut se trouver, sans qu'il s'en doute, celui même qui a acheté la montre et qui la porte dans son gousset. En effet, ce particulier ne peut-il pas avoir placé ses capitaux entre les mains d'un exploitateur de mines, ou d'un commerçant qui fait arriver les métaux, ou d'un entrepre-

Digitized by Google

neur qui fait travailler un grand nombre d'ouvriers, ou enfin d'une personne qui n'est rien de tout cela, mais qui a sous-prêté à l'un de ces gens-là une portion des fonds qu'il avait pris à intérêt du consommateur de la montre?

On a remarqué qu'il n'est point du tout nécessaire que le produit ait été achevé, pour que plusieurs de ses producteurs aient pu retirer l'équivalent de la portion de valeur qu'ils y ont ajoutée; ils l'ont même consommée, dans bien des cas, long-temps avant que le produit fût parvenu à son terme. Chaque producteur a fait à celui qui l'a précédé, l'avance de la valeur du produit, la façon comprise qui lui a été donnée jusque-là. Son successeur, dans l'échelle de la production, lui a remboursé à son tour ce qu'il a payé, plus la valeur que la marchandise a reçue en passant par ses mains. Enfin, le dernier producteur, qui est pour l'ordinaire un marchand en détail, a été remboursé, par le consommateur, de la totalité de ses avances, plus de la dernière façon que lui-même a donnée au produit.

Tous les revenus de la société se distribuent de la même façon.

La portion de la valeur produite que retire par là le propriétaire foncier, s'appelle *profit du fonds de terre;* quelquefois il abandonne

Digitized by Google

ce profit à un fermier moyennant un fermage.

La portion retirée par le capitaliste, par celui qui a fait des avances, quelque petites et quelque courtes qu'elles aient été, s'appelle *profit du capital.* Lorsqu'il ne fait pas valoir par lui-même son capital, il retire, sous le nom d'intérêt, le profit que ce capital est capable de rendre.

La portion retirée par les industrieux se nomme le *profit de l'industrie.* Parmi les industrieux, les uns sont de simples salariés qui reçoivent chaque jour, chaque semaine, chaque année, d'après une convention faite d'avance, la part qu'ils ont pu obtenir des valeurs produites. Les autres sont des entrepreneurs qui achètent et consomment les services productifs, et sont remboursés par la vente des produits, ou des portions de produits, qu'ils ont entrepris de créer à leurs frais et à leur profit (1).

---

(1) Dans l'exemple de la montre, plusieurs ouvriers sont eux-mêmes les entrepreneurs de leur propre industrie; ils tirent un profit, et non pas un salaire. Celui, par exemple, qui ne fait que les chaînettes du mouvement des montres, achète l'acier brut, le travaille, et vend son produit. Il est entrepreneur de chaînettes de montre. Un autre est fabricant de boîtes.

Une fileuse de lin achète pour quelques sous de filasse, la file, convertit son fil en argent. Une portion de cet

Digitized by Google

Un entrepreneur possède communément en propre le capital, ou tout au moins une portion du capital qui sert à ses avances. Aussi les économistes anglais confondent-ils presque toujours, sous le nom de *profit*, le revenu que l'entrepreneur obtient de son industrie, de son talent, et celui qu'il doit à son instrument, au capital. Cette analyse imparfaite jette souvent de l'obscurité dans leurs écrits, et les empêche de présenter une fidèle image des faits (1).

---

argent achète de nouvelle filasse ; c'est son capital. Une autre portion achète les denrées qui satisfont à ses besoins ; ce sont les profits de son industrie et de son petit capital : ce qui compose son revenu.

(1) Dans la même ville, lorsque deux manufactures s'occupent de la même espèce de produits et disposent d'un capital semblable, si l'une d'elles, conduite avec beaucoup plus d'ordre, d'intelligence, d'activité que l'autre, rapporte 20 pour cent de son capital, et la seconde à peine 5 pour cent, n'est-il pas évident que la supériorité d'un de ces profits sur l'autre, est due à la supériorité des talens industriels de l'entrepreneur, et non à son capital ? Adam Smith (liv. I, ch. 8), et après lui la plupart des économistes anglais, se sont jetés dans de fort grands embarras pour vouloir expliquer les profits de l'industrie en les confondant avec les profits du fonds capital. Il est essentiel de les distinguer quand on remonte à la source des revenus. M. Thomas Tooke, celui des écrivains anglais qui a analysé avec le plus de

Digitized by Google

Chacun prend ainsi sa part des valeurs produites, et cette part fait son revenu. Les uns reçoivent ce revenu par parcelles, et le consomment à mesure. C'est le plus grand nombre; presque toute la classe ouvrière est dans ce cas. Le propriétaire foncier, le capitaliste, qui ne font pas valoir par eux-mêmes, reçoivent leur revenu en une seule fois, ou bien en deux fois, ou en quatre fois chaque année, selon les conventions qu'ils ont faites avec l'entrepreneur auquel ils ont prêté leur terre ou leur capital. Quelle que soit la manière dont le revenu se perçoit, il est toujours de la même nature, et sa source est toujours une valeur produite. Si celui qui reçoit des valeurs quelconques avec lesquelles il pourvoit à ses besoins, n'a pas concouru directement ou indirectement à une production, les valeurs qu'il consomme sont un don gratuit qu'il a reçu, ou bien une spoliation dont il est coupable : il n'y a pas de milieu.

C'est de cette manière que la valeur entière

---

sagacité les causes de la variation des prix, l'a fort bien senti. « M. Say, dit-il dans une publication récente, dis« tingue ce qu'il appelle *profits industriels* des *profits* « *des capitaux*, et nos économistes gagneraient à adop« ter cette classification. » (*Considerations on the state of the Currency*, 1826, p. 15.) On trouvera une autre note sur le même sujet, liv. II, ch. 8, §. 2.

Digitized by Google

des produits se distribue dans la société. Je dis leur valeur *tout entière ;* car si mon profit ne s'élève qu'à une portion de la valeur du produit auquel j'ai concouru, le surplus compose le profit de mes co-producteurs. Un fabricant de drap achète de la laine à un fermier; il paie diverses façons d'ouvriers, et vend le drap qui en provient à un prix qui lui rembourse ses avances et lui laisse un profit. Il ne regarde comme un profit, comme servant à composer le revenu de son industrie, que ce qui lui reste *net*, ses déboursés payés; mais ses déboursés n'ont été que l'avance qu'il a faite à d'autres producteurs de diverses portions de revenus dont il se rembourse sur la valeur *brute* du drap. Ce qu'il a payé au fermier pour la laine, était le revenu du cultivateur, de ses bergers, du propriétaire de la ferme. Le fermier ne regarde comme *produit net* que ce qui lui reste après que ses ouvriers et son propriétaire sont payés; mais ce qu'il leur a payé a été une portion de leurs revenus à eux-mêmes : c'était un salaire pour l'ouvrier; c'était un fermage pour le propriétaire; c'est-à-dire pour l'un le revenu qu'il tirait de son travail, et pour l'autre le revenu qu'il tirait de sa terre. Et c'est la valeur du drap qui a remboursé tout cela. On ne peut concevoir aucune portion de la valeur de

Digitized by Google

ce drap, qui n'ait servi à payer un revenu (1). Sa valeur tout entière y a été employée.

On voit par là que ce mot *produit net* ne peut s'appliquer qu'aux revenus de chaque entrepreneur particulier, mais que le revenu de tous les particuliers pris ensemble, ou de la société, est égal au *produit brut* résultant des terres, des capitaux et de l'industrie de la nation : ce qui ruine le système des économistes du dix-huitième siècle, qui ne regardaient comme le revenu de la société, que le *produit net* des terres, et qui concluaient que la société n'avait à consommer qu'une valeur égale à ce produit net, comme si la société n'avait pas à consommer tout entière une valeur qu'elle a créée tout entière (2).

---

(1) Même la portion de cette valeur qui a servi au rétablissement du capital engagé du fabricant. Il a usé ses métiers, par supposition; il les a fait réparer par un mécanicien : le prix de cette réparation fait partie du revenu du mécanicien, et c'est, pour le fabricant, une avance comme les autres, laquelle lui est remboursée par la valeur du produit terminé.

(2) Les agens naturels, au nombre desquels il faut mettre le *fonds de terre*, en créent bien une partie; mais je considère, ainsi qu'il a été dit au Livre I, cet agent comme un outil dont l'action fait du propriétaire de l'instrument qui produit, un producteur indirect; de

Digitized by Google

Et qu'on ne s'imagine pas qu'un revenu, fruit d'une valeur produite, n'est pas un revenu, parce qu'il a été consommé, parce qu'il a subi sa destinée qui était de pourvoir aux besoins de la société. S'il n'y avait de revenus dans une nation que l'excédant des valeurs produites sur les valeurs consommées, il résulterait de là une conséquence véritablement absurde : c'est qu'une nation qui aurait consommé, dans son année, autant de valeurs qu'elle en aurait produit, n'aurait point eu de revenu. Un homme qui a dix mille francs de rente est-il considéré comme n'ayant pas de revenu, lorsqu'il mange la totalité de ses rentes ?

Tout ce qu'un particulier reçoit des profits de ses terres, de ses capitaux et de son industrie dans le courant d'une année, s'appelle son *revenu annuel*.

La somme des revenus de tous les particuliers dont se compose une nation, forme le *revenu* de cette nation (1). Il équivaut à la *valeur brute*

---

même que le capitaliste est considéré comme producteur de la portion de valeur produite par son capital. Il ne faut pas faire la guerre à mes expressions : du moment que je les explique, c'est l'idée qu'il faut attaquer, si elle ne représente pas fidèlement la marche des faits.

(1) On a quelquefois appelé revenu d'une nation, le

Digitized by Google

de tous ses produits. Cependant on ne peut y comprendre que le produit net de son commerce avec l'étranger; car une nation relativement à une autre, est dans la situation d'un particulier avec son voisin. Un marchand ne gagne pas la valeur entière de la denrée qu'il vend, mais seulement l'excédant de ses ventes sur ses achats. De même, quand la France envoie pour dix mille francs de soieries au Brésil et qu'elle en reçoit pour douze mille francs de cotons, on ne saurait compter dans les productions de la France, tout à la fois les dix mille francs de soieries et les douze mille francs de cotons. Les soieries font partie de sa production manufacturière; mais une fois qu'on les a envoyées à l'étranger, elles n'existent plus pour elle. Sa production commerciale ne consiste donc que dans les deux mille francs qui forment l'excédant de ses retours sur ses envois. Ce qu'elle a payé pour les cotons fait partie des revenus de la nation brésilienne.

---

montant de ses contributions. Cette expression n'est pas exacte. Les particuliers paient leurs contributions avec leur revenu; mais les contributions ne sont pas un revenu. Elles sont un tribut imposé sur les revenus, et malheureusement quelquefois sur les capitaux.

Digitized by Google

Si tous les peuples de la terre ne formaient qu'une seule nation, ce que j'ai dit de la production intérieure d'une seule nation serait vrai pour cette république universelle ; ses revenus seraient égaux à la valeur brute de tous ses produits. Mais du moment que l'on considère séparément les intérêts de chaque peuple, il convient d'admettre la restriction que je viens d'indiquer. Elle nous apprend qu'un peuple qui importe des marchandises pour une plus grande valeur qu'il n'en exporte, augmente ses revenus de tout l'excédant, puisque cet excédant compose les profits de son commerce avec l'étranger. Quand une nation exporte pour cent millions de marchandises, et qu'elle en importe pour cent vingt millions (ce qui peut fort bien arriver sans qu'il y ait aucun envoi de numéraire de part ni d'autre), elle fait un profit de 20 millions, contre l'opinion de ceux qui croient encore à la balance du commerce (1).

Quoique beaucoup de produits n'aient pas une longue durée, et soient consommés avant l'année

(1) Ce profit naît de l'augmentation de valeur qu'éprouvent les marchandises nationales une fois qu'elles sont arrivées à l'étranger, et de l'augmentation de valeur que les marchandises étrangères achetées en retour éprouvent lorsqu'elles sont amenées chez nous.

Digitized by Google

révolue... que dis-je? soient consommés à l'instant même de leur production, comme les produits immatériels, leur valeur n'en fait pas moins partie du revenu annuel d'un pays. Ne sont-ce pas des valeurs produites qui ont été consommées pour satisfaire quelques-uns de nos besoins? Quelle condition faut-il de plus pour en faire des revenus?

Pour évaluer les revenus d'un particulier, d'une nation, on se sert du même artifice par lequel on évalue toute autre somme de valeurs qui nous apparaissent sous des formes diverses, comme une succession. On évalue chaque produit séparément en écus. Lorsqu'on dit, par exemple, que les revenus de la France s'élèvent à 8 milliards de francs, cela ne signifie pas que la France produit, par son commerce, des écus pour une somme de huit milliards. Elle n'importe peut-être pas de l'argent pour un million, peut-être pas pour un franc. On entend seulement que tous les produits de la France, pendant le cours d'une année, évalués chacun en particulier en argent, équivaudraient à une somme de 8 milliards de francs. On n'emploie la monnaie à cette évaluation que parce que nous sommes habitués à nous faire une idée approximative de sa valeur, c'est-à-dire de ce qu'on peut avoir pour une somme d'argent dé-

Digitized by Google

terminée ; autrement, il vaudrait autant évaluer les revenus de la France à quatre cent millions d'hectolitres de blé ; ce qui reviendrait au même, lorsque le froment est à 20 francs.

La monnaie sert à faire circuler d'une main dans une autre des valeurs qui sont ou des portions de revenus ou des portions de capital ; mais elle-même n'est point un revenu de l'année, parce qu'elle n'est point un produit de l'année. C'est le produit d'un commerce plus ou moins ancien. Cet argent circulait l'année passée, la précédente, le siècle dernier ; il n'a rien acquis depuis ce temps ; et même si la valeur de ce métal a décliné, la nation est en perte sur cette portion de son capital ; comme un négociant qui aurait ses magasins remplis d'une marchandise dont le prix déclinerait, verrait diminuer plutôt qu'augmenter cette portion de sa fortune.

Ainsi, quoique la plupart des revenus, c'est-à-dire, des valeurs produites, se résolvent pendant un moment en monnaie, quoiqu'ils puissent être évalués en monnaie, ce n'est point cette monnaie, ce n'est point une somme d'argent qui fait le revenu : le revenu est la valeur avec laquelle on a acheté la somme d'argent ; et comme cette valeur se trouve fort passagèrement sous forme de monnaie, les mêmes

Digitized by Google

écus servent bien des fois dans l'année à payer ou à recevoir des revenus différens.

Il y a même des portions de revenu qui ne prennent jamais la forme d'une somme d'argent. Un manufacturier qui nourrit ses ouvriers, leur paie une portion de leur salaire en nourriture : ce salaire, qui fait le principal revenu de l'ouvrier, est acquitté, perçu et consommé, sans avoir été un seul instant transformé en monnaie.

Il y a tel cultivateur aux États-Unis et ailleurs, qui trouve dans le produit de sa ferme, la nourriture, l'abri, le vêtement de toute sa famille; il reçoit tout son revenu en nature et le consomme de même, sans l'avoir transformé en argent.

Cela suffit, je pense, pour mettre en garde contre la confusion qui pourrait naître de l'argent qu'on tire de son revenu, avec le revenu lui-même; et il demeurera constant que le revenu d'un particulier, ou d'une nation, n'est point l'argent qu'ils reçoivent en échange des produits créés par eux, mais bien ces produits eux-mêmes ou leur valeur, qui est susceptible de se mettre, par la voie des échanges, sous la forme de sacs d'écus, comme sous toute autre forme quelconque.

Toute valeur qu'on reçoit en argent ou au-

Digitized by Google

trement, et qui n'est pas le prix d'un produit créé dans l'année, ne fait point partie du revenu de cette année : c'est un capital, une propriété qui passe d'une main dans une autre, soit par un échange, par un don, ou par un héritage. Une portion de capital, une portion de revenu, peuvent être transmises, payées en effets mobiliers, en terres, en maisons, en marchandises, en argent; la matière n'est pas ce qui nous occupe, et n'est point ce qui constitue la différence d'un fonds à un revenu : ce qui fait le revenu, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un fonds capital, ou d'un travail industriel.

On demande quelquefois si la même valeur qu'on a reçue comme profit, comme revenu de ses terres, de ses capitaux ou de son industrie, peut servir à former le revenu d'une autre personne. Quand on a touché cent écus de son revenu, si, avec cette valeur acquise, on achète, par exemple, des livres, comment se fait-il que cette valeur-revenu, transformée en livres, et qui se consommera sous cette forme, serve pourtant à composer le revenu de l'imprimeur, du libraire, de tous ceux qui ont concouru à la confection des livres, revenu qu'ils consommeront de leur côté?

Voici la solution de cette difficulté.

Digitized by Google

La valeur-revenu, fruit de mes terres, de mes capitaux ou de mon industrie, et que j'ai consommée sous forme de livres, n'est point la même que celle des livres. Il y a eu deux valeurs produites : 1° celle qui est sortie de mes terres, qui a été produite sous forme de blé par les soins de mon fermier, et qui a été échangée par celui-ci contre des écus qu'il m'a apportés ; 2° celle qui résulte de l'industrie et des capitaux du libraire, et qui a été produite sous forme de livres. Le libraire et moi nous avons échangé ces deux valeurs-revenus, et nous les avons consommées chacun de notre côté, après leur avoir fait subir les transformations qui convenaient à nos besoins.

Quant au producteur qui crée un produit immatériel, comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'ils donnent, leur conseil, est un produit de leurs connaissances, de leurs talens, qui sont des fonds productifs ; si c'est un négociant qui achète ce conseil, le négociant donne en échange un des produits de son commerce, transformé en argent. L'un et l'autre ensuite consomment chacun de leur côté leur propre revenu, mais transformé de la manière qui leur a le mieux convenu.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Quels genres de production paient plus largement les services productifs.

La valeur des produits qui, ainsi que nous venons de le voir, rembourse aux divers producteurs le montant de leurs avances, et y ajoute communément des profits qui composent leur revenu, ne fournit pas des profits également forts dans tous les genres de production. Telle production procurera au fonds de terre, au capital, à l'industrie qui s'y sont consacrés, un pauvre revenu; d'autres donneront des profits proportionnellement plus considérables.

Il est vrai que les producteurs cherchent toujours à placer leurs services productifs dans les emplois où les profits sont meilleurs, et font ainsi baisser par la concurrence des prix que la demande tend à élever; mais leurs efforts ne peuvent pas toujours tellement proportionner les services aux besoins, qu'ils soient, dans tous les cas, également récompensés. Telle industrie est toujours rare dans un pays où le peuple n'y est pas propre; bien des capitaux se trouvent

Digitized by Google

engagés de manière à ne pouvoir jamais concourir à une autre production que celle à laquelle ils ont été voués dans l'origine : la terre enfin peut se refuser à un genre de culture pour les produits de laquelle il y a beaucoup de demandeurs.

Il est impossible de suivre les variations des profits dans tous les cas particuliers; ils peuvent subir des variations extrêmes en raison d'une découverte importante, d'une invasion, d'un siége. L'influence de ces circonstances particulières se combine avec l'influence des causes générales, mais ne la détruit pas. Un traité, quelque volumineux qu'on le suppose, ne saurait prévoir tous les cas particuliers qui peuvent influer sur les valeurs des choses; mais il peut assigner les causes générales et celles dont l'action est constante; chacun peut ensuite, selon les cas qui se présentent, apprécier les modifications qui sont résultées ou qui doivent résulter des circonstances accidentelles.

Cela pourra paraître extraordinaire au premier abord, mais on trouvera généralement vrai à l'examen, que les meilleurs profits ne se font pas sur les denrées les plus chères et sur celles dont on peut le mieux se passer, mais bien plutôt sur les plus communes et les plus indispensables. En effet, la demande de celles-ci

Digitized by Google

se soutient nécessairement : elle est commandée par le besoin ; elle s'étend même à mesure que les moyens de production s'étendent ; car c'est surtout la production des denrées de première nécessité qui favorise la population. La demande, au contraire, des superfluités, ne s'élève pas à mesure que s'étendent les moyens de production de ces mêmes superfluités ; si une vogue extraordinaire en fait monter le prix courant fort au-dessus du prix naturel, c'est-à-dire du montant des frais de production, une vogue contraire le fait tomber fort au-dessous ; les superfluités ne sont, pour les riches eux-mêmes, que d'un besoin secondaire, et la demande qu'on en fait est bornée par le petit nombre de gens à l'usage de qui elles sont. Enfin, lorsqu'une cause accidentelle quelconque force les gens à réduire leurs dépenses, lorsque des déprédations, des impôts, des disettes, viennent diminuer les revenus de chacun, quelles sont les dépenses qu'on supprime les premières ? On retranche d'abord les consommations dont on peut le mieux se passer. Cela suffit pour expliquer pourquoi les services productifs qui se consacrent à la production des superfluités, sont en général plus faiblement payés que les autres.

Je dis *en général ;* car dans une grande ca-

Digitized by Google

pitale, où les besoins du luxe se font sentir plus vivement que partout ailleurs, où l'on obéit quelquefois avec plus de soumission aux ridicules décrets de la mode qu'aux lois éternelles de la nature, et où tel homme se prive de dîner pour montrer des manchettes brodées, on conçoit que le prix des colifichets puisse quelquefois payer fort généreusement les mains et les capitaux qui s'appliquent à leur production. Mais, excepté dans certains cas, et en balançant toujours les profits d'une année par ceux d'une autre année et par les non-valeurs, on a remarqué que les chefs d'entreprises qui produisent des superfluités, font les profits les plus médiocres, et que leurs ouvriers sont les plus médiocrement payés. En Normandie et en Flandre, les plus belles dentelles sont travaillées par des gens très-misérables, et les ouvriers qui fabriquent à Lyon des brocarts d'or sont souvent vêtus de guenilles. Ce n'est pas qu'on ne fasse occasionellement sur de tels objets des bénéfices très-considérables : on a vu des manufacturiers s'enrichir en fabriquant des chapeaux de fantaisie ; mais si l'on met ensemble tous les profits faits sur des superfluités, si l'on en déduit la valeur des marchandises qui ne se vendent pas, et celle des marchandises qui, s'étant bien vendues, ont été mal payées, on trouvera que ce

Digitized by Google

genre de produits est celui qui donne au total les profits les plus médiocres. Les modistes les plus en vogue ont souvent fait banqueroute.

Les marchandises d'un usage général conviennent à un plus grand nombre de personnes, et ont cours dans la plupart des situations de la société. Un lustre ne peut trouver sa place que dans de grandes maisons, tandis qu'il n'est si chétif ménage où l'on ne trouve des chandeliers; aussi la demande des chandeliers est-elle toujours ouverte, toujours plus active que celle des lustres, et, même dans le pays le plus opulent, il se produit pour une valeur bien plus grande de chandeliers que de lustres.

Les produits dont l'usage est le plus indispensable sont sans contredit les denrées qui nous servent d'alimens. Le besoin qu'on en a renaît chaque jour; il n'y a pas de professions plus constamment employées que celles qui s'occupent de notre nourriture. Aussi, malgré la concurrence, est-ce dans ces professions que se font les profits les plus assurés (1). Les bou-

(1) Je ne parle ici que des entrepreneurs d'industrie; le simple ouvrier ne participe que par contre-coup aux avantages d'une profession. Quant au fermier, qui est un entrepreneur d'industrie, et qui produit des denrées

Digitized by Google

chers, les boulangers, les charcutiers de Paris qui ont quelque esprit de conduite, se retirent tous plus ou moins promptement avec une fortune faite. J'ai ouï dire à un homme d'affaires très-employé, que la moitié des biens-fonds et des maisons qui se vendent dans Paris et aux environs, sont acquis par eux.

Les particuliers et les nations qui entendent leurs intérêts, à moins qu'ils n'aient des raisons très-fortes pour en agir autrement, préfèrent, en conséquence, de se livrer à la production de ce que les marchands appellent les articles courans. M. Eden, qui négocia pour l'Angleterre, en 1786, le traité de commerce conclu par M. de Vergennes, se dirigea d'après ce principe, lorsqu'il demanda la libre introduction en France de la faïence commune d'Angleterre. « Quel-« ques misérables douzaines d'assiettes que nous « vous vendrons, disait l'agent anglais, seront « un faible dédommagement pour les magnifi-« ques services de porcelaine de Sèvres que « vous vendrez chez nous. » La vanité des mi-

---

alimentaires, ses profits sont restreints par le désavantage de sa position. Il dépend trop de son propriétaire, de l'autorité publique, presque toujours fiscale et oppressive, et des vicissitudes de l'air, pour que son métier soit très-bon.

Digitized by Google

nistres français y consentit. Bientôt on vit arriver les faïences anglaises; elles étaient légères, à bon compte, d'une forme agréable et simple; les plus petits ménages s'en procurèrent; il en vint pour plusieurs millions, et cette importation s'est répétée, augmentée chaque année jusqu'à la guerre. Les envois de porcelaines de Sèvres ont été peu de chose auprès de cela.

Le débit des articles courans est non-seulement le plus considérable, il est encore le plus assuré. Jamais marchand n'a été long-temps embarrassé d'une provision de toile à faire des draps ou des chemises.

Les exemples que j'ai choisis dans l'industrie manufacturière ont des équivalens dans les industries agricoles et commerciales. Il se produit et se consomme en Europe pour une valeur bien plus grande de choux, qu'il ne se consomme d'ananas; et les superbes châles de Cachemire sont en France un objet de commerce bien borné auprès des cotons en laine qu'on fait venir tous les ans d'outre-mer.

C'est donc un mauvais calcul pour une nation de se faire marchande d'objets de luxe, et de recevoir en retour des choses d'une utilité commune. La France envoie en Allemagne des modes, des colifichets, qui sont à l'usage de peu de personnes, et l'Allemagne lui fournit des ru-

Digitized by Google

bans de fil et d'autres merceries, des limes, des faulx, des pelles et pincettes, et d'autres quincailleries d'un usage général, et pour lesquelles il y a jusque dans nos villages des consommateurs forcés et un marché toujours ouvert. Aussi, sans les vins, sans les huiles de France, sans les produits toujours renaissans d'un sol favorisé de la nature, et quelques autres objets d'une industrie mieux entendue, la France ferait avec l'Allemagne moins de profits que l'Allemagne n'en fait avec elle. On en peut dire autant du commerce français dans le Nord.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Des Revenus industriels.

§ Ier.

Des Profits de l'Industrie en général.

Nous avons vu (liv. I, chap. 15) les motifs qui favorisent la demande des produits en général. C'est le nombre, c'est la richesse des consommateurs. En même temps que la civilisation multiplie leurs besoins, elle étend leurs facultés. Ils désirent plus vivement et paient mieux les services productifs par le moyen desquels on peut obtenir les produits.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que la demande de certains produits est toujours plus soutenue que celle de certains autres. Nous en avons conclu que les services qui se consacrent à ces genres de production, toutes choses d'ailleurs égales, sont mieux récompensés que les autres.

Continuant toujours à particulariser davantage, nous examinerons, dans ce chapitre-ci et

Digitized by Google

dans les suivans, les cas où les profits de l'industrie sont plus ou moins forts relativement à ceux des capitaux ou des terres, et réciproquement; de même que les raisons qui font que les profits de tel emploi de l'industrie ou bien des capitaux, ou bien des terres, sont plus ou moins considérables que les profits de tel autre emploi.

Et d'abord comparant les profits de l'industrie avec ceux des capitaux et des terres, nous trouverons qu'ils sont plus forts là où des capitaux abondans réclament une grande quantité de qualités industrielles, comme c'était le cas en Hollande avant la révolution. Les services industriels y étaient très-chèrement payés; ils le sont encore dans les pays, comme les États-Unis, où la population, et par conséquent les agens de l'industrie, malgré leur rapide multiplication, restent en arrière de ce que réclament des terres sans bornes et des capitaux journellement grossis par une épargne facile.

La situation de ces pays est en général celle où la condition de l'homme est la meilleure, parce que les personnes qui vivent des profits de leurs capitaux et de leurs terres, peuvent mieux supporter la modicité des profits que ceux qui vivent de leur industrie seulement. Les premiers, outre la ressource de consommer

Digitized by Google

leurs fonds au besoin, ont celle d'ajouter quelques profits industriels à leurs autres revenus; tandis qu'il ne dépend pas d'un homme industrieux, qui n'est que cela, de joindre à son revenu industriel celui des capitaux et des terres qu'il n'a pas.

Venant ensuite à comparer entre eux les services de l'industrie, quel que soit le grade où l'on se trouve placé, nous observerons que les causes qui bornent la quantité de services industriels mis en circulation dans chaque genre, peuvent se ranger dans une de ces trois catégories :

1° Ou les travaux de cette industrie entraînent des dangers, ou simplement des désagrémens;

2° Ou bien ils ne fournissent pas une occupation constante;

3° Ou bien ils exigent un talent, une habileté, qui ne sont pas communs.

Il n'y a pas une de ces causes qui ne tende à diminuer la quantité de travail mis en circulation, dans chaque genre, relativement à la quantité qu'on en demande, et par conséquent à élever le taux naturel de ses profits. A peine a-t-on besoin que des exemples viennent à l'appui de propositions si évidentes.

Parmi l'agrément ou le désagrément d'une

Digitized by Google

profession, il faut ranger la considération ou le mépris qui l'accompagne. L'honneur est une espèce de salaire qui fait partie des profits de certaines conditions. Dans un prix donné, plus cette monnaie est abondante, et plus l'autre peut être rare, sans que le prix soit diminué. Smith remarque que le littérateur, le poëte, le philosophe, sont presque entièrement payés en considération. Soit raison, soit préjugé, il n'en est pas tout-à-fait ainsi des professions de comédien, de danseur, et de plusieurs autres. Il faut bien leur accorder en argent ce qu'on leur refuse en égards. « Il paraît absurde au premier « aspect, ajoute Smith, que l'on dédaigne leur « personne et qu'on récompense leurs talens sou- « vent avec la plus somptueuse libéralité. L'un « n'est pourtant que la conséquence nécessaire « de l'autre. Si l'opinion ou le préjugé du pu- « blic venait à changer touchant ces occupa- « tions, leur traitement pécuniaire tomberait « à l'instant. Plus de gens s'appliqueraient à ce « genre d'industrie, et leur concurrence en « ferait baisser le prix. De tels talens poussés à « un certain point, sans être communs, ne sont « pas si rares qu'on l'imagine : bien des gens « les possèdent, qui regardent comme au-des- « sous d'eux d'en faire un objet de lucre; et un « bien plus grand nombre seraient capables de

Digitized by Google

« les acquérir, s'ils procuraient autant d'estime « que d'argent (1). »

On objectera peut-être que certaines fonctions publiques procurent à la fois beaucoup d'honneurs et beaucoup d'argent; mais il est évident que les intérêts des hommes ne sont pas, dans ce cas, abandonnés à leur cours naturel. C'est le public qui supporte la dépense des places, mais ce n'est pas le public qui en fixe le nombre et les émolumens. C'est le plus souvent un pouvoir plus jaloux de distribuer des faveurs et d'accroître sa clientelle, que de ménager les intérêts du contribuable. Dans les pays qui jouissent d'une organisation politique plus parfaite, où les emplois sont donnés au mérite constaté par un concours équitable, et où les émolumens ne sont qu'une juste récompense des services rendus, le public est mieux servi à moins de frais.

Tout travail qui n'est pas constant est nécessairement mieux payé; car il faut qu'on le paie à la fois pour le moment où il est en exercice, et pour le moment où il attend qu'on ait besoin de lui. Un loueur de carrosses se fait payer les jours où il travaille, plus que ne sembleraient l'exiger les peines qu'il se donne et l'intérêt du

(1) *Rich. des Nat.*, liv. I, ch. 20.

Digitized by Google

capital qu'il emploie; c'est parce qu'il faut que les jours où il travaille, gagnent pour ceux où il ne travaille pas. Il ne pourrait demander un autre prix sans se ruiner. Le loyer des travestissemens est fort cher par la même raison : le carnaval paie pour toute l'année.

Un mauvais dîner coûte fort cher lorsqu'on voyage sur une route peu fréquentée, parce qu'il faut que l'aubergiste gagne pour la veille et pour le lendemain.

Quand l'habileté nécessaire pour exercer une industrie, soit en chef, soit en sous-ordre, ne peut être le fruit que d'une étude longue et coûteuse, cette étude n'a pu avoir lieu qu'autant qu'on y a consacré chaque année quelques avances, et le total de ces avances est un capital accumulé. Alors le salaire du travail n'est plus un salaire seulement : c'est un salaire accru de l'intérêt des avances que cette étude a exigées; cet intérêt est même supérieur à l'intérêt ordinaire, puisque le capital dont il est ici question est placé à fonds perdu, et ne subsiste pas au-delà de la vie de l'homme : c'est un intérêt viager (1).

(1) C'est même plus qu'un intérêt viager des sommes consacrées à l'éducation de la personne qui reçoit le salaire : c'est, à la rigueur, l'intérêt viager de toutes les sommes consacrées au même genre d'étude, que les ta-

Digitized by Google

Voilà pourquoi tous les emplois de temps et de facultés qui demandent qu'on ait reçu une éducation libérale, sont mieux récompensés que ceux où la bonne éducation n'est pas indispensable. Cette qualité est un capital dont on doit retirer les intérêts, indépendamment des profits ordinaires de l'industrie.

S'il y a des faits qui paraissent contraires à ce principe, on peut les expliquer : les prêtres sont faiblement payés (1); cependant, lorsqu'une

---

lens soient venus ou non à maturité. Ainsi le total des honoraires des médecins doit payer, outre l'intérêt des sommes consacrées à leurs études, celui des sommes consacrées à l'instruction des étudians morts pendant leur éducation, ou qui n'ont pas répondu aux soins qu'on a pris d'eux; car la masse des travaux médicinaux actuellement en circulation n'a pu exister, sans qu'une partie des avances consacrées à l'instruction des médecins ait été perdue. Au surplus, une trop minutieuse exactitude dans les appréciations de l'économie politique est sans utilité, et se trouve fréquemment démentie par les faits, à cause de l'influence des considérations morales dans les faits de ce genre; considérations qui n'admettent pas une précision mathématique. C'est pourquoi l'application des formules algébriques à cette science est tout-à-fait superflue, et ne sert qu'à la hérisser de difficultés sans objet. Smith ne les a pas employées une seule fois.

(1) Je n'entends pas parler des gros bénéficiers dont

Digitized by Google

religion repose sur des dogmes très-compliqués, sur des histoires très-obscures, on ne peut exercer le ministère religieux sans de longues études et des exercices multipliés; or, ces études, ces exercices, ne peuvent avoir lieu sans l'avance d'un capital : il semble donc qu'il faudrait, pour que la profession cléricale pût se perpétuer, que le traitement du prêtre payât l'intérêt d'un capital, indépendamment du salaire de sa peine auquel paraissent se borner les profits du bas clergé, surtout dans les pays catholiques. Mais qu'on prenne garde que c'est la société qui fait l'avance de ce capital, en entretenant et endoctrinant à ses frais des étudians en théologie, pris dans la classe des paysans et dans les familles qui sont hors d'état d'élever à leurs frais tous leurs enfans. Alors le peuple, qui a payé le capital, trouve des gens pour exercer cette industrie moyennant le simple salaire de leur travail, ou ce qui est nécessaire pour leur entretien; et leur entretien ne comprend pas celui d'une famille.

Ces diverses considérations ont porté plusieurs auteurs recommandables (1) à penser

---

le salaire s'élève très-haut, mais par des causes qui tiennent à l'ordre politique.

(1) Notamment M. Macculloch : Supplément à l'*Encyclopedia Britannica*, troisième partie, sect. 2.

Digitized by Google

qu'en ajoutant aux rétributions pécuniaires qu'obtiennent les travaux de l'industrie, les autres avantages qu'ils peuvent procurer, et en retranchant de ces rétributions la valeur des inconvéniens que les mêmes travaux entraînent, les produits qu'on peut y faire demeurent égaux entre eux. Ils se fondent sur ce que l'intérêt personnel excite tous les hommes à embrasser les occupations qui, au total, présentent le plus d'avantages; ils prétendent que s'il y en avait qui parussent plus favorisées que les autres, on s'y porterait de préférence, et que la concurrence les ramènerait au taux commun. Mais dans la pratique les choses ne s'arrangent pas ainsi. Les hommes font rarement ce qu'ils veulent. Il y a des professions qui coûtent constamment la vie à ceux qui les exercent, comme celles de tailleur de grès, d'émouleur d'épingles, de vernisseur de faïences : il semble qu'il faudrait un énorme dédommagement pour un si grand sacrifice; cependant ces professions sont à peine plus lucratives que les autres.

La plupart des hommes embrassent un état par occasion, suivant les conjonctures, sans avoir pu comparer les avantages ou les inconvéniens qu'il présente, ou bien pour obéir aux opinions et même aux préjugés des personnes de qui leur sort dépend. Ils sont séduits par

Digitized by Google

des succès brillans sans avoir pu juger les circonstances particulières auxquelles on les a dus. Le penchant de l'homme pour se flatter lui-même, pour croire que, s'il y a une chance heureuse, elle lui sera réservée, détermine vers certaines professions plus de travaux que les profits qu'on y peut faire ne sembleraient devoir en appeler.

« Dans une loterie équitable, dit l'auteur de « la *Richesse des Nations*, les bons billets doi- « vent gagner tout ce que perdent les billets « blancs : dans un métier où vingt personnes « se ruinent pour une qui réussit, celle qui « réussit devrait gagner seule les profits de « vingt autres (1). » Or, dans beaucoup d'emplois, on est loin d'être payé suivant ce taux. Le même auteur croit que, quelque bien payés que soient les avocats de réputation, si l'on computait tout ce qui est gagné par tous les avocats d'une grande ville, et tout ce qui est dépensé par eux, on trouverait la somme du gain de beaucoup inférieure à celle de la dépense. Si dans cette profession les travailleurs subsistent, c'est donc aux dépens de quelque autre revenu qu'ils ont d'ailleurs.

On peut dire la même chose des professions lettrées. Les encouragemens donnés par la plu-

(1) *Rich. des Nat.*, ut suprà.

Digitized by Google

part des gouvernemens aux études classiques, de préférence à l'acquisition de connaissances plus utiles, comme seraient les principes élémentaires de la physique, de la chimie, de la mécanique, et les langues vivantes, précipitent dans les travaux littéraires et dans la carrière de l'enseignement, beaucoup plus de personnes que ce genre d'occupation ne peut en faire vivre commodément.

On s'écarte donc des notions de l'expérience la plus commune, quand on prétend qu'au moyen des compensations, les profits industriels sont les mêmes dans tous les cas. Rejeter dans les exceptions les exemples qui contrarient ce système, c'est détruire la loi qu'on veut établir; car ces exemples démentent plus souvent la loi qu'ils ne la confirment; la règle alors devient une exception. Mais ce qui ne peut en aucune façon s'accommoder au système des compensations, ce sont les immenses disparités qu'établit dans les profits industriels et dans des carrières semblables, la différence des dispositions naturelles, d'où naît la différence des talens acquis. La rareté de certains talens en proportion des besoins qu'éprouve la société, fait qu'on paie les services productifs qui en émanent incomparablement plus cher que d'autres. Chez un peuple nombreux, à peine y a-t-il deux ou trois

Digitized by Google

personnes capables de faire un très-beau tableau ou une très-belle statue : aussi se font-elles payer à peu près ce qu'elles veulent, si la demande est un peu forte; et quoiqu'il y ait sans contredit une portion de leurs profits qui représente l'intérêt des avances employées à l'acquisition de leur art, cette portion de profits est petite relativement à celle qu'obtient leur talent. Un peintre, un médecin, un avocat célèbre, ont dépensé, soit par eux-mêmes, soit par leurs parens, trente ou quarante mille francs au plus pour acquérir le talent qui fonde leur revenu : l'intérêt viager de cette somme est quatre mille francs au plus; s'ils en gagnent trente, leurs qualités industrielles seules sont payées vingt-six mille francs par année. Et si l'on appelle *biens* ou *fortune* tout ce qui donne des revenus, on peut évaluer leur fortune à trois cent mille francs, au denier dix, même quand ils n'ont pas pour un sou de patrimoine.

§. II.

Des Profits du Savant.

Le savant, l'homme qui connaît le parti qu'on peut tirer des lois de la nature pour l'utilité des hommes, reçoit une fort petite part des produits de l'industrie, à laquelle cependant les

Digitized by Google

connaissances dont il conserve le dépôt et dont il recule les bornes, contribuent si puissamment. Quand on en cherche la raison, on trouve (en termes d'économie politique) que le savant met en quelques instans dans la circulation une immense quantité de sa marchandise, et d'une marchandise encore qui s'use peu par l'usage, de manière qu'on n'est point obligé d'avoir recours à lui de nouveau pour en faire de nouvelles provisions.

On doit souvent les connaissances qui servent de fondement à une foule de procédés dans les arts, aux études laborieuses, aux réflexions profondes, aux expériences ingénieuses et délicates, des chimistes, des physiciens, des mathématiciens les plus éminens. Or, ces connaissances sont contenues dans un petit nombre de pages qui, prononcées dans des leçons publiques ou répandues par la voie de l'impression, se trouvent jetées dans la circulation en quantité fort supérieure à la consommation qui peut s'en faire; ou plutôt elles s'étendent à volonté, sans se consommer, sans qu'on soit obligé, pour se les procurer, d'avoir de nouveau recours à ceux de qui elles sont originairement émanées.

Conformément aux lois naturelles qui déterminent le prix des services productifs, ces conseils, ces directions, seront donc médiocrement

Digitized by Google

payés, c'est-à-dire retireront une faible quote-part dans la valeur des produits auxquels elles auront contribué. Aussi tous les peuples assez éclairés pour comprendre de quelle utilité sont les travaux scientifiques, ont-ils toujours, par des faveurs spéciales et des distinctions flatteuses, dédommagé les savans du peu de profits attachés à l'exercice de leur industrie, à l'emploi de leurs talens naturels ou acquis.

Quelquefois un manufacturier découvre un procédé, soit pour donner de plus beaux produits, soit pour produire plus économiquement des choses déjà connues, et, à la faveur du secret qu'il en garde, il fait pendant plusieurs années, pendant sa vie, il lègue même à ses enfans des bénéfices qui excèdent le taux commun des profits de son art. Ce manufacturier fait dans ce cas particulier deux genres d'opérations industrielles : celle du savant, dont il réserve pour lui seul les avantages, et celle de l'entrepreneur. Mais il est peu d'arts où de tels procédés puissent long-temps demeurer secrets; ce qui, au reste, est un bonheur pour le public : car lorsque la concurrence des producteurs fait baisser le prix d'un produit, le revenu de ceux qui le consomment est accru de tout ce qu'ils paient de moins pour l'obtenir. Ils appliquent cet excédant à de nouvelles consommations ; la

Digitized by Google

demande qui se fait des produits en général devient plus considérable, et la condition des producteurs est améliorée.

On comprend que je n'ai entendu parler ici que des revenus qu'on a comme savant. Rien n'empêche qu'un savant ne soit en même temps propriétaire foncier, capitaliste, ou chef d'industrie, et qu'il n'ait d'autres revenus sous ces divers rapports.

§. III.

Des Profits de l'Entrepreneur d'industrie.

Comme il est impossible de conduire une entreprise industrielle sans y employer un capital, les profits qu'y fait l'entrepreneur comprennent ordinairement les profits de son industrie et ceux de son capital. Une portion de ce capital lui appartient presque toujours en propre; une autre portion est fort souvent empruntée; dans tous les cas, que le capital soit emprunté ou non, le profit qui résulte du service qu'on en retire, est gagné par l'entrepreneur, puisqu'il a pris à son compte toutes les chances, bonnes et mauvaises, de la production. Mais il ne sera question, dans ce paragraphe, que de la portion de ses profits qu'il peut devoir à ses facultés industrielles, c'est-à-dire à son jugement, à ses ta-

Digitized by Google

lens naturels ou acquis, à son activité, à son esprit d'ordre et de conduite. Nous verrons plus tard quelle portion de ses profits l'on peut attribuer aux services productifs rendus par son capital.

Cette distinction fort délicate est néanmoins très-réelle; car dans les entreprises où plusieurs personnes sont intéressées, les unes pour leur travail, les autres pour leurs capitaux, chacune fait valoir les avantages que son contingent apporte à l'entreprise. Les hommes, même lorsqu'ils n'ont pas analysé leurs droits dans leur détail, savent fort bien les réclamer dans toute leur étendue (1).

On peut se rappeler que l'emploi d'un entrepreneur d'industrie a rapport à la seconde des opérations que nous avons reconnues être nécessaires pour l'exercice de toute industrie quelconque; opération qui consiste à faire l'application des connaissances acquises, à la création

(1) D'après les lois anglaises, un capitaliste qui n'est pas un simple prêteur touchant un intérêt fixe, mais qui a une part proportionnelle dans les bénéfices et les pertes d'une entreprise, est considéré comme un associé gérant; ce qui explique la confusion que les économistes anglais font presque tous du profit de l'entrepreneur avec celui du capital.

Digitized by Google

d'un produit à notre usage (1). On se rappelle que cette application est nécessaire dans l'industrie agricole, comme dans l'industrie manufacturière, comme dans l'industrie commerciale; et que c'est en cela que consiste le travail du fermier ou cultivateur, du manufacturier et du négociant. C'est donc la nature des profits de ces trois classes d'hommes que nous voulons examiner.

Le prix de leur travail est réglé par le rapport qui se trouve entre la *quantité demandée* de ce genre de travail d'une part, et la quantité qui en est mise en circulation, la *quantité offerte*, d'autre part.

Trois causes principales bornent cette dernière quantité, et par conséquent maintiennent à un taux élevé le prix de cette espèce de travail.

C'est ordinairement l'entrepreneur d'une entreprise industrielle, qui a besoin de trouver les fonds dont elle exige l'emploi. Je n'en tire pas la conséquence qu'il faut qu'il soit déjà riche, car il peut exercer son industrie avec des fonds d'emprunt; mais il faut du moins qu'il soit solvable, connu pour un homme intelligent et prudent, rempli d'ordre et de probité, et

(1) *Voyez* liv. I, ch. 6 de cet ouvrage.

Digitized by Google

que, par la nature de ses relations, il soit à portée de se procurer l'usage des capitaux qu'il ne possède pas par lui-même.

Ces conditions excluent beaucoup de gens du nombre des concurrens.

En second lieu, ce genre de travail exige des qualités morales dont la réunion n'est pas commune. Il veut du jugement, de la constance, la connaissance des hommes et des choses. Il s'agit d'apprécier convenablement l'importance de tel produit, le besoin qu'on en aura, les moyens de production; il s'agit de mettre en jeu quelquefois un grand nombre d'individus; il faut acheter ou faire acheter des matières premières, réunir des ouvriers, chercher des consommateurs, avoir un esprit d'ordre et d'économie; en un mot, le talent d'administrer. Il faut avoir une tête habituée au calcul, qui puisse comparer les frais de production avec la valeur que le produit aura lorsqu'il sera mis en vente. Dans le cours de tant d'opérations, il y a des obstacles à surmonter, des inquiétudes à vaincre, des malheurs à réparer, des expédiens à inventer. Les personnes chez qui les qualités nécessaires ne se trouvent pas réunies, font des entreprises avec peu de succès; ces entreprises ne se soutiennent pas, et leur travail ne tarde pas à être retiré de la circulation. Il n'y reste par conséquent que celui

Digitized by Google

qui peut être continué avec succès, c'est-à-dire avec capacité. C'est de cette façon que la condition de la capacité borne le nombre de gens qui offrent le travail d'un entrepreneur.

Ce n'est pas tout : un certain risque accompagne toujours les entreprises industrielles ; quelque bien conduites qu'on les suppose, elles peuvent échouer ; l'entrepreneur peut, sans qu'il y ait de sa faute, y compromettre sa fortune, et, jusqu'à un certain point, son honneur : nouvelle raison qui borne d'un autre côté la quantité de ce genre de services qui est offerte, et les rend un peu plus chers.

Tous les genres d'industrie n'exigent pas, dans celui qui les entreprend, la même dose de capacité et de connaissances. Un fermier qui est un entrepreneur de culture, n'est pas obligé de savoir autant de choses qu'un négociant qui trafique avec les pays lointains. Pourvu que le fermier soit au fait des méthodes routinières de deux ou trois espèces de cultures, d'où dérive le revenu de sa ferme, il peut se tirer d'affaire. Les connaissances nécessaires pour conduire un commerce de long cours, sont d'un ordre bien plus relevé. Non-seulement il faut connaître la nature et les qualités des marchandises sur lesquelles on spécule, mais encore se former une idée de l'étendue des besoins et des débouchés

Digitized by Google

aux lieux où l'on se propose de les vendre. Il faut en conséquence se tenir constamment au courant des prix de chacune de ces marchandises en différens lieux du monde. Pour se faire une idée juste de ces prix, il faut connaître les diverses monnaies et leurs valeurs relatives, qu'on nomme le *cours des changes*. Il faut connaître les moyens de transport, la mesure des risques qu'ils entraînent, le montant des frais qu'ils occasionnent; les usages, les lois qui gouvernent les peuples avec qui l'on a des relations; enfin il faut avoir assez de connaissance des hommes pour ne point se tromper dans les confiances qu'on leur accorde, dans les missions dont on les charge, dans les rapports quelconques qu'on entretient avec eux. Si les connaissances qui font un bon fermier sont plus communes que celles qui font un bon négociant, faut-il s'étonner que les travaux du premier reçoivent un faible salaire en comparaison de ceux du second?

Ce n'est pas à dire que l'industrie commerciale, dans toutes ses branches, exige des qualités plus rares que l'industrie agricole. Il y a tel marchand en détail qui suit par routine, comme la plupart des fermiers, une marche fort simple dans l'exercice de sa profession, tandis qu'il y a tel genre de culture qui demande

Digitized by Google

un soin, une sagacité peu communs. C'est au lecteur à faire les applications. Je cherche à poser des principes; on en peut ensuite tirer une foule de conséquences plus ou moins modifiées par des circonstances, qui sont elles-mêmes les conséquences d'autres principes établis dans d'autres parties de cet ouvrage. De même, en astronomie, on vous dit que toutes les planètes décrivent des aires égales dans un même espace de temps; mais celui qui veut prévoir avec quelque exactitude un phénomène en particulier, doit tenir compte des perturbations qu'elles reçoivent du voisinage des autres planètes, dont les forces attractives dérivent d'une autre loi de physique générale. C'est à la personne qui veut faire l'application des lois générales à un cas déterminé, à tenir compte de l'influence de chacune de celles dont l'existence est reconnue.

Nous verrons, en parlant des profits de l'ouvrier, quel avantage donne sur lui au chef d'entreprise la position de l'un et de l'autre; mais il est bon de remarquer les autres avantages dont un chef d'entreprise, s'il est habile, peut tirer parti. Il est l'intermédiaire entre toutes les classes de producteurs, et entre ceux-ci et le consommateur. Il administre l'œuvre de la production; il est le centre de plusieurs rapports;

Digitized by Google

il profite de ce que les autres savent et de ce qu'ils ignorent, et de tous les avantages accidentels de la production. C'est aussi dans cette classe de producteurs, quand les événemens secondent leur habileté, que s'acquièrent presque toutes les grandes fortunes.

§. IV.

Des Profits de l'Ouvrier (1).

Les travaux simples et grossiers pouvant être exécutés par tout homme, pourvu qu'il soit en vie et en santé, la condition de vivre est la seule

(1) Je désigne ici, par le nom d'ouvrier, principalement celui qui travaille pour le compte d'un entrepreneur d'industrie; car, quant à celui qui travaille manuellement pour son compte, comme un savetier en échoppe, un rémouleur, il est à la fois un petit entrepreneur et un ouvrier, et ses profits se règlent en partie d'après ce que j'ai dit dans le paragraphe précédent, et en partie d'après ce que je dois dire dans celui-ci.

De plus, je préviens que les ouvriers dont il est question dans ce paragraphe-ci, sont ceux dont l'ouvrage n'exige point ou presque point d'étude; car du moment qu'ils ont un talent quelconque, leurs profits s'élèvent par l'un ou l'autre des motifs déduits au §. Ier de ce chapitre.

Digitized by Google

requise pour que de tels travaux soient mis dans la circulation. C'est pour cela que le salaire de ces travaux ne s'élève guère, en chaque pays, au-delà de ce qui est rigoureusement nécessaire pour y vivre, et que le nombre des concurrens s'y élève toujours au niveau de la demande qui en est faite, et trop souvent l'excède; car la difficulté n'est pas de naître, c'est de subsister. Du moment qu'il ne faut que subsister pour s'acquitter d'un travail, et que ce travail suffit pour pourvoir à cette subsistance, l'homme capable d'un semblable travail ne tarde pas à exister.

Il y a cependant ici une remarque à faire. L'homme ne naît pas avec la taille et la force suffisantes pour accomplir le travail même le plus facile. Cette capacité, qu'il n'atteint qu'à l'âge de quinze ou vingt ans, plus ou moins, peut être considérée comme un capital qui ne s'est formé que par l'accumulation annuelle et successive des sommes consacrées à l'élever (1). Par qui ces sommes ont-elles été accumulées? C'est communément par les parens de l'ouvrier,

(1) Je dis *accumulation*, quoique les sommes employées à élever l'ouvrier aient été dépensées; elles ont été dépensées productivement, puisqu'elles ont produit un homme, qui est un capital accumulé.

Digitized by Google

par des personnes de la profession qu'il suivra, ou d'une profession analogue. Il faut donc que, dans cette profession, les ouvriers gagnent un salaire un peu supérieur à leur simple existence; c'est-à-dire qu'ils gagnent de quoi s'entretenir, et, de plus, de quoi élever leurs enfans.

Si le salaire des ouvriers les plus grossiers ne leur permettait pas d'entretenir une famille et d'élever des enfans, le nombre de ces ouvriers ne serait pas tenu au complet. La demande de leur travail deviendrait supérieure à la quantité de ce travail qui pourrait être mise en circulation; le taux de leur salaire hausserait, jusqu'à ce que cette classe fût de nouveau en état d'élever des enfans en nombre suffisant pour satisfaire à la quantité de travail demandé.

C'est ce qui arriverait si beaucoup d'ouvriers ne se mariaient pas. Un homme qui n'a ni femme ni enfans peut fournir son travail à meilleur marché qu'un autre qui est époux et père. Si les célibataires se multipliaient dans la classe ouvrière, non-seulement ils ne contribueraient point à recruter la classe, mais ils empêcheraient que d'autres pussent la recruter. Une diminution accidentelle dans le prix de la main-d'œuvre, en raison de ce que l'ouvrier célibataire pourrait travailler à meilleur marché, se-

Digitized by Google

rait suivie plus tard d'une augmentation plus forte, en raison de ce que le nombre des ouvriers déclinerait. Ainsi, quand même il ne conviendrait pas aux chefs d'entreprises d'employer des ouvriers mariés parce qu'ils sont plus rangés, cela leur conviendrait, dût-il leur en coûter un peu plus, pour éviter de plus grands frais de main-d'œuvre, qui retomberaient sur eux si la population déclinait.

Ce n'est pas que chaque profession, prise en particulier, se recrute régulièrement des enfans qui prennent naissance dans son sein. Les enfans passent de l'une dans l'autre, principalement des professions rurales aux professions analogues dans les villes, parce que les enfans s'élèvent à moins de frais dans les campagnes; j'ai seulement voulu dire que la classe des manouvriers les plus simples, retire nécessairement, dans les produits auxquels son travail concourt, une portion suffisante, non-seulement pour exister, mais encore pour se recruter (1).

---

(1) Suivant des témoignages recueillis devant un comité de la chambre des communes d'Angleterre, en 1815, le haut prix des subsistances, à cette époque, loin de faire hausser les salaires, les avait fait baisser. J'ai moi-même observé un effet pareil dans les disettes qui

Digitized by Google

Quand un pays décline, quand il s'y trouve moins de moyens de production, moins de lumières, d'activité ou de capitaux, alors la demande des travaux grossiers diminue par degrés; les salaires tombent au-dessous du taux nécessaire pour que la classe manouvrière se perpétue; elle décroît en nombre, et les élèves des autres classes, dont les travaux diminuent dans la même proportion, refluent dans les classes immédiatement inférieures. Quand la prospérité augmente, au contraire, les classes inférieures, non-seulement se recrutent avec facilité elles-mêmes, mais fournissent aux classes immédiatement supérieures de nouveaux élèves, dont quelques-uns, plus heureux et doués de quelques qualités plus brillantes, prennent un vol encore plus hardi, et se placent fréquemment dans les stations les plus élevées de la société.

La main-d'œuvre des gens qui ne vivent pas

---

ont eu lieu en France, en 1811 et 1817. La difficulté de vivre avait obligé plus de monde à travailler, ou obligé ceux qui déjà travaillaient, à un travail plus opiniâtre; de là, surabondance dans la denrée appelée *travail*. Mais en même temps la classe ouvrière a dû souffrir pendant ces mêmes époques, et par conséquent diminuer en nombre.

Digitized by Google

uniquement de leur travail, est moins chère que celle des ouvriers en titre. Ils sont nourris; le prix de leur travail n'est donc point, pour eux, réglé sur la nécessité de vivre. Il y a telle fileuse dans certains hameaux, qui ne gagne pas la moitié de sa dépense, bien que sa dépense soit modique; elle est mère ou fille, sœur, tante ou belle-mère d'un ouvrier qui la nourrirait quand même elle ne gagnerait absolument rien. Si elle n'avait que son travail pour subsister, il est évident qu'il faudrait qu'elle en doublât le prix ou qu'elle mourût de faim; en d'autres termes, que le travail fût payé le double ou n'eût pas lieu.

Ceci peut s'appliquer à tous les ouvrages des femmes. En général, ils sont fort peu payés, par la raison qu'un très-grand nombre d'entre elles sont soutenues autrement que par leur travail, et peuvent mettre dans la circulation le genre d'occupations dont elles sont capables, au-dessous du taux où le fixerait l'étendue de leurs besoins.

On en peut dire autant du travail des moines et des religieuses. Dans les pays où il y en a, il est fort heureux pour les vrais ouvriers qu'il ne se fabrique que des futilités dans les cloîtres; car s'il s'y fesait des ouvrages d'une industrie courante, les ouvriers dans le même genre qui

Digitized by Google

ont une famille à soutenir, ne pourraient point donner leur ouvrage à si bas prix sans périr de besoin.

Le salaire des ouvriers de manufactures est souvent plus fort que celui des ouvriers des champs; mais il est sujet à des vicissitudes fâcheuses. Une guerre, une loi prohibitive, en fesant cesser tout à coup de certaines demandes, plonge dans la détresse les ouvriers qui étaient occupés à les satisfaire. Un simple changement de mode devient une fatalité pour des classes entières. Les cordons de souliers substitués aux boucles, plongèrent dans la désolation les villes de Sheffield et de Birmingham (1).

Les moindres variations dans le prix de la main-d'œuvre la plus commune, ont de tout temps été regardées avec raison comme de très-grands malheurs. En effet, dans un rang un peu supérieur en richesse et en talens (qui sont une espèce de richesse), une baisse dans le taux des profits oblige à des retranchemens dans les dépenses, ou tout au plus entraîne la dissipation d'une partie des capitaux que ces classes ont ordinairement à leur disposition. Mais dans la classe dont le revenu est de niveau avec le

(1) Malthus, *Essai sur la population*, 5e édit., liv. III, ch. 13.

Digitized by Google

rigoureux nécessaire, une diminution de revenu est un arrêt de mort, sinon pour l'ouvrier même, au moins pour une partie de sa famille.

Aussi a-t-on vu tous les gouvernemens, à moins qu'ils ne se piquent d'aucune sollicitude, venir à l'appui de la classe indigente, quand un événement subit a fait tomber accidentellement le salaire des travaux communs au-dessous du taux nécessaire pour l'entretien des ouvriers. Mais trop souvent les secours n'ont pas répondu dans leurs effets aux vues bienfesantes des gouvernemens, faute d'un juste discernement dans le choix des secours. Quand on veut qu'ils soient efficaces, il faut commencer par chercher la cause de la chute du prix du travail. Si elle est durable de sa nature, les secours pécuniaires et passagers ne remédient à rien : ils ne font que reculer l'instant de la désolation. La découverte d'un procédé inconnu, une importation nouvelle, ou bien l'émigration d'un certain nombre de consommateurs, sont de ce genre. Alors on doit tâcher de fournir aux bras désemployés une nouvelle occupation durable, favoriser de nouvelles branches d'industrie, former des entreprises lointaines, fonder des colonies, etc.

Si la chute de la main-d'œuvre est de nature à ne pas durer, comme celle qui peut être le

Digitized by Google

résultat d'une bonne ou d'une mauvaise récolte, alors on doit se borner à accorder des secours aux malheureux qui souffrent de cette oscillation.

Un gouvernement ou des particuliers bienfesans avec légèreté, auraient le regret de ne point voir leurs bienfaits répondre à leurs vues. Au lieu de prouver cela par le raisonnement, j'essaierai de le faire sentir par un exemple.

Je suppose que dans un pays de vignobles les tonneaux se trouvent si abondans, qu'il soit impossible de les employer tous. Une guerre, ou bien une loi contraire à la production des vins, ont déterminé plusieurs propriétaires de vignobles à changer la culture de leurs terres; telle est la cause durable de la surabondance du travail de tonnellerie mis en circulation. On ne tient pas compte de cette cause; on vient au secours des ouvriers tonneliers, soit en achetant sans besoin des tonneaux, soit en leur distribuant des secours à peu près équivalens aux profits qu'ils avaient coutume de faire. Mais des achats sans besoins, des secours, ne peuvent pas se perpétuer; et, au moment où ils viennent à cesser, les ouvriers se trouvent exactement dans la même position fâcheuse d'où l'on a voulu les tirer. On aura fait des sacrifices, des dépenses, sans aucun avantage, si ce n'est d'a-

Digitized by Google

voir un peu différé le désespoir de ces pauvres gens.

Par une supposition contraire, la cause de la surabondance des tonneaux est passagère; c'est, par exemple, une mauvaise récolte. Si, au lieu de procurer des secours passagers aux feseurs de tonneaux, on favorise leur établissement en d'autres cantons, ou leur emploi dans quelque autre branche d'industrie, il arrivera que l'année suivante, abondante en vins, il y aura disette de tonneaux; leur prix sera exorbitant, il sera réglé par la cupidité et l'agiotage; et comme la cupidité et l'agiotage ne peuvent pas produire des tonneaux quand les moyens de production de cette denrée sont détruits, une partie des vins pourra demeurer perdue faute de vases. Ce n'est que par une nouvelle commotion et à la suite de nouveaux tiraillemens, que leur fabrication se remontera au niveau des besoins.

On voit qu'il faut changer de remède suivant la cause du mal, et par conséquent connaître cette cause avant de choisir le remède.

J'ai dit que ce qu'il fallait pour vivre, était la mesure du salaire des ouvrages les plus communs, les plus grossiers; mais cette mesure est très-variable : les habitudes des hommes influent beaucoup sur l'étendue de leurs besoins.

Digitized by Google

Il ne me paraît pas assuré que les ouvriers de certains cantons de France pussent vivre sans boire un seul verre de vin. A Londres, ils ne sauraient se passer de bière; cette boisson y est tellement de première nécessité, que les mendians vous y demandent l'aumône pour aller boire un pot de bière, comme en France pour avoir un morceau de pain; et peut-être ce dernier motif, qui nous semble fort naturel, paraît-il impertinent à un étranger qui arrive pour la première fois d'un pays où la classe indigente peut vivre avec des patates, du manioc, ou d'autres alimens encore plus vils.

La mesure de ce qu'il faut pour vivre dépend donc en partie des habitudes du pays où se trouve l'ouvrier. Plus la valeur de sa consommation est petite, et plus le taux ordinaire de son salaire peut s'établir bas, plus les produits auxquels il concourt sont à bon marché. S'il veut améliorer son sort et élever ses salaires, le produit auquel il concourt renchérit, ou bien la part des autres producteurs diminue.

Il n'est pas à craindre que les consommations de la classe des ouvriers s'étendent bien loin, grâce au désavantage de sa position. L'humanité aimerait à les voir, eux et leur famille, vêtus selon le climat et la saison; elle voudrait que dans leur logement ils pussent trouver l'es-

Digitized by Google

pace, l'air et la chaleur nécessaires à la santé; que leur nourriture fût saine, assez abondante, et même qu'ils pussent y mettre quelque choix et quelque variété; mais il est peu de pays où des besoins si modérés ne passent pour excéder les bornes du strict nécessaire, et où par conséquent ils puissent être satisfaits avec les salaires accoutumés de la dernière classe des ouvriers.

Ce taux du strict nécessaire ne varie pas uniquement à raison du genre de vie plus ou moins passable de l'ouvrier et de sa famille, mais encore à raison de toutes les dépenses regardées comme indispensables dans le pays où il vit. C'est ainsi que nous mettions tout à l'heure au rang de ses dépenses nécessaires celle d'élever des enfans; il en est d'autres moins impérieusement commandées par la nature des choses, quoiqu'elles le soient au même degré par le sentiment : tel est le soin des vieillards. Dans la classe ouvrière il est trop négligé. La nature, pour perpétuer le genre humain, ne s'en est rapporté qu'aux impulsions d'un appétit violent, et aux sollicitudes de l'amour paternel; les vieillards dont elle n'a plus besoin, elle les abandonne à la reconnaissance de leur postérité, après les avoir rendus victimes de l'imprévoyance de leur jeune âge. Si les mœurs d'une nation rendaient indispensable l'obligation de

Digitized by Google

préparer, dans chaque famille, quelque provision pour la vieillesse, comme elles en accordent en général à l'enfance, les besoins de première nécessité étant ainsi un peu plus étendus, le taux naturel des plus bas salaires serait un peu plus fort. Aux yeux du philanthrope, il doit paraître affreux que cela ne soit pas toujours ainsi; il gémit en voyant que l'ouvrier, non-seulement ne prévoie pas la vieillesse, mais qu'il ne prévoie pas même les accidens, la maladie, les infirmités. Là se trouvent des motifs d'approuver, d'encourager ces associations de prévoyance où les ouvriers déposent chaque jour une très-petite épargne pour s'assurer une somme au moment où l'âge ou bien des infirmités inattendues, viendront les priver des ressources de leur travail (1). Mais il faut, pour que de telles associations réussissent, que l'ouvrier considère cette précaution comme d'absolue nécessité; qu'il regarde l'obligation de porter

(1) Les caisses de prévoyance ou d'épargnes ont réussi dans plusieurs cantons d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne, là surtout où le gouvernement a été assez sage pour ne s'en pas mêler; car un gouvernement est un comptable trop puissant pour inspirer une confiance entière. A Paris, une compagnie de riches négocians et de philanthropes a formé une caisse d'épargnes où l'on

Digitized by Google

ses épargnes à la caisse de l'association, comme aussi indispensable que le paiement de son loyer ou de ses impositions : il en résulte alors un taux nécessairement un peu plus élevé dans les salaires pour qu'ils puissent suffire à ces accumulations; ce qui est un bien.

Il est fâcheux que les lois, qui devraient favoriser l'épargne, lui soient contraires quelquefois, comme lorsqu'elles mettent les loteries au nombre des ressources habituelles du fisc, et ouvrent dans toutes les rues des bureaux où des chances très-séduisantes, mais trompeuses, sont offertes aux plus petites mises, et attirent ainsi chaque année au fisc, c'est-à-dire à la destruction, des millions qui pourraient s'accumuler et répandre l'aisance et la consolation sur les vieux jours de l'ouvrier.

Une politique coupable, qui, dans le but d'étourdir le peuple sur son sort, l'excite à porter dans les tavernes ce qu'il pourrait mettre de

---

peut placer aussi peu que vingt sous par semaine. Elle a produit beaucoup de bien; mais pour que des caisses d'épargnes procurassent des secours vraiment efficaces, il faudrait qu'elles fussent bien plus multipliées; qu'il y en eût pour chaque profession, pour chaque quartier, et qu'on trouvât des moyens pour qu'elles fussent administrées avec intelligence et la plus parfaite intégrité.

Digitized by Google

côté, n'est pas moins contraire à son bien-être. Les vains et dispendieux amusemens des riches ne peuvent pas toujours se justifier aux yeux de la raison; mais combien ne sont pas plus désastreuses les folles dissipations du pauvre ! La joie des indigens est toujours assaisonnée de larmes, et les orgies de la populace sont des jours de deuil pour le philosophe.

Indépendamment des raisons exposées au paragraphe précédent et dans celui-ci, et qui expliquent pourquoi les gains d'un entrepreneur d'industrie (même de celui qui ne fait aucun profit comme capitaliste) s'élèvent en général plus haut que ceux d'un simple ouvrier, il en est encore d'autres, moins légitimes sans doute dans leur fondement, mais dont il n'est pas permis de méconnaître l'influence.

Les salaires de l'ouvrier se règlent contradictoirement par une convention faite entre l'ouvrier et le chef d'industrie : le premier cherche à recevoir le plus, le second à donner le moins qu'il est possible; mais dans cette espèce de débat, il y a du côté du maître un avantage indépendant de ceux qu'il tient déjà de la nature de ses fonctions. Le maître et l'ouvrier ont bien également besoin l'un de l'autre, puisque l'un ne peut faire aucun profit sans le secours de l'autre; mais le besoin du maître est moins im-

Digitized by Google

médiat, moins pressant. Il en est peu qui ne pussent vivre plusieurs mois, plusieurs années même, sans faire travailler un seul ouvrier; tandis qu'il est peu d'ouvriers qui pussent, sans être réduits aux dernières extrémités, passer plusieurs semaines sans ouvrage. Il est bien difficile que cette différence de position n'influe pas sur le réglement des salaires.

M. de Sismondi, dans un ouvrage publié depuis la troisième édition de celui-ci (1), propose quelques moyens législatifs d'améliorer le sort de la classe ouvrière. Il part de ce principe que le bas salaire des ouvriers tourne au profit des entrepreneurs qui les font travailler; de là il conclut que ce n'est pas la société qui doit, dans leur détresse, prendre soin des ouvriers, mais les entrepreneurs qui les emploient. Il veut qu'on oblige les propriétaires terriens et les gros fermiers à entretenir en tout temps les ouvriers des champs, et qu'on oblige les manufacturiers à entretenir ceux qui travaillent en ateliers. En même temps, pour que la sécurité qui résulterait dans l'esprit des ouvriers de la certitude d'un entretien suffisant et d'eux-mêmes et de leurs enfans, ne les multipliât pas

(1) *Nouveaux principes d'économie politique*, liv. VII, ch. 9.

Digitized by Google

outre mesure, il accorde aux entrepreneurs qui en auraient la charge, le droit de permettre et d'empêcher leurs mariages.

Ces propositions, dictées par une louable philanthropie, ne me semblent pas admissibles dans la pratique. Ce serait renoncer à tout respect de la propriété, que de grever une partie de la société de l'entretien d'une autre classe, et de la contraindre à payer une main-d'œuvre lorsque aucun produit ne peut la rembourser; et ce serait la violer bien plus encore que d'attribuer à qui que ce fût un droit sur la personne d'autrui, qui est la plus sacrée de toutes les propriétés. En interdisant toujours plus ou moins arbitrairement le mariage des uns, on rendrait plus prolifique le mariage des autres. D'ailleurs, il n'est pas vrai que ce soient les entrepreneurs d'industrie qui profitent des bas salaires. Les bas salaires, par suite de la concurrence, font baisser le prix des produits auxquels l'ouvrier travaille; et ce sont les consommateurs des produits, c'est-à-dire la société tout entière, qui profitent de leur bas prix. Si donc, par suite de ces bas prix, les ouvriers indigens tombent à sa charge, elle en est indemnisée par la moindre dépense qu'elle fait sur les objets de sa consommation.

Il est des maux qui résultent de la nature de

Digitized by Google

l'homme et des choses. L'excès de la population par-dessus les moyens de subsistance, est de ce nombre. Ce mal, toute proportion gardée, n'est pas plus considérable dans une société civilisée que chez les peuplades sauvages. En accuser l'état social est une injustice ; se flatter qu'on pourra s'en affranchir est une illusion ; travailler à l'atténuer est une noble occupation : mais il ne faut pas chercher des remèdes qui ne remédieraient à rien ou qui auraient des inconvéniens pires que le mal.

Sans doute le gouvernement, lorsqu'il le peut sans provoquer aucun désordre, sans blesser la liberté des transactions, doit protéger les intérêts des ouvriers, parce qu'ils sont moins que ceux des maîtres protégés par la nature des choses ; mais, en même temps, si le gouvernement est éclairé, il se mêlera aussi peu que possible des affaires des particuliers, pour ne pas ajouter aux maux de la nature ceux qui viennent de l'administration.

Ainsi, il protégera les ouvriers contre la collusion des maîtres, non moins soigneusement qu'il protégera les maîtres contre les complots des ouvriers. Les maîtres sont moins nombreux, et leurs communications plus faciles. Les ouvriers, au contraire, ne peuvent guère s'entendre sans que leurs ligues aient l'air d'une ré-

Digitized by Google

volte que la police s'empresse toujours d'étouffer. Le système qui fonde les principaux gains d'une nation sur l'exportation de ses produits, est même parvenu à faire considérer les ligues des ouvriers comme funestes à la prospérité de l'état, en ce qu'elles entraînent une hausse dans le prix des marchandises d'exportation, laquelle nuit à la préférence qu'on veut obtenir sur les marchés de l'étranger. Mais quelle prospérité que celle qui consiste à tenir misérable une classe nombreuse dans l'état, afin d'approvisionner à meilleur marché des étrangers qui profitent des privations que vous vous êtes imposées!

On rencontre des chefs d'industrie qui, toujours prêts à justifier par des argumens les œuvres de leur cupidité, soutiennent que l'ouvrier mieux payé travaillerait moins, et qu'il est bon qu'il soit stimulé par le besoin. Smith, qui avait beaucoup vu et parfaitement bien observé, n'est pas de leur avis. Je le laisserai s'expliquer lui-même.

« Une récompense libérale du travail, dit cet « auteur, en même temps qu'elle favorise la « propagation de la classe laborieuse, augmente « son industrie, qui, semblable à toutes les « qualités humaines, s'accroît par la valeur des « encouragemens qu'elle reçoit. Une nourriture « abondante fortifie le corps de l'homme qui

Digitized by Google

« travaille ; la possibilité d'étendre son bien-
« être et de se ménager un sort pour l'avenir,
« en éveille le désir, et ce désir l'excite aux
« plus vigoureux efforts. Partout où les salaires
« sont élevés, nous voyons les ouvriers plus in-
« telligens et plus expéditifs ; ils le sont plus
« en Angleterre qu'en Écosse, plus dans le
« voisinage des grandes villes que dans les vil-
« lages éloignés. Quelques ouvriers, à la vérité,
« quand ils gagnent en quatre jours de quoi
« vivre pendant toute la semaine, restent oi-
« sifs les trois autres jours ; mais cette incon-
« duite n'est point générale ; il est plus commun
« de voir ceux qui sont bien payés, à la pièce,
« ruiner leur santé en peu d'années par un
« excès de travail (1). »

§. V.

De l'Indépendance née chez les modernes des progrès de l'industrie.

L'économie politique a été la même dans tous les temps. Même aux époques où les principes en étaient méconnus, ils agissaient de la manière exposée dans cet ouvrage ; des causes pareilles étaient toujours suivies de résultats sem-

(1) *Rich. des Nat.*, liv. I, ch. 8.

Digitized by Google

blables : Tyr s'enrichissait par les mêmes moyens qu'Amsterdam. Mais ce qui a beaucoup changé à la suite des développemens de l'industrie, c'est l'état des sociétés.

Les peuples anciens n'étaient pas, dans l'industrie agricole, inférieurs aux modernes à beaucoup près autant que dans les autres arts industriels. Or, comme les produits de l'agriculture sont les plus favorables à la multiplication de l'espèce humaine, il y avait chez eux beaucoup plus d'hommes inoccupés que chez nous. Ceux qui n'avaient que peu ou point de terres, ne pouvant vivre de l'industrie et des capitaux qui leur manquaient, et trop fiers pour exercer auprès de leurs concitoyens des emplois serviles qu'on abandonnait aux esclaves, vivaient d'emprunts qu'ils étaient toujours hors d'état d'acquitter, et réclamaient des partages de biens dont l'exécution n'était pas praticable. Il fallait, pour les satisfaire, que les hommes les plus considérables de chaque nation les conduisissent à la guerre, et, de retour dans la cité, les entretinssent au moyen des dépouilles conquises sur l'ennemi, ou à leurs propres dépens. De là les troubles civils qui agitaient les nations de l'antiquité ; de là leurs guerres perpétuelles ; de là le trafic des votes ; de là ces nombreuses clientelles d'un Marius et

Digitized by Google

d'un Sylla, d'un Pompée et d'un César, d'un Antoine et d'un Octave; jusqu'à ce qu'enfin le peuple romain tout entier ait formé la cour d'un Caligula, d'un Héliogabale et de beaucoup d'autres monstres qui étaient obligés de le nourrir en l'opprimant.

Le sort des villes industrieuses, de Tyr, de Corinthe, de Carthage, n'était pas tout-à-fait le même; mais elles devaient succomber devant des guerriers moins riches qu'elles, plus aguerris, et qui obéissaient à l'impulsion du besoin. La civilisation et l'industrie devinrent toujours la proie de la barbarie et de la pauvreté, jusqu'à ce qu'enfin Rome elle-même disparut devant les Goths et les Vandales.

L'Europe, replongée dans la barbarie au moyen âge, éprouva un sort plus triste encore, mais analogue à celui des premiers temps de la Grèce et de l'Italie. Chaque baron ou grand propriétaire avait, sous différentes dénominations, une clientelle d'hommes qui vivaient sur leurs domaines, et suivaient leurs drapeaux dans les guerres intestines et dans les guerres étrangères.

J'entreprendrais sur la tâche de l'historien, si je signalais les causes qui ont graduellement développé l'industrie depuis ces temps de barbarie jusqu'à nous; mais je ferai seulement re-

Digitized by Google

marquer le changement notable qui s'est opéré, et les suites de ce changement. L'industrie a fourni à la masse de la population les moyens d'exister sans être dépendante des grands propriétaires, et sans les menacer perpétuellement. Cette industrie s'est alimentée des capitaux qu'elle-même a su accumuler. Dès-lors plus de clientelles : le plus pauvre citoyen a pu se passer de patron, et se mettre, pour subsister, sous la protection de son talent. De là la constitution de la société dans les temps modernes, où les nations se maintiennent par elles-mêmes, et où les gouvernemens tirent de leurs sujets les secours qu'ils leur accordaient jadis.

Les succès obtenus par les arts et par le commerce ont fait sentir leur importance. On n'a plus fait la guerre pour se piller et détruire les sources mêmes de l'opulence ; on s'est battu pour se les disputer. Depuis deux siècles, toutes les guerres qui n'ont pas eu pour motif une puérile vanité, ont eu pour objet de s'arracher une colonie ou bien une branche de commerce. Ce ne sont plus des barbares qui ont pillé des nations industrieuses et civilisées ; ce sont des nations civilisées qui ont lutté entre elles, et celle qui a vaincu s'est bien gardée de détruire les fondemens de son pouvoir en dépouillant le pays conquis. L'invasion de la

Digitized by Google

Grèce par les Turcs, au quinzième siècle; paraît devoir être le dernier triomphe de la barbarie sur la civilisation. La portion industrieuse et civilisée du globe est heureusement devenue trop considérable par rapport à l'autre, pour que nous ayons à redouter de nouveau un semblable malheur. Les progrès mêmes de l'art de la guerre ne permettent plus aucun succès durable à des barbares. Les instrumens de la guerre exigent le développement d'une industrie très-perfectionnée. Des armées beaucoup plus nombreuses que celles qu'on levait autrefois, ne peuvent se recruter qu'au moyen d'une population considérable; et les seuls pays civilisés peuvent être fort populeux. Enfin, des armées nombreuses, et des munitions de guerre et de bouche proportionnées entraînent, des dépenses énormes auxquelles une industrie active et des accumulations multipliées, qui ne se rencontrent que chez des peuples très-avancés, suffisent à peine.

Un dernier progrès reste à faire, et il sera dû à la connaissance plus généralement répandue des principes de l'économie politique. On reconnaîtra que lorsqu'on livre des combats pour conserver une colonie ou un monopole, on court après un avantage qu'on paie toujours trop cher; on s'apercevra qu'on n'a-

Digitized by Google

chète jamais les produits du dehors, fût-ce dans des colonies sujettes, qu'avec des produits de l'intérieur; que c'est par conséquent à la production de l'intérieur qu'il faut s'attacher par-dessus tout; et que cette production n'est jamais si favorisée que par la paix la plus générale, les lois les plus douces, les communications les plus faciles. Le sort des nations dépendra désormais, non d'une prépondérance incertaine et toujours précaire, mais de leurs lumières. Les gouvernemens, ne pouvant se maintenir qu'à l'aide des producteurs, tomberont toujours plus dans leur dépendance; toute nation qui saura se rendre maîtresse de ses subsides, sera toujours sûre d'être bien gouvernée; et toute autorité qui méconnaîtra l'état du siècle, se perdra; car c'est contre la nature des choses qu'elle entreprendra de lutter.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Du Revenu des Capitaux.

L'impossibilité d'obtenir aucun produit sans le concours d'un capital, met les consommateurs dans l'obligation de payer, pour chaque produit, un prix suffisant pour que l'entrepreneur qui se charge de sa production, puisse acheter le service de cet instrument nécessaire. Ainsi, soit que le propriétaire d'un capital l'emploie lui-même dans une entreprise, soit qu'étant entrepreneur, mais que n'ayant pas assez de fonds pour faire aller son affaire, il en emprunte, la valeur de ses produits ne l'indemnise de ses frais de production, qu'autant que cette valeur, indépendamment d'un profit qui le dédommage de ses peines, lui en procure un autre qui soit la compensation du service rendu par son capital.

C'est la rétribution obtenue pour ce service, qui est désignée ici par l'expression de revenu des capitaux.

Le revenu d'un capitaliste est déterminé d'a-

Digitized by Google

vance quand il prête son instrument et en tire un intérêt convenu ; il est éventuel et dépend de la valeur qu'aura le produit auquel le capital a concouru, quand l'entrepreneur l'emploie pour son compte. Dans ce cas, le capital, ou la portion du capital qu'il a empruntée et qu'il fait valoir, peut lui rendre plus ou moins que l'intérêt qu'il en paie.

Des considérations sur l'intérêt des capitaux prêtés pouvant jeter du jour sur les profits que les capitaux rendent à l'emploi, il peut être utile de se former d'abord de justes idées sur la nature et les variations de l'intérêt.

§. I.

Du Prêt à intérêt.

L'intérêt des capitaux prêtés, mal à propos nommé *intérêt de l'argent*, s'appelait auparavant *usure* (loyer de l'usage, de la jouissance), et c'était le mot propre, puisque l'intérêt est un prix, un loyer qu'on paie pour avoir la jouissance d'une valeur. Mais ce mot est devenu odieux; il ne réveille plus que l'idée d'un intérêt illégal, exorbitant, et on lui en a substitué un autre plus honnête et moins expressif, selon la coutume.

Digitized by Google

Avant que l'on connût les fonctions et l'utilité d'un capital, peut-être regardait-on la redevance imposée par le prêteur à l'emprunteur, comme un abus introduit en faveur du plus riche au préjudice du plus pauvre. Il se peut encore que l'épargne, seul moyen d'amasser des capitaux, fût considérée comme l'effet d'une avarice nuisible au public, qui regardait comme perdus pour lui les revenus que les grands propriétaires ne dépensaient pas. On ignorait que l'argent épargné pour le faire valoir, est dépensé tout de même (puisque, si on l'enfouissait, on ne le ferait pas valoir), qu'il est dépensé d'une manière cent fois plus profitable à l'indigence (1), et qu'un homme laborieux n'est jamais assuré de pouvoir gagner sa subsistance que là où il se trouve un capital mis en réserve pour l'occuper. Ce préjugé contre les riches qui ne dépensent pas tout leur revenu, est encore dans beaucoup de têtes; mais autrefois il était général; il était partagé même par les prêteurs, qu'on voyait, honteux du rôle qu'ils jouaient, employer, pour toucher un profit très-juste et très-utile à la société, le ministère des gens les plus décriés.

---

(1) *Voyez*, au livre III, ce qui a rapport à la consommation reproductive.

Digitized by Google

Il ne faut donc pas s'étonner que les lois ecclésiastiques, et à plusieurs époques les lois civiles elles-mêmes, aient proscrit le prêt à intérêt, et que, durant tout le moyen âge, dans les grands états de l'Europe, ce trafic, réputé infâme, ait été abandonné aux juifs. Le peu d'industrie de ces temps-là s'alimentait des maigres capitaux des marchands et artisans eux-mêmes; l'industrie agricole, celle qui se suivait avec le plus de succès, marchait au moyen des avances des seigneurs et des grands propriétaires qui fesaient travailler des serfs ou des métayers. On empruntait, moins pour trafiquer avantageusement, que pour satisfaire à un besoin pressant; exiger alors un intérêt n'était autre chose qu'asseoir un profit sur la détresse de son prochain, et l'on conçoit que les principes d'une religion toute fraternelle dans son origine, comme était la religion chrétienne, devaient réprouver un tel calcul, qui, maintenant encore, est inconnu des âmes généreuses et condamné par les maximes de la morale la plus ordinaire. Montesquieu (1) attribue à cette proscription du prêt à intérêt la décadence du commerce : c'est une des raisons de sa décadence, mais il y en avait beaucoup d'autres.

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXI, ch. 20.

Digitized by Google

Les progrès de l'industrie ont fait considérer un capital prêté sous un tout autre jour. Ce n'est plus maintenant, dans les cas ordinaires, un secours dont on a besoin; c'est un agent, un outil dont celui qui l'emploie peut se servir très-utilement pour la société, et avec un grand bénéfice pour lui-même. Dès-lors il n'y a pas plus d'avarice ni d'immoralité à en tirer un loyer, qu'à tirer un fermage de sa terre, un salaire de son industrie; c'est une compensation équitable, fondée sur une convenance réciproque; et la convention entre l'entrepreneur et le prêteur, par laquelle ce loyer est fixé, est du même genre que toutes les conventions.

Mais dans l'échange ordinaire, tout est terminé quand l'échange est consommé; tandis que dans le prêt il s'agit encore d'évaluer le risque que court le prêteur, de ne pas rentrer en possession de la totalité ou d'une partie de son capital. Ce risque est apprécié et payé au moyen d'une autre portion d'intérêt ajoutée à la première, et qui forme une véritable prime d'assurance.

Toutes les fois qu'il est question d'intérêt de fonds, il faut soigneusement distinguer ces deux parties dont ils se composent, sous peine d'en raisonner tout de travers, et souvent de faire, soit comme particulier, soit comme agent de

Digitized by Google

l'autorité publique, des opérations inutiles ou fâcheuses.

C'est ainsi qu'on a constamment réveillé l'usure, quand on a voulu limiter le taux de l'intérêt ou l'abolir entièrement. Plus les menaces étaient violentes, plus l'exécution en était rigoureuse, et plus l'intérêt de l'argent s'élevait : c'était le résultat de la marche ordinaire des choses. Plus on augmentait les risques du prêteur, et plus il avait besoin de s'en dédommager par une forte prime d'assurance. A Rome, pendant tout le temps de la république, l'intérêt de l'argent fut énorme; on l'aurait deviné si l'on ne l'avait pas su : les débiteurs, qui étaient les plébéiens, menaçaient continuellement leurs créanciers, qui étaient les patriciens. Mahomet a proscrit le prêt à intérêt; qu'arrive-t-il dans les états musulmans? On prête à usure : il faut bien que le prêteur s'indemnise de l'usage de son capital qu'il cède, et de plus, du péril de la contravention. La même chose est arrivée chez les chrétiens aussi long-temps qu'ils ont prohibé le prêt à intérêt; et quand le besoin d'emprunter le leur fesait tolérer chez les juifs, ceux-ci étaient exposés à tant d'humiliations, d'avanies, d'extorsions, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, qu'un intérêt considérable était seul capable de couvrir des

Digitized by Google

dégoûts et des pertes si multipliés. Des lettres patentes du roi Jean, de l'an 1360, autorisent les juifs à prêter sur gages, en retirant *pour chacune livre, ou vingt sous, quatre deniers d'intérêts par semaine*, ce qui fait plus de 86 pour cent par an; mais dès l'année suivante, ce prince, qui pourtant passe pour un des plus fidèles à leur parole que nous ayons eus, fit secrètement diminuer la quantité du métal fin contenue dans les monnaies; de manière que les prêteurs ne reçurent plus en remboursement une valeur égale à celle qu'ils avaient prêtée.

Cela suffit pour expliquer et pour justifier le gros intérêt qu'ils exigeaient; sans compter qu'à une époque où l'on empruntait, non pas tant pour former des entreprises industrielles, que pour soutenir des guerres et fournir à des dissipations et à des projets hasardeux, à une époque où les lois étaient sans force et les prêteurs hors d'état d'exercer avec succès une action contre leurs débiteurs, il leur fallait une grosse assurance pour couvrir l'incertitude du remboursement. La prime d'assurance formait la majeure partie de ce qui portait le nom d'*intérêt* ou d'*usure;* et l'intérêt véritable, le loyer pour l'usage du capital, se réduisait à fort peu de chose. Je dis *à fort peu de chose;* car, quoi-

Digitized by Google

que les capitaux fussent rares, je soupçonne que les emplois productifs étaient plus rares encore. Sur les 86 pour cent d'intérêt payés sous le roi Jean, il n'y avait peut-être pas plus de 3 à 4 pour cent qui représentassent le service productif des capitaux prêtés; tous les services productifs sont mieux payés de nos jours qu'ils ne l'étaient alors, et le service productif des capitaux ne peut guère actuellement être évalué à plus de 5 pour cent; ce qui excède ce taux représente la prime d'assurance réclamée par le prêteur.

Ainsi la baisse de l'assurance, qui forme souvent la plus forte partie de l'intérêt, dépend de la sûreté dont jouit le prêteur; cette sûreté, à son tour, dépend principalement de trois circonstances, savoir: 1° de la sûreté de l'emploi; 2° des facultés, du caractère personnel de l'emprunteur, et 3° de la bonne administration du pays où il réside.

Nous venons de voir que l'emploi hasardeux que l'on fesait de l'argent emprunté, dans le moyen âge, entrait pour beaucoup dans la forte prime d'assurance payée au prêteur. Il en est de même, quoiqu'à un moindre degré, pour tous les emplois hasardeux. Les Athéniens distinguaient jadis l'intérêt *maritime* de l'intérêt *terrestre*; le premier allait à 30 pour cent, plus ou moins, par voyage,

Digitized by Google

soit au Pont-Euxin, soit dans un des ports de la Méditerranée (1). On pouvait bien exécuter deux de ces voyages par an; ce qui fesait revenir l'intérêt annuel à 60 pour cent environ, tandis que l'intérêt terrestre ordinaire était de 12 pour cent. Si l'on suppose que, dans les 12 pour cent de l'intérêt terrestre, il y en avait la moitié pour couvrir le risque du prêteur, on trouvera que le seul usage annuel de l'argent, à Athènes, valait 6 pour cent, estimation que je crois encore au-dessus de la vérité; mais en la supposant bonne, il y avait donc dans l'intérêt maritime 54 pour cent payés pour l'assurance du prêteur! Il faut attribuer cet énorme risque, d'une part, aux mœurs encore barbares des nations avec lesquelles on trafiquait; les peuples étaient bien plus étrangers les uns aux autres qu'ils ne sont de nos jours, et les lois et usages commerciaux bien moins respectés; il faut l'attribuer, d'une autre part, à l'imperfection de l'art de la navigation. On courait plus de risques pour aller du Pirée à Trébizonde, quoiqu'il n'y eût pas trois cents lieues à faire, qu'on n'en court à présent pour aller de Lorient à Canton, en parcourant une distance de sept mille lieues. Les progrès de la géographie et de la navigation

(1) *Voyage d'Anacharsis*, t. IV, p. 371.

Digitized by Google

ont ainsi contribué à faire baisser le taux de l'intérêt, et par suite les frais de production.

On emprunte quelquefois, non pour faire valoir la valeur empruntée, mais pour la dépenser stérilement. De tels emprunts doivent toujours être fort suspects au prêteur; car une dépense stérile ne fournit à l'emprunteur ni de quoi rendre le principal, ni de quoi payer les intérêts. S'il a un revenu sur lequel il puisse assigner la restitution, c'est une manière d'anticiper sur ses revenus. Si ce qu'il emprunte ne peut être remboursé que sur un capital, un fonds, c'est une manière de dissiper son fonds. S'il n'a pour rembourser ni fonds ni revenus, c'est la propriété de son prêteur qu'il dissipe.

Dans l'influence que la nature de l'emploi exerce sur le taux de l'intérêt, il faut comprendre la durée du prêt : l'intérêt est moins élevé quand le prêteur peut faire rentrer ses fonds à volonté, ou du moins dans un terme très-court, soit à cause de l'avantage réel de disposer de son capital quand il veut, soit qu'on redoute moins un risque auquel on croit pouvoir se soustraire avant d'en être atteint. La faculté de pouvoir négocier sur la place les effets au porteur des gouvernemens modernes, entre pour beaucoup dans le bas intérêt auquel plu-

Digitized by Google

sieurs d'entre eux parviennent à emprunter. Cet intérêt ne paie pas, selon moi, le risque des prêteurs; mais ceux-ci espèrent toujours vendre leurs effets publics avant le moment de la catastrophe, s'ils venaient à la craindre sérieusement. Les effets non négociables portent un intérêt bien plus fort; telles étaient en France les rentes viagères, que le gouvernement français payait en général sur le pied de dix pour cent, taux élevé pour de jeunes têtes; aussi les Génevois firent-ils une excellente spéculation en plaçant leurs rentes viagères sur trente têtes connues, et pour ainsi dire publiques. Ils en firent par là des effets négociables, et attachèrent à un effet négociable, l'intérêt qu'on avait été forcé de payer pour une avance qui ne l'était pas.

Quant à l'influence du caractère personnel et des facultés de l'emprunteur sur le montant de l'assurance, elle est incontestable : elle constitue ce qu'on appelle le *crédit personnel*, et l'on sait qu'une personne qui a du crédit, emprunte à meilleur marché qu'une personne qui n'en a pas.

Ce qui, après la probité bien reconnue, assure le mieux le crédit d'un particulier comme d'un gouvernement, c'est l'expérience de l'exactitude qu'ils mettent à acquitter leurs enga-

Digitized by Google

gemens; c'est la première base du crédit, et, en général, elle n'est pas trompeuse.

Quoi! dira-t-on, un homme qui n'a jamais manqué d'acquitter ses dettes ne peut-il pas y manquer au premier jour? — Non; il est peu probable qu'il le fasse, surtout si l'on a de son exactitude une expérience un peu longue. En effet, pour qu'il ait acquitté exactement ses dettes, il faut qu'il ait toujours eu entre ses mains des valeurs suffisantes pour y faire face: c'est le cas d'un homme qui a plus de propriétés que de dettes, ce qui est un fort bon motif pour lui accorder de la confiance; ou bien, il faut qu'il ait toujours si bien pris ses mesures et fait des spéculations tellement sûres, que ses rentrées n'aient jamais manqué d'arriver avant ses échéances: or, cette habileté, cette prudence, sont encore de fort bons garans pour l'avenir. Voilà pourquoi un négociant à qui il est arrivé de manquer à un de ses engagemens, ou qui seulement a hésité à le remplir, perd tout crédit.

Enfin la bonne administration du pays où réside le débiteur, diminue les risques du créancier, et par conséquent la prime d'assurance qu'il est obligé de se ménager pour couvrir ses risques. Le taux de l'intérêt hausse toutes les fois que les lois et l'administration ne savent pas

Digitized by Google

garantir l'exécution des engagemens. C'est bien pis lorsqu'elles excitent à les violer, comme dans le cas où elles autorisent à ne pas payer; où elles ne reconnaissent pas la validité des obligations contractées de bonne foi.

Les contraintes établies contre les débiteurs insolvables, ont presque toujours été regardées comme contraires à ceux qui ont besoin d'emprunter : elles leur sont favorables. On prête plus volontiers, et à meilleur marché, là où les droits du prêteur sont plus solidement appuyés par les lois. C'est d'ailleurs un encouragement à la formation des capitaux : dans les lieux où l'on ne croit pas pouvoir disposer avec sûreté de son épargne, chacun est fort enclin à consommer la totalité de son revenu. Peut-être faut-il chercher dans cette considération l'explication d'un phénomène moral assez curieux; c'est cette avidité de jouissances qui se développe ordinairement avec fureur dans les temps de troubles et de désordres (1).

En parlant de la nécessité des contraintes

(1) *Voyez* la description de la peste de Florence, telle que M. de Sismondi la donne, d'après Boccace, dans son *Histoire des républiques d'Italie*. On a fait des observations pareilles à plusieurs des époques les plus terribles de la révolution française.

Digitized by Google

envers les débiteurs, je ne prétends pas cependant recommander les rigueurs de l'emprisonnement : emprisonner un débiteur, c'est lui ordonner de s'acquitter et lui en ravir les moyens. La loi des Indous me semble plus sage : elle donne au créancier le droit de saisir son débiteur insolvable, de l'enfermer chez lui, et de le faire travailler à son profit (1). Mais quels que soient les moyens dont l'autorité publique se serve pour contraindre les gens à payer leurs dettes, ils sont tous inefficaces partout où la faveur peut parler plus haut que la loi : du moment que le débiteur est ou peut espérer de se mettre au-dessus des atteintes de son créancier, celui-ci court un risque, et ce risque a une valeur.

Après avoir dégagé du taux de l'intérêt ce qui tient à une prime d'assurance payée au prêteur comme un équivalent du risque de perdre, en tout ou en partie, son capital, il nous reste l'intérêt pur et simple, le véritable loyer qui paie l'utilité et l'usage d'un capital.

Or, cette portion de l'intérêt est d'autant plus élevée, que la quantité des capitaux à prêter est moindre, et que la quantité de capitaux demandée pour être empruntée, est plus

(1) Raynal, *Histoire philosophique*, liv. I, §. 8.

Digitized by Google

forte; et, de son côté, la quantité demandée est d'autant plus considérable, que les emplois de fonds sont plus nombreux et plus lucratifs. Ainsi, une hausse dans le taux de l'intérêt n'indique pas toujours que les capitaux deviennent plus rares; elle peut aussi indiquer que les emplois deviennent plus faciles et plus productifs. C'est ce qu'observa Smith, après la guerre heureuse que les Anglais terminèrent par la paix de 1763.(1). Le taux de l'intérêt haussa : les acquisitions importantes que l'Angleterre venait de faire, ouvraient une nouvelle carrière au commerce et invitaient à de nouvelles spéculations; les capitaux ne furent pas plus rares, mais la demande des capitaux devint plus forte, et la hausse des intérêts qui s'ensuivit, et qui est ordinairement un signe d'appauvrissement, fut, dans ce cas-ci, occasionée par l'ouverture d'une nouvelle source de richesses.

La France a vu, en 1812, une cause contraire produire des effets opposés : une guerre longue, destructive, et qui fermait presque toute communication extérieure, des contributions énormes, des priviléges désastreux, des opérations de commerce faites par le gouver-

(1) *Rich. des Nat.*, liv. I, ch. 9.

Digitized by Google

nement lui-même, des tarifs de douanes arbitrairement changés, des confiscations, des destructions, des vexations, et en général un système d'administration avide, hostile envers les citoyens, avaient rendu toutes les spéculations industrielles pénibles, hasardeuses, ruineuses; quoique la masse des capitaux allât probablement en déclinant, les emplois utiles qu'on en pouvait faire, étaient devenus si rares et si dangereux, que jamais l'intérêt ne tomba, en France, aussi bas qu'à cette époque, et ce qui est ordinairement le signe d'une grande prospérité, devint alors l'effet d'une grande détresse.

Ces exceptions confirment la loi générale et permanente, qui veut que plus les capitaux disponibles sont abondans en proportion de l'étendue des emplois, et plus on voie baisser l'intérêt des capitaux prêtés. Quant à la quantité des capitaux disponibles, elle tient aux épargnes précédemment faites. Je renvoie pour cela à ce que j'ai dit (liv. I, ch. 11) sur la formation des capitaux (1).

---

(1) On a remarqué que l'intérêt est un peu moins élevé dans les villes que dans les campagnes. (Smith, *Rich. des Nat.*, liv. I, chap. 9.) La raison en est simple : les capitaux sont communément entre les mains des gens

Digitized by Google

Quand on veut que tous les capitaux qui demandent des emprunteurs, et que toutes les industries qui réclament des capitaux trouvent de part et d'autre de quoi se satisfaire, on laisse la plus grande liberté de contracter dans tout ce qui tient au prêt à intérêt. Au moyen de cette liberté, il est difficile que des capitaux disponibles restent sans être employés, et il devient dès-lors présumable qu'il y a autant d'industrie mise en activité que le comporte l'état actuel de la société.

Mais il convient de donner une très-grande attention à ces mots : *la quantité des capitaux disponibles ;* car c'est cette quantité seulement qui influe sur le taux de l'intérêt ; c'est des seuls capitaux dont on peut et dont on veut disposer,

---

riches qui résident dans les villes, ou qui du moins s'y rendent pour leurs affaires ; ils y tiennent la denrée dont ils sont marchands, c'est-à-dire, les services des capitaux, et n'aiment pas à voir les leurs employés trop loin de leurs yeux. Les villes, et surtout les villes principales, sont les grands marchés pour les capitaux, peut-être plus que pour l'industrie elle-même ; aussi l'industrie s'y paie-t-elle plus cher que les capitaux. Dans les campagnes, où il y a peu de capitaux qui ne soient engagés, c'est le contraire. Aussi se plaint-on beaucoup de l'usure dans les campagnes : il y en aurait moins, si l'on y accordait honneur et sûreté au métier de prêteur.

Digitized by Google

qu'on peut dire qu'ils sont *dans la circulation ;* un capital dont l'emploi est trouvé et commencé, n'étant plus offert, ne fait plus partie de la masse des capitaux qui sont dans la circulation ; son prêteur n'est plus en concurrence avec les autres prêteurs, à moins que l'emploi ne soit tel que le capital puisse être facilement réalisé de nouveau pour être appliqué à un autre emploi.

Ainsi, un capital prêté à un négociant et qu'on peut retirer de ses mains en le prévenant peu de temps d'avance, et encore mieux un capital employé à escompter des lettres de change (ce qui est un moyen de prêter au commerce), sont des capitaux facilement disponibles, et qu'on peut consacrer à tout autre emploi qu'on jugerait préférable.

Il en est à peu près de même d'un capital que son maître emploierait par lui-même à un commerce facile à liquider, comme celui des épiceries. La vente des marchandises de ce genre, au cours, est une opération facile et exécutable en tout temps. Une valeur ainsi employée peut être réalisée, rendue, si elle était empruntée, prêtée de nouveau, employée dans un autre commerce, ou appliquée à tout autre usage. Si elle n'est pas toujours actuellement dans la circulation, elle y est au moins très-prochainement ; et la plus prochainement dis-

Digitized by Google

ponible de toutes les valeurs, est celle qui est en monnaie. Mais un capital dont on a construit un moulin, une usine, et même des machines mobilières et de petites dimensions, est un *capital engagé*, et qui, ne pouvant désormais servir à aucun autre usage, est retiré de la masse des capitaux en circulation, et ne peut plus prétendre à aucun autre profit que celui de la production à laquelle il est voué. Et remarquez qu'un moulin, une machine, ont beau être vendus, leur valeur capitale n'est point par là restituée à la circulation; si le vendeur en dispose, l'acheteur ne dispose plus du capital qu'il a consacré à cette acquisition. La somme des capitaux disponibles reste la même.

Cette remarque est importante pour apprécier justement les causes déterminantes, non-seulement du taux de l'intérêt des capitaux qu'on prête, mais aussi des profits qu'on fait sur les capitaux qu'on emploie, et dont il sera question tout à l'heure.

On s'imagine quelquefois que le crédit multiplie les capitaux. Cette erreur, qui se trouve fréquemment reproduite dans une foule d'ouvrages, dont quelques-uns sont même écrits *ex professo* sur l'économie politique, suppose une ignorance absolue de la nature et des fonctions des capitaux. Un capital est toujours une va-

Digitized by Google

leur très-réelle, et fixée dans une matière; car les produits immatériels ne sont pas susceptibles d'accumulation. Or, un produit matériel ne saurait être en deux endroits à la fois, et servir à deux personnes en même temps. Les constructions, les machines, les provisions, les marchandises qui composent mon capital, peuvent en totalité être des valeurs que j'ai empruntées : dans ce cas, j'exerce une industrie avec un capital qui ne m'appartient pas, et que je loue; mais, à coup sûr, ce capital que j'emploie n'est pas employé par un autre. Celui qui me le prête s'est interdit le pouvoir de le faire travailler ailleurs. Cent personnes peuvent mériter la même confiance que moi; mais ce crédit, cette confiance méritée ne multiplie pas la somme des capitaux disponibles; elle fait seulement qu'on garde moins de capitaux sans les faire valoir (1).

---

(1) *Voyez* les chapitres 10 et 11 du livre I de cet ouvrage, sur la manière dont s'emploient, se transforment et s'accumulent les capitaux. Ce qui est dit ici n'est pas en contradiction avec ce qui a été établi au chapitre 30 du livre I sur les signes représentatifs de la monnaie. Une lettre de change, négociée par un particulier qui a du crédit, n'est qu'un moyen d'emprunter une valeur réelle à un autre particulier pendant l'intervalle qui s'écoule depuis l'instant où la négociation se

Digitized by Google

On n'exigera pas que j'essaie d'apprécier la force des motifs d'attachement, de parenté, de générosité, de reconnaissance, qui font quelquefois prêter un capital, ou influent sur l'intérêt qu'on en retire. Chaque lecteur doit évaluer lui-même l'influence des causes morales sur les faits économiques, les seuls qui puissent nous occuper ici.

Forcer les capitalistes à ne prêter qu'à un certain taux, c'est taxer la denrée dont ils sont marchands; c'est la soumettre à un *maximum;* c'est ôter de la masse des capitaux en circulation tous ceux qui ne sauraient s'accommoder de l'intérêt fixé. Les lois de ce genre sont si mau-

---

fait, jusqu'à celui où la lettre de change s'acquitte. Les billets au porteur, mis en circulation, soit par des banques, soit par le gouvernement, ne font que remplacer un agent de la circulation dispendieux (l'or ou l'argent) par un autre qui remplit le même office (le papier), et qui coûte fort peu. Le papier remplissant alors l'office des métaux précieux, ceux-ci deviennent disponibles, et, s'échangeant contre des marchandises ou ustensiles propres à l'industrie, sont un accroissement très-réel et très-matériel du capital de la nation. Cette augmentation est bornée, et ne peut jamais excéder la somme des valeurs que l'état de la société réclame pour servir en qualité d'*agent de la circulation;* somme fort petite, comparée à la valeur totale des capitaux de la société.

Digitized by Google

vaises, qu'il est heureux qu'elles soient violées. Elles le sont presque toujours; le besoin d'emprunter et le besoin de prêter s'entendent pour les éluder, ce qui devient facile en stipulant des avantages qui ne portent pas le nom d'*intérêts*, mais qui ne sont au fond qu'une portion des intérêts. Tout l'effet qui en résulte est d'élever le taux de l'intérêt par l'augmentation des risques auxquels on expose le prêteur.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que les gouvernemens qui ont fixé le taux de l'intérêt, ont presque toujours donné l'exemple de violer leurs propres lois, et payé, dans leurs emprunts, un intérêt supérieur à l'intérêt légal.

Il convient que la loi fixe un intérêt, mais c'est pour les cas seulement où il est dû sans qu'il y ait eu de stipulation préalable, comme lorsqu'un jugement ordonne la restitution d'une somme avec les intérêts. Il me semble que ce taux doit être fixé par la loi au niveau des plus bas intérêts payés dans la société, parce que le taux le plus bas est celui des emplois les plus sûrs. Or, la justice peut bien vouloir que le détenteur d'un capital le rende, et même avec les intérêts; mais pour qu'il le rende, il faut qu'elle le suppose encore entre ses mains; et elle ne peut le supposer entre ses mains qu'autant qu'il l'a fait valoir de la manière la moins

Digitized by Google

hasardeuse, et par conséquent qu'il en a retiré le plus bas de tous les intérêts.

Mais ce taux ne devrait pas porter le nom d'*intérêt légal*, par la raison qu'il ne doit point y avoir d'*intérêt illégal*, pas plus qu'il n'y a un cours des changes illégal, un prix illégal pour le vin, la toile et les autres denrées.

C'est ici le lieu de combattre une erreur bien généralement répandue.

Comme les capitaux, au moment qu'on les prête, se prêtent ordinairement en monnaie, on s'est imaginé que l'abondance de l'argent était la même chose que l'abondance des capitaux, et que c'était l'abondance de l'argent qui fesait baisser le taux de l'intérêt; de là ces expressions fautives, employées par les gens d'affaires : *l'argent est rare*, *l'argent est abondant*, très-analogues au surplus avec cette autre expression également fautive : *intérêt de l'argent*. Le fait est que l'abondance ou la rareté de l'argent, de la monnaie, ou de tout ce qui en tient lieu, n'influe *pas du tout* sur le taux de l'intérêt, pas plus que l'abondance ou la rareté de la cannelle, du froment, ou des étoffes de soie. La chose prêtée n'est point telle ou telle marchandise, ou de l'argent, qui n'est lui-même qu'une marchandise; ce qu'on prête est une valeur accumulée et consacrée à un placement.

Digitized by Google

Celui qui veut prêter, réalise en monnaie la somme de valeurs qu'il destine à cet usage, et à peine l'emprunteur l'a-t-il à sa disposition, qu'il échange cet argent contre autre chose; l'argent qui a servi à cette opération s'en va servir à une autre opération pareille, ou à toute autre opération; que sais-je, au paiement de l'impôt, à la solde de l'armée. La valeur prêtée n'a été que momentanément sous forme de monnaie, de même que nous avons vu un revenu, qu'on reçoit et qu'on dépense, se montrer passagèrement sous une forme semblable, et les mêmes pièces de monnaie servir cent fois dans une année à payer autant de portions de revenus.

De même, lorsqu'une somme d'argent a fait passer une valeur capitale (une valeur fesant office de capital) de la main d'un prêteur à celle d'un emprunteur, le même argent peut aller, après plusieurs échanges, servir à un autre prêteur pour un autre emprunteur, sans que le premier soit pour cela dessaisi de la valeur qu'il a empruntée. Celle-ci a déjà changé de forme; il en a peut-être acheté des matières premières pour ses fabriques, et c'est alors de la valeur de ces matières premières qu'il paie l'intérêt; et non de la somme d'argent qui n'appartient plus ni à son prêteur, ni à lui. Si la même somme d'argent doit servir à un nouveau prêt, il faut

Digitized by Google

auparavant que le nouveau prêteur l'acquierre au prix de la valeur capitale qui est en sa possession, et c'est cette dernière valeur, fruit d'une autre accumulation, qui est la valeur prêtée. La même somme ne représente jamais deux capitaux à la fois.

On peut prêter ou emprunter en toute espèce de marchandise de même qu'en argent, et ce n'est pas cette circonstance qui fait varier le taux de l'intérêt. Rien même n'est plus commun dans le commerce que de prêter et emprunter autrement qu'en argent. Lorsqu'un manufacturier achète des matières premières à terme, il emprunte réellement en laine ou en coton; il se sert dans son entreprise de la valeur de ces marchandises, et la nature de ces marchandises n'influe en rien sur l'intérêt qu'il bonifie à son vendeur (1). L'abondance ou la

(1) Il se fait beaucoup de prêts à intérêt qui n'en portent pas le nom et qui n'entraînent pas de transports d'argent. Lorsqu'un marchand en détail remplit sa boutique en achetant au manufacturier ou au marchand en gros, il emprunte à intérêt, et rembourse, soit au terme, soit avant le terme, en retenant l'escompte, qui est la restitution qu'on lui fait de l'intérêt qu'on avait ajouté au prix en lui vendant les marchandises. Lorsqu'un négociant de province fait une remise à un banquier de Paris, et, plus tard, fait une traite sur ce ban-

Digitized by Google

rareté de la marchandise prêtée n'influe que sur son prix relativement aux autres marchandises, et n'influe en rien sur le taux de l'intérêt. Ainsi, quand l'argent est venu à baisser en Europe au sixième de son ancienne valeur, il a

---

quier, il lui prête pendant le temps qui s'écoule entre l'échéance de sa remise et le paiement de sa traite. L'intérêt de cette avance est payé par le compte d'intérêt que le banquier joint au compte courant du négociant.

On lit dans le *Cours d'économie politique* que M. Henri Storch a fait pour l'usage des grands-ducs de Russie, et qui est imprimé à Pétersbourg (tome VI, page 103), que les négocians ou commissionnaires anglais qui trafiquent en Russie, accordent à leurs acheteurs des crédits de douze mois, dont les Russes profitent pour acheter des marchandises d'un débit prompt et facile, et pour réaliser le prix de leurs achats long-temps avant le moment de les payer. Ils se servent ensuite des fonds jusqu'au terme qu'on leur a laissé; et l'on voit des négocians de ce pays-là faire entre eux des affaires avec des capitaux réellement anglais, qu'on ne leur a pas prêtés dans ce but.

Les Anglais retrouvent bien, je présume, les loyers de leurs capitaux dans le haut prix qu'ils vendent leurs marchandises; mais les profits des capitaux sont si élevés en Russie, que, malgré cette manière onéreuse d'emprunter, les négocians russes peuvent encore faire de bonnes affaires à l'aide de ces emprunts.

Digitized by Google

fallu, pour prêter le même capital, donner six fois plus d'argent; mais l'intérêt est resté le même. La quantité d'argent viendrait à décupler dans le monde, que les capitaux disponibles pourraient n'être pas plus abondans (1).

C'est donc bien à tort qu'on se sert du mot *intérêt de l'argent*, et c'est probablement à cette expression vicieuse qu'on doit d'avoir regardé l'abondance ou la rareté de l'argent comme pouvant influer sur le taux de l'intérêt (2). Law, Montesquieu, et le judicieux Locke lui-même, dans un écrit dont le but était de chercher les moyens de faire baisser *l'intérêt de l'argent*, s'y sont trompés. Faut-il être surpris que d'autres

(1) Ceci n'est point contradictoire avec ce qui a été dit ailleurs, qu'une portion importante des monnaies fait partie des capitaux de la société. Les monnaies, même quand elles représentent un capital, ne font pas, sous leur forme matérielle, partie du capital disponible de la société : elles ne cherchent pas leur emploi; il est tout trouvé; c'est de servir aux échanges qu'on a besoin de conclure. Cet office accompli dans un lieu, elles vont dans un autre servir de la même manière, et n'importent plus en aucune façon ni au prêteur ni à l'emprunteur qui les ont précédemment employées.

(2) Si l'intérêt était d'autant plus bas que l'argent est plus abondant, il serait plus bas en Amérique qu'en Europe : ce qui n'est pas.

Digitized by Google

s'y soient trompés après eux? La théorie de l'intérêt est demeurée couverte d'un voile épais jusqu'à Hume et Smith (1) qui l'ont levé. Cette matière ne sera jamais claire que pour ceux qui se formeront une idée juste de ce qui est appelé *capital* dans tout le cours de cet ouvrage; qui concevront que, lorsqu'on emprunte, ce n'est pas telle ou telle denrée ou marchandise qu'on emprunte, mais une *valeur*, portion de la *valeur du capital* prêtable de la société, et que le tant pour cent qu'on paie pour l'usage de cette

---

(1) *Voyez* les Essais de Hume, deuxième partie, essai 4; et Smith, *Rich. des Nat.*, liv. II, ch. 4.

Locke et Montesquieu auraient fait dix gros volumes sur l'économie politique, qu'il faudrait bien se garder de les lire. Plus un auteur est ingénieux, et plus il obscurcit la matière qu'il n'entend pas. En effet, un homme d'esprit n'a pu se payer que de raisons spécieuses, de toutes les plus dangereuses pour le commun des lecteurs, qui ne possèdent pas assez sûrement les principes, pour découvrir une erreur à la première vue. Dans les sciences qui ne font que recueillir et classer des observations, comme la botanique, l'histoire naturelle, il faut lire tout. Dans les sciences où il s'agit de déduire des lois générales de l'observation des faits particuliers, comme la physique, l'économie politique, il ne faut lire que deux ou trois ouvrages, et ne pas les choisir parmi les mauvais.

Digitized by Google

portion du capital dépend du rapport entre la quantité de capitaux qu'on offre de prêter et la quantité qu'on demande à emprunter, en chaque lieu, sans avoir aucun rapport à la nature de la marchandise, monnaie ou autre, dont on se sert pour transmettre la valeur prêtée.

§. II.

Des Profits des capitaux.

Soit qu'un entrepreneur ait emprunté le capital qui sert à son entreprise, soit qu'il le possède en toute propriété, il en tire, au moment où il vend ses produits, un profit indépendant du profit qui représente le salaire de son talent et de ses travaux. L'intérêt qu'un capitaliste obtient d'un capital prêté est pour nous la preuve qu'on retire un profit d'un capital qu'on fait valoir. Quel entrepreneur, en effet, pourrait, d'une manière suivie, consentir à payer un intérêt, s'il ne trouvait pas dans le prix auquel il vend ses produits, un profit qui l'indemnise tout au moins du loyer que son capital lui coûte? Et lorsqu'il est propriétaire de son capital, si, en fesant valoir par lui-même ce capital, il n'en tirait rien au-delà du salaire de ses peines, n'est-il pas évident qu'il préférerait le

Digitized by Google

prêter pour en tirer un intérêt, et qu'il louerait séparément ses talens et sa capacité pour en recevoir un salaire (1)?

Lors donc qu'on veut analyser complétement les faits, il convient de distinguer les profits qu'un entrepreneur retire de son capital, de ceux qu'il ne doit qu'à son industrie. Ils sont réels l'un et l'autre dans toute entreprise qui va bien et qui rembourse la totalité des avances qu'elle occasionne; mais, quoique de nature différente, ils se confondent aisément, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque. On rencontre bien des circonstances où il serait cependant utile de les apprécier séparément; un entrepreneur apprendrait par là quel intérêt il peut, sans imprudence, consentir à payer pour accroître son capital actif; deux associés, dont l'un fournit plus de capitaux et l'autre plus de travail, sauraient mieux comment régler leurs prétentions respectives.

Une méthode générale de parvenir à une appréciation de ce genre, serait peut-être de com-

(1) Si, généralement parlant, le prix des produits indemnise l'entrepreneur des frais qu'il fait pour le loyer de son capital, que devient le principe de David Ricardo, que le prix des choses ne contient rien qui représente les profits capitaux?

Digitized by Google

parer la somme moyenne des bénéfices que l'on fait dans les entreprises pareilles, avec leur différence moyenne. Ainsi, par exemple, lorsque deux maisons de commerce, situées dans les mêmes circonstances et exerçant la même industrie, avec un capital chacune de cent mille francs, gagnent, année commune, l'une 24,000 francs, l'autre 6,000, c'est-à-dire, en tout 30,000 francs, on peut supposer que le terme moyen des gains de ce genre de commerce, qui comprennent à la fois les profits résultans des talens industriels et ceux des capitaux, s'élève à 15,000 francs. Et si la plus habile industrie a rendu 18,000 francs de plus que la moindre, nous pouvons supposer qu'une habileté moyenne rend 9,000 fr. Or, 9,000 fr., produits d'une industrie ordinaire, déduits de 15,000 francs, produits des talens industriels et des services capitaux réunis, laissent 6,000 fr. de profits attribuables au capital seulement, ou 6 pour cent.

Plusieurs économistes, sur ce fondement que les capitalistes donnent toujours la préférence, toutes choses d'ailleurs égales, aux emplois qui rapportent le plus, présument que les profits des capitaux s'égalisent par la concurrence, et que, si nous voyons des capitaux, engagés dans des entreprises périlleuses, rapporter de plus

Digitized by Google

gros profits que d'autres, cette supériorité ne provient que d'une prime d'assurance suffisante pour compenser les pertes auxquelles le capital est exposé. Ils affirment en conséquence que, les pertes déduites, un capital ne rapporte pas plus qu'un autre. Mais quand on observe les faits dans la nature, on s'aperçoit qu'ils ne suivent pas une marche si simple et si rigoureuse.

Bien que les capitaux disponibles se composent de valeurs transportables, et même facilement transportables, ils ne se rendent pas aussi facilement qu'on serait tenté de le croire, dans les lieux où ils obtiendraient de meilleurs profits. Le capitaliste qui en est propriétaire ou l'entrepreneur auquel on pourrait le confier, sont obligés d'entrer dans beaucoup de considérations, indépendamment de celle qui les porte à tirer de leur capital le plus gros profit. On répugne à le transporter dans l'étranger, ou dans un climat inhospitalier, ou même dans une province qui présente peu de ressources pour les plaisirs et la société. On s'est toujours plaint des propriétaires qui négligent de faire à leurs terres les améliorations les plus profitables, parce qu'il faudrait s'en occuper et les habiter constamment. Les gens riches préfèrent le séjour des grandes villes et les entreprises dont elles peuvent être le siége. Les villes

Digitized by Google

sont le marché où les capitaux sont le plus abondans; et cependant il est difficile de les y emprunter pour aller les faire valoir ailleurs, parce que les capitalistes n'aiment pas à les perdre de vue et à se trouver hors de portée d'en surveiller l'emploi.

Ce n'est pas tout : un capital ne rapporte un profit que lorsqu'il est mis en œuvre par le talent; et quoique le talent et la conduite aient la principale part au profit qui résulte de leur travail commun, on ne saurait nier que ce profit est fort augmenté par l'augmentation du capital dont le talent dispose (1). Or, si un capital rapporte plus ou moins selon qu'on le fait valoir

(1) C'est le fondement sur lequel Smith, et après lui la plupart des économistes anglais, prétendent que le profit est en raison du capital d'une entreprise et non de l'industrie de son entrepreneur. Smith suppose (liv. I, ch. 6) deux manufactures établies dans un même endroit où la concurrence de plusieurs arts a borné les profits qu'on fait dans les manufactures en général, à dix pour cent du capital qu'on y emploie. Si l'une de ces manufactures s'exerce sur des matières de peu de valeur, elle pourra marcher avec un capital de 1,000 livres sterling, et rapportera à son entrepreneur 100 livres sterling par an; tandis que l'autre manufacture qui, avec le même nombre d'ouvriers, travaille des matières plus chères, et requiert en conséquence un capital de 7,300 livres sterling, rapportera 730 livres

Digitized by Google

avec plus ou moins d'intelligence, les endroits où les affaires sont considérables et les capacités industrielles rares, offriront aux capitaux qui s'y présenteront soutenus par des talens, des profits supérieurs à ceux que gagneront les capitaux privés de cet avantage. Un outil conduit par une main habile, indépendamment de ce que gagne l'habileté qui le dirige, fait plus de profit qu'un outil que fatigue vainement une main incapable. Un instrument de musique produit peu d'effet s'il est mal touché, et ne rend aucun son quand on le laisse entièrement oisif. Des capitaux qui se trouvent dans le même cas, n'entrent point en concurrence avec

---

sterling. Il en conclut que le profit est en raison du capital, et non en raison de l'industrie de l'entrepreneur. Ces hypothèses ne suffisent pas pour fonder le principe; car je peux supposer avec autant de raison, pour le moins, deux manufactures dans un même endroit, travaillant un produit semblable, avec chacune 1,000 livres sterling de capital, mais conduites, l'une par un entrepreneur rempli d'intelligence, d'activité, d'économie, qui gagnera 150 livres sterling par an; et l'autre, conduite par un homme incapable et négligent, qui n'en gagnera que 50. La différence des profits, dans ce cas, ne viendra pas de la différence des capitaux qui seront pareils, mais bien de la différence des capacités industrielles. *Voyez*, au chapitre 5 de ce livre, une note sur le même sujet.

Digitized by Google

ceux qui se trouvent en de meilleures mains. Avant l'émancipation de l'Amérique espagnole et portugaise, Cadix et Lisbonne avaient à peu près le monopole du commerce de ces vastes colonies, et soit que les capitaux des Portugais et des Espagnols ne fussent pas suffisans pour un si grand commerce, soit que leur industrie ne fût pas assez active pour tirer parti de leurs capitaux, les négocians étrangers qui s'y transportaient avec des fonds, y fesaient, en peu d'années, des fortunes considérables. Il en est de même, je crois, de plusieurs établissemens anglais en Russie.

Concluons que les profits qu'on peut tirer de l'emploi des capitaux, varient selon les lieux et les circonstances; et, malgré la difficulté qu'on éprouve à établir les lois générales qui déterminent ces profits divers, on peut présumer que toutes les circonstances qui contribuent à diminuer, pour chaque emploi, la quantité des capitaux qui se présentent, et à augmenter la quantité que réclament les besoins, tendent à élever les profits auxquels peut prétendre, pour sa quote-part, cet instrument de l'industrie. Dans les pays où l'on a plus généralement des habitudes économiques, comme en Angleterre, les capitaux étant plus communs, leurs profits, soumis à plus de concurrence, sont en général plus

Digitized by Google

restreints. Quand l'ignorance, les préjugés, ou une timidité mal calculée, éloignent les capitaux des professions industrielles, ils s'y présentent en moins grande quantité et y font de plus gros profits. Avec des capacités industrielles égales, ils rendent bien plus en France qu'en Hollande, où non-seulement l'épargne les a rendus abondans, mais où nul préjugé ne les écarte des entreprises de commerce. On en peut juger par le taux de l'intérêt que l'on consent à payer dans l'un et l'autre pays (1).

Si les profits des capitaux baissent à mesure qu'ils deviennent plus abondans, on peut se demander si, dans un pays éminemment industrieux et économe, les capitaux pourraient se multiplier au point que leurs profits se rédui-

(1) David Ricardo soutient que l'abondance des capitaux n'influe en rien sur leurs profits, parce que des capitaux plus considérables multiplient les travailleurs. « Si les fonds qui sont appliqués à l'entretien des tra-« vailleurs, dit-il, étaient doublés, triplés, quadru-« plés, on se procurerait sans difficulté les bras que ré-« clameraient ces fonds. » (Ch. 21, *Effects of accumulation on profits.*) On voit qu'il suppose qu'il y a partout la même disposition à s'occuper, non-seulement de travaux industriels, mais de travaux industriels quelconques. C'est une supposition gratuite, et qui ne peut pas servir de base à un raisonnement.

Digitized by Google

sissent à rien. Il est difficile de croire ce cas possible; car plus les profits capitaux diminuent, et plus diminuent aussi les motifs qui portent les hommes à l'épargne. Il est évident que l'homme qui pourrait épargner une somme sur ses revenus, la dépensera, si cette somme devient incapable d'être employée avec profit; car après tout elle renferme en elle une source de jouissances, et il y a des jouissances inépuisables, comme celles qui prennent leur source dans des actes de bienfesance et de munificence publique. C'est aussi dans les pays industrieux et économes que de tels actes sont les plus fréquens. En ce cas-ci, comme dans beaucoup d'autres, il n'y a point de causes absolues, mais des effets gradués et proportionnels à l'intensité des causes, et des causes dont l'intensité diminue graduellement à mesure que l'on approche des suppositions extrêmes.

La rétribution qui constitue le profit du capital, fait partie des frais de production des produits qui ne peuvent parvenir à l'existence sans le concours du capital. Pour que de tels produits soient créés, il faut que l'utilité qu'on leur donne élève leur prix assez haut pour rembourser à l'entrepreneur les profits du capital aussi bien que ceux de l'industrie dans tous ses grades, et ceux du fonds de terre. Il

Digitized by Google

est impossible d'adopter l'opinion des écrivains qui pensent que ce prix ne représente que le travail de l'homme. — Les capitaux eux-mêmes, disent-ils, sont le fruit d'un travail antérieur; il faut les considérer comme un travail accumulé. — En premier lieu, ils ne sont pas le fruit du travail uniquement, mais du concours des travaux, des capitaux et des fonds de terre; et, en supposant qu'ils fussent le fruit du travail uniquement, il faudrait encore distinguer les produits qui composent le capital, des produits qui résultent de sa coopération. Entre eux se trouve toute la différence d'un fonds à un revenu; la même différence qu'on aperçoit entre une terre et les produits de la terre, entre la valeur d'un champ et la valeur de son loyer. Le fonds est le résultat d'un travail antérieur, j'y consens pour un moment; mais le revenu est un nouveau produit, fruit d'une opération récente. Quand je prête ou plutôt quand je loue un capital de mille francs pour un an, je vends moyennant 50 francs, plus ou moins, sa coopération d'une année; et, nonobstant les 50 francs reçus, je n'en retrouve pas moins mon capital de mille francs tout entier, dont je peux, l'année suivante, tirer le même parti que précédemment. Ce capital est un produit antérieur : le profit que j'en ai re-

Digitized by Google

cueilli dans l'année, est un produit nouveau et tout-à-fait indépendant du travail qui a concouru à la formation du capital lui-même (1).

Sur ce point, l'analyse de la plupart des écrivains anglais est singulièrement incomplète.

Dans la partie de ce Traité où il est question des produits immatériels, nous avons vu que l'on peut consommer immédiatement l'utilité ou l'agrément que certains capitaux peuvent produire, et qui sont une espèce de revenu. L'utilité qu'on retire d'une maison d'habitation et de son mobilier, est un profit que l'on recueille et que l'on consomme chaque jour. Ce revenu étant nécessairement consommé à mesure qu'il est produit, peut être aussi bien apprécié quand il sera question des consommations; mais j'ai dû le faire remarquer ici, où il est question des profits qu'on retire des valeurs capitales.

---

(1) *Voyez*, dans l'Épitome qui termine cet ouvrage, la démonstration rigoureuse de cette double production. Le capital employé paie les services rendus, et les services rendus produisent la valeur qui remplace le capital employé.

Digitized by Google

§. III.

Quels sont les emplois de capitaux les plus avantageux pour la société.

L'emploi de capital le plus avantageux pour le capitaliste est celui qui, à sûreté égale, lui rapporte le plus gros intérêt; mais cet emploi peut ne pas être le plus avantageux pour la société : car le capital a cette propriété, non-seulement d'avoir des revenus qui lui sont propres, mais d'être un moyen pour les terres et pour l'industrie de s'en créer un. Cela restreint le principe que ce qui est le plus productif pour le particulier, l'est aussi pour la société. Un capital prêté dans l'étranger peut bien rapporter à son propriétaire et à la nation le plus gros intérêt possible; mais il ne sert à étendre ni les revenus des terres, ni ceux de l'industrie de la nation, comme il ferait s'il était employé dans l'intérieur.

Le capital le plus avantageusement employé pour une nation, est celui qui féconde l'industrie agricole; celui-là provoque le pouvoir productif des terres du pays et du travail du pays. Il augmente à la fois les profits industriels et les profits fonciers.

Un capital employé avec intelligence peut

Digitized by Google

fertiliser jusqu'à des rochers. On voit, dans les Cévennes, dans les Pyrénées, au pays de Vaud, des montagnes entières qui n'étaient qu'un roc décharné, et qui se sont couvertes de cultures florissantes. On a brisé des parties de ce roc avec de la poudre à canon; des éclats de la pierre, on a construit à différentes hauteurs de petits murs qui soutiennent un peu de terre qu'on y a portée à bras d'hommes. C'est de cette façon que le dos pelé d'une montagne déserte s'est transformé en gradins riches de verdure, de fruits et d'habitans. Les capitaux qui furent les premiers employés à ces industrieuses améliorations, auraient pu rapporter à leurs propriétaires de plus gros profits dans le commerce extérieur; mais probablement le revenu total du canton serait resté moindre.

Par une conséquence pareille, tous les capitaux employés à tirer parti des forces productives de la nature, sont les plus avantageusement employés. Une machine ingénieuse produit plus que l'intérêt de ce qu'elle a coûté, ou bien fait jouir la société de la diminution de prix qui résulte du travail de la machine; car la société est autant enrichie par ce qu'elle paie de moins, que par ce qu'elle gagne de plus.

L'emploi le plus productif, après celui-là, pour le pays en général, est celui des manu-

Digitized by Google

factures et du commerce intérieur, parce qu'il met en activité une industrie dont les profits sont gagnés dans le pays, tandis que les capitaux employés dans le commerce extérieur font gagner l'industrie et les fonds de terre de toutes les nations indistinctement.

L'emploi le moins favorable à la nation est celui des capitaux occupés au commerce de transport de l'étranger à l'étranger.

Quand une nation a de vastes capitaux, il est bon qu'elle en applique à toutes ces branches d'industrie, puisque toutes sont profitables à peu près au même degré pour les capitalistes, quoiqu'à des degrés différens pour la nation. Qu'importe aux terres hollandaises qui sont dans un état brillant d'entretien et de réparation, qui ne manquent ni de clôtures ni de débouchés; qu'importe aux nations qui n'ont presque point de territoire, comme naguère étaient Venise, Gênes et Hambourg, qu'un grand nombre de capitaux soient engagés dans le commerce de transport? Ils ne se dirigent vers cet emploi que parce que d'autres ne les réclament plus. Mais le même commerce, et en général tout commerce extérieur, ne saurait convenir à une nation dont l'agriculture et les fabriques languissent faute de capitaux. Le gouvernement d'une telle nation ferait une haute

Digitized by Google

sottise en encourageant ces branches extérieures d'industrie; ce serait détourner les capitaux des emplois les plus propres à grossir le revenu national. Le plus grand empire du monde, celui dont le revenu est le plus considérable, puisqu'il nourrit le plus d'habitans, la Chine, laisse faire à peu près tout son commerce extérieur aux étrangers. Sans doute, au point où elle est parvenue, elle gagnerait à étendre ses relations au dehors; mais elle n'en est pas moins un exemple frappant de la prospérité où l'on peut parvenir sans cela.

Il est heureux que la pente naturelle des choses entraîne les capitaux préférablement, non là où ils feraient les plus gros profits, mais où leur action est le plus profitable à la société. Les emplois qu'on préfère sont en général les plus proches, et d'abord l'amélioration de ses terres, qu'on regarde comme le plus solide de tous; ensuite les manufactures et le commerce intérieur; et, après tout le reste, le commerce extérieur, le commerce de transport, le commerce lointain. Le possesseur d'un capital préfère de l'employer près de lui plutôt qu'au loin, et d'autant plus qu'il est moins riche. Il le regarde comme trop aventuré lorsqu'il faut le perdre de vue long-temps, le confier à des mains étrangères, attendre des retours tardifs,

Digitized by Google

et s'exposer à actionner des débiteurs dont la marche errante ou la législation des autres pays protégent la mauvaise foi. Ce n'est que par l'appât des priviléges et d'un gain forcé, ou par le découragement où l'on jette l'industrie dans l'intérieur, qu'on engage une nation dont les capitaux ne sont pas très-abondans, à faire le commerce des Indes ou celui des colonies.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Des Revenus territoriaux.

§. I.

Des Profits des Fonds de terre (1).

La terre a la faculté de transformer et de rendre propres à notre usage une foule de matières qui nous seraient inutiles sans elle; par une action que l'art n'a pu imiter encore, elle extrait, combine les sucs nourriciers dont se composent les grains, les fruits, les légumes qui nous alimentent, les bois de construction ou de chauffage, etc. Son action dans la production de toutes ces choses, peut se nommer *le service productif de la terre*. C'est le premier fondement du profit qu'elle donne à son propriétaire.

(1) Dans le chapitre précédent, j'ai parlé des intérêts des capitaux prêtés avant de parler des profits des capitaux qu'on fait valoir, parce que les intérêts jetaient du jour sur les profits; ici j'observe un ordre contraire, parce que les profits territoriaux éclaircissent la matière des fermages.

Digitized by Google

Elle lui donne encore des profits en lui livrant les matières utiles que renferme son sein, comme les métaux, les différentes pierres, les charbons, la tourbe, etc.

La terre, ainsi que nous l'avons déjà vu, n'est pas le seul agent de la nature qui ait un pouvoir productif; mais c'est le seul, ou à peu près, dont l'homme ait pu faire une propriété privée et exclusive, et dont, par suite, le profit soit devenu le profit d'un particulier à l'exclusion d'un autre. L'eau des rivières et de la mer, par la faculté qu'elle a de mettre en mouvement nos machines, de porter nos bateaux, de nourrir des poissons, a bien aussi un pouvoir productif; le vent qui fait aller nos moulins, et jusqu'à la chaleur du soleil, travaillent pour nous; mais heureusement personne n'a pu dire : *Le vent et le soleil m'appartiennent, et le service qu'ils rendent, doit m'être payé.* Je ne prétends pas insinuer par là que la terre ne dût pas avoir de propriétaire, plus que le soleil et le vent. Il y a entre ces choses une différence essentielle : l'action des dernières est inépuisable; le service qu'en tire une personne n'empêche pas qu'une autre personne n'en tire un service égal. La mer et le vent, qui transportent mon navire, transportent aussi ceux de mes voisins. Il n'en est pas

Digitized by Google

de même de la terre. Les avances et les travaux que j'y consacre sont perdus si d'autres que moi ont droit de se servir du même terrain. Pour que j'ose risquer des avances, il faut que je sois assuré de jouir des résultats. Et ce qui peut surprendre au premier énoncé, sans en être moins vrai au fond, c'est que le non-propriétaire n'est pas moins intéressé que le propriétaire à l'appropriation du sol. C'est grâce à l'appropriation que le sol est cultivé et que l'on obtient ses produits avec une sorte d'abondance. C'est grâce à l'appropriation du sol et des capitaux, que l'homme qui n'a que ses bras trouve de l'occupation et se fait un revenu. Les sauvages de la Nouvelle-Zélande et de la côte nord-ouest d'Amérique, où la terre est commune à tous, s'arrachent à grande peine le poisson ou le gibier qu'ils peuvent atteindre; ils sont souvent réduits à se nourrir des plus vils insectes, de vers, d'araignées (1); enfin ils se font perpétuellement la guerre par besoin, et se mangent les uns les autres à dé-

(1) Malthus, dans son *Essai sur la population* (liv. I, ch. 4 et 5), et Péron, dans le *Voyage du capitaine Baudin*, présentent le tableau des diverses extrémités où sont réduits les peuples sauvages par le défaut de subsistances assurées.

Digitized by Google

faut d'autres alimens; tandis que le plus mince de nos ouvriers, s'il est valide, s'il est laborieux, a un abri, un vêtement, et peut gagner, tout au moins, sa subsistance.

Le service que rendent les terres est acheté par l'entrepreneur, de même que tous les autres services productifs, et cette avance lui est remboursée par le prix qu'il tire de ses produits. Quand c'est le propriétaire même du terrain qui le fait valoir, il ne paie pas moins l'usage qu'il en fait. S'il ne le cultivait pas lui-même, ne pourrait-il pas louer le terrain? En le fesant valoir, il fait donc le sacrifice du loyer, et ce sacrifice est une avance dont il n'est remboursé qu'au moment de la vente des produits.

J'ai dit que le service productif de la terre est le premier fondement du profit qu'on en tire; nous apprécierons tout à l'heure les objections qu'on a élevées contre cette proposition; en attendant, on peut la regarder comme prouvée par les profits très-divers qu'on tire des différens terrains suivant leur fertilité et les qualités qui les distinguent. Chaque arpent d'un vignoble distingué rapporte dix fois, cent fois ce que rapporte l'arpent d'un terrain médiocre; et une preuve que c'est la qualité du sol qui est la source de ce revenu, c'est que les capitaux et les travaux employés dans la même

Digitized by Google

entreprise, ne donnent pas en général de plus gros profits que les capitaux et les travaux employés dans d'autres entreprises.

En comparant un bon terrain avec ce qu'il coûte, on pourrait croire qu'il ne rapporte pas plus qu'un mauvais; et en effet un arpent dont on retire cent francs et qui coûte d'achat trois mille francs, ne rapporte pas plus qu'un arpent dont on retire seulement dix francs, et qui ne coûte que trois cents francs. Dans l'un et l'autre cas, la terre rend à son propriétaire, chaque année, le trentième de sa valeur. Mais qui ne voit que c'est le produit annuel qui a élevé la valeur du fonds? La valeur du produit comparé avec le prix d'achat fait la *rente de la terre*, et la rente d'une bonne terre peut n'être pas supérieure à la rente d'une terre médiocre; tandis que le *profit foncier* est la valeur du produit annuel comparé avec l'étendue du terrain; et c'est sous ce rapport que le profit que rend un arpent de bon terrain, peut être cent fois supérieur à celui d'un mauvais.

Toutes les fois qu'on achète une terre avec un capital, ou un capital avec une terre, on est appelé à comparer la rente de l'une avec la rente de l'autre. Une terre qu'on achète avec un capital de cent mille francs pourra ne rapporter que trois à quatre mille francs, tandis

Digitized by Google

que le capital en rapportait cinq ou six. Il faut attribuer la moindre rente dont on se contente en achetant une terre, d'abord à la plus grande solidité du placement, un capital ne pouvant guère contribuer à la production, sans subir plusieurs métamorphoses et plusieurs déplacemens, dont le risque effraie toujours plus ou moins les personnes qui ne sont pas accoutumées aux opérations industrielles, tandis qu'un fonds de terre produit sans changer de nature et sans déplacement. L'attrait et l'agrément qui accompagnent la propriété territoriale, la considération, l'aplomb et le crédit qu'elle procure, les titres même et les priviléges dont elle est accompagnée en certains pays, contribuent encore à cette préférence.

Une propriété en terre profite toujours des circonstances favorables qui l'entourent et jouit auprès de ses voisins, pour les services qu'elle est capable de rendre, d'une préférence marquée sur les terres plus éloignées; car les produits de celles-ci sont grevés de plus de frais de transport. Si une grande route ou un canal vient à passer près d'un bien-fonds, s'il s'établit des manufactures dans son voisinage, si la population et la richesse du canton prennent de l'accroissement, le bien-fonds en profite. Des terrains dans le voisinage ou dans l'intérieur

Digitized by Google

d'une grande ville, voient décupler leur produit annuel et par suite la valeur du fonds, par l'importance qu'acquiert la ville ou seulement le quartier où ils se trouvent situés. D'où l'on peut conclure qu'il convient d'acheter des biens-fonds dans les pays et dans les cantons qui prospèrent, et de vendre au contraire quand le pays ou le canton décline.

Par la raison qu'une terre ne peut ni se déguiser ni se transporter, elle est plus exposée à porter le faix des charges publiques, et à devenir l'objet des vexations du pouvoir. Les ravages de la grêle, des gelées, de la guerre, retombent presque toujours sur le propriétaire foncier, qui, dans ces cas-là, quand la terre est affermée, est obligé de faire des remises au fermier (1). Un capital qui n'est pas *engagé*, se met sous toutes les formes, et s'emporte où l'on veut. Mieux encore que les hommes, il fuit la tyrannie et les guerres civiles. Son acquisition est plus solide; car il est impossible d'exercer sur ce genre de biens des reprises et des droits de

(1) Madame de Sévigné écrivait de la Bretagne (Lettre 224): « Je serai bien aise que mon fils vienne ici, « pour voir un peu par lui-même ce que c'est que l'il- « lusion de croire avoir du bien quand on n'a que des « terres. »

Digitized by Google

suite. Il y a bien moins de procès pour des biens mobiliers que pour des terres. Néanmoins il faut que le risque des placemens surpasse tous ces avantages, et qu'on préfère les fonds de terre aux capitaux, puisque les terres coûtent davantage en proportion de ce qu'elles rapportent.

Quel que soit le prix auquel s'échangent mutuellement les terres et les capitaux, il est bon de remarquer que ces échanges ne font varier en rien les quantités respectives de services fonciers et de services capitaux qui sont offertes et mises dans la circulation pour concourir à la production, et que ces prix n'influent en rien par conséquent sur les profits réels et absolus des terres et des capitaux. Après qu'Ariste a vendu une terre à Théodon, ce dernier offre les services provenant de sa terre, au lieu d'Ariste qui les offrait auparavant; et Ariste offre l'emploi du capital qu'il a reçu de cette vente, et qui était offert auparavant par Théodon.

Ce qui change véritablement la quantité de services fonciers offerts et mis dans la circulation, ce sont des défrichemens, des terres mises en valeur ou dont le produit est augmenté. Des épargnes, des capitaux sont, par le moyen des améliorations foncières, transformés en fonds de terre, et participent à tous les avantages et à tous les inconvéniens de ces derniers. On en

Digitized by Google

peut dire autant des maisons et de tous les capitaux engagés d'une façon immobilière : ils perdent leur nature de capitaux et prennent la nature des fonds de terre; ils détruisent une partie des capitaux de la nation, mais ils étendent son territoire (1).

Les circonstances qui environnent un fonds de terre, c'est-à-dire le besoin qu'on éprouve de ses produits, varient à l'infini. Les qualités

(1) Lorsque les améliorations foncières sont prises sur des revenus, elles augmentent le territoire sans diminuer les capitaux. Si la France avait joui, à quelque époque que ce fût, d'un gouvernement économique, et qu'elle eût employé à fertiliser des provinces au centre du royaume, l'argent qu'elle a dépensé à conquérir des provinces éloignées et des colonies qu'on ne pouvait conserver, elle serait bien plus heureuse et plus puissante. Les routes, les chemins vicinaux, les canaux d'irrigation et de navigation, sont des moyens qu'un gouvernement a toujours à sa disposition de fertiliser des provinces qui ne produisent pas. La production est toujours chère dans une province lorsque beaucoup de frais sont nécessaires pour en transporter les produits. Une conquête intérieure augmente indubitablement la force d'un état, tandis qu'une conquête éloignée l'affaiblit presque toujours. Tout ce qui fait la force de la Grande-Bretagne est dans la Grande-Bretagne. Elle a été plus forte en perdant l'Amérique; elle le sera davantage quand elle aura perdu les Grandes-Indes.

Digitized by Google

des terrains sont aussi diverses que leurs positions; il s'établit en conséquence une offre et une demande différente pour chaque qualité différente. Une fois que les circonstances établissent une certaine demande pour les vins, l'étendue de cette demande sert de base à la demande qu'on fait du service territorial nécessaire pour faire des vins, et l'étendue des terres propres à cette culture forme la quantité offerte de ce service foncier. Si les terres favorables à la production des bons vins sont très-bornées en étendue, et la demande de ces vins très-considérable, les profits fonciers de ces terres seront énormes (1).

Un terrain qui ne donne aucun profit peut encore être cultivé, pourvu qu'on y soit dédommagé du capital et de la main-d'œuvre qu'on y consacre. Comme on ne trouve point de fermier pour un semblable terrain, c'est ordinairement son propriétaire qui le cultive. Smith parle de

(1) La proportion entre les quantités offertes et demandées des services industriels et des services capitaux sert bien aussi de base aux profits obtenus par ces services; mais comme les capitaux et les travaux peuvent se rendre aux lieux où ils recueillent de gros profits et se retirer, ou du moins cesser de s'offrir pour les emplois où ils en recueillent de trop faibles, leurs services, à qualités égales, ne rendent pas des profits aussi divers.

Digitized by Google

certains mauvais terrains en Écosse qui sont cultivés par leurs propriétaires, et qui ne pourraient l'être par aucun autre. C'est ainsi encore que nous voyons dans les provinces reculées des États-Unis, des terres vastes et fertiles dont les produits ne trouvent point d'acheteurs parce qu'elles ne sont pas encore entourées d'habitans, et qui néanmoins sont cultivées; mais il faut que le propriétaire les cultive lui-même, c'est-à-dire, qu'il porte le consommateur à l'endroit du produit, et qu'il ajoute au profit de son fonds de terre, qui est peu de chose ou rien, les profits de ses capitaux et de son industrie qui le font vivre avec aisance.

Depuis les premières éditions de ce Traité, M. David Ricardo a cru trouver un nouveau fondement au profit des biens-fonds. Il pose en fait que dans les pays neufs et où les terres n'ont point encore de propriétaires, elles ne rapportent que les profits auxquels peuvent pré-

---

Je ne parle pas ici des capitaux engagés dans un fonds de terre et qui sont devenus aussi immobiles que le fonds. Il y a même des travaux industriels qui sont, jusqu'à un certain point, engagés comme des capitaux : quand les vignerons de Bourgogne ne gagnent pas de quoi vivre, il ne leur vient jamais dans l'idée d'aller offrir leurs services aux environs de Bordeaux, où ils sont bien payés.

Digitized by Google

tendre le travail et les capitaux qui les font produire. La concurrence des producteurs empêche en effet qu'ils se fassent rembourser le droit de cultiver la terre, droit qu'ils ne paient à personne. Mais du moment que les progrès de la société rendent nécessaire une quantité de produits plus considérable que celle que peuvent fournir les meilleures terres et les plus avantageusement situées, il faut avoir recours aux terres de moindre qualité ou plus éloignées, et, pour obtenir sur chaque arpent les mêmes produits, faire plus de frais que l'on n'en fait sur les terres premièrement cultivées. Si c'est du blé que l'on cultive, comme la société ne peut avoir la quantité de cette denrée dont elle a besoin, sans payer tous les frais occasionés par les blés produits sur les moindres terrains, le prix du marché excède les frais de production qu'exigent les premiers terrains, et les propriétaires de ces premiers terrains peuvent dès-lors faire leur profit de cet excédant.

Voilà, selon David Ricardo, la source du profit du propriétaire (*rent*). Il étend le même raisonnement aux différentes qualités des terres. Les unes excèdent beaucoup plus que les autres en qualité les plus mauvais terrains mis en culture; mais ce n'est jamais que la nécessité de cultiver ceux-ci pour satisfaire aux besoins de

Digitized by Google

la société, qui procure un profit aux autres et permet d'en tirer un loyer. Il en déduit la conséquence que le profit foncier ne doit pas être compris dans les frais de production ; *qu'il ne fait pas, qu'il ne peut pas faire, le moins du monde, partie du prix du blé* (1).

Or, qui ne voit que si l'étendue des besoins de la société porte le prix du blé à un prix qui permet de cultiver les plus mauvais terrains, pourvu qu'on y trouve le salaire de ses peines et le profit de son capital, c'est l'étendue des besoins de la société et le prix qu'elle est en état de payer pour avoir du blé, qui permet qu'on trouve un profit foncier sur les terres meilleures ou mieux situées ? C'est aussi le principe établi dans tout le cours de cet ouvrage-ci.

Dire que ce sont les mauvaises terres qui sont la cause du profit que l'on fait sur les bonnes, c'est présenter la même idée d'une façon qui me semble moins heureuse ; car le besoin qu'on éprouve d'une chose est une cause directe du prix que l'on consent à payer pour la posséder ; et si les besoins de la société n'étaient pas portés à ce point, ou si elle n'était pas en état de

(2) *Rent does not and cannot enter, in the least degree, as a component part of its price* (*of corn*). Ricardo, ch. 2.

Digitized by Google

faire un si grand sacrifice, quelque énorme que fût la dépense nécessaire pour fertiliser un sol aride, on ne le cultiverait pas : ce qui nous ramène à ce principe déjà établi, que les frais de production ne sont pas la cause du prix des choses, mais que cette cause est dans les besoins que les produits peuvent satisfaire (1).

On voit que la controverse élevée par Ricardo sur ce point, n'est guère autre chose qu'une dispute de mots; et je ne sais pas trop sur quel fondement M. Macculloch a pu dire que la publication de ces principes était *la découverte la plus importante et la plus fondamentale dans la science de la distribution des richesses*, et qu'elle formait *une ère nouvelle et mémorable dans l'histoire de l'économie politique* (2). Les idées de David Ricardo m'ont servi à corriger plusieurs

(1) David Ricardo, dans le même chapitre, montre très-bien que le profit foncier n'est pas la *cause*, mais l'*effet* du besoin qu'on a de blé; et les raisons qu'il en apporte peuvent servir à prouver contre lui que les autres frais de production, notamment les salaires du travail, ne sont pas davantage la cause, mais l'effet du prix courant des produits.

(2) *Voyez* l'article *Économie politique*, dans le Supplément à l'*Encyclopédie* d'*Édimbourg*, et le *Discours* de M. Macculloch *sur l'Économie politique*, page 65 de l'édition anglaise.

Digitized by Google

parties de ce Traité, principalement dans ce qui a rapport aux monnaies; mais il ne m'a fourni aucune amélioration à introduire dans ce qui a rapport aux profits fonciers.

M. Malthus, dans plusieurs brochures et dans ses *Principes d'Économie politique*, a voulu prouver, d'un autre côté, que le profit du propriétaire foncier et le fermage qui en est la conséquence, ne viennent point du monopole qui résulte de la propriété exclusive des terres; mais bien de ce que la terre fournit plus de subsistances qu'il n'en faut pour alimenter ceux qui la cultivent. Avec cet excédant, le propriétaire foncier a pu acheter les produits du manufacturier et de tous les autres producteurs.

Que la terre, comme tous les agens naturels, contribue à l'utilité qui se trouve dans les produits, n'est point un fait douteux; mais le vent contribue aussi à la production commerciale en poussant nos navires; cependant il ne peut pas faire payer au consommateur sa coopération. Comment le fonds de terre fait-il payer la sienne, si ce n'est en vertu du privilége exclusif du propriétaire? M. Buchanan, qui a fait sur la *Richesse des Nations* de Smith un commentaire où se trouvent beaucoup de sagacité et de raison, l'a bien senti. « Le profit foncier, « dit-il, n'est point une addition aux produits

Digitized by Google

« de la société : ce n'est qu'un revenu transféré « d'une classe à une autre..... Le revenu qui « paie les fruits de la terre, existe déjà aux « mains de ceux qui achètent ces fruits ; et si « le prix n'en était pas si élevé, si l'acheteur « n'avait rien à payer pour le service que rend « la terre, son revenu à lui, acheteur, se trou- « verait plus considérable ; et ce qu'il paierait « de moins offrirait une matière imposable « tout aussi réelle que lorsque, par l'effet du « monopole, la même valeur a passé dans les « mains du propriétaire foncier. »

Le même argument qui représente le propriétaire foncier comme usant d'un monopole qui ne fait entrer dans sa bourse qu'une valeur qui sort de la bourse d'autrui, et comme fesant payer des frais de production sans augmenter la production, sert encore à quelques écrivains pour prouver que le travail seul est productif, et non la terre.

Ceux qui admettent cet argument ne font peut-être pas assez d'attention qu'on en peut dire autant de tous les services productifs et même du travail des mains. Si l'ouvrier pouvait ne pas se faire payer un salaire, le consommateur paierait le produit moins cher ; mais la production consiste à communiquer une utilité à une chose et à la communiquer au

Digitized by Google

meilleur marché qu'il est possible. Or, la coopération du fonds de terre remplit cette double condition. Son action est une opération chimique, d'où résulte, pour la matière du blé, une modification telle qu'avant de l'avoir subie, cette matière n'était pas propre à la nourriture de l'homme. Le sol est donc producteur d'une utilité, et lorsqu'il la fait payer sous la forme d'un profit foncier pour son propriétaire, ce n'est pas sans rien donner en échange au consommateur; ce que paie ce dernier n'est point une valeur qui passe gratuitement d'une main dans une autre; le consommateur achète une utilité produite, et c'est parce que la terre produit cette utilité qu'elle est productive aussi bien que le travail.

Il est vrai qu'elle pourrait, ainsi que le vent, fournir son action sans en exiger le salaire; mais la terre diffère du vent en ceci, que son action ne peut se déployer que par des avances dont nul homme ne voudrait courir les risques, s'il n'était assuré d'en recueillir les fruits. Si les terres n'étaient pas des propriétés exclusives, aurions-nous leurs produits à meilleur marché? Non, certes; car nous ne les aurions pas du tout; ce qui équivaut à un prix bien plus élevé. L'appropriation donne donc aux terres une qualité utile. Or, c'est l'usage de

Digitized by Google

cette qualité que le propriétaire foncier se fait payer. Il en résulte une dépense de production que l'on peut nommer *indispensable;* et les frais de production indispensables étant la limite la plus basse du prix des produits, les profits fonciers sont une partie nécessaire de ce prix et la source d'un légitime revenu pour les propriétaires.

Ces controverses, dont je n'ai pu me dispenser de parler, uniquement parce qu'on en a beaucoup parlé, et sur lesquelles on a écrit, surtout en Angleterre, des volumes, ont à mes yeux fort peu d'importance. Elles dégénèrent aisément en des disputes de mots qui les font ressembler un peu trop aux argumentations des écoles du moyen âge. Leur plus grave inconvénient est d'ennuyer le lecteur, et de lui faire croire que les vérités de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Heureusement il n'en est point ainsi : elles reposent sur des faits qui *sont* ou *ne sont pas*. Or, on peut, dans la plupart des cas, parvenir à dévoiler entièrement un fait; on peut remonter à ses causes et déduire ses conséquences; et si l'on se trompe, la nature est là qui s'offre à des observations plus exactes et à des déductions plus simples. Cette méthode porte en elle la

Digitized by Google

rectification de toutes les erreurs; mais les abstractions n'apprennent rien.

§. II.

Du Fermage.

Quand un fermier prend à bail une terre, il paie au propriétaire le profit résultant du service productif de la terre, et il se réserve, avec le salaire de son industrie, le profit du capital qu'il emploie à cette culture; capital qui consiste en outils, en charrettes, bestiaux, etc. C'est un entrepreneur d'industrie agricole, et parmi ses instrumens il en est un qui ne lui appartient pas, et dont il paie le loyer : c'est le terrain.

Le précédent paragraphe a montré sur quoi se fondent les profits du fonds de terre : le fermage se règle, en général, au niveau du taux le plus élevé de ces profits. En voici la raison.

Les entreprises agricoles sont celles qui exigent, toutes proportions gardées, les moins gros capitaux (en ne considérant pas la terre, ni ses améliorations, comme fesant partie du capital du fermier); il doit donc y avoir plus de personnes en état, par leurs facultés pécuniaires, de s'appliquer à cette industrie qu'à toute autre; de là, plus de concurrence pour prendre

Digitized by Google

des terres à loyer. D'un autre côté, la quantité des terres cultivables, en tout pays, a des bornes, tandis que la masse des capitaux et le nombre des cultivateurs n'en a point qu'on puisse assigner. Les propriétaires terriens, du moins dans les pays anciennement peuplés et cultivés, exercent donc une espèce de monopole envers les fermiers. La demande de leur denrée, qui est le terrain, peut s'étendre sans cesse; mais la quantité de leur denrée ne s'étend que jusqu'à un certain point.

Ce que je dis d'une nation prise en totalité est également vrai d'un canton particulier. Ainsi, dans chaque canton, la quantité des biens à louer ne peut aller au-delà de ceux qui s'y trouvent; tandis que le nombre de gens disposés à prendre une terre à bail n'est point nécessairement borné.

Dès-lors le marché qui se conclut entre le propriétaire et le fermier, est toujours aussi avantageux qu'il peut l'être pour le premier; et s'il y avait un terrain dont le fermier, après son fermage payé, tirât plus que l'intérêt de son capital et le salaire de ses peines, ce terrain trouverait un enchérisseur. Si la libéralité de certains propriétaires, ou l'éloignement de leur domicile, ou leur ignorance en agriculture, ou bien celle des fermiers,

Digitized by Google

ou leur imprudence, fixent quelquefois autrement les conditions d'un bail, on sent que l'influence de ces circonstances accidentelles n'existe que pendant qu'elles durent, et qu'elle n'empêche point que la nature des choses n'agisse d'une manière permanente, et ne tende sans cesse à reprendre son empire.

Outre cet avantage que le propriétaire tient de la nature des choses, il en tire un autre de sa position, qui d'ordinaire lui donne sur le fermier l'ascendant d'une fortune plus grande, et quelquefois celui du crédit et des places; mais le premier de ces avantages suffit pour qu'il soit toujours à même de profiter seul des circonstances favorables aux profits de la terre. L'ouverture d'un canal, d'un chemin, les progrès de la population et de l'aisance d'un canton, élèvent toujours le prix des fermages. Il s'élève aussi à mesure que l'agriculture se perfectionne; celui qui connaît un moyen de tirer plus de parti du terrain, consent à payer plus cher le loyer de l'instrument.

La raison qui fait que le propriétaire profite seul des occurrences favorables à un bien-fonds, fait aussi qu'il est victime des occurrences contraires. Quand le profit que rend la terre ne suffit pas pour payer le fermage, le fermier doit y sacrifier une partie des profits de son in-

Digitized by Google

dustrie et de ses capitaux; il cherche dès-lors à les employer différemment; quand le bail n'est point à son terme, le propriétaire est presque toujours obligé de lui faire des remises.

Si c'est le propriétaire qui jouit de toutes les circonstances qui deviennent favorables à ses terres et qui en définitive est victime des circonstances contraires, il est plus que le fermier intéressé aux améliorations, quelles qu'elles soient, qui surviennent dans le pays en général ou dans son canton en particulier : elles tendent toutes à l'augmentation des baux. Ainsi les propriétaires qui passent mollement leur vie dans une ville ou dans une maison de plaisance, touchant avec nonchalance à chaque terme l'argent que leur apportent leurs fermiers, sans s'occuper jamais des sources de la prospérité publique et sans y contribuer en rien; ceux qui ne s'inquiètent en aucune façon des progrès de l'art agricole; qui ne provoquent, qui ne secondent aucunes de ces grandes entreprises d'irrigations et de canaux, de ponts, de routes et de manufactures, qui doivent accroître la production et la population des cantons où ils ont des terres, suivent une routine plus honteuse encore et plus contraire à leurs vrais intérêts, que celles auxquelles ils reprochent aux gens de la campagne d'être si attachés.

Digitized by Google

Lorsque le propriétaire répand un capital en améliorations sur sa terre, en fesant des saignées de desséchement, des canaux d'arrosement, des clôtures, des constructions, des murs, des maisons, alors le fermage se compose non-seulement du profit du fonds, mais aussi de l'intérêt de ce capital (1).

Le fermier lui-même peut améliorer le fonds à ses frais; mais c'est un capital dont il ne tire les intérêts que pendant la durée de son bail, et qui, à l'expiration de ce bail, ne pouvant être emporté, demeure au propriétaire; dès ce moment, celui-ci en retire les intérêts sans en avoir fait les avances; car le loyer s'élève en proportion. Il ne convient donc au fermier de faire que les améliorations dont l'effet ne doit durer qu'autant que son bail, à moins que la longueur du bail ne laisse aux profits résultant de l'amélioration, le temps de rembourser les avances qu'elle a occasionées, avec l'intérêt de ces avances.

De là l'avantage des longs baux pour l'amélioration du produit des terres, et l'avantage encore plus grand de la culture des terres par

(1) Le capital engagé en bonifications dans la terre est quelquefois d'une valeur plus grande que le fonds lui-même. C'est le cas des maisons d'habitation.

Digitized by Google

la main de leurs propriétaires; car le propriétaire a, moins encore que le fermier, la crainte de perdre le fruit de ses avances; toute amélioration bien entendue lui procure un profit durable, dont le fonds est fort bien remboursé quand la terre se vend. La certitude que le fermier a de jouir jusqu'à la fin de son bail, n'est pas moins utile que les longs baux à l'amélioration des fonds de terre. Les lois et les coutumes qui admettent la résiliation des baux dans certains cas, comme dans celui de la vente, sont au contraire préjudiciables à l'agriculture. Le fermier n'ose tenter aucune amélioration importante lorsqu'il risque perpétuellement de voir un successeur profiter de son imagination, de ses travaux et de ses frais; ses améliorations même augmentent ce risque, car une terre en bon état de réparation se vend toujours plus facilement qu'une autre. Nulle part les baux ne sont plus respectés qu'en Angleterre. Ce n'est que là qu'on voit des fermiers assez sûrs de n'être pas dépossédés, pour bâtir sur le terrain qu'ils tiennent à loyer. Ces gens-là améliorent les terres comme si elles étaient à eux, et leurs propriétaires sont exactement payés; ce qui n'arrive pas toujours ailleurs.

Il y a des cultivateurs qui n'ont rien, et auxquels le propriétaire fournit le capital avec la

Digitized by Google

terre. On les appelle des *métayers*. Ils rendent communément au propriétaire la moitié du produit brut. Ce genre de culture appartient à un état peu avancé de l'agriculture, et il est le plus défavorable de tous aux améliorations des terres; car celui des deux, du propriétaire ou du fermier, qui fait l'amélioration à ses frais, ne retire que la moitié du fruit de sa dépense, puisqu'il est obligé d'en partager le produit. Cette manière d'affermer était plus usitée dans les temps féodaux que de nos jours. Les seigneurs n'auraient pas voulu faire valoir par eux-mêmes, et leurs vassaux n'en avaient pas les moyens. On avait de gros revenus parce qu'on avait de grands domaines, mais les revenus n'étaient pas proportionnés à l'étendue du terrain. Ce n'était pas la faute de l'art agricole, c'était le défaut de capitaux placés en amendemens. Le seigneur, peu jaloux d'améliorer son fonds, dépensait, d'une manière très-noble et très-improductive, un revenu qu'il aurait pu tripler : on fesait la guerre, on donnait des fêtes, on entretenait une suite nombreuse. Le peu d'importance du commerce et des manufactures, joint à l'état précaire des agriculteurs, explique pourquoi le gros de la nation était misérable, et pourquoi la nation en corps était peu puissante, indépendamment

Digitized by Google

de toute cause politique. Cinq de nos départemens seraient maintenant en état de soutenir des entreprises qui écrasaient la France entière à cette époque; mais les autres états d'Europe n'étaient pas dans une meilleure position.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Quels sont les effets des Revenus perçus d'une nation dans l'autre.

Une nation ne saurait percevoir chez une autre ses revenus industriels. Le tailleur allemand qui vient travailler en France, y fait ses profits, et l'Allemagne n'y a point de part. Mais si ce tailleur a le talent d'amasser un capital quelconque, et si, au bout de plusieurs années, il retourne chez lui en l'emportant, il fait à la France le même tort que si un capitaliste français, ayant la même fortune, s'expatriait (1). Il fait le même tort par rapport à la richesse nationale, mais non pas moralement; car je suppose qu'un Français qui sort de sa pa-

(1) Cependant, si ce capital est le fruit des économies de l'artisan, en l'emportant il ne ravit pas à la France une partie des richesses qu'elle possédait sans lui. S'il était resté en France, la masse des capitaux français se serait trouvée accrue du montant de cette accumulation; mais lorsqu'il emporte sa réserve, des valeurs de sa propre création, il n'en fait tort à personne, et par conséquent il n'en fait pas tort au pays.

Digitized by Google

trie lui ravit une affection et un concours de forces qu'elle n'était pas en droit d'attendre d'un étranger.

Quant à la nation au sein de laquelle rentre un de ses enfans, elle fait la meilleure de toutes les acquisitions; c'est pour elle une acquisition de population, une acquisition de profits industriels, et une acquisition de capitaux. Cet homme ramène un citoyen et en même temps de quoi faire vivre un citoyen.

A l'égard des capitaux prêtés d'un pays à un autre, il n'en résulte d'autre effet, relativement à leur richesse respective, que l'effet qui résulte pour deux particuliers d'un prêt et d'un emprunt qu'ils se font. Si la France emprunte à la Hollande des fonds et qu'elle les consacre à des usages productifs, elle gagne les profits industriels et territoriaux qu'elle fait au moyen de ces fonds; elle gagne même en payant des intérêts, tout comme un négociant, un manufacturier, qui emprunte pour faire aller son entreprise, et à qui il reste des bénéfices, même après avoir payé l'intérêt de son emprunt.

Mais si un état emprunte à un autre, non pour des usages productifs, mais pour dépenser; alors le capital qu'il a emprunté ne lui rapporte rien, et son revenu demeure grevé des intérêts qu'il paie à l'étranger. C'est la si-

Digitized by Google

tuation où s'est trouvée la France quand elle a emprunté aux Gênois, aux Hollandais, aux Genevois, pour soutenir des guerres ou subvenir aux profusions de la cour. Toutefois il valait mieux, même pour dissiper, emprunter aux étrangers qu'aux nationaux, parce qu'au moins cette partie des emprunts ne diminuait pas les capitaux productifs de la France. De toute manière, le peuple français payait les intérêts (1); mais quand il avait prêté les capitaux, il payait les intérêts tout de même, et de plus il perdait les profits que son industrie et ses terres auraient pu faire par le moyen de ces mêmes capitaux.

Pour ce qui est des fonds de terres possédés par des étrangers résidant dans l'étranger, le revenu que donnent ces fonds de terre est un revenu de l'étranger, et cesse de faire partie du revenu national; sauf toutefois pour la portion de l'impôt qu'il supporte. Mais qu'on y prenne garde : les étrangers n'ont pas pu acquérir sans envoyer un capital égal en valeur à la terre acquise; ce capital est un fonds non moins précieux qu'un fonds de terre; et il l'est plus pour

(1) On verra dans le Livre suivant que les intérêts étaient aussi bien perdus, soit qu'ils fussent dépensés en France, soit qu'ils le fussent dans l'étranger.

Digitized by Google

nous, si nous avons des terres à mettre en valeur et peu de capitaux pour faire valoir notre industrie. L'étranger, en fesant un achat de terres, a changé avec nous un revenu capital dont nous profitons, contre un revenu foncier qu'il perçoit; un intérêt d'argent contre un fermage; et si notre industrie est active, éclairée, nous retirons plus par cet intérêt que nous ne retirions par le fermage; mais il a donné un capital mobile et susceptible de dissipation, contre un capital fixe et durable. La valeur qu'il a cédée a pu s'évanouir par défaut de conduite de notre part; la terre qu'il a acquise est restée, et, quand il voudra, il vendra la terre et en retirera chez lui la valeur.

On ne doit donc nullement craindre les acquisitions de biens-fonds faites par les étrangers, quand le prix de l'acquisition doit être employé reproductivement.

Quant à la forme sous laquelle un revenu perçu chez un peuple passe chez un autre, soit qu'on fasse venir ce revenu en espèces monnayées, en lingots ou en toute autre marchandise, cette considération n'est d'aucune importance ni pour un pays ni pour l'autre, ou plutôt il leur est important de laisser les particuliers retirer ces valeurs sous la forme qui leur convient le mieux, parce que c'est indu-

Digitized by Google

bitablement celle qui convient le mieux aux deux nations; de même que dans leur commerce réciproque, la marchandise que les particuliers préfèrent exporter ou importer, est aussi celle qui convient le mieux à leurs nations respectives.

Les agens de la compagnie anglaise dans l'Inde retirent de ce vaste pays, soit des revenus annuels, soit une fortune faite, dont ils reviennent jouir en Angleterre : ils se gardent bien de retirer cette fortune en or ou en argent, car les métaux précieux valent bien plus en Asie qu'en Europe; ils la convertissent en marchandises de l'Inde, sur lesquelles ils font encore un profit lorsqu'elles sont arrivées en Europe; ce qui fait qu'une somme d'un million, qu'ils emportent, leur vaut peut-être douze cent mille francs et plus, lorsqu'ils sont rendus à leur destination. L'Europe acquiert, par cette opération, douze cent mille francs, et l'Inde ne perd qu'un million. Si les déprédateurs de l'Inde voulaient que ces douze cent mille francs fussent apportés en espèces, ils seraient obligés d'emporter hors de l'Indoustan quinze cent mille francs, peut-être, qui, rendus en Angleterre, n'en vaudraient plus que douze cent mille. On a beau percevoir une somme en espèces, on ne la transporte que changée en la

Digitized by Google

marchandise qui convient le mieux pour la transporter (1). Tant qu'il est permis de tirer d'un pays une marchandise quelconque (et cette exportation y est toujours vue avec faveur), on tire de ce pays, sans difficulté, tous les revenus et tous les capitaux qu'on y perçoit. Pour qu'un gouvernement pût l'empêcher, il faudrait qu'il pût interdire tout commerce avec l'étranger; et encore, il resterait la fraude. Aussi est-ce une chose vraiment risible, aux yeux de l'économie

(1) Raynal dit que la compagnie anglaise, tirant des revenus du Bengale, et venant les consommer en Europe, finira par épuiser le pays de numéraire, parce qu'elle seule y fait le commerce, et qu'elle n'y en porte point. Raynal se trompe. Les négocians portent aux Indes des métaux précieux, parce qu'ils y valent plus qu'en Europe; et, par cette raison même, les employés de la compagnie, qui font des fortunes en Asie, se gardent bien d'en rapporter du numéraire.

Que si l'on disait que les fortunes transportées en Europe y sont moins solides et plus faciles à dissiper étant en marchandises, que si elles étaient en numéraire, on se tromperait encore. La forme sous laquelle se trouvent les valeurs ne fait rien à la solidité; une fois transportées en Europe, elles peuvent être changées en numéraire, ou en belles et bonnes terres. L'essentiel, comme dans le commerce entre nations, n'est point la forme sous laquelle circulent les valeurs; c'est leur montant.

Digitized by Google

politique, que de voir des gouvernemens enfermer dans leurs possessions le numéraire dans la vue d'y retenir les richesses.

S'ils parvenaient à clore leurs frontières de façon à intercepter la sortie de toutes les choses qui ont une valeur, ils n'en seraient pas plus avancés; car les libres communications procurent bien plus de valeurs qu'elles n'en laissent échapper. Les valeurs ou les richesses sont fugitives et indépendantes par leur nature. On ne saurait les enfermer; elles s'évanouissent au milieu des liens, et grandissent en pleine liberté.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

De la Population dans ses rapports avec l'économie politique.

§. Ier.

Comment la quantité des produits influe sur la population des états.

Après avoir observé, dans le premier Livre, comment se forment les produits qui satisfont aux besoins de la société, et, dans celui-ci, comment ils se répandent parmi ses différens membres, observons de plus quelle influence ils exercent sur le nombre des personnes dont la société se compose, c'est-à-dire sur la population.

Dans ce qui concerne les corps organisés, la nature semble mépriser les individus, et n'accorder sa protection qu'à l'espèce. L'histoire naturelle présente des exemples très-curieux des soins qu'elle prend pour la conservation des espèces; mais le moyen le plus puissant qu'elle emploie pour y parvenir consiste à multiplier les germes avec une profusion telle, que, quelque

Digitized by Google

nombreux que soient les accidens qui les empêchent d'éclore, ou qui les détruisent étant éclos, il en subsiste toujours un nombre plus que suffisant pour que l'espèce se perpétue. Et si les accidens, les destructions, le défaut des moyens de développement, n'arrêtaient pas la multiplication des êtres organisés, il n'est pas un animal, pas une plante qui ne parvînt en peu d'années à couvrir la face du globe.

L'homme partage avec tous les autres êtres organisés cette faculté; et, quoique son intelligence supérieure multiplie pour lui les moyens d'exister, il finit toujours, comme les autres, par en atteindre la limite.

Les moyens d'exister pour les animaux sont presque uniquement les subsistances ; pour l'homme, la faculté qu'il a d'échanger les produits les uns contre les autres, lui permet d'en considérer, non pas tant la *nature* que la *valeur*. Le producteur d'un meuble de cent francs est possesseur de tous les alimens qu'on peut avoir pour ce prix-là. Et quant au prix des deux produits (c'est-à-dire à la quantité de l'un et de l'autre qu'on donne en échange), il dépend de l'utilité du produit dans l'état actuel de la société. On ne peut pas supposer que les hommes en général consentent à donner, troc pour troc, ce qui leur est plus nécessaire pour avoir ce qui

Digitized by Google

l'est moins. Dans la disette, on donnera une moins grande quantité de subsistances pour le même meuble; mais toujours restera-t-il vrai que le meuble vaut la denrée, et qu'avec l'un on pourra obtenir l'autre.

Cette faculté de pouvoir faire des échanges n'est pas bornée aux hommes du même lieu, ni même d'un seul pays. La Hollande se procure du blé avec ses épiceries et ses toiles. L'Amérique septentrionale obtient du sucre et du café en échange des maisons de bois qu'elle envoie toutes faites aux Antilles. Il n'y a pas jusqu'aux produits immatériels, qui, bien qu'ils ne soient pas transportables, procurent à une nation des denrées alimentaires. L'argent payé par un étranger pour voir un artiste éminent, ou pour consulter un praticien célèbre, peut être renvoyé dans l'étranger pour y acheter des denrées plus substantielles (1).

Les échanges et le commerce approprient, comme on voit, les produits à la nature des be-

(1) Quoique tous les produits soient nécessaires à l'existence sociale de l'homme, le besoin de nourriture étant le plus impérieux de tous, le plus constant et celui qui se renouvelle le plus promptement, on n'en doit pas moins mettre au premier rang des moyens d'existence les substances alimentaires. Mais les substances

Digitized by Google

soins généraux. Les denrées, quelles qu'elles soient, pour la nourriture, ou pour le vêtement, ou pour le logement, dont le besoin se fait le plus sentir, sont le plus demandées, donnent de plus gros profits et sont produites de préférence. Chaque famille satisfait d'autant plus de besoins, qu'elle peut acheter davantage. Elle peut acheter d'autant plus, que sa propre production est plus grande, ou, en termes vulgaires, ses revenus plus considérables. Ainsi, en résultat définitif, les familles, et la nation qui se compose de toutes les familles, ne subsistent que de leurs produits, et l'étendue des produits borne nécessairement le nombre de ceux qui peuvent subsister.

Chez les animaux qui sont incapables de mettre aucune prévoyance dans la satisfaction de leurs appétits, les individus qui naissent, lorsqu'ils ne deviennent pas la proie de l'homme ou des autres animaux, périssent du moment qu'ils éprouvent un besoin indispensable qu'ils ne peuvent satisfaire. Chez l'homme, la difficulté

---

alimentaires ne sont pas toutes des produits du sol; on se les procure par le commerce aussi bien que par l'agriculture, et il y a plusieurs contrées qui nourrissent bien plus d'habitans que n'en peuvent alimenter les produits de leurs terres.

Digitized by Google

de pourvoir à des besoins futurs, fait entrer la prévoyance pour quelque chose dans l'accomplissement du vœu de la nature; et cette prévoyance seule préserve l'humanité d'une partie des maux qu'elle aurait à supporter, si le nombre des hommes devait perpétuellement être réduit par des destructions violentes (1).

Encore, malgré la prévoyance attribuée à l'homme, et la contrainte que la raison, les lois et les mœurs lui imposent, il est évident que la multiplication des hommes va toujours non-seulement aussi loin que leurs moyens d'exister le permettent, mais encore un peu au-delà. Il est affligeant de penser, mais il est vrai de dire que, même chez les nations les plus prospères, une partie de la population périt

(1) Les préjugés de mœurs ou de religion qui s'opposent à la réserve que les hommes mettent dans la multiplication de leur espèce, ont ce fâcheux effet que les réductions nécessaires portent alors sur des êtres plus développés et susceptibles de souffrir. En Turquie, où des crieurs publics parcourent de nuit toutes les rues pour avertir les époux de faire des sujets au sultan, ce sont des massacres et des épidémies qui réduisent les hommes au nombre que l'industrie du pays peut faire subsister; et quand la population n'est pas réduite ainsi, elle l'est par la misère, comme chez les juifs et les chrétiens; procédé qui ne cause pas moins de douleurs.

Digitized by Google

tous les ans de besoin. Ce n'est pas que tous ceux qui périssent de besoin meurent positivement du défaut de nourriture, quoique ce malheur soit beaucoup plus fréquent qu'on ne le suppose (1); je veux dire seulement qu'ils n'ont pas à leur disposition tout ce qui est nécessaire

---

(1) L'hospice de Bicêtre, près Paris, renferme habituellement cinq à six mille pauvres; en 1795, année où il y eut une disette, l'administration ne put pas leur donner la même nourriture que dans un temps ordinaire; l'économe de cette maison m'a assuré qu'à cette époque ils moururent presque tous.

Je trouve dans M. John Barton (*Observations on the condition of the labouring classes*) un tableau qui montre que, dans sept districts manufacturiers de l'Angleterre, le nombre des décès a été en proportion de la cherté, c'est-à-dire de la rareté des subsistances. En voici un extrait :

ANNÉES.	Prix moyen du blé par quarter.		Nombre des décédés.
En 1801	118 shillings	3 den.	55,965
1804	60	1	44,794
1807	73	3	48,108
1810	106	2	54,864

Dans les mêmes tables, on voit que la disette a causé moins de mortalité dans les cantons ruraux. La raison en est évidente : outre que les ouvriers y sont plus généralement payés en nature, le haut prix de ce qu'on vendait permettait de payer cher ce qu'on achetait.

Digitized by Google

pour vivre, et que c'est parce qu'ils manquent de quelque chose qui leur serait nécessaire, qu'ils périssent.

Tantôt c'est un malade ou un homme affaibli, qu'un peu de repos remettrait, ou bien à qui il ne faudrait que la consultation d'un médecin et un remède fort simple, mais qui ne peut ni prendre du repos, ni consulter le médecin, ni faire le remède.

Tantôt c'est un petit enfant qui réclame les soins de sa mère; mais sa mère est forcée au travail par l'indigence; l'enfant périt ou par accident, ou par malpropreté, ou par maladie. C'est un fait constaté par tous ceux qui s'occupent d'arithmétique politique, que, sur un égal nombre d'enfans, pris dans la classe aisée et dans la classe indigente, il en meurt dans la seconde incomparablement plus que dans la première.

Enfin, une nourriture trop peu abondante ou malsaine, l'impossibilité de changer souvent de linge, de se vêtir plus chaudement, de se sécher, de se chauffer, affaiblissent la santé, altèrent la constitution, exposent beaucoup d'êtres humains à un dépérissement tantôt lent, tantôt rapide; et l'on peut dire que tous ceux qui périssent à la suite d'un besoin que leur fortune ne leur a pas permis de satisfaire, meurent de besoin.

Digitized by Google

On voit que des produits très-variés, parmi lesquels se trouvent même des produits que nous avons nommés *immatériels*, sont nécessaires à l'existence de l'homme, surtout dans les grandes sociétés; que les produits dont la société a le plus de besoin, dans l'état où elle se trouve, sont aussi ceux que les producteurs multiplient de préférence, parce que ce sont ceux-là mêmes qui sont payés le plus cher relativement à leurs frais de production; on voit enfin que, quelle que soit la cause qui borne la quantité des produits, cette quantité est la limite nécessaire de la population; car les hommes n'existent qu'autant qu'ils ont à leur portée les moyens d'exister.

Ces propositions générales reçoivent bien des modifications des circonstances particulières. Si les produits sont très-inégalement distribués, si un homme en a plus qu'il ne lui en faut pour exister dans sa situation, la population sera moins grande que si le surplus de cet homme en fesait vivre un autre. Si les besoins d'une nation sont grands, la même quantité de produits n'y fera pas subsister autant de monde que dans une supposition contraire. Toujours est-il vrai que, toutes choses étant d'ailleurs égales, le nombre des hommes se proportionnera à la quantité des produits. C'est une vérité

Digitized by Google

reconnue par la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'économie politique, quelque variées que soient leurs opinions sur presque tout le reste (1).

(1) *Voyez* Steuart, *De l'Économie politique*, liv. I, ch. 4; Quesnay, article *Grains*, dans l'*Encyclopédie;* Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XVIII, ch. 10, et liv. XXIII, ch. 10; Buffon, édition de Bernard, t. IV, page 266; Forbonnais, *Principes et observations*, pages 39, 45; Hume, *Essais*, partie II, essai 11; Poivre, le volume de ses OEuvres, pages 145, 146; Condillac, *Le Commerce et le Gouvernement*, partie I, ch. 24-25; le comte de Verri, *Réflexions sur l'Économie politique*, ch. 21; Mirabeau, *Ami des Hommes*, t. I, ch. 2; Raynal, *Histoire de l'Établissement*, etc., liv. XI, §. 23; Chastellux, *De la Félicité publique*, t. II, page 205; Necker, *Administration des Finances de France*, ch. 9, et ses *Notes sur l'Éloge de Colbert;* Condorcet, *Notes sur Voltaire*, édition de Kehl, t. XLV, p. 60; Smith, *Richesse des Nations*, liv. I, ch. 8 et 11; Garnier, *Abrégé élémentaire*, partie I, ch. 3, et dans la Préface de sa traduction de Smith; Herrenschwand, *De l'Économie politique moderne*, page 2; Godwin, *De la Justice politique*, liv. VIII, ch. 3; Jérémie Bentham, *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, page 304; Clavière, *De la France et des États-Unis*, deuxième édition, pages 60 et 315; Browne-Dignan, *Essai sur les Principes de l'Économie publique*, page 97, *Londres*, 1776; Beccaria, *Elementi di Economia pubblica*, parte prima, cap. 2 et 3; Gorani, *Recherches sur la Science du Gouvernement*, t. II, ch. 7; de Sismondi, *Nouveaux Principes d'Économie politique*, liv. VII, ch. 1 et suivans.

Digitized by Google

Il me semble qu'on n'a pas tiré de là une conséquence qui était pourtant bien naturelle; c'est que rien ne peut accroître la population que ce qui favorise la production, et que rien ne la peut diminuer, au moins d'une manière permanente, que ce qui attaque les sources de la production.

Les Juifs honorèrent la fécondité. Les Romains firent des réglemens sans fin pour réparer les pertes d'hommes que leurs guerres continuelles et lointaines occasionaient. Les censeurs recommandaient les mariages; on était considéré en proportion du nombre de ses enfans. Tout cela ne servait à rien. La difficulté n'est pas de faire des enfans, mais de les entretenir. Il fallait créer des produits, au lieu de causer des dévastations. Tant de beaux réglemens n'empêchèrent point, même avant l'invasion des Barbares, la dépopulation de l'Italie et de la Grèce (1).

Voyez surtout l'*Essai sur la Population*, de Malthus, ouvrage rempli de recherches et de raisonnemens judicieux, et qui a résisté aux nombreuses critiques qu'on a dirigées contre lui, parce qu'il est fondé sur la méthode expérimentale et sur la nature des choses telles qu'elles sont.

(1) *Voyez* Tite-Live, liv. VI; Plutarque, Œuvres morales, *Des Oracles qui ont cessé;* Strabon, liv. VII.

Digitized by Google

Ce fut tout aussi vainement que Louis XIV, par son édit de 1666 en faveur du mariage, donna des pensions à ceux qui auraient dix enfans, et de plus fortes à ceux qui en auraient douze. Les primes que, sous mille formes diverses, il donnait au désœuvrement et à l'inutilité, causaient bien plus de tort à la population que ces faibles encouragemens ne pouvaient lui faire de bien.

On répète tous les jours que le Nouveau-Monde a dépeuplé l'Espagne : ce sont ses mauvaises institutions qui l'ont dépeuplée, et le peu de productions que fournit le pays relativement à son étendue (1).

Ce qui encourage véritablement la population, c'est une industrie active qui donne beaucoup de produits. Elle pullule dans tous les cantons industrieux; et quand un sol vierge conspire avec l'activité d'une nation entière qui n'admet point de désœuvrés, ses progrès sont étonnans, comme aux États-Unis, où elle double tous les vingt ans.

Par la même raison, les fléaux passagers qui détruisent beaucoup d'hommes sans attaquer

(1) Ustariz remarquait que les provinces d'Espagne qui envoyaient le plus de monde aux Indes, étaient les plus peuplées.

Digitized by Google

les sources de la reproduction, sont plus affligeans pour l'humanité que funestes à la population. Elle remonte en très-peu de temps au point où la retient la quotité des productions annuelles. Des calculs très-curieux de Messance prouvent qu'après les ravages causés par la fameuse peste de Marseille, en 1720, les mariages furent en Provence plus féconds qu'auparavant. L'abbé d'Expilly a trouvé les mêmes résultats. Le même effet avait eu lieu en Prusse après la peste de 1710. Quoique ce fléau eût moissonné le tiers de la population, on voit par les Tables de Sussmilch (1) que le nombre des naissances, qui était avant la peste à peu près de 26,000 par année, alla, en 1711 (année qui suivit celle de la peste), à 32,000. Qui n'aurait pensé qu'après un si terrible ravage, le nombre des mariages du moins ne dût considérablement diminuer? Il doubla, tant est grande la tendance de la population à s'élever au niveau des ressources d'un pays!

Ce que les fléaux passagers ont de funeste, ce n'est pas la dépopulation : ce sont d'abord, et au premier rang, les maux qu'ils causent à l'humanité. Il ne peut pas y avoir de grandes

(1) Cité par Malthus, tome II, page 170 de la cinquième édition anglaise.

Digitized by Google

quantités d'individus retranchés du nombre des vivans, soit par les contagions, les famines ou les guerres, sans que beaucoup d'êtres doués de sentiment aient souffert, quelquefois même cruellement souffert, et laissé dans la souffrance une multitude de survivans, veuves, orphelins, frères, sœurs et vieillards. On doit déplorer encore dans ces calamités la perte de ces hommes supérieurs, et tels que les lumières, les talens, les vertus d'un seul, influent sur le bonheur des nations, plus que les bras de cent mille autres.

Enfin une grande perte d'hommes faits est une grande perte de richesse acquise; car tout homme adulte est un capital accumulé qui représente toutes les avances qu'il a fallu faire pendant plusieurs années pour le mettre au point où il est. Un marmot d'un jour ne remplace pas un homme de vingt ans; et le mot du prince de Condé, sur le champ de bataille de Senef, est aussi absurde qu'il est barbare (1).

On peut donc dire que les fléaux qui retranchent des hommes, s'ils ne nuisent pas à la po-

(1) *Une nuit de Paris réparera tout cela.* Il faut une nuit, plus vingt années de soins et de dépenses, pour faire un homme, que le canon moissonne en un instant;

Digitized by Google

pulation, nuisent à l'humanité; et c'est seulement sous ce dernier rapport que ceux qui causent de tels fléaux sont hautement coupables (1).

---

et les destructions d'hommes que cause la guerre vont bien plus loin qu'on ne l'imagine communément: des champs ravagés, le pillage des habitations, des établissemens industriels détruits, des capitaux consommés, etc., en ravissant des moyens de subsistance, font mourir bien du monde hors du champ de bataille. On peut se faire une idée du nombre prodigieux de personnes plongées dans la misère par les guerres de Bonaparte, d'après le tableau des secours donnés par les bureaux de bienfesance de Paris. De 1804 à 1810, le nombre des femmes secourues à Paris seulement, s'est graduellement élevé de 21,000 à 38,000. En 1810, le nombre des enfans qui recevaient à Paris des secours de la charité publique, n'était pas moindre que 53,000. La mortalité était effrayante dans ces deux classes.

(1) Par une conséquence de ce qui est établi ici, les progrès de la médecine, et des moyens curatifs et préservatifs, tels que la vaccine, ne peuvent exercer, d'une manière constante, aucune influence sur la population d'un pays; mais on aurait tort d'inférer de là que de si importans progrès sont sans influence sur le sort de l'humanité. Ces moyens puissans conservent des hommes qui sont avancés, jusqu'à un certain point, en âge, en force, en connaissances, et qui ne pourraient être remplacés sans des naissances et des avances nouvelles, c'est-à-dire, sans des infirmités, des souffrances, des sacrifices de la part des parens et des enfans.

Digitized by Google

Si les fléaux passagers sont plus affligeans pour l'humanité que funestes à la population des états, il n'en est pas ainsi d'une administration vicieuse et qui suit un mauvais système en économie politique. Celle-ci attaque la population dans son principe, en desséchant les sources de la production; et comme le nombre des hommes, ainsi que nous l'avons vu, s'élève toujours pour le moins autant que le permettent les revenus annuels d'une nation, un gouver-

---

Quand la population ne s'entretient qu'à force de naissances nouvelles, il s'y rencontre plus de ces souffrances qui accompagnent toujours la naissance et la mort des individus de notre espèce, parce que les naissances et les morts y sont plus fréquentes. La population d'un pays peut s'entretenir avec la moitié moins de naissances et de morts, si les habitans, au lieu de ne parvenir qu'à l'âge de 20 ans, excèdent communément l'âge de 40 ans. Il est vrai que, dans cette supposition, il y a beaucoup plus de germes qui deviennent superflus; mais les maux doivent se mesurer par les souffrances, et des germes perdus n'entraînent pas de souffrances. Il y a une si grande quantité de germes perdus dans la nature organisée, que ce qui s'en perd de plus dans cette supposition n'a aucune importance. Si les plantes étaient susceptibles de sentir et de souffrir, il serait heureux pour elles que toutes les graines de celles qu'on est forcé d'arracher et de détruire, s'altérassent avant de s'organiser.

Digitized by Google

nement qui diminue les revenus en imposant de nouveaux tributs, qui force les citoyens à faire le sacrifice d'une partie de leurs capitaux, et qui par conséquent diminue les moyens généraux de subsistance et de reproduction répandus dans la société, un tel gouvernement, non-seulement empêche de naître, mais on peut dire qu'il massacre; car rien ne retranche plus efficacement les hommes, que ce qui les prive de leurs moyens d'exister.

On s'est beaucoup plaint du tort que les couvens font à la population, et l'on a eu raison; mais on s'est mépris sur les causes : ce n'est pas à cause du célibat des religieux, c'est à cause de leur oisiveté : ils font travailler à leurs terres, dit-on; voilà une belle avance! Les terres resteraient-elles en friche si les moines venaient à disparaître? Bien au contraire; partout où les moines ont été remplacés par des ateliers d'industrie, comme nous en avons vu plusieurs exemples dans la révolution française, le pays a gagné tous les mêmes produits agricoles, et de plus ceux de son industrie manufacturière; et le total des valeurs produites étant par là plus considérable, la population de ces cantons s'est accrue.

Si la population dépend de la quantité des produits, c'est une estimation très-impar-

Digitized by Google

faite pour en juger, que le nombre des naissances. Là où l'industrie et les produits augmentent, les naissances, plus multipliées à proportion des habitans déjà existans, donnent une évaluation trop forte. Dans les pays qui déclinent, au contraire, la population excède le nombre indiqué par les naissances.

Une autre conséquence de ce qui précède, c'est que les habitans d'un pays ne sont pas plus mal pourvus des choses nécessaires à la vie quand leur nombre s'augmente, ni mieux pourvus quand leur nombre diminue. Leur sort dépend de la quantité des produits dont ils disposent, et ces produits peuvent être abondans pour une nombreuse population, tout comme ils peuvent être rares pour une population clairsemée. La disette fréquentait l'Europe au moyen âge plus souvent que dans ce temps-ci, où l'Europe est évidemment plus populeuse. L'Angleterre, sous le règne d'Élisabeth, n'était pas si bien pourvue qu'elle l'est, quoiqu'elle eût moitié moins d'habitans; et l'Espagne nourrit mal sept à huit millions d'habitans, après avoir entretenu une immense population au temps des Romains (1) et des Maures.

---

(1) *Nec numero Hispanos, nec robore Gallos*, etc. (Cic., de Harusp.)

Digitized by Google

Quelques auteurs (1) ont dit qu'une grande population était le signe assuré d'une haute prospérité. Elle est le signe assuré d'une grande production; mais pour qu'il y ait une haute prospérité, il faut que la population, quelle qu'elle soit, se trouve abondamment pourvue de toutes les nécessités de la vie et de quelques-unes de ses superfluités. Il y a des parties de l'Inde et de la Chine prodigieusement populeuses, qui sont en même temps prodigieusement misérables; mais ce n'est pas en diminuant le nombre des individus qu'on les rendrait mieux pourvues, car on ne pourrait le faire sans diminuer aussi leurs productions. Dans ces cas-là il faut souhaiter, non pas la diminution du nombre des hommes, mais l'augmentation de la quantité des produits, qui a toujours lieu quand la population est active, industrieuse, économe, et *bien* gouvernée, c'est-à-dire, *peu* gouvernée.

Si les habitans d'un pays s'élèvent naturellement au nombre que le pays peut entretenir, que deviennent-ils dans les années de disette?

Steuart répond (2):

Qu'il n'y a pas tant de différence qu'on l'i-

(1) Wallace, Condorcet, Godwin.

(2) Liv. I, ch. 17.

Digitized by Google

magine entre deux récoltes ; qu'une année mauvaise pour un canton est bonne pour un autre; que la mauvaise récolte d'une denrée est balancée par la bonne récolte d'une autre. Il ajoute que le même peuple ne consomme pas autant dans les années de disette que dans les années d'abondance : dans celles-ci tout le monde est mieux nourri; on emploie une partie des produits à engraisser des animaux de basse-cour; les denrées étant moins chères, il y a un peu plus de gaspillage. Quand la disette survient, la classe indigente est mal nourrie; elle fait de petites parts à ses enfans; loin de mettre en réserve, elle consomme ce qu'elle avait amassé : enfin il n'est malheureusement que trop avéré qu'une portion de cette classe souffre et meurt.

Ce malheur arrive surtout dans les pays très-populeux, comme l'Indoustan, la Chine, où il se fait peu de commerce extérieur et maritime, et où la classe indigente s'est accoutumée de longue main à se contenter du strict nécessaire pour vivre. Le pays, dans les années ordinaires, produisant tout juste de quoi fournir cette chétive subsistance, pour peu que la récolte soit mauvaise, ou seulement médiocre, une multitude de gens n'ont plus même le strict nécessaire : ils meurent par milliers. Tous les

Digitized by Google

rapports attestent que les famines, par cette raison, sont très-fréquentes et très-meurtrières à la Chine et dans plusieurs contrées de l'Inde.

Le commerce, et surtout le commerce maritime, facilitant les échanges, et même les échanges lointains, permet de se procurer des denrées alimentaires en retour de beaucoup d'autres produits; on a même remarqué que ce sont les pays qui ont le moins de territoire et qui ne subsistent qu'au moyen de leur commerce, comme la Hollande, Venise, Gênes, qui sont les moins exposés aux disettes. Non-seulement ils vont chercher les blés où l'on peut en trouver, mais où l'on peut les acheter au meilleur marché (1).

Si la population, en thèse générale, se proportionne à la production, c'est la quantité d'industrie, mère des produits, qui exerce une

(1) L'Angleterre, malgré son commerce étendu, a eu d'assez grands maux à souffrir en raison de la cherté du blé, surtout depuis l'année 1800, où elle a cessé d'être un pays exportateur, pour devenir importateur de blé. Mais cela est venu évidemment des vices de son organisation politique, qui met le pouvoir entre les mains des grands propriétaires terriens. Ils ont maintenu des droits équivalens à une prohibition sur l'importation des blés étrangers, pour se ménager le monopole du marché de l'intérieur.

Digitized by Google

influence fondamentale sur la population des états. Cette seule observation décide les longues discussions qui se sont élevées dans le dernier siècle, pour savoir si le monde était plus peuplé autrefois qu'aujourd'hui. Était-il plus industrieux, plus généralement cultivé, avait-il plus de manufactures, un commerce plus étendu, à des époques où la moitié de la terre habitable était encore inconnue, où la partie connue était plus d'à moitié couverte de forêts, où la boussole n'était pas découverte, et où les sciences, fondement de tous les arts, étaient dans l'enfance? Si l'on convient que non, il est impossible de soutenir que le monde fût, à beaucoup près, aussi peuplé que nous le voyons. Si l'on n'a le flambeau de l'économie politique à la main, on ne peut mettre aucune critique dans l'étude de l'histoire.

De ce que l'industrie est le fondement de la population, on peut conclure que la démarcation des états et des provinces, les lois et les mœurs des nations, ne sont que des circonstances accidentelles qui n'influent sur la population qu'indirectement, et par leur influence sur les développemens de l'industrie.

Digitized by Google

§. II.

Comment la nature de la production influe sur la distribution des habitans.

Pour cultiver la terre, il faut que les hommes soient répandus sur toute la surface du sol; pour cultiver les arts industriels et le commerce, il leur convient de se réunir aux lieux où l'on peut les exercer avec plus d'avantage, c'est-à-dire, aux lieux qui admettent une plus grande subdivision dans les occupations. Le teinturier s'établira auprès du marchand d'étoffes, le droguiste auprès du teinturier; le commissionnaire ou l'armateur qui font venir les drogues, se rapprocheront du droguiste; et il en sera de même des autres producteurs. De cette agglomération d'individus se forment les villes.

En même temps ceux qui, sans travailler, vivent de leurs capitaux ou de leurs terres, sont attirés dans les villes, où ils trouvent réuni tout ce qui flatte leurs goûts, plus de choix dans la société, plus de variété dans les plaisirs. Les agrémens de la vie des villes y arrêtent les étrangers, et y fixent toutes les personnes qui, vivant de leur travail, sont libres néanmoins

Digitized by Google

de l'exercer indifféremment partout. C'est ainsi qu'elles deviennent non-seulement le séjour des gens de lettres, des artistes, mais aussi le siége des administrations, des tribunaux, des établissemens publics, et s'accroissent encore de toutes les personnes qui tiennent à ces établissemens, et de toutes celles que leurs affaires en rapprochent accidentellement.

Ce n'est pas qu'il n'y ait toujours un certain nombre de gens qui exercent l'industrie manufacturière dans les campagnes, sans parler de ceux qui y sont retenus par leurs goûts : une convenance locale, un ruisseau, une forêt, une mine, fixent beaucoup d'usines et un grand nombre de travailleurs manufacturiers hors de l'enceinte des villes. Il y a même quelques travaux manufacturiers qui ne peuvent être exercés que près des consommateurs, comme ceux du tailleur, du cordonnier, du maréchal ; mais ces travaux n'approchent pas, pour l'importance et la perfection, des travaux manufacturiers de tout genre qui s'exécutent dans les villes.

Les écrivains économiques estiment qu'un pays florissant peut nourrir dans ses villes un nombre d'habitans égal à celui que nourrissent les campagnes. Quelques exemples portent à croire que des travaux mieux entendus, un

Digitized by Google

meilleur choix de cultures et moins de terrains perdus, permettraient, même sur un sol médiocrement fertile, d'en nourrir un bien plus grand nombre (1). Du moins est-il certain que,

---

(1) D'après un dénombrement mis sous les yeux du parlement, en 1811, il se trouvait dans l'île de la Grande-Bretagne 895,998 familles d'agriculteurs, et le nombre total des familles de cette île, qui comprend, comme on sait, l'Écosse et la principauté de Galles, était de 2,544,215; de sorte qu'il n'y avait, à très-peu de chose près, qu'un tiers de la population occupée à la culture des terres.

Suivant les relevés d'Arthur Young, la population des villages et campagnes était en France (dans ses anciennes limites) de. . . . . 20,521,538 hab.,
et celle des villes et bourgs, de. . 5,709,270

En tout. . . . . 26,230,808 hab.

D'après le principe établi ici, et en supposant le relevé d'Arthur Young exact, on voit que l'ancienne France, si elle avait une population qui allât seulement au double de ses cultivateurs, aurait 41 millions d'habitans, et qu'elle en aurait près de 60 millions, si les productions de son industrie étaient, proportion gardée, égales à celles de la Grande-Bretagne.

Les voyageurs remarquent que les grandes routes, en France, ne sont pas aussi fréquentées que l'on devrait l'attendre d'un pays si favorisé de la nature. Cela tient

Digitized by Google

lorsque les villes fournissent quelques produits à la consommation des contrées étrangères, étant dès-lors en état de recevoir des subsistances en échange, elles peuvent contenir une population proportionnellement bien plus forte. C'est ce qu'on voit dans plusieurs petits états dont le territoire seul ne suffirait pas à nourrir un des faubourgs de leur capitale.

La culture des prairies exigeant moins de façons que celle des champs, dans les pays d'herbages, un plus grand nombre d'habitans peuvent se consacrer aux arts industriels; ils seront donc plus multipliés dans ces pays-là que dans les pays à blé. C'est ce qui se voit dans certaines parties de la ci-devant Normandie, dans la Flandre, en Hollande.

Depuis l'invasion des barbares dans l'empire romain jusqu'au dix-septième siècle, c'est-à-dire, jusqu'à des temps où nous touchons encore, les villes ont eu un faible éclat dans tous les grands états de l'Europe. La portion de la population qu'on estime être nourrie par les cultivateurs,

---

évidemment au petit nombre et au peu d'étendue de ses villes. Ce sont les communications de ville à ville qui peuplent les grandes routes, et non les habitans des campagnes, qui ne circulent guère que de leurs chaumières à leurs champs.

Digitized by Google

ne se composait pas alors principalement de manufacturiers et de négocians, mais de nobles entourés d'une suite nombreuse, de gens d'église et d'autres oisifs qui habitaient les châteaux avec leurs dépendances, les abbayes, les couvens, et fort peu dans des villes. Les produits des manufactures et du commerce se bornaient à très-peu de chose; les manufacturiers étaient des artisans de chaumière, les négocians des porte-balles; quelques outils fort simples, des meubles et des ustensiles imparfaits, suffisaient aux besoins de la culture et de la vie ordinaire. Trois ou quatre foires par année fournissaient des produits un peu plus recherchés, qui nous paraîtraient bien misérables; et si l'on tirait, de loin en loin, des villes commerçantes d'Italie ou de chez les Grecs de Constantinople, quelques meubles, quelques étoffes, quelques bijoux de prix, c'était une magnificence grande et rare, réservée seulement aux plus riches seigneurs et aux princes.

Dans cet ordre de choses, les villes devaient faire une pauvre figure. Aussi tout ce qu'on voit de magnifique dans les nôtres est-il très-moderne; parmi toutes les villes de France, il serait impossible de trouver un beau quartier, une seule belle rue qui eût deux cents ans d'ancienneté. Tout ce qui date d'une époque anté-

Digitized by Google

rieure n'y présente, sauf quelques églises gothiques, que des bicoques entassées dans des rues tortueuses; étranglées, qui ne suffisent nullement à la circulation des voitures, des animaux et de la foule qui attestent leur population et leur opulence actuelles.

L'agriculture d'un pays ne produit tout ce qu'elle doit produire que lorsque des villes multipliées sont répandues sur toute l'étendue de son territoire. Elles sont nécessaires au déploiement de la plupart des manufactures, et les manufactures sont nécessaires pour procurer des objets d'échange à l'agriculteur. Un canton où l'agriculture n'a point de débouchés, ne nourrit que la moindre partie des habitans qu'il pourrait nourrir; et encore ces habitans ne jouissent-ils que d'une existence grossière, dépourvue de tout agrément, de toute recherche; ils ne sont qu'à moitié civilisés. Qu'une colonie industrieuse vienne s'établir dans ce canton, et y forme peu à peu une ville dont les habitans égaleront bientôt en nombre les cultivateurs qui en exploitent les terres, cette ville pourra subsister des produits agricoles du canton, et les cultivateurs s'enrichiront des produits industriels de la ville.

La ville même est un excellent moyen de répandre au loin les valeurs agricoles de sa pro-

Digitized by Google

vince. Les produits bruts de l'agriculture sont d'un transport difficile, les frais excédant promptement le prix de la marchandise transportée. Les produits des manufactures sont d'un transport beaucoup moins dispendieux; leur travail fixe une valeur souvent très-considérable dans une matière de peu de volume et d'un poids léger. Par le moyen des manufactures, les produits bruts d'une province se transforment donc en produits manufacturés d'une bien plus haute valeur, qui voyagent au loin, et envoient en retour les produits que réclament les besoins de la province. Il ne manque à plusieurs de nos provinces de France, maintenant très-misérables, que des villes pour être bien cultivées.

Ces provinces resteraient éternellement misérables et dépeuplées, si l'on suivait le système des économistes de Quesnay, qui voulaient qu'on fît faire au dehors les objets de fabrique, et qu'on payât les marchandises manufacturées avec les produits bruts de l'agriculture.

Mais si les villes se fondent principalement par des manufactures de toutes les sortes, petites et grandes, les manufactures ne se fondent qu'avec des capitaux productifs; et des capitaux productifs ne se forment que de ce qu'on épargne sur les consommations stériles. Il ne suffit pas de tracer le plan d'une ville et de lui don-

Digitized by Google

ner un nom; il faut, pour qu'elle existe véritablement, la fournir par degrés de talens industriels, d'ustensiles, de matières premières, de tout ce qui est nécessaire pour entretenir les industrieux jusqu'à la parfaite confection et à la vente de leurs produits : autrement, au lieu de fonder une ville, on n'élève qu'une décoration de théâtre, qui ne tarde pas à tomber, parce que rien ne la soutient. C'est ce qui est arrivé d'Ecatherinislaw, dans la Tauride, et ce que fesait pressentir l'empereur Joseph II, lorsque, après avoir été invité à poser en cérémonie la seconde pierre de cette ville, il dit à ceux qui l'entouraient : *J'ai fini une grande affaire en un jour avec l'impératrice de Russie : elle a posé la première pierre d'une ville, et moi la dernière.*

Des capitaux ne suffisent même pas pour établir une grande industrie et l'active production qui sont nécessaires pour former et agrandir une ville; il faut encore une localité et des institutions nationales qui favorisent cet accroissement. Les circonstances locales sont peut-être ce qui manque à la cité de Washington pour devenir une grande capitale, car ses progrès sont bien lents en comparaison de ceux que font les États-Unis en général; tandis que la seule situation de Palmyre, autrefois, l'avait rendue

Digitized by Google

populeuse et riche, malgré les déserts de sable dont elle est entourée, et seulement parce qu'elle était devenue l'entrepôt du commerce de l'Orient avec l'Europe. La même raison avait fait la prospérité d'Alexandrie, et plus anciennement encore de la Thèbes d'Égypte. La seule volonté de ses princes n'aurait pas suffi pour en faire une ville à cent portes, et aussi populeuse que nous la représente Hérodote. Il faut chercher dans sa position entre la mer Rouge et le Nil, entre l'Inde et l'Europe, l'explication de son importance.

Si la seule volonté ne suffit pas pour créer une ville, il semble qu'elle ne suffise pas non plus pour en borner les accroissemens. Paris s'est constamment accru, malgré les réglemens faits par l'ancien gouvernement de France pour y mettre des bornes. Les seules bornes respectées sont celles que la nature des choses met à l'agrandissement des villes, et il est difficile de les assigner. On rencontre plutôt des inconvéniens que des obstacles positifs. Les intérêts communaux sont moins bien surveillés dans les cités trop vastes. Les habitans de l'est sont obligés de perdre plusieurs heures d'un temps précieux, pour communiquer avec ceux de l'ouest; ils sont obligés de se croiser dans le cœur de la ville, à travers des rues et des passages encom-

Digitized by Google

brés et bâtis à une époque où la population et la richesse étaient beaucoup moindres; où les approvisionnemens, les chevaux, les voitures, n'étaient pas si multipliés. C'est l'inconvénient qui se fait sentir á Paris, où les accidens qui naissent de l'encombrement des rues, sont de plus en plus fréquens; ce qui n'empêche pas qu'on n'y bâtisse tous les jours de nouvelles rues où le même inconvénient se fera sentir au bout de quelques années.

FIN DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google